LA

MARINE D'AUJOURD'HUI

III.

LA GUERRE D'ITALIE. — LES INSTITUTIONS NÉCESSAIRES.

I.

Le rôle de la marine française a été moins actif et moins brillant pendant la campagne d'Italie qu'il ne l'avait été pendant la campagne de Crimée (1). L'apparition de nos escadres dans l'Adriatique ne fut point toutefois un événement sans importance; elle mit un terme aux hésitations qui tenaient en suspens la conclusion de l'armistice de Villafranca, et prévint ainsi une conflagration générale. Nous savons aujourd'hui que cette conflagration eût amené, douze ans plus tôt, la ruine de la France. L'Adriatique avait été jusqu'en 1858 une mer à peu près fermée; le gouvernement autrichien mettait un soin jaloux à en exclure les navires de guerre étrangers. J'y ai conduit deux fois une division détachée de l'escadre de la Méditerranée : la première fois, pour apporter au Montenegro l'appui de notre pavillon; la seconde, pour bloquer dans Venise l'escadre que commandait alors l'archiduc Maximilien. Il y a de singuliers rapprochemens en ce monde. Pendant que nous étions mouillés à quelques milles du Lido, un aviso rapide osa sortir du port en plein jour et s'approcher à portée de canon de nos bâtimens. Nous le poursuivîmes jusqu'à l'extrême limite des hauts-

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet et du 1er août.

fonds, et peu s'en fallut que nous ne lui fissions payer cher son audace. Si un seul de nos boulets l'eût atteint, il est probable que je n'aurais jamais fait le voyage de Vera-Cruz, et que la tragédie de Queretaro eût été épargnée à l'histoire.

L'archiduc Maximilien ne se piquait pas, en 1858, d'une bien vive sympathie pour la France. Notre première apparition dans l'Adriatique, l'agitation dont il nous supposait complices, l'avaient indisposé contre nous. Il ne craignit pas de s'en exprimer avec une franchise un peu rude lorsque, passant sur son yacht à Corfou, il y reçut la visite des autorités consulaires. Le futur empereur du Mexique voyait dans la mission que je remplissais à ce moment sur les côtes de la Dalmatie le présage de celle dont je devais être chargé l'année suivante. Cette perspicacité eût fait honneur à son sens politique, s'il eût été vrai qu'en m'envoyant protéger le Montenegro, le gouvernement français avait déjà la pensée secrète d'affirmer un nouveau droit européen, et de remplacer le vieux principe de l'équilibre territorial par le principe des nationalités. L'idée chevaleresque qui nous conduisit à Raguse était loin, suivant moi, de cacher des vues aussi vastes. Nous venions de sauver l'empire ottoman; nous ne voulions pas lui permettre de devenir oppresseur à son tour. Ce n'était pas pour appesantir le joug sous lequel gémissaient les populations chrétiennes que nous avions arrêté l'ambition de la Russie. Il ne pouvait nous convenir d'être, au XIXe siècle, le champion arriéré de l'islamisme. Pour légitimer notre victoire, il fallait la rendre féconde. Le premier prix dont le sultan devait payer le secours que nous lui avions prêté, c'était l'émancipation graduelle des provinces qui subissaient encore les injustes rigueurs de la conquête. Tel était le vœu de la France; telle fut, au lendemain de la paix de Paris, la politique du second empire.

Nous étions cependant à peine rentrés à Toulon, après un séjour de six mois sur la rade de Raguse, que les événemens semblèrent donner raison aux prévisions soupçonneuses de l'archiduc. L'horizon, jusque-là si serein, commença, pour les yeux les moins clairvoyans, à se charger de nuages. Ces nuages, qu'un souffle pacifique avait en partie dissipés, grossirent tout à coup. Une alliance de famille présagea l'alliance de deux peuples. Deux mois plus tard, la glorieuse campagne de 1859 était commencée. Je reçus l'ordre de partir pour l'Adriatique avec deux vaisseaux et une frégate. Le chemin de fer de Trieste à Venise ne se prolongeait alors que jusqu'à Udine; les renforts, les approvisionnemens, qu'on expédiait à l'armée autrichienne, devaient prendre à Trieste la voie de mer. Six frégates à vapeur et un certain nombre d'avisos étaient affectés à

ces transports; nous avions mission de les interrompre en obligeant les navires qui les opéraient à se renfermer dans Venise.

Les officiers de l'escadre autrichienne étaient pleins d'ardeur; c'étaient déjà les vaillans officiers qui devaient triompher à Lissa. Ils demandaient à tenter une sortie et à nous faire lever un blocus qui les humiliait. L'archiduc ne crut pas qu'il fût sage d'aventurer une flotte qu'on avait eu tant de peine à créer, et que l'Autriche, si elle la perdait, ne se déciderait jamais à reconstruire. Il préféra s'inspirer de l'exemple des défenseurs de Sébastopol, et appliqua tous ses soins à nous interdire l'approche de la ville. Le vaisseau le *Kaiser*, qui venait à peine de descendre des chantiers de Pola, était mouillé à l'entrée de la passe centrale. Au lieu d'en poursuivre l'armement, on prit toutes les dispositions pour le couler entre les jetées de Malamocco, et boucher ainsi le seul canal par lequel auraient pu s'introduire dans l'intérieur des lagunes des bâtimens d'un moyen tirant d'eau. Tout le cordon sablonneux qui s'étend du Lido à Chioggia fut couvert de batteries; des canons furent montés sur les îlots qui émergent au-dessus des bancs entre lesquels il faut circuler pour se rendre de Malamocco à Venise; les canaux furent garnis de mines sous-marines. C'est de Venise qu'a passé dans les états américains du sud cet art si ingénieux de défendre l'accès des rades par l'établissement de torpilles, et c'est de l'Amérique que, par l'intermédiaire du capitaine Maury, il nous est revenu.

Aucun de ces préparatifs ne nous échappait; ceux que nous ne pouvions clairement discerner du pont ou des hunes de nos bâtimens nous étaient révélés par des communications qui nous arrivaient de toutes parts. Mon premier soin, une fois le blocus établi, avait été de chercher le moyen de correspondre avec le ministre. Par Rimini, Ferrare et Livourne, nous pûmes recevoir des lettres et même des transmissions télégraphiques. La frégate qui faisait partie de la division et un aviso qui m'avait été envoyé furent employés à maintenir de constantes relations avec Paris. Toute une flottille de bateaux romains nous apportait des bestiaux et des légumes frais; nos machines distillatoires nous fournissaient de l'eau en abondance; nos prises nous avaient procuré 7,000 tonneaux de charbon, et avaient en partie renouvelé nos vivres. Nous pouvions, sans rien demander au port de Toulon, tenir ainsi le blocus jusqu'à l'hiver.

Toutefois on ne tarda pas à pressentir que les opérations de cette campagne ne seraient pas conduites avec la prudente lenteur qui préside aux guerres de siége. L'armée française n'avait pas ouvert la tranchée devant Plaisance ou devant Pavie; elle s'était portée par une marche de flanc sur Novare sans se laisser arrêter par ce nom de sinistre augure. La bataille de Magenta était livrée,

le Tessin franchi, et nos troupes marchaient sur Milan. Ce fut un coup de foudre, jamais la stratégie n'avait eu d'inspiration plus hardie. A partir de ce moment, il fut évident que les événemens allaient se précipiter. Les difficultés n'appartenaient plus à l'ordre matériel; elles devaient apparaître surtout après la victoire. L'Italie tout entière s'était associée avec trop d'enthousiasme à notre triomphe pour qu'il nous fût permis d'en modérer les conséquences. Ce n'était pas le Milanais que nous avions affranchi, c'était la péninsule. Il nous arrivait devant Venise des émissaires de toutes les villes des légations, les uns ardens, vieillis dans les sociétés secrètes, demandant « à être soldats pour devenir citoyens, » les autres, moins résolus, intimidés encore par l'ascendant séculaire de l'Autriche, très désireux de ne pas ensanglanter la révolution, mais révolutionnaires cependant, et presque au même degré que les adeptes du carbonarisme. Leurs inquiétudes se trahissaient par cette phrase : *questi Crovati sono tàn prepotenti*. Leur programme était dans ce vœu : il faut chasser l'étranger, *con plausi e battimani*. L'ambassadeur de France à Rome m'avait mis en garde contre ces démonstrations; je n'avais d'ailleurs aucun désir de les seconder. Ma mission avait été très nettement définie; j'entendais n'en pas sortir. Je devais bloquer Venise jusqu'au jour où M. le vice-amiral Desfossés amènerait devant ce port des forces assez considérables pour l'attaquer. On comptait employer, pour arriver sous les quais de la place Saint-Marc, les batteries flottantes et les canonnières qui avaient réduit le fort de Kinburn. Les moyens d'action étant les mêmes, il eût été puéril d'espérer que le succès serait aussi facile, car les deux entreprises ne se ressemblaient guère. J'ai tout lieu de penser que, si les places du fameux quadrilatère eussent arrêté nos troupes sur les bords de l'Adige, Venise et ses lagunes auraient pu arrêter plus longtemps encore nos vaisseaux et notre flottille au fond du golfe. La résistance au contraire s'évanouissait comme par magie le jour où la grande armée autrichienne était forcée de battre en retraite.

L'armement qu'on préparait à Toulon avait demandé plus de temps qu'on ne l'avait prévu. Je fus enfin avisé que l'expédition était prête, qu'elle allait partir et se rallier dans le port d'Antivari. Pendant qu'elle accomplissait cette traversée et qu'arrivée au lieu de rendez-vous elle y renouvelait son approvisionnement de charbon, nos aigles victorieuses ne s'arrêtaient pas; la bataille de Solferino achevait l'œuvre de Magenta. L'aviso qui stationnait à Rimini apporta devant Venise une dépêche destinée à l'amiral Desfossés; une heure après, cet aviso faisait route pour Antivari. Non-seulement il n'y trouva plus la flotte, mais il ne la rencontra même

pas sur son chemin. Il passait à l'ouest de Lissa pendant que l'amiral Desfossés remontait vers le nord et longeait la côte de Dalmatie. Ne croyant pas la crise aussi prochaine, désirant d'ailleurs, avant de s'engager dans des opérations plus sérieuses, s'assurer la possession d'un port de dépôt et de refuge, l'amiral s'était détourné de sa route pour aller s'emparer du port de Lossini. Ce fut là que le rejoignit l'aviso envoyé à sa recherche. La dépêche confiée à ce bâtiment émanait du quartier-général de l'armée française; elle prescrivait d'attaquer sur-le-champ. L'insurrection vénitienne n'attendait, disait-on, qu'une démonstration de la flotte pour agir; malheureusement cet ordre si pressant avait été dirigé du quartier-général sur Paris. De Paris, il était venu à Rimini par Livourne; de Rimini, il avait dû faire le tour de l'Adriatique pour arriver à sa destination. Les cinq jours qu'il avait passés en voyage l'avaient rendu inutile; au moment où l'amiral Desfossés appareillait de Lossini, résolu à combattre dès le lendemain, un nouveau messager lui apportait la nouvelle de la suspension des hostilités. La paix n'était pas conclue, mais les préliminaires en étaient arrêtés; il semblait peu probable qu'elle ne succédât pas promptement à l'armistice. On peut juger quel fut le désappointement de l'escadre, et cependant je ne sais trop si l'intérêt du pays ne fut pas mieux servi par cette déception qu'il ne l'eût été par un glorieux effort dont on ne pouvait garantir le succès. C'était la crainte qu'inspirait l'expédition de la flotte, dont l'entrée dans l'Adriatique venait d'être connue, qui avait décidé l'Autriche hésitante à souscrire à la trêve qui lui était offerte. Si le résultat d'une première attaque eût été moins décisif qu'on ne l'espérait en France et qu'on le redoutait à Villafranca, nos ennemis n'auraient pas manqué de reprendre courage, et la guerre eût vraisemblablement continué. Elle aurait pu continuer aussi le jour où l'Autriche n'eût plus eu par la paix les états vénitiens à sauver. Or il fallait la paix à la France abandonnée à cette heure par la Russie, pressée par l'Angleterre, menacée par l'Allemagne, inquiétée par l'esprit révolutionnaire qui gagnait malgré elle toute l'Italie. Les esprits exigeans ont pu trouver cette guerre écourtée, les hommes sages l'ont trouvée d'autant mieux conduite qu'une heureuse inspiration sut la terminer à propos.

II.

La marine qui avait fait la campagne de Crimée était l'héritage d'un autre gouvernement; celle qui eût été appelée à seconder l'armée d'Italie, si une paix trop prompte ne fût intervenue, pouvait,

à plus d'un titre, être revendiquée par l'empire comme l'œuvre de son initiative et de sa sollicitude. C'est dans les cinq ou six premières années du règne que se sont accomplies les réformes qui ont constitué la marine d'aujourd'hui. J'essaierai d'exposer brièvement ce travail d'une administration à laquelle on n'a peut-être pas rendu assez complétement justice; l'examen que j'en ferai me conduira naturellement à envisager la situation présente.

Il était généralement admis que l'empire sacrifiait la marine à l'armée, qu'il tenait cet intérêt comme secondaire et ne lui accordait qu'une attention distraite. La vérité eût plutôt été dans l'affirmation contraire. Je ne sais si l'armée française a beaucoup gagné depuis la campagne de Crimée, mais je puis affirmer que, de 1852 à 1870, la marine avait pris en France un développement qu'on eût pu, sous bien des rapports, trouver excessif. Nos arsenaux avaient triplé d'étendue, nos ateliers étaient des monumens que nous aurait enviés le siècle du grand roi. Notre flotte, presque l'égale de celle de l'Angleterre, avait laissé en arrière toutes les autres. Malheureusement ces richesses sont promptes à dépérir, et il faudra sagement administrer notre fortune pour que quelques années n'en fassent pas des ruines.

J'ai entendu un illustre maréchal comparer la marine française à un météore. Plus d'une fois en effet cette marine s'est éteinte au moment même où elle venait de briller du plus vif éclat. C'est qu'elle a toujours été la première à souffrir du désarroi financier; un semblable danger la menace encore. Pour conjurer ce péril, il ne suffit pas d'implorer d'irréalisables augmentations de crédits; il faut avant tout fermer les issues par lesquelles s'épancherait, sans profit direct pour la flotte, le budget restreint qui va nous être alloué. Il importe donc de bien définir ce qui, dans notre organisation, est vital et ce qui n'est qu'accessoire. Il faut plonger nos regards au-dessous de la surface et aller chercher dans la marine qui nous a été léguée les bases fondamentales, ce que j'appellerai les *institutions nécessaires*. Voilà ce qu'il faut reconnaître, voilà ce qu'il faut sauver.

Après la conclusion de la paix de Paris, l'occasion était unique pour entreprendre une organisation nouvelle et définitive de la marine française. L'état des finances permettait d'établir le budget des dépenses navales sur une base assez large pour satisfaire une ambition contenue dans de justes limites. Cette ambition ne devait pas aller jusqu'à prétendre au premier rang, mais elle devait se proposer d'occuper incontestablement le second. Ce n'est qu'en réglant ses désirs qu'on parvient à fonder quelque chose de durable. Un établissement exagéré ne résiste pas aux premiers embarras qui

se produisent, et ce n'est rien d'avoir étonné le monde par le déploiement de ses forces, si l'on n'est pas en mesure de les entretenir. On excite ainsi chez les autres peuples des ombrages, dans son propre pays une présomption et des aspirations funestes. Il était donc sage, je dirai même indispensable, de ne pas vouloir disputer à l'Angleterre l'avantage du nombre. C'était la seule supériorité qu'on dût lui concéder. Pour tenir sur les mers la place à laquelle nos ressources de tout genre nous faisaient un devoir d'aspirer, nous avions deux moyens infaillibles : n'admettre dans la composition de notre flotte que des navires dont les qualités ne fissent aucun doute, — assurer par tous les détails de notre organisation une célérité exceptionnelle à nos armemens. Nous pouvions ainsi inspirer un certain respect à l'Angleterre même, car au début d'une guerre nous lui aurions opposé, en la primant de vitesse, des forces à peine inférieures aux siennes. Ce programme était simple. Il en fallait écarter tout plagiat inintelligent du passé.

Il n'est point de pays où l'on fasse un plus grand abus qu'en France du fétichisme qui s'attache encore à certains noms. Quand Colbert créa la marine française, il s'inspira des besoins du moment; les procédés qu'il employa n'eussent pas été les mêmes, s'il eût vécu à notre époque. En 1668, tout était exclusion, corporation, privilége. Sans colonies, il n'y avait point de commerce extérieur, sans commerce pas de marine militaire. En 1856, de nouvelles doctrines préparaient la liberté des échanges et l'abolition du pacte colonial; les progrès de la marine à vapeur tendaient à faire de la flotte une armée. Il était donc inutile de subordonner le développement de nos forces navales à des considérations étrangères.

L'ambition coloniale n'a pas été favorable aux destinées du second empire. Pendant dix ans, nous avons été distraits par des diversions regrettables de la seule question qui eût dû nous occuper. Quelle eût été, au bout de ces dix années de paix, notre puissance, si nous les eussions employées à nous préparer à la lutte qui devait avoir notre existence même pour enjeu! Il était difficile de ne pas payer ce tribut aux idées du passé. L'ambition coloniale ne fut pas désavouée par la France, nous y applaudîmes au contraire tant que nous la vîmes couronnée par le succès, et cependant, heureuse ou malheureuse, cette ambition n'en était pas moins un anachronisme. Les comptoirs asiatiques semblent, il est vrai, encourager encore les partisans du système qui s'écroule; mais ces colonies sont les sommets d'un monde à demi submergé, le flot montant les viendra couvrir à leur tour. Il s'opère, depuis quelques années, d'étranges transformations dans l'extrême Orient. Nous avons mis la main dans la ruche, et nous avons éveillé les abeilles.

Tout établissement possédé par l'Europe dans ces mers lointaines doit se sentir menacé. Je ne conseillerais certes pas de faire succéder à la politique d'expansion la politique d'abandon : il faut avoir plus de suite dans les idées; mais il importe, j'en suis très convaincu, de se tenir en garde contre des espérances chimériques. Il ne reste plus aux colonisateurs qu'un privilége : ils supportent seuls les frais d'une administration dont les autres pavillons profitent. Sur le terrain défriché, chacun vient s'établir avec un droit pareil. Il n'est plus de débouchés que le travail national ne puisse s'assurer par la supériorité de son industrie. L'Inde, les Philippines, la grande île de Java, s'il fallait les conquérir aujourd'hui, absorberaient plus d'or qu'elles n'en laisseraient refluer vers la métropole. Où trouver d'ailleurs dans le monde encore inexploité des populations qu'un prosélytisme ardent puisse étreindre et assimiler à la race conquérante, comme celles dont la ferveur religieuse de l'Espagne a su faire en quelques années non-seulement des chrétiens, mais des Espagnols? Où rencontrer une aristocratie féodale pareille à celle des zemindars hindous ou des régens javanais pour pressurer au compte du maître européen la foule asservie et résignée qui féconde le sol sans oser prétendre à en garder les produits? Des conquérans, sceptiques comme nous le sommes, ne sauraient se flatter de renouveler les conversions presque miraculeuses du XVIe siècle.

L'avenir colonial, sous quelque forme qu'il se présente, ne m'apparaît donc qu'environné de nuages. Il n'existe plus heureusement de relation intime entre le progrès colonial et les facultés maritimes du pays. Confondre les dépenses des colonies et celles de la flotte serait moins que jamais de saison. En 1857, on eut l'excellente idée de les rendre distinctes en constituant à côté du ministère de la marine un ministère des colonies. Il est fâcheux qu'on ait altéré la simplicité de cette réforme et qu'on l'ait ainsi rendue peu durable en donnant au nouveau ministère, avec les établissemens transatlantiques, l'Algérie, que sa proximité et son importance conseillaient d'assimiler dès lors aux départemens français. De plus, on voulut laisser à la marine, ou, pour mieux dire, la marine commit la faute de revendiquer la charge de l'armée coloniale, de sorte que nous perdîmes une merveilleuse occasion de voir enfin clair dans notre budget. Il n'en est pas moins remarquable que la plupart des progrès réalisés par la marine impériale datent de l'époque où, par suite de la séparation des deux ministères, son sort avait cessé d'être étroitement associé à celui de nos possessions d'outre-mer.

Le premier ministre qui avait été placé à la tête du département de la marine n'avait pu donner à sa pensée ardente tout l'essor qu'il eût voulu lui faire prendre. Les nécessités de la guerre

avaient réclamé ses premiers soins, et la mort l'avait surpris au milieu de projets grandioses, mais à peine ébauchés. L'empereur le remplaça par un homme froid, profondément honnête et qu'une longue expérience avait mis au courant de toutes les parties de notre service. L'amiral Hamelin a laissé une trace féconde de son passage aux affaires. On n'eût pu à coup sûr appeler l'ancien commandant en chef de l'escadre de Crimée un novateur; mais, à l'heure où le département de la marine fut remis en ses mains, tout ministre, quelque circonspect et prudent qu'il pût être, était tenu d'innover. L'ancienne constitution de notre établissement naval n'était plus d'accord avec les conditions dans lesquelles allait se développer une marine qui n'avait que de rares analogies avec la marine du passé. L'âge de fer avait succédé à l'âge du bois et du chanvre. Le premier monument qu'on édifiait autrefois dans un port était une corderie; aujourd'hui on commence par y établir des forges et des ateliers d'ajustage. Ce sont des machines qui taillent, qui percent et qui rabotent. Quand le navire est à flot, ce sont encore des machines qui le conduisent. La force musculaire de l'homme, son agilité, sont moins souvent en action que son intelligence. En somme, la marine, personnel et matériel, était une œuvre à reprendre jusque dans ses fondemens. Il est à regretter qu'on ne l'ait pas compris, et qu'au lieu d'un travail d'ensemble on n'ait voulu entreprendre que des révisions successives et partielles. Cependant, de toutes ces élucubrations auxquelles il me fut donné de prendre une part assez active, il sortit une réforme générale dont je me bornerai à esquisser les principaux traits.

Le matériel naval fut d'abord divisé en trois catégories : la flotte à voiles, destinée à disparaître dans un temps assez court; la flotte transformée, matériel de transition qu'on se proposait d'entretenir sans le renouveler; enfin la flotte de l'avenir, dont le chiffre fut fixé à 150 bâtimens de combat. De ces 150 navires, 40 devaient être des vaisseaux de ligne ou des unités équivalentes. C'était là un programme très sérieux et qui tendait à placer nos forces navales sur un pied des plus respectables. Un crédit de 292 millions réparti en quatorze annuités fut alloué au ministre pour le réaliser. Ce crédit était tout à fait indépendant des 150 millions du budget normal. Malheureusement une portion notable devait en être absorbée par la construction de navires dont l'existence parasite menaçait de se développer aux dépens de la substance même de notre flotte de guerre. Les vaisseaux transformés n'avaient pas suffi aux partisans des transports militaires; il leur avait fallu toute une flotte spéciale, capable de recevoir à un jour donné 40,000 hommes,

6,000 chevaux et 18,000 tonneaux d'encombrement. Cette flotte semblait une charge insignifiante pour notre budget dans un temps où les budgets pouvaient être illimités; mais, pour peu que la source où chaque département puisait à pleines mains vînt à tarir, nous n'avions plus que le choix de laisser dépérir un matériel dont aucune autre nation maritime ne s'était imposé l'entretien, ou de sacrifier à un intérêt secondaire nos instrumens de combat.

Dans le plan adopté en 1857, il y eut à mon sens, en même temps qu'une idée juste, — celle de limiter à un petit nombre de navires rapides notre état militaire, — deux idées fausses, dont les conséquences eussent été des plus funestes, si une guerre maritime eût appelé nos ports à faire un effort sérieux et à montrer ce qu'étaient devenus les millions qu'on leur avait donnés. Ces idées peuvent encore avoir cours et on ne saurait trop protester contre les tendances qu'elles encouragent. La première attribue à la marine pour rôle principal le transport d'une armée sur le littoral ennemi, tandis que c'est l'occupation de la route maritime qui est le point essentiel. La sécurité du trajet garantie, les flottes marchandes suffiront pour l'accomplir. La seconde pensée, que je ne voudrais pas laisser prévaloir, consiste à établir une connexité, qui va jusqu'à la confusion, entre les dépenses afférentes au renouvellement de la flotte et cette classe de dépenses, nommées *improductives*, qui concernent plus particulièrement les armemens. Ces deux réserves faites, on ne peut nier que la rénovation de notre marine n'ait été conçue avec une certaine hauteur de vues. Du même coup cette marine fut lancée avec une audace extrême dans des voies inconnues. Les batteries flottantes de Kinburn se trouvèrent converties en navires de haut bord. La cuirasse n'avait jusque-là revêtu que des masses informes; elle s'appliqua sur les flancs de frégates auxquelles elle n'enleva rien de leur rapidité ou de leurs qualités nautiques. L'empire était jeune alors. Ceux qui le servaient avaient encore l'élan, l'enthousiasme, la foi dans ses destinées; ils cherchaient et osaient beaucoup. Aucun projet d'agression immédiate n'inspirait, je crois, cette ardeur; néanmoins, avant même que la flotte fût construite, on s'occupa de trouver le moyen de la tenir constamment disponible. Ce fut la seconde partie de l'œuvre entreprise par l'amiral Hamelin.

III.

Les navires ne vieillissent plus sur les chantiers; ils en descendent pour recevoir leur machine aussitôt que leur coque est terminée. Le dépérissement annuel s'est considérablement accru par

cette nouvelle situation. Si l'on ne construisait chaque année un certain nombre de navires, au bout de dix-huit ou vingt ans la flotte n'existerait plus; encore, pour lui assurer cette durée, faut-il qu'on l'entretienne. Tout budget qui vise à ne pas laisser décroître le matériel ne doit pas seulement prévoir les dépenses qu'exigeront les constructions neuves; à côté de ce fonds de renouvellement, il doit inscrire un autre fonds spécial destiné à l'entretien. On construirait deux ou trois navires de plus tous les ans, si la marine à flot n'exigeait des soins très coûteux de conservation, des radoubs complets et une foule de menues réparations. On se figurera aisément quel dut être l'embarras du ministre, lorsqu'à la fin de la guerre de Crimée il vit affluer dans nos ports tous ces navires qu'on devait désarmer et qu'on ne pouvait cependant laisser à l'abandon. Alors même qu'elle a cessé de fonctionner, la machine a encore besoin du mécanicien; seul le mécanicien peut la lubrifier, la graisser, la polir, seul il peut prendre charge de tant de millions qui sommeillent. Le gardien traditionnel qui suffisait aux bâtimens à voiles préserverait mal les organes délicats du navire à vapeur; un repos trop prolongé rouillerait les articulations de ces appareils; une main maladroite n'essaierait pas de les mettre en mouvement sans s'exposer à les briser ou à les fausser. La première pensée de l'amiral Hamelin fut de mettre ces trésors sous la garde d'un personnel aussi réduit que possible, suffisant toutefois pour les garantir d'une dépréciation trop rapide. Il substituait ainsi à la position de désarmement une position intermédiaire à laquelle il voulait donner le nom de réserve. C'était en effet une réserve dans toute la force du terme que cette flotte à laquelle on conservait la portion la plus intéressante de ses cadres. Cette flotte n'avait plus qu'à compléter ses équipages, qu'à embarquer ses poudres et ses vivres pour se trouver en mesure de prendre la mer; mais, quand on en vint à supputer la dépense qu'entraînerait ce mode d'entretien, on recula effrayé. Les ports du nord firent aussi entendre leurs réclamations; ils représentèrent qu'en voulant maintenir un état de préparation trop avancé, on s'exposait à faire campagne avec un matériel demi-usé qui serait loin de valoir celui qu'on eût gardé à l'abri dans les magasins. Sous le ciel du midi, on n'avait point de semblables inquiétudes; le port de Toulon n'élevait aucune objection contre la position de disponibilité immédiate. Le ministre prit le meilleur parti. Il partagea la flotte de réserve en autant de catégories qu'il lui en fallait pour pouvoir toujours rencontrer sur ce clavier la note juste, c'est-à-dire la situation qui répondît exactement aux nécessités du moment et aux convenances diverses des ports.

L'ancienne marine ne connaissait que deux situations, l'armement ou le désarmement. La nouvelle vit instituer la préparation d'armement, la commission de port, la disponibilité de rade, le demi-armement, enfin l'armement complet. Le demi-armement répondait surtout à cette période inconnue jusqu'alors dans la vie du navire, mais qui précède inévitablement aujourd'hui son admission dans les rangs de la flotte, je veux parler de la période des essais. Le montage de la machine exige cinq ou six mois de travail; le navire peut rester tout ce temps en préparation d'armement, c'est-à-dire avec un état-major qui surveille l'opération importante à laquelle il ne participe que par son contrôle, et avec un équipage dont la tâche se borne à mettre le bâtiment en état de sortir du port; mais dès que la machine est montée, le fournisseur impatient vient réclamer le remboursement de ses avances. On ne peut songer à le satisfaire avant d'être complétement édifié sur la valeur de l'appareil qu'il nous livre. Quels que soient les embarras du budget, quel que soit le désir du ministre de diminuer les frais des armemens, il faut pourtant armer ce navire tenu en suspens et l'envoyer éprouver sa machine à la mer. Un demi-équipage suffira pour ces épreuves; seuls, les mécaniciens et les chauffeurs seront au complet. Un ministre de la marine a donc constamment trois flottes sur les bras : la flotte en cours de campagne, la flotte en réserve, et cette flotte en essai qui, par suite du résultat incertain des expériences, des réparations, des retouches, des entrées multipliées au bassin, est incontestablement la plus propre à déconcerter les prévisions financières. Tout n'est pas calcul rigoureux, il s'en faut de beaucoup, dans l'établissement d'un budget; on doit toujours y faire une très large part aux mécomptes. L'important, c'est qu'on ne puisse, comme on n'en serait que trop souvent tenté, aligner ses chiffres aux dépens des constructions neuves. La sincérité n'est pas seulement le premier devoir d'un ministre, c'est aussi la meilleure de ses garanties. On ne peut dans un budget faire l'obscurité pour les autres sans la faire un peu pour soi-même.

L'organisation du matériel n'avait pas demandé moins de cinq ans d'études. La solution adoptée par l'amiral Hamelin parut répondre et répondait en effet à toutes les exigences. Le bon entretien de la flotte était assuré, et, ce qui n'était pas moins nécessaire, l'entente entre les ports et l'administration centrale était devenue facile. Un mot suffisait pour indiquer les intentions du ministre; un mot disait tout en fait de dépenses autorisées et de préparatifs prescrits. L'œuvre avait su allier la clarté à l'économie; on ne pouvait lui demander davantage. Ce n'était là pourtant que la petite question; la chose réellement importante, c'était la constitution du

personnel. Le navire étant donné, aucune nation maritime ne saurait se flatter de pouvoir, aussi rapidement que nous, le munir d'un équipage. L'inscription maritime est une force toujours prête, une réserve dont le recensement s'opère à chaque heure et que nous n'avons pas besoin d'exercer, car l'industrie même dont elle vit la tient constamment en haleine. Elle a son ban et son arrière-ban, les hommes de première et les hommes de seconde levée. Une portion de cette population, adonnée à la petite pêche, ne quitte pas le littoral; l'autre est employée à la navigation au long cours. Cette portion pourrait être compromise par une brusque déclaration de guerre, si les pêcheurs n'étaient là pour subvenir aux premiers armemens qui doivent assurer son retour. Jamais ressource ne fut plus précieuse, et, — qu'on me passe le mot, — ne fut mieux aménagée. Il ne serait que trop facile d'en abuser, et nous l'avons durement exploitée quelquefois. Par bonheur, ce n'est pas notre seul moyen de recrutement; nous pouvons demander à ce fonds commun où l'armée puise son contingent annuel le tiers environ de nos effectifs. Aussi, lorsqu'il nous a fallu passer subitement du pied de paix au pied de guerre, les hommes ne nous ont-ils jamais manqué; mais des hommes, si nombreux qu'ils soient, ne sont pas un équipage. Si l'on prend, comme la chose semble naturelle, pour base de l'effectif attribué à chaque vaisseau, le rôle de combat, on verra qu'il est indispensable d'assurer à l'avance certains services spéciaux. Le gouvernement de juillet avait établi pour le service de l'artillerie une école flottante de matelots-canonniers; on donna une large extension à ce système. On voulut avoir pour chaque fonction des hommes d'élite préparés par une instruction préalable et pourvus, comme les canonniers, d'un brevet de capacité. C'est ainsi que le port de Lorient fut chargé de former pour la flotte des matelots-fusiliers, que celui de Toulon joignit au soin d'instruire nos chefs de pièce la tâche, comparativement facile, de dresser un certain nombre de jeunes gens à l'interprétation des signaux et aux menus détails du service de la timonerie. La création de ces deux spécialités était une excellente mesure. Il avait suffi, pour en réaliser la pensée, de reproduire, avec des altérations presque insignifiantes, une institution déjà en vigueur. La chose fut moins simple quand il fallut assurer le recrutement et la composition du personnel de nos machines. Un manuel d'examen fut arrêté, des concours semestriels furent ouverts aux candidats de tout grade, appel fut fait aux écoles de l'industrie aussi bien qu'aux écoles de nos ports, et cependant l'œuvre resta incomplète. On a dû y revenir à diverses reprises, on y reviendra encore avant de pouvoir se déclarer satisfait. En réalité, il ne s'agit de rien moins que de créer une marine dans

la marine. Le rôle du mécanicien ne demeurera pas longtemps subalterne; si le corps des officiers de vaisseau ne lui ouvre ses rangs, ce sera le corps du génie maritime qui devra forcément lui faire place dans les siens. Toute autre solution ne sera qu'un palliatif, et ne tardera pas à paraître insuffisante.

J'ai passé successivement en revue les divers élémens dont se compose un équipage : les canonniers, les fusiliers, les timoniers, les mécaniciens. Je n'ai omis que les hommes chargés du service des hunes, ces matelots par excellence, si honorés jadis sous le nom de gabiers. On avait pensé, fort à tort selon moi, que la navigation marchande nous les fournirait suffisamment dégrossis, et que nous pourrions achever leur instruction en cours de campagne, en même temps que celle des *hommes de pont*. L'homme de pont, c'est la plèbe maritime, le cheval de poste « qui ne dit rien et qui fait tout marcher. » On le voit tour à tour sur les vergues occupé à serrer les voiles, un fusil à l'épaule ou un aviron sur les bras, un garant de palan, un balai ou un levier de canon à la main. Les progrès de la mécanique lui feront des loisirs; pour le moment, il n'en a guère. Sa spécialité consiste à prêter son concours à celles de tous les autres.

Le décret du 5 juin 1856 était une de ces ordonnances qui, au temps de Colbert ou de M. de Choiseul, auraient vécu cent ans. Il nous assurait de bons matériaux d'équipages; nous n'avions plus qu'à trouver le ciment qui les pût assembler. Ici peut-être se laissa-t-on entraîner un peu loin par le désir de hâter et de faciliter l'armement. On perdit un grand motif d'émulation en sacrifiant la cohésion des équipages. Uniquement préoccupé de les former rapidement, on permit au désarmement de les dissoudre et de les jeter dispersés aux quatre vents de l'horizon. Cette disposition, qui sépare brusquement de vieux compagnons, des *pays*, habitués à supporter ensemble les ennuis du service et à mettre en commun leur amour-propre pour l'honneur du navire, est une disposition vicieuse; il y faudra remédier. Nous avions eu, sous le premier empire, les équipages de haut-bord, en d'autres termes le régiment naval; les dernières années de la restauration nous avaient légué les compagnies permanentes : le ministre n'admit en 1857 d'autre permanence que celle d'un cadre d'officiers et d'un cadre de sous-officiers destinés à embarquer à tour de rôle. Tout le reste fut soumis au licenciement et au fractionnement le plus absolu. Les casernes de nos ports, occupées naguère par les compagnies permanentes, servirent à loger les dépôts de spécialités, sorte de réservoir où l'administration alla puiser, pour chaque vaisseau entrant en armement, le nombre de canonniers, de fusiliers, de timoniers, de mé-

caniciens et d'hommes de pont réputé nécessaire. Je ne saurais approuver complétement un système contre lequel j'ai fait connaître mes objections; mais ce qu'on ne peut nier, c'est qu'avec ces trois institutions, — la flotte de réserve, les dépôts de spécialités, l'inscription maritime, — l'empire avait résolu, dans les conditions les plus complètes et en même temps les plus économiques, le problème de la prompte mobilisation. Aussi n'a-t-il jamais fait en vain appel à sa marine. De 1858 à 1870, il l'a mainte fois prise à l'improviste, tantôt lui demandant de transporter des armées de 25,000 à 30,000 hommes au-delà des mers, tantôt lui prescrivant de mettre en quelques jours toutes ses ressources sur pied. La rapidité avec laquelle ces ordres ont été exécutés a frappé d'étonnement les nations étrangères. De toutes les forces vitales du pays, la marine est peut-être celle qui, en toute occasion, a le moins trompé notre attente; il ne faut pas oublier, il est vrai, que nous n'avons pas eu à soutenir une guerre maritime. Et pourtant, si la France tient à garder son rang dans le monde, si elle veut faire un jour rechercher son alliance, c'est toujours cette épreuve décisive qu'elle doit avoir en vue, c'est pour se mettre en mesure d'en sortir avec avantage qu'il lui faut arrêter la constitution de sa flotte.

IV.

A quoi peut servir une marine? C'est la première question qu'un budget, et surtout un budget dans l'embarras, doit se poser. Je réponds sans hésiter : à occuper les grandes voies maritimes. L'occupation de la mer, ne fût-elle que temporaire, doit avoir, même dans une guerre continentale, des conséquences de la plus haute portée. C'est par là que les états du nord en Amérique ont triomphé de la résistance des états du sud; c'est par là qu'en Europe l'Angleterre a fini par user le premier empire; c'est par là qu'en Crimée nous avons vaincu la Russie. On a beaucoup exagéré le dommage causé au commerce américain par quelques corsaires; on a fait un bruit ridicule de la capture d'un navire de commerce français par une corvette allemande s'échappant, au cœur de l'hiver, d'un port inaccessible qui n'était plus bloqué. La suprématie navale la mieux établie ne saurait prévenir complétement ces déprédations. Sur mer aussi bien que sur terre, une armée victorieuse n'a pas de convois qui ne puissent être inquiétés; mais quels résultats peuvent avoir de pareils coups d'épingle? S'imagine-t-on que les prouesses de vingt *Alabamas* auraient pu retarder d'un jour la prise de Richmond? Si c'est sur de tels souvenirs qu'on s'appuie pour nous recommander la guerre de course et pour réclamer le licenciement

de nos escadres, je demanderai de mon côté qu'on veuille bien se placer un instant en face de l'hypothèse suivante. — Les armées de la France sont de nouveau rangées sur les bords du Rhin, les mers sont en tout sens sillonnées par nos frégates et par nos corvettes; mais une flotte allemande croise devant nos ports, et nous n'avons pas de flotte à lui opposer. — Quelles seront les suites de cet état de choses? Toutes nos côtes seront tenues en alarme, tous nos ports demanderont des garnisons, toute notre population maritime sera exposée à tomber aux mains de l'ennemi. C'est le destin fatal des équipages de corsaires de terminer leur carrière aventureuse sur les pontons, et par corsaires j'entends les navires de guerre armés pour la course aussi bien que les écumeurs de mer équipés par la spéculation privée. Dans la guerre de 1778, on a vu nos croiseurs isolés succomber l'un après l'autre le jour où l'Océan a été momentanément abandonné aux escadres anglaises. C'est qu'il faut en effet considérer les escadres comme autant de places fortes mobiles d'où sortent avec une sécurité relative les colonnes volantes qui vont battre le pays aux alentours. Avant d'écumer les mers, je suis d'avis qu'il les faut balayer. Tant que le balai de Tromp restait arboré au grand mât de son vaisseau, les marchands d'Amsterdam et de Flessingue étaient tranquilles. Ils savaient que leurs pertes, s'ils en subissaient, seraient légères. La guerre de course peut être, je ne le nie pas, le seul refuge du plus faible : du moment que la disproportion des forces est par trop grande, il faut bien se disperser pour se rendre moins saisissable; mais accepter ce programme *a priori*, sans savoir au juste quel est l'adversaire que le sort nous réserve, ce serait abdiquer follement devant telle puissance navale qui en est encore à naître. Quelle figure ferions-nous dans la Méditerranée par exemple, si nous renoncions à y entretenir des escadres? Voudrions-nous, n'en ayant pas fait un lac russe, en faire un lac italien ou un lac espagnol? A moins que la fortune ne nous donne l'Angleterre pour ennemie, nous devons nous proposer de faire sur mer la grande guerre. Contre l'Angleterre même, ce genre d'opérations nous serait commandé le jour où de nouvelles complications viendraient modifier nos alliances. Je me place donc toujours sur ce terrain quand je veux étudier un plan de conservation pour notre flotte.

La flotte de combat qu'avait préparée l'empire était une flotte homogène; chacun des navires qui la composaient avait à peu près le même cercle d'évolution. Tant que le choc restera pour nos vaisseaux le grand moyen d'action, les combats de mer seront inévitablement des mêlées. C'est surtout dans les mêlées qu'il importe d'avoir des navires qui décrivent des courbes sensiblement égales.

Je ne crois pas cependant impossible de concilier la recherche du progrès avec les avantages qui résultent de l'uniformité des constructions. Dans l'escadre, deux ou trois navires accouplés forment l'unité tactique; dans l'armée navale, cette unité devient l'escadre, c'est-à-dire le groupe composé de six navires au moins, de douze navires au plus. Chaque escadre doit manœuvrer isolément et d'une façon indépendante pour atteindre le but indiqué par les instructions du commandant en chef. On peut donc renoncer sans inconvénient à l'homogénéité de la flotte, pourvu que l'on conserve l'homogénéité dans chaque escadre. Ce programme paraîtra bien rigoureux encore à ceux qui trouvent la pensée de nos ingénieurs trop timide et leur imagination trop paresseuse. Nous avons heureusement d'autre matière à essais que les navires si coûteux dont se compose le corps de bataille de nos armées navales. Tout bâtiment qui n'est pas aujourd'hui l'équivalent de l'ancien vaisseau de ligne n'a besoin d'être astreint qu'à certaines conditions de force et de vitesse. Il n'appartient d'avance à aucun type; il faut en faire une œuvre individuelle, signée par son auteur et mise au monde sous sa responsabilité. C'est sur ce terrain que je voudrais provoquer l'audace des constructeurs. Le progrès dans notre architecture navale a procédé jusqu'ici par élans plutôt que par un effort continu; de 1852 à 1857, le bond fut énorme. Toute notre jeunesse s'était passée dans des débats ardens où la science et la pratique n'avaient pu parvenir à se mettre d'accord. Un jeune homme parut, qui aimait notre métier, qui en avait l'instinct; nous le prîmes dans nos bras, nous le soulevâmes au-dessus des rivalités, des critiques et des barrières que de toutes parts on lui opposait; pour son début, il nous donna un chef-d'œuvre. Esprit original et fertile, ses productions se sont appelées successivement le *Napoléon*, l'*Algésiras*, la *Gloire*, le *Solferino*, l'*Océan*; nous lui devons la marine dont nous sommes fiers à si juste titre. Cette marine est homogène parce qu'elle est sortie armée de toutes pièces d'un seul cerveau. Il est temps aujourd'hui qu'une inspiration nouvelle se produise; le même type s'est représenté trop de fois avec des modifications qui révèlent un arrangement ingénieux plutôt qu'une pensée créatrice; nous attendons un autre *Algésiras*, c'est-à-dire un de ces navires dont l'apparition soit un événement et un avénement. Dans l'*Algésiras*, ce ne fut pas seulement le navire qui fut une nouveauté, ce fut surtout la machine. La marine marchande se préoccupe peut-être moins que la nôtre du boîtier de la montre; elle s'inquiète davantage du mouvement qu'on y enferme. Il y a beaucoup à apprendre de ces navigations à outrance où la rapidité de la marche se soutient pendant des semaines, où les traversées s'accomplissent

avec une régularité qui ne se dément jamais. Quand j'aurai vu nos vaisseaux traverser l'Atlantique en compagnie d'un de nos grands paquebots, je les tiendrai quittes des autres épreuves qu'on leur fait subir. La science de l'ingénieur est devenue de nos jours très complexe; nous sommes loin de ces temps où les *maîtres de hache* se transmettaient à peu de frais les faciles secrets d'un art héréditaire. Dans l'ingénieur, le mécanicien aujourd'hui double le constructeur, je devrais dire qu'il le prime, car cette faculté est de beaucoup la plus rare et la plus nécessaire. On peut, grâce à l'étude, devenir constructeur; il faut naître mécanicien.

L'administration, — qu'on veuille bien le remarquer, — n'est pas en général aussi hostile au progrès qu'on le répète ou qu'on le suppose; son extrême circonspection, qui l'attarde quelquefois, ne vient que des rigueurs impitoyables de l'opinion publique pour tout ce qui n'est pas du premier coup un succès avéré. Obtenons de l'opinion un peu plus d'indulgence, l'administration prendra moins ombrage des nouveautés; il faut que l'opinion s'applique à donner, si je puis m'exprimer ainsi, au budget — du courage, au talent qui veut prendre son essor — des ailes. Nous avons plus que jamais besoin de viser à la perfection dans nos constructions navales, car on va certainement nous menacer de réduire le chiffre de nos bâtimens. Le chapitre de la solde est bien peu de chose, si on le compare à celui des approvisionnemens généraux et des salaires d'ouvriers. C'est à la dotation du matériel qu'il faut s'adresser quand on veut obtenir des économies sérieuses; mais encore faut-il que ces économies soient bien entendues. Il n'est pas si facile de les réaliser qu'on serait tenté de le croire. On ne peut, d'un jour à l'autre, mettre en grève les populations qui vivent du travail que leur procurent nos chantiers. Il est donc sur ce chapitre même des dépenses que l'on peut supprimer; il en est d'autres sur lesquelles il est dangereux de rien rabattre. Le procédé le plus sûr consiste à ne pas porter la cognée dans la forêt avant d'avoir marqué les arbres qu'on se propose de mettre à terre. En un mot, il ne faut songer aux réductions que lorsqu'on est en mesure d'affirmer le principe sur lequel on entend les régler; ce principe pour moi n'a jamais été douteux. Chaque fois que l'arsenal et la flotte seront en présence, qu'il faudra nécessairement immoler l'une ou l'autre, l'arsenal, je le déclare, aura tort à mes yeux. Le monument est fatalement destiné, dans ma pensée, à payer la rançon du vaisseau; il faut que notre orgueil national s'y résigne. Nous déploierons devant l'étranger moins de magnificence; qu'importe, si nous présentons à l'ennemi des forces qui ne soient pas sensiblement diminuées? Voilà le résultat auquel il nous faut parvenir. Je crois avoir

suffisamment indiqué déjà comment, au point de vue matériel, il me paraît possible de préserver sans trop d'exigences notre état militaire; je n'ai pourtant abordé encore que la moindre partie de mon sujet. La plus importante, personne assurément n'en doute, est celle qui concerne l'organisme vivant de la flotte; c'est là surtout qu'un plan judicieux de conservation est nécessaire. J'exposerai brièvement celui que j'ai conçu, mais je dois confesser que j'ai dépassé quelquefois mon programme. Bien que le temps ne soit guère aux rêves ambitieux, je n'ai pu me défendre de chercher des perfectionnemens et des améliorations jusque dans les institutions dont je demande avec le plus d'instance le maintien.

V.

La force de toute organisation militaire est dans les cadres. Cette vérité est devenue banale; il n'est peut-être pas inutile cependant de la rappeler. Si je n'étais certain que l'état-major de la flotte sera respecté, si je pouvais douter du traitement réservé à la classe non moins précieuse des officiers mariniers, je n'aurais pas eu le courage de m'occuper de l'avenir de la marine française, puisque bientôt il n'y aurait plus de marine en France; le zèle des commissions de finances me cause à cet égard peu d'inquiétude. Je suis moins rassuré du côté des réformateurs : je crains certains projets qui me semblent empreints, je l'avoue, d'une inopportune imprudence. Au nombre de ces projets, je n'hésiterai pas à citer celui qui tendrait à la suppression du vaisseau-école, d'où sont sortis depuis quarante ans presque tous nos officiers. La marine ne doit pas sans doute se flatter d'échapper aux réformes qui deviendraient la conséquence d'une modification quelconque de notre état social, mais il serait assez singulier qu'on choisît pour la soumettre à de périlleuses expériences le moment où son éloge est dans toutes les bouches, et où plus que jamais nous la trouvons en possession de la faveur publique. J'admettrai, si l'on veut, une école d'officiers gratuite; je ne comprendrais pas qu'on voulût se passer d'école.

Le mode de recrutement de nos équipages, pas plus que le mode d'éducation de nos officiers, n'appelle en ce moment de modifications sérieuses. Le service militaire devenu obligatoire pour tous, la durée de ce service partagée en deux ou trois périodes distinctes, vont soumettre la France entière au régime jusqu'ici exceptionnel sous lequel ont vécu, non pas depuis Colbert, mais depuis les dernières années du gouvernement de juillet, les populations qui se vouaient à l'exploitation de la mer. Si l'inscription maritime, telle que l'ont faite nos derniers règlemens, demeure encore par certains

détails un régime d'exception, ce sera par les privilèges qu'elle consacre bien plus que par les charges qu'elle impose. Je ne vois, pour moi, nul inconvénient à ce que la classe intéressante qui a si bien mérité du pays soit, pendant quelques années encore, une classe privilégiée. Elle est, depuis des siècles, habituée à vivre sous la main de l'administration; cette tutelle ne doit pas lui manquer trop brusquement. Ce qui fait le matelot français si discipliné, c'est le lien invisible qui le rattache au quartier d'où il est parti; on ne laisserait pas cette attache se rompre sans voir une grave perturbation se produire tout à coup dans notre service. Nous aurions le marin nomade des États-Unis; nous n'aurions plus cet enfant dévoué de notre littoral, ce matelot façonné dès ses premiers ans à l'obéissance, que garde à la patrie le souvenir du foyer domestique où l'attend le pain de ses vieux jours.

Ainsi je compte sur l'inscription maritime pour y trouver encore le fonds de nos équipages; je compte sur le vaisseau-école pour donner à nos jeunes officiers l'instruction théorique dont le marin de nos jours ne peut plus se passer. Notre métier, je l'ai dit déjà, et je ne l'ai pas dit sans regret, était autrefois un instinct; il est devenu une science. Travaillons donc; travaillons sans cesse, puisque le succès ne doit plus être que le prix du travail. Si limités que puissent être les crédits qu'on nous accordera, je voudrais toujours en consacrer la majeure partie à l'instruction de nos officiers et à celle de nos équipages. On a imaginé bien des besoins maritimes factices : des stations destinées à protéger un commerce qui souvent n'existe pas, des surveillances diplomatiques qui ne résolvent pas la plupart du temps les complications qu'elles font naître. Ce qu'il y a de plus sérieux dans les armemens de paix, c'est, à mon sens, ce qui peut préparer de bons armemens pour la guerre. Les stations navales ne sont pas seulement inutiles; elles sont cruelles. Dans la vie d'un officier, au cœur de sa jeunesse, elles prennent parfois trois ou quatre années pour les vouer, sous un climat insalubre, à l'absence. On a proposé de remplacer la station par la circulation. C'est le vœu général de la marine, j'y adhère sans réserve; je demanderai seulement que, parmi ces navires circulant autour du globe, il y en ait un qui soit spécialement chargé de nous fournir des gabiers brevetés. On ne saurait admettre que toutes les professions maritimes aient été jugées dignes du brevet, et que la spécialité la plus importante en reste privée. Le gabier sera toujours l'homme le plus intrépide, le plus intelligent du navire. Le maître de manœuvre est, sans contestation possible, le premier des officiers mariniers; c'est à lui, non au maître canonnier ou au chef de timonerie, que nos ordonnances réservent le commandement, si tous les

officiers venaient à disparaître. La spécialité des gabiers est la pépinière des maîtres de manœuvre; il y a donc à la fois justice et prévoyance à entourer le recrutement de cette classe précieuse de toutes les garanties qui assurent le bon fonctionnement des autres parties du service.

Les philosophes ont toujours considéré comme une œuvre difficile de faire de l'enfant un homme; il ne faut pas moins de soin pour faire de l'aspirant un officier. Si l'on me confiait un des jeunes élèves qui sortent du vaisseau-école suffisamment imbus des premières notions du métier, et qu'on me chargeât de le conduire par la voie la plus fructueuse jusqu'au grade de lieutenant de vaisseau, voici par quelle filière je le ferais passer. Il aurait pour débuts deux ou trois tours du monde. Ces voyages l'*amarineraient*, sans faire encore de lui tout à fait un marin. S'il y avait un brevet de marin, comme il y a un brevet de canonnier, de fusilier et de mécanicien, comme il y en aura bientôt un, je l'espère du moins, de gabier, il ne faudrait l'accorder qu'à celui qui joindrait à la science de la manœuvre la science du pilotage. Il m'a toujours semblé que la série de nos institutions ne serait complète que le jour où le pilotage aurait, aussi bien que l'artillerie et la manœuvre, son école. Cette école, sur quel terrain faudrait-il l'établir? Sur celui où toutes les difficultés de navigation seront réunies. De Bayonne à Dunkerque, on trouve à la fois brumes, courans et hauts-fonds; c'est là qu'il faut conduire nos timoniers et nos jeunes officiers. Les premiers y apprendront à surveiller la route du navire avec plus d'attention et plus d'intelligence; ils apporteront au service de vigie un regard plus pénétrant. Dans quelques parages que le sort les conduise, au bout de peu de temps ils pourront suppléer les pilotes. Les seconds seront bientôt de force à s'en passer.

Cinq ou six années bien employées peuvent donner à un jeune officier une instruction dont il ressentira toute sa vie l'influence. Avant d'arriver aux grades supérieurs, il devrait avoir pris ses degrés aux diverses écoles que nous avons instituées pour former les spécialités de nos équipages; il devrait être devenu fusilier à Lorient, canonnier à Toulon, mécanicien à Indret et à Brest. Parvenu au grade de lieutenant de vaisseau, il sera mûr pour la grande école, pour cette école où s'appliquent les connaissances acquises à toutes les autres; je veux parler de l'escadre d'évolutions. Cette escadre, que M. de Clermont-Tonnerre réunit pour la première fois en 1825 dans la mer des Antilles, et qui, depuis cette époque, s'est rassemblée presque tous les ans dans la Méditerranée, est la source où nos officiers et nos équipages sont, de tout temps, venus retremper leur esprit militaire. N'eût-elle que cet avantage, l'escadre

d'évolutions devrait être à tout prix conservée; mais une considération plus importante, s'il se peut encore, nous en commande impérieusement le maintien. C'est notre seule école de tactique. La marine la plus tacticienne apportera un grand élément de supériorité sur le champ de bataille. Quand deux flottes se rencontreront, quand les lignes, après avoir fondu l'une sur l'autre, se seront pénétrées, la lutte ne pourra se continuer que par un brusque renversement de la route primitivement suivie. Cette manœuvre, presque inévitable, est de nature à causer entre les bâtimens d'une même armée plus d'un choc involontaire; la composition homogène de la flotte, la symétrie des courbes de giration, atténueront ces risques; l'habitude des mouvemens d'ensemble les fera disparaître. Ce n'est pas dans la pratique des évolutions régulières, des passes géométriques, qu'il importe le plus de faire preuve d'un coup d'œil exercé; l'habitude est bien autrement nécessaire, quand on veut acquérir l'aplomb qu'exigeront la plupart des mouvemens de combat. Ni les navigations isolées, ni les simulacres d'escadres composés d'avisos ou de canonnières, ne constituent pour cet art difficile une école suffisante. Il faut apprendre à faire mouvoir dans un espace restreint des masses de 6,000 ou 7,000 tonneaux, qui ne peuvent venir en contact sans se broyer mutuellement. Il faut se faire aux émotions de ces graves collisions, souvent imminentes; il faut s'habituer à marcher de nuit aussi bien que de jour en ordre serré, savoir se grouper, savoir se répandre, présenter tantôt une masse compacte, tantôt des échelons successifs; il faut surtout posséder la science indispensable, celle qui consiste à comprendre le chef à demi-mot, à surveiller les moindres déviations de sa route, à s'inspirer de son exemple et à se passer de ses signaux. Tout le secret de la tactique navale est là. Il n'y a qu'une définition pour cette tactique : elle est l'art de se soutenir dans le combat et de ne pas s'aborder. Les plus habiles sont ceux qui peuvent encore combiner leurs efforts, quand la transmission régulière des ordres est devenue impossible. La dernière économie que la France doive faire, c'est donc, à mon avis, celle d'une escadre d'évolutions. Le jour où l'état de nos finances nous interdirait l'entretien d'un pareil armement, il faudrait que, chaque année au moins, une campagne d'instruction, — ne durât-elle qu'un mois, — vînt préserver d'un complet oubli les précieuses traditions que nous devons à un demi-siècle d'études. Avec des armemens réduits, ni les embarquemens d'officiers, ni les commandemens ne pourront se prolonger aussi longtemps que par le passé. Si l'on admet, comme j'ai essayé de l'établir, qu'il y a en temps de paix peu de démonstrations de force nécessaires, qu'il faut surtout armer en vue d'aguerrir et d'instruire les élémens dont on aura besoin à l'heure des combats, on cher-

chera naturellement la combinaison qui peut le plus largement répandre l'instruction dans le corps entier de la marine. Cette combinaison me paraît s'indiquer d'elle-même; il faut multiplier le nombre des campagnes et en abréger la durée.

Nous avons découvert récemment chez nos marins des aptitudes qu'autrefois on mettait en doute; on les savait canonniers, on croyait qu'ils ne feraient jamais qu'une infanterie médiocre. Certes je suis de ceux qui veulent que l'on tienne avant tout notre métier en honneur, qui verraient avec peine le corps de la marine méconnaître son rôle et sortir de sa voie traditionnelle pour devenir une branche auxiliaire de l'armée; je n'en ai pas moins constamment protesté contre une opinion qui tendait à jeter le découragement dans nos corps de débarquement. Je suis heureux que les événemens aient si bien montré ce que ces corps pourraient être; l'action de nos flottes sur le littoral ennemi en deviendra plus efficace. Ne serait-il pas fâcheux qu'une escadre, ayant à sa disposition 5 ou 6,000 hommes d'élite, ne fût pas toujours prête à exécuter par ses propres moyens un coup de main, une reconnaissance, une descente? Toute réunion un peu considérable de navires devra tirer désormais de son propre sein les troupes dont elle aura besoin pour une opération quelconque de petite guerre. Il y a longtemps que j'expose cette idée aux officiers qui par leur âge sont appelés à la réaliser un jour; je n'ai cessé de demander que le nombre des armes portatives distribuées à chacun de nos bâtimens fût sensiblement accru, que nos compagnies de débarquement fussent munies des objets de campement sans lesquels on ne peut les éloigner du rivage, qu'une section pourvue des outils les plus indispensables pour ébaucher un retranchement ou pour faire disparaître un obstacle accompagnât toujours nos fusiliers mis à terre et nos obusiers de montagne. Ce que les flottes romaines, ce que les invasions normandes ont pu faire, nos escadres, dès qu'elles ont nettoyé la mer, doivent être en mesure de le tenter. Quand chaque navire cuirassé portera sur ses flancs, comme je le crois indispensable, sept ou huit canots à vapeur, une escadre ne se montrera plus sur les côtes ennemies sans y semer l'alarme et sans y apporter la dévastation. Il serait superflu d'insister sur ce sujet; nous aurons dû aux malheurs que nous venons de subir la transformation de nos mœurs. Tout Français va devenir soldat; les vœux que je formais, il y a moins d'une année, sans me dissimuler les grandes difficultés qui pouvaient en ajourner la réalisation, se trouveront accomplis, si on laisse seulement la marine aller où la conduit la pente naturelle des choses.

Bien des gens s'étonneront de me voir exposer avec cette tranquille confiance un programme qui respire si peu le découragement; plus d'une fois mes amis ont raillé ce qu'ils se permettaient d'ap-

peler « mes robustes espérances. » Nous verrons à qui d'eux ou de moi l'avenir se réserve de donner raison. Frappé du coup mortel, Charles XII porta, dit-on, la main sur la garde de son épée. Devons-nous, pour une blessure moins profonde que celles tant de fois infligées à d'autres nations par nos armes, nous coucher dans la tombe et désespérer de la fortune de la France? Je ne sais ce qu'il adviendra, pendant la phase si critique que nous traversons, de l'organisation de notre armée; je crois pouvoir dire avec quelque assurance ce que doit être aujourd'hui celle de notre marine.

VI.

Pour arriver au but, il n'est pas indifférent de bien choisir son point de départ; le meilleur raisonnement ne conduira qu'à une conclusion fausse, s'il n'est pas appuyé sur un principe juste. Quel est le principe sur lequel il faut baser l'organisation de notre marine? Sur ce principe qui fut vrai de tout temps et qui l'est devenu cent fois plus aujourd'hui : la marine n'est ni dans les colonies, ni dans les arsenaux, elle est dans ce qui flotte. Il faut que les colonies aillent chercher ailleurs que dans notre budget le moyen de dissimuler ou d'aligner leurs dépenses; il faut que l'arsenal perde le sentiment de son importance, et devienne le très humble serviteur du vaisseau. « Tous, tant que nous sommes ici, disait en 1837 l'amiral Lalande, alors préfet intérimaire à Brest, nous ne sommes que les serviteurs des serviteurs de Dieu. Nos ressources, nous ne les accumulons que pour les dispenser à ceux qui doivent s'en servir; il ne faut juger un port ni par ses ateliers, ni par ses magasins, il faut le juger par ses armemens. » Ce langage était sage, il contient dans sa brièveté tout un programme. Pour que les passions si naturelles au cœur de l'homme ne vinssent pas en gêner la pratique, je voudrais que l'histoire n'enregistrât jamais une bataille navale sans dire : Les vaisseaux qui ont combattu avaient été construits par tel ingénieur, armés par tel préfet maritime; ils étaient commandés par tel amiral. Quant au ministre, tout succès doit tourner à sa gloire, et, quand une opération réussit, il est incontestablement le premier à récompenser. Le vainqueur n'est que son mandataire et son obligé. Pourquoi l'opinion s'empresse-t-elle de le lui donner pour rival? Compétitions mesquines qui n'enfantent certes pas de refus de concours, mais qui aigrissent les esprits et sont faites pour alarmer le patriotisme!

Quand on s'occupe d'un travail quelconque d'organisation, on serait tenté quelquefois d'envier le sort des nations chez lesquelles tout est à créer et qui n'ont pas à se débarrasser des ronces dont le temps a obstrué nos chemins. Il faut si peu d'argent pour avoir une

flotte, et l'on en peut tant dépenser dans une vieille marine sans être certain d'arriver à en posséder une! Au prix de deux années de nos anciens crédits, on construirait la flotte que nous a léguée l'empire. Cette flotte, il est vrai, durerait à peine vingt ans. Il faudrait donc avoir, en vingt années, épargné la valeur d'une flotte semblable. Ce fonds d'amortissement qu'on laisse s'écouler par des constructions annuelles, au lieu de l'accumuler dans nos caisses, constitue la base de ce qu'on appelle le budget normal. On n'en peut absolument rien retrancher, à moins de consentir à déchoir; mais, à mon sens, ce ne serait pas déchoir que de se borner à entretenir soigneusement la flotte de transport sans la renouveler. Si l'on cherche des économies, en voilà une qui ne nous coûtera pas une notable diminution de puissance. Je crois pouvoir en indiquer une autre dont on reconnaîtra aisément l'importance. L'annuité de renouvellement dépend de la rapidité avec laquelle le dépérissement se produit. On en réduira considérablement le chiffre, si, dans les constructions futures, on remplace le bois par la tôle. Il est vrai que cette substitution ne se ferait pas sans exiger l'achat d'un nouvel attirail, sans inutiliser nos réserves de chêne, sans mettre à pied la plupart de nos charpentiers. La chose n'est donc pas aussi simple qu'elle le paraît au premier abord; c'est une réforme à faire, mais il faut la conduire avec une extrême prudence. Quant aux ateliers, aux bassins, à cette marine de pierre qui, faite pour produire et pour desservir l'autre, la plupart du temps la dévore, il faut arrêter court son développement et se contenter de lui allouer un fonds d'entretien. Sur une dotation annuelle de 65 millions, le matériel doit nous fournir le moyen de sauver les institutions dont j'ai entrepris la défense.

La séparation du ministère de la flotte et de la direction des colonies nous viendra aussi en aide. Je ne proposerais pas de créer, comme en 1857, un nouveau ministère; le département du commerce se chargera de régir des intérêts qui sont plus commerciaux encore que maritimes. Quant aux garnisons coloniales, elles appartiennent de droit au département de la guerre. Cette petite armée, qui grossissait sans cesse, aura tout à gagner à se confondre dans les rangs de la grande armée nationale; les services qu'elle a rendus, l'intrépidité dont elle a fait preuve, lui valent bien assurément cet honneur. Attachée aux flancs de la marine, elle eût continué d'y végéter à l'état de corps auxiliaire; il faut lui ouvrir un champ plus vaste et saisir l'occasion que nous avons laissée échapper, il y a quinze ans, de simplifier l'établissement de notre budget. Des officiers qui construisent, qui administrent et qui montent nos vaisseaux, des médecins qui soignent nos équipages, des aumôniers qui les instruisent et qui les consolent, il ne nous faut pas autre

chose; mais tout ce qui existe dans ces branches essentielles de notre service, officiers civils ou militaires, il nous le faut sans réduction aucune. La solde qui leur est allouée n'est qu'une goutte d'eau dans l'océan budgétaire. Avec le prix d'une frégate cuirassée, on doublerait, on triplerait presque nos cadres. Le ministre qui a peut-être le mieux compris et le mieux défendu les grands intérêts qui lui étaient confiés, M. Hyde de Neuville, a prononcé sous la restauration une parole qu'on ne saurait trop méditer. « C'est sur les choses, a-t-il dit, et non sur les hommes qu'il faut faire porter les économies. » Qu'on impose un instant silence aux penchans envieux du cœur humain et qu'on descende sans parti-pris au fond de la question, on verra que jamais vérité ne fut plus incontestable. On peut bouleverser bien des existences, ruiner l'organisation tout entière d'un corps, sans trouver à réaliser par des retranchemens intempestifs la diminution de dépense que représenterait le charbon qu'il serait quelquefois si facile d'épargner.

Je désire vivement qu'on n'opère aucune réduction sur le chiffre des bâtimens qui doivent composer notre flotte de combat; mais à quoi servirait de conserver cette flotte, si l'on désorganisait le personnel, sans lequel nos navires de guerre ne seraient plus qu'un luxe tout à fait inutile? « La flotte, me dira-t-on, ne sera pas réduite, mais les armemens de paix seront diminués. Vos nombreux officiers vont donc se trouver sans emploi. Ce n'est pas leur ambition seule qui souffrira de cette inaction, ce sera leur instruction même. L'officier de marine ne se forme ni dans les camps, ni dans les ports. Il se forme à la mer. » Le remède à cet état de choses est facile; il a déjà été appliqué dans les premières années de la restauration. L'Angleterre et les États-Unis y ont eu recours. Il faut admettre que l'officier naviguant sur les bâtimens du commerce, — sur les bâtimens des particuliers, disait l'ordonnance du roi Louis XVIII, — ne déroge pas. Il me semblerait même équitable de ne pas lui faire perdre les droits à l'avancement qu'il tiendrait de son ancienneté. En appliquant ici le principe du congé renouvelable, on s'assurera presque sans frais une réserve d'officiers, comme on a déjà, grâce à l'inscription maritime, une réserve de matelots.

La composition de nos états-majors a beaucoup varié depuis la création de la marine française. Au début, nous n'avions que des capitaines et des officiers-mariniers; bientôt à chaque capitaine il fallut adjoindre un lieutenant, et, quelque temps après, un enseigne. Nous en sommes venus peu à peu à embarquer sur nos vaisseaux de ligne jusqu'à 12 officiers, 6 lieutenans de vaisseau et 6 enseignes. La république institua deux classes de capitaines, les capitaines de vaisseau et les capitaines de frégate. L'amiral de Ri-

gny nous donna des capitaines de corvette; l'amiral de Rosamel les supprima. Quelques officiers, dont je ne serais pas éloigné de partager l'avis, voudraient qu'on rétablît un grade qui rendrait l'analogie plus complète entre la marine et l'armée. Nos corps de débarquement trouveraient dans cette disposition les chefs de bataillon qui leur manquent; l'artillerie de nos grands bâtimens y gagnerait un commandant supérieur. Appelés à remplir les fonctions de second, les capitaines de frégate seraient, en cas d'absence ou de maladie, mieux suppléés par un capitaine de corvette que par un lieutenant de vaisseau; investis eux-mêmes d'un commandement, ce grade intermédiaire leur fournirait des seconds disposant d'une autorité plus forte. Les lieutenans de vaisseau perdraient, il est vrai, la chance de commander; ils auraient pour dédommagement la perspective d'arriver plus jeunes à une situation qui, pour beaucoup d'entre eux, marquerait la limite d'une ambition que la gêne financière va nécessairement restreindre. Il faut toujours hésiter à remanier les cadres; on alarme ainsi autant d'intérêts qu'on suscite d'espérances et qu'on prépare de déceptions. Cependant la mesure que j'indique, si elle fut prématurée autrefois, semble trop bien s'accorder aujourd'hui avec les besoins d'une marine nouvelle pour que je ne la recommande pas tout au moins à la plus sérieuse étude.

J'ai vu depuis trente ans quelques-unes des idées dont, au retour de chaque campagne, je venais déposer ici le germe — avoir l'heureuse fortune d'éclore au grand jour, et d'acquérir droit de cité dans le domaine de l'administration. Pendant ces trente années, mes convictions se sont pliées, sans se démentir, au cours des événemens et aux révolutions opérées par la science; je les retrouve en 1871 à peu de chose près ce qu'elles étaient en 1842, ce qu'elles étaient encore en 1859. Il en est sur lesquelles je pourrais, à la rigueur, accepter quelque compromis; pour celles qui me semblent fondamentales, ni le malheur des temps, ni le goût des nouveautés ne sauraient m'arracher le moindre sacrifice. J'ai prononcé, au début de ce travail, le mot d'*institutions nécessaires;* ces institutions, je les résume. La première est sans contredit l'inscription maritime; la seconde, l'ensemble de nos diverses écoles de spécialités, dans lesquelles il faut comprendre une école de gabiers et une école de pilotage; la troisième s'appelle l'escadre d'évolutions. Sauvez ces institutions, vous aurez sauvé la marine.

Si notre puissance navale n'était assise sur deux mers complétement séparées, ce n'est pas à Paris, c'est dans un de nos ports que je voudrais voir siéger l'administration centrale de la flotte. Il y a longtemps que nous avons pu nous en apercevoir. Ce fleuve qui emporte tout dans son cours emporte aussi les meilleures pensées

du marin; quand nous avons bu pendant quelques années les eaux du Léthé, le sentiment des nécessités maritimes devient chez nous moins vif; d'autres sujets occupent notre esprit, remplissent nos entretiens : nous cédons peu à peu à l'assoupissement moral qui nous envahit. La flotte abandonnée dérive au gré des flots, et nous courons le risque de la retrouver au milieu des écueils. Puisque le ministre ne peut vivre à Toulon ou à Brest, il faut du moins qu'il y vienne souvent; ce qui retrempera son ardeur excitera du même coup celle des autres. Qu'on le voie partout et qu'il apparaisse à l'improviste, sans pompe, sans fracas, dans nos arsenaux qu'il vivifiera de sa présence, sur les bâtimens nouveaux qu'on éprouve, au milieu des officiers et des équipages qu'on instruit. Les inspections qu'il passera ne seront jamais trop fréquentes; les travaux en seront mieux conduits, et les avancemens en deviendront plus judicieux. Il est peu de questions qui ne dussent être étudiées sur les lieux, soit par le ministre en personne, soit par les membres du conseil d'amirauté, soit par ceux du conseil des travaux. Combien d'avis négatifs et de fins de non-recevoir nous seraient ainsi épargnés! Quant aux affaires, on ne peut les traiter plus mal que par le télégraphe. Avec son obscurité d'oracle, ce fil mystérieux est le plus détestable instrument que l'administration ait jamais eu entre ses mains. Il a substitué la précipitation au travail, un dialogue fiévreux à des ordres et à des explications réfléchis. On ne peut tout voir, on ne peut tout faire par soi-même; le plus sage est alors de donner notre confiance tout entière à ceux qui voient et qui agissent. Pour un ministre, pour un commandant en chef comme pour un souverain, gouverner, c'est toujours choisir.

Je ne me suis occupé jusqu'ici que de conservation. Il faut bien comprendre cependant que, si nous faisions une halte trop brusque, nous serions de tristes conservateurs, car nous nous trouverions bientôt en arrière. La stagnation est aujourd'hui la pire des imprudences. Tout est en progrès : les navires, les machines, l'artillerie, tout jusqu'à la poudre. Les polygones d'expériences, les grandes usines appartenant à l'état ou subventionnées par ses commandes, sont aussi des institutions nécessaires. On pourra cependant s'épargner bien des frais, si l'on sait profiter des études auxquelles se livrent de leur côté les autres nations maritimes. C'est folie de vouloir tout tirer de son propre fonds, de demander à des recherches purement spéculatives ce qui n'est plus ailleurs qu'un secret d'atelier. La marine russe nous donne à ce sujet un excellent exemple. Il ne se passe rien d'intéressant dans le monde naval qu'elle n'en ait aussitôt connaissance; ses officiers sont partout et se montrent en général de très judicieux observateurs. Le combat de Lissa était à peine livré qu'un de ses amiraux accourait à Ancône pour exa-

miner les navires, pour interroger les officiers qui y avaient pris part. Nous voyageons trop peu; nous ne connaissons ni les ports, ni les arsenaux étrangers; les nôtres sont constamment visités par d'intelligens touristes. Il devrait exister un fonds spécial pour ces missions doublement fructueuses. Je le répète, ce qu'a fait notre marine depuis cinquante ans n'est rien, si on le compare à ce qu'il lui faudrait faire dans le cas d'une guerre maritime. J'ai bien souvent ébauché dans mon esprit la constitution d'une armée de mer qui pût, à un moment donné, réunir ses tronçons épars et présenter, sur deux ou trois points choisis à l'avance, des masses formidables; je me suis demandé comment on pourrait faire converger vers cette pensée nos institutions, notre budget, le partage de nos forces. J'ai repris ainsi sur une plus vaste échelle le plan de 1805, convaincu que la flotte la plus prompte à se concentrer devra conserver pendant plusieurs mois l'avantage des premiers jours, car elle assurera le retour de ses marins dispersés et interceptera ceux de l'ennemi au passage; mais il est impossible de comprendre de semblables opérations, si la flotte de guerre n'est suivie d'un train d'équipage qui l'alimente et l'approvisionne. Nous avons fait des transports pour les troupes et pour les chevaux; ceux-là, nous pourrions, sans grands inconvéniens, les laisser dépérir; ce qu'il nous faut, ce sont des transports pour les vivres et surtout pour le charbon. Il y a là un type tout nouveau et fort difficile à créer. Des transports mixtes de petite vitesse seraient presque inutiles; les transports dont nous avons besoin doivent être aussi rapides que les escadres aux opérations desquelles on les prétend associer.

Voilà, si je ne me trompe, un programme assez vaste; ajournons-en la réalisation, mais ne le perdons pas pour cela de vue. Un jour viendra où une génération plus heureuse le trouvera peut-être trop modeste. L'éclipse que nous subissons sera plus ou moins longue; la France est destinée à sortir de cette ombre, et nos enfans auront peine à comprendre nos découragemens. Au milieu des amertumes dont nos cœurs débordent, c'est sur l'avenir que je veux fixer les yeux. Cet avenir, nous ne le verrons pas; mais vous, pour qui le ciel dans ses mystérieux desseins le prépare, prenez garde qu'il ne vous surprenne. N'imitez pas les vierges folles de l'Évangile, dont les lampes n'avaient plus d'huile quand l'époux arriva. Veillez, car qui sait le moment où l'on viendra vous dire : « L'heure est proche? » Veillez, et conservez soigneusement nos grandes institutions. La marine de demain n'aura rien à envier à la marine d'aujourd'hui.

JURIEN DE LA GRAVIÈRE.

LA REVANCHE
DE JOSEPH NOIREL

TROISIÈME PARTIE (1).

VII.

C'est un poison très actif que la parole humaine. On a beau se jurer de ne rien croire, si bravement qu'on se défende, on ne laisse pas de croire un peu. Marguerite s'était promis de ne tenir aucun compte des avertissemens qu'avait bien voulu lui donner Mme d'Ornis; elle ne pouvait cependant s'empêcher d'y penser. Il ne lui vint pas à l'esprit de suivre les conseils de sa belle-mère et de rien changer à sa conduite, où elle ne découvrait rien de répréhensible. Il ne lui paraissait pas que son mari lui manquât de respect, ni qu'elle se manquât à elle-même en courant les bois avec lui. Où était le mal? — Il a sa façon d'entendre la vie et le mariage, se disait-elle, et cette façon en vaut une autre. A qui cela fait-il du tort? Que le monde en glose! tout lui est matière à gloser. — Toutefois elle se disait aussi qu'elle connaissait bien peu M. d'Ornis, et pour le connaître mieux elle se prit à l'étudier avec plus d'attention qu'elle n'avait fait jusqu'alors. Le doute produit la curiosité, la curiosité engendre l'inquiétude. Quand on cherche, on s'expose à de fâcheuses rencontres. Heureusement Marguerite n'était pas femme à se créer des fantômes; elle était décidée à ne s'effrayer qu'à bon escient. Elle avait pour se préserver des vaines terreurs son bon sens et sa belle humeur naturelle. Je ne saurais mieux la définir qu'en disant qu'elle avait la raison gaie.

Par un de ces beaux jours de l'arrière-automne que Mme de Sé-

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet et du 1er août.

vigné appelait des jours de cristal, ils entreprirent une longue course pédestre, qui les mena plus loin qu'ils ne pensaient. Pour faire plaisir à sa femme, Roger avait laissé au logis son fusil de chasse; il s'était contenté d'emporter sa carnassière, après y avoir fourré un pâté, un poulet froid, une bouteille de vin de Pomard et du café en poudre. Ils se proposaient de déjeuner à portée de quelque auberge, où ils emprunteraient des assiettes et des fourchettes. Le milieu du jour et leur appétit les surprirent en plein bois, dans une clairière d'où l'on n'apercevait aucune habitation. Ils résolurent de faire halte dans ce désert et de manger à la turque, c'est-à-dire avec leurs doigts. On s'établit près d'une source; tout autour croissait un abondant cresson, admirable assaisonnement à la soif. Comme on avait marché vite et qu'on craignait de se refroidir, avant de procéder au repas, on alluma un grand feu. Tous deux à l'envi apportaient des brassées de bois mort et de broutilles, se montrant l'un à l'autre leur butin. Quand le feu flamba, on étala les provisions sur l'herbe. Le pâté fut emporté d'assaut. Le difficile fut de préparer le café. En s'ingéniant, on réussit à faire bouillir de l'eau dans un gobelet, et cette eau ne sentait pas la fumée.

Le repas fini, Marguerite, qui était un peu lasse des quatre lieues qu'on avait faites le matin, réclama une demi-heure de sieste. Elle se coucha dans son châle, la tête appuyée sur une pierre moussue. Elle aurait dormi deux heures, si Roger, perdant patience, n'avait pris soin de la réveiller. En ouvrant les yeux, elle l'aperçut qui, penché sur son visage, d'une main agitait un éventail pour écarter d'elle la fumée que lui apportait le vent, et de l'autre tenait un brin d'herbe dont il lui chatouillait doucement les lèvres. Ce réveil lui fut délicieux; elle avait peine à reconnaître son camarade, il lui semblait rajeuni de dix ans. Elle se secoua, se mit à chanter; elle se sentait au cœur une délivrance soudaine de toute inquiétude et comme une légèreté d'oiseau, et quand les oiseaux sont contens, bien habile qui les empêcherait de chanter; puis elle s'écria : — Vous avez fini par trouver le temps long?

— Pourquoi voulez-vous me le faire dire? Je viens de vous le prouver.

— Cela ne suffit pas. J'aime assez les gens qui disent.

— Fort bien! fit-il. Je vous déclare sur mon honneur et en toutes lettres que le temps m'a paru long. — Il ajouta : — N'est-il pas écrit dans une comédie qu'avant de se lier il se faut bien connaître, parce qu'autrement on pourrait avoir telles complexions... Eh! oui, voici le vers :

Que tous deux du marché nous nous repentirions.

Avant de nous lier, nous ne nous connaissions point, et je ne vois pas que nous nous repentions de notre marché.

Une imprudence est bientôt faite. Charmée autant que surprise des belles dispositions où elle voyait son mari, Marguerite voulut profiter de ce moment unique de joyeuse humeur pour entrer en explications avec lui.

— Il me semble, comme à vous, lui répondit-elle, que nous sommes un couple très bien assorti, et pourtant nous nous ressemblons bien peu.

— Si vous parlez des visages... Il est certain qu'un vieux barbon comme moi est indigne de posséder la jolie femme que voici.

— Ne vous calomniez pas. Dans ce moment, on ne vous donnerait pas trente ans.

— Je vous ai déjà dit que mes jambes en ont quinze, et, grâce à Dieu, les vôtres sont bonnes, ce qui nous permet de courir ensemble. Vous voyez bien.

— Oui; mais il y a aussi le chapitre des différences.

— C'est à vous de me les apprendre.

— Faut-il que je commence? D'abord je suis une personne très confiante, trop confiante peut-être. J'ai beaucoup de peine à croire aux méchantes intentions et aux méchantes gens, tandis que vous...

— Tandis que, moi, je me tiens en garde contre tout le monde? N'est-ce pas ce que vous vouliez dire? Vous avez raison, je ne crois pas aux caractères. Les hommes se gouvernent par leurs impressions ou leurs intérêts du moment. Vous ne pouvez savoir aujourd'hui ce qu'ils seront demain. Le mieux est de ne pas s'y fier... Au surplus, je ne sais pas quelle preuve de défiance exagérée...

— Oh! fit-elle gaîment, les preuves abondent... L'autre soir, en traversant le petit bois,... il vous en souvient, nous causions de la pluie et du beau temps, quand nous entendîmes près de nous un froissement de feuilles mortes. Vous m'avez saisi vivement le bras en me disant : Silence! il y a ici quelqu'un!... Il s'est trouvé que ce quelqu'un était un chien occupé à ronger un os... Ce qu'il aura répété de notre conversation n'est pas propre, je pense, à nous compromettre.

Il avait froncé légèrement le sourcil, et lui répondit : — Les Italiens, qui ne sont pas des sots, ont coutume de dire : Surveille ta parole; un jour ou l'autre elle se retournera contre toi.

— Autre preuve, poursuivit-elle : avant-hier, vous étiez seul dans votre chambre, cherchant je ne sais quoi dans un de vos tiroirs. Je me permets d'entrer sans frapper. Une voix tonnante me crie : Qui va là? Heureusement vous avez daigné me reconnaître.

Il lui repartit avec une gaîté forcée : — Si vous pensez que mes tiroirs renferment quelque chose de compromettant, je vous en donnerai la clé quand vous voudrez.

— Je n'accepte pas cette clé; on ne veut pas leur faire de mal, à vos tiroirs.

Et ce disant elle allongea le bras et lui tendit la main.

— Soyons sérieux, reprit-il, puisque nous sommes en conversation d'affaires. Quelle autre différence...

— Celle-ci par exemple : on m'a toujours reproché de manquer de caractère, et peut-être en avez-vous trop.

— Qu'entendez-vous par là?

— Que vous êtes quelquefois... comment dirai-je?... un peu violent.

— Mais c'est un réquisitoire en règle?

— Point du tout. Il est des violences que j'admire beaucoup, et si la chronique dit vrai...

— Expliquez-vous, reprit-il avec impatience, je déteste les énigmes.

— Je me suis laissé conter qu'il y a deux ans, — oui, il y a deux ans, — vous avez brûlé la cervelle à un cheval que vous aimiez...

Rien n'est plus désagréable que de mettre par inadvertance le pied sur un pétard qui vous éclate entre les jambes. Ce fut une surprise de ce genre qu'éprouva Marguerite en voyant l'effet soudainement produit par son imprudente parole. M. d'Ornis pâlit, se leva d'un bond, passa violemment sa main dans ses cheveux; c'était le geste habituel de ses colères. Ses lèvres tremblèrent; il s'écria : — Qui vous a dit?... qui s'est permis de vous dire?... J'exige... je veux savoir...

Marguerite le regardait avec effarement : — Calmez-vous, je vous en supplie; j'étais loin de me douter...

M. d'Ornis éprouvait le besoin de briser quelque chose. Il ramassa une branche à demi consumée, la cassa en deux et en rejeta loin de lui les morceaux. — Je vous répète que je veux savoir... Ce cheval... Quelle histoire vous a-t-on faite?

— On m'a conté tout simplement que vous aviez naguère un cheval de prix, dont vous étiez fier. Vous le montiez d'habitude dans vos promenades avec un ami qui est mort assassiné il y a deux ans... Votre ami mort, vous avez résolu de vous défaire de ce cheval, qui vous rappelait de chers et douloureux souvenirs. Un autre l'aurait vendu, vous l'avez tué. Si c'est une folie, je vous le répète, c'est une folie que j'admire.

— Et moi, je vous le répète... Qui vous a fait ce récit? Avec qui vous permettez-vous de parler de moi?

— Il vous est bien facile de le deviner. Depuis que je suis votre femme, qui donc ai-je vu?

— Ah! ma mère... Vous étiez donc allée la questionner?... Ces curiosités de femmes...

Il s'aperçut qu'elle avait des larmes dans les yeux; il ressentit quelque honte de son emportement, et réussit à maîtriser son émotion : — Après tout, reprit-il, j'ai tort... Il n'y a pas grand mal à tout cela... Que voulez-vous? il y a des souvenirs... Il ajouta avec effort : — Cet ami qu'on m'a tué... ce cheval... ne m'en reparlez jamais!... vous m'entendez, jamais!... Et après avoir repris haleine : — A propos, quel était le sujet de notre entretien? Les différences qui sont entre nous... Nous avons fait les beaux esprits, subtilisé... Ce n'est pas la peine. Je ne suis pas subtil, moi; je n'ai jamais compris que les grosses vérités. Toutes ces belles différences se résument en un mot : je suis très brun et vous êtes très blonde, et j'en conclus...

— Et vous en concluez?... demanda-t-elle en essayant de sourire.

— J'en conclus, dit-il d'un ton ironique où malgré lui il entrait plus d'amertume que de gaîté, j'en conclus que j'ai été mis au monde pour me laisser gouverner par vous, car il n'y a pas de tyrannies plus oppressives que les tyrannies blondes.

A ces mots, il ramassa sa carnassière, en boucla les courroies. Dans la hâte fébrile de ses mouvemens, il se piqua deux fois à l'ardillon; puis il dit brusquement : — En route. — On marcha pendant vingt minutes sans échanger plus de quatre paroles. Cependan Marguerite parvint à surmonter son trouble, elle recouvra par degrés la liberté de son esprit. Peu à peu lui-même se détendit, se dérida. Une demi-heure avant d'arriver à Ornis, il la prit dans ses bras pour lui faire passer un ruisseau, et en la déposant sur l'autre rive il lui dit d'un ton froid, mais aimable : — Vous êtes décidément la plus jolie femme que j'aie vue de ma vie. — Il aurait dit du même ton : Ce bahut est le plus joli bahut... Il n'en fallut pas davantage pour rendre à Marguerite sa gaîté.

Toutefois cette journée mal commencée devait mal finir. Après le dîner, M. d'Ornis pria sa femme de se mettre au piano. Elle s'empressa de lui obéir et lui chanta une romance. En tournant la tête, elle s'aperçut qu'il s'était endormi dans son fauteuil. Elle ferma doucement le piano, prit sa broderie, vint s'asseoir en face de son mari. Tout en brodant, elle le regardait, et tout en le regardant elle pensait à l'histoire mystérieuse du cheval; il lui semblait que dans la tête de cet homme endormi, de qui dépendait sa vie, il y avait un secret qui avait les yeux ouverts et qui la regardait. —

Deviendrais-je folle? se disait-elle. A quoi bon chercher là dedans un secret? Il n'y a pas de secret.

Le sommeil de M. d'Ornis était agité. A deux reprises, il laissa échapper un soupir; peu à peu sa figure se contracta, prit une expression d'angoisse qui effraya Marguerite. Elle le vit allonger ses deux bras, les agiter dans l'air; l'instant d'après, il se prit à murmurer d'une voix étouffée : — Il est à toi. Ne te fâche pas. Je te jure que je te le donne; mais pour Dieu! que le monde n'en sache rien! — Le son de sa voix le réveilla, et son premier regard chercha Marguerite, qui s'empressa de baisser les yeux et de les tenir fixés sur sa broderie. — Je crois que je me suis endormi, lui dit-il.

— Je le crois comme vous, répondit-elle avec un demi-sourire et un léger tremblement dans la voix.

— Il me semble aussi que j'ai parlé.

— Vraiment? Je n'ai rien entendu.

Il la regarda fixement pendant une minute ou deux; puis il se leva, sortit du salon. Cette nuit-là, Marguerite dormit mal. Elle se répétait à elle-même, se retournant dans son lit : — Je te le donne; mais pour Dieu! que le monde n'en sache rien. — En rouvrant les yeux au matin, il lui sembla qu'un changement s'était accompli dans sa vie, que son bonheur était pareil à un vase précieux où il s'est fait une fêlure. Désormais on ne peut plus le toucher qu'avec précaution; il suffirait d'un mouvement maladroit pour le réduire en morceaux.

Quinze jours se passèrent sans amener aucun incident nouveau. M. d'Ornis avait repris son visage, ses manières, son caractère habituels. Cependant, si raisonnable que soit une femme, quand une fois sa curiosité s'est allumée, elle a grand'peine à éteindre cet incendie, non que les femmes soient plus curieuses que les hommes, mais elles ont plus de temps à donner à leurs pensées, moins d'occasions de leur échapper. La vie uniforme et solitaire que menait Marguerite lui offrait peu de distractions. C'est une charmante chose qu'une promenade dans les bois; mais les bois sont les bois, ils ne parlent guère, hormis au cœur des poètes, et il est des heures où la femme la moins mondaine donnerait toutes les forêts de la terre pour causer chiffons pendant vingt minutes avec une autre femme. Avec quelle femme pouvait causer Marguerite? Après la soirée qu'avaient donnée M. et Mme d'Ornis, ils avaient reçu de leurs voisins quelques invitations à dîner. M. d'Ornis avait trouvé des défaites pour tout refuser; on n'était pas revenu à la charge. La vieille comtesse allait partout contant que sa bru était une ravissante petite bourgeoise, mais qu'elle avait ses raisons pour haïr le monde, qu'elle se rendait justice, se sentait embarrassée dans sa nouvelle

situation, et qu'elle avait obtenu de son mari qu'il ne reçût personne et n'allât chez personne. — Ce pauvre Roger! — ajoutait-elle avec un soupir de profonde commisération. Son intime amie, la marquise du Rozan, épousait avec chaleur ses ressentimens et appuyait ses petites calomnies. — Votre fils vous reviendra, ma chère, lui disait-elle pour la consoler. Quand un homme tel que lui a épousé une femme impossible, il ne tarde pas à s'en repentir. — Ainsi parlaient les femmes. Les hommes raisonnaient autrement. La beauté de Marguerite leur avait fait une vive impression, et quand ils venaient à la rencontrer, ils lorgnaient avec insistance ce fruit défendu. Ils en voulaient à M. d'Ornis de garder sa femme pour lui et de la séquestrer du commerce des humains. Ceux-ci s'en prenaient à son humeur sauvage, ceux-là le soupçonnaient de jalousie. Quelques-uns s'obstinaient à forcer la consigne. Quand ils étaient reçus, les froideurs qu'ils essuyaient les contraignaient d'abréger leurs visites.

Si Marguerite ne trouvait dans la société de ses voisins que de médiocres et rares distractions, elle n'en trouvait pas beaucoup plus en elle-même. Notre imagination nous tourmente souvent en nous forgeant des fantômes; en revanche elle nous rend quelquefois le service de nous faire oublier les réalités, et nous lui en sommes fort obligés quand ces réalités sont déplaisantes. Marguerite n'était pas une de ces âmes ailées qui se réfugient dans les nuages quand la terre les contrarie. Il ne lui était jamais arrivé d'oublier ce qui est pour ce qui n'est pas, de voyager dans les espaces, ni de s'éprendre d'une belle tendresse pour une chimère, pour une idée, pour les aventures de l'esprit. Elle n'avait connu qu'une passion, l'amitié; le reste n'était pour elle qu'un passe-temps plus ou moins agréable. Elle aimait, comme une autre, à lire un roman ou à déchiffrer une sonate, mais à peine avait-elle fermé son livre ou son piano, elle se trouvait rendue à elle-même, à cette Marguerite Mirion, devenue comtesse d'Ornis, qui lui contait ses affaires et lui en demandait son avis. Adieu la musique! il fallait lui répondre et s'enfoncer avec elle dans le positif de la vie. Point de rêves dont elle pût s'aider pour se défendre contre les inquiétudes; sa seule ressource était sa raison. Elle gourmandait vertement sa curiosité. — Tais-toi, lui disait-elle; si je t'écoutais, tu finirais par me rendre malheureuse. — Et ce disant elle secouait sa charmante tête pour en faire tomber les papillons noirs qui venaient par instans s'y poser.

Un soir, — c'était, je crois, le 20 novembre, — le feu prit dans un hameau voisin d'Ornis. Roger, accompagné de ses gens, se porta l'un des premiers sur les lieux pour y organiser les secours; il se signalait dans ces occasions par son intrépidité, sa présence d'esprit

et son sang-froid. Marguerite était restée seule au château avec sa femme de chambre. Vers dix heures, un violent coup de sonnette fit retentir toute la maison. Par l'ordre de sa maîtresse, Fanny, qui n'était pas la plus vaillante des caméristes, descendit fort à contrecœur pour ouvrir. Quelques instans après, Marguerite l'entendit remonter précipitamment l'escalier, et la vit reparaître effarée, criant à tue-tête : — Madame, madame,... un vilain homme avec un grand nez de perroquet et des yeux qui lui sortent de la tête... Ce ne peut être qu'un brigand.

— Que veut-il? que demande-t-il? lui dit Marguerite un peu émue.

— M. le comte. — Je lui ai répondu qu'il n'y était pas. Il m'a répliqué qu'il y était toujours pour lui. Je l'ai prié de s'en aller, de repasser demain. Il s'est mis à faire le moulinet avec son bâton, me criant que j'étais une mijaurée, qu'il voulait voir monsieur, qu'il le verrait...

— Et après?

— Après... je lui ai poussé la porte au nez; mais il a fourré son rotin entre les deux battans, et je me suis sauvée.

— Tu es la fille la plus peureuse que je connaisse, lui dit Marguerite. Cet homme est peut-être chargé d'un message pressé.

Elle se leva, se dirigea vers la porte. Fanny s'efforça de la retenir, la suppliant de tirer le verrou et d'éteindre la lampe. — Je vous jure que c'est un brigand, lui disait-elle.

— Est-ce qu'il y a des brigands dans ce pays?

— Eh! madame, celui qui assassina ce pauvre marquis Raoux!...

— On l'a exécuté, et je t'ai défendu de me reparler de cette histoire et de prononcer ce nom dans cette maison, lui dit Marguerite d'un ton sévère.

A ces mots, elle sortit de sa chambre, sa lampe à la main, descendit à la rencontre du visiteur nocturne. Celui-ci avait cherché à pénétrer dans l'appartement de M. d'Ornis; il s'était trompé de chemin, et il venait d'entrer dans un cabinet de bain qui s'ouvrait au fond du corridor. La porte s'était refermée sur lui; après s'être efforcé vainement de la rouvrir, il cherchait dans l'obscurité une autre issue qui n'existait pas, et tout en cherchant il tempêtait et lâchait des bordées de jurons.

Marguerite prit son courage à deux mains, entra dans le cabinet. Elle se trouva en présence d'un homme qui avait le teint échauffé, l'œil allumé par de trop copieuses libations. Cependant sa langue n'était point embarrassée, il était solide sur ses jambes. En apercevant Marguerite, il demeura un instant comme ébahi; ses grosses mains velues posées en abat-jour sur ses yeux, il la considérait des

pieds à la tête. — Oh! la jolie comtesse d'Ornis que voilà! dit-il enfin.

— Que désirez-vous? lui demanda Marguerite, médiocrement sensible à son enthousiasme.

Au lieu de lui répondre, il fit claquer sa langue. — Il y a des hommes qui sont nés coiffés! reprit-il comme se parlant à lui-même. En voilà un qui frise la cinquantaine et qui est noir comme une fourmi, et le bon Dieu lui amène dans son nid un amour de femme à faire venir l'eau à la bouche d'un ange... Et la dot! peut-on savoir le chiffre de la dot?

— Encore une fois, que voulez-vous? dit Marguerite en haussant le ton. Qui cherchez-vous dans ce cabinet de bain?

Il regarda autour de lui. — Tiens, fit-il en partant d'un éclat de rire, vous avez raison, j'ai failli me laisser tomber dans une baignoire. Pourtant nous connaissons les êtres. Dame! j'ai beaucoup trotté aujourd'hui, et tout à l'heure je me suis rafraîchi dans la guinguette de Mme Guibaud. Je ne sais pas ce qu'elle mêle à son vin, mais je me sens dans la tête un léger nuage. Cela passera... Où donc est votre mari, madame la comtesse?

— On vous a déjà répondu qu'il était sorti. Avez-vous quelque chose à lui faire dire?

— A lui faire dire, madame la comtesse? Je ne lui fais rien dire, moi; j'ai l'habitude de lui conter moi-même mes petites affaires. Nous sommes de vieilles connaissances, voyez-vous, de vieux amis. Il ferait beau voir que je vinsse en Bourgogne sans lui toucher dans la main! L'été dernier, j'ai trouvé visage de bois. Il était en Suisse, où il cherchait femme. Peste! il a eu de la chance, et il me tarde de lui en faire mon compliment.

Marguerite n'avait jamais entendu parler de M. Bertrand, que Joseph Noirel avait eu l'avantage de rencontrer deux fois à Ornis en quelques heures. Le grand danois, son inséparable compagnon, n'était pas loin; son maître l'avait laissé dans la cour, où il aboyait plaintivement à la lune. Marguerite se demandait qui pouvait être ce personnage à la figure de Polichinelle, qui se permettait de parler si familièrement du comte d'Ornis. Son costume offrait un bizarre amalgame. Son habit était de drap fin, et le collet en était fourré de martre; il portait aux poignets de sa chemise deux énormes boutons d'or. En revanche, son chapeau de feutre, qui n'avait point quitté sa tête, était fripé et bossué, et il avait à ses pieds de grosses chaussures ferrées, dont les cordons avaient été remplacés par des ficelles. Marguerite finit par conclure que c'était quelque maquignon qui avait fait autrefois marché avec M. d'Ornis, et dont l'habitude était de s'oublier après boire.

— Je ne sais quand M. d'Ornis reviendra, reprit-elle. Soyez assez bon, monsieur, pour repasser demain.

— Oh! doucement, répondit-il en roulant les yeux. On ne me renvoie pas ainsi. Demain M. le comte sera à la chasse, et il faudra que je coure après lui. Comme disent les Anglais, le temps est de l'argent. Je suis ici, j'y reste, quand j'y devrais passer la nuit.

Sur ces entrefaites, Fanny, qui, prise de vergogne, venait de rejoindre sa maîtresse, s'avisa d'un expédient qu'on lui avait enseigné pour se débarrasser des rôdeurs qui s'introduisent nuitamment dans une maison mal gardée. Se tournant vers la cantonade, elle se mit à crier à pleine tête : — Eh! Joseph, Jérôme, Jean-Marie, Mathurin, venez mettre à la porte ce monsieur qui fait l'insolent avec madame! — Elle aurait épuisé tout le calendrier, si Marguerite ne lui avait mis la main sur la bouche.

La belle invention de la camériste n'eut d'autre effet que de faire entrer M. Bertrand en fureur. D'une main assénant un grand coup de poing sur son chapeau, de l'autre brandissant son bâton : — Me mettre à la porte comme un voyou, moi, M. Bertrand! s'écria-t-il d'une voix de stentor. Qu'ils y viennent, tous vos Jean-Marie et vos Mathurin! Mille tonnerres! je voudrais bien voir qu'il y eût dans cette maison quelqu'un d'assez hardi pour me porter la main au collet!... Vous ne savez donc pas qu'elle est un peu à moi, cette maison?... Et frappant de son bâton la muraille : — Cela me connaît, cette muraille. Cela sait comment je m'appelle et que j'ai le droit de parler en maître ici... Et tenez, madame la comtesse, ce joli collier de corail que vous portez au cou, s'il me prenait fantaisie de l'ajouter à mon fonds de boutique, je n'aurais qu'un mot à dire, on me le donnerait... Et s'il me plaisait, comme dit cette demoiselle, de faire l'insolent avec madame, jour de Dieu! je voudrais bien savoir qui m'en empêcherait!

A ces mots, étendant le bras, il aurait saisi Marguerite par la taille, si elle n'eût bondi en arrière. Dans le mouvement qu'il fit pour la suivre, son chapeau tomba, il se baissa pour le ramasser. Marguerite s'élança dans le corridor, et Fanny referma vivement la porte du cabinet, dont elle tourna la clef. M. Bertrand s'efforça en vain d'enfoncer cette porte à grands coups de pieds; il demeura enfermé dans les ténèbres, jurant, beuglant, se trémoussant comme un diable dans un bénitier, frappant de sa trique les baignoires et faisant de toutes manières un tapage à réveiller les morts. Son chien, qui l'entendait de la cour, lui répondit par des hurlemens désespérés, auxquels ne tardèrent pas à riposter tous les chiens de garde du voisinage.

Encore émue du geste insolent de M. Bertrand, Marguerite, qui

craignait que la porte ne cédât à un nouvel assaut, ne savait à quel saint se vouer. Fanny lui offrit d'aller querir main-forte au village. Elle allait accepter sa proposition quand M. d'Ornis parut, suivi de son valet de chambre. — Que signifie ce vacarme? — demanda-t-il. La camériste courut à lui, et avant que Marguerite pût placer un mot, elle lui conta du ton le plus pathétique qu'un ivrogne, dont les intentions étaient fort suspectes, venait de s'introduire dans la maison, que sur la sommation qui lui avait été faite de se retirer, il s'était répandu en invectives et en menaces, qu'il avait poussé l'insolence jusqu'à vouloir embrasser madame la comtesse.

Le visage de M. d'Ornis s'empourpra de colère. Quel est le drôle?... s'écria-t-il, et sans achever sa phrase il courut au cabinet de bain. Marguerite s'élança sur ses pas, inquiète de ce qui allait se passer et appréhendant qu'il ne se livrât à quelque violence. Elle était loin de compte. A peine eut-il ouvert la porte, sa colère tomba comme par enchantement et fit place à une sorte de terreur mêlée de confusion et d'angoisse. Il recula de deux pas.

— Quoi! c'est vous, Bertrand! balbutia-t-il en s'efforçant de se remettre. Comment se fait-il...

L'excès de fureur auquel s'était abandonné M. Bertrand l'avait entièrement dégrisé; mais peu s'en fallait qu'il n'eût une attaque d'apoplexie. Comme s'il craignait de suffoquer, il dénoua violemment sa cravate.

— Oui, c'est moi, répondit-il en haletant. C'est bien moi, monsieur le comte, et voilà comme on me reçoit chez vous! Pour qui me prend-on? Est-ce par votre ordre qu'on me traite ainsi? Suis-je de ces hommes dont on s'amuse? ou espère-t-on me dégoûter de revenir ici? Sacrebleu! on y perdrait ses peines.

— C'est une méprise, murmura M. d'Ornis. Comment pouvez-vous croire...

— Eh! que n'apprenez-vous à vos gens à me connaître? reprit l'autre en secouant sa crinière rousse. Vous n'avez donc jamais parlé de moi à madame la comtesse? Veuillez, je vous prie, lui expliquer...

— Il suffit, interrompit avec hauteur M. d'Ornis, qui avait réussi à se refaire une contenance. Je n'ai aucune raison de vous présenter à ma femme, et j'entends vous garder tout entier pour moi. Calmez-vous, ramassez votre chapeau, que vous avez laissé tomber dans la baignoire, et suivez-moi dans mon appartement. Nous y causerons à notre aise.

M. Bertrand ramassa son couvre-chef, adressa à Marguerite un léger salut et un regard de travers dont elle ne daigna pas s'apercevoir, puis se hâta de rejoindre M. d'Ornis, qui avait pris les devans et se retournait pour l'appeler.

Marguerite demeura stupéfaite de ce qu'elle venait d'entendre, de tout ce qui s'était passé et qui lui faisait l'effet d'un rêve. Elle connaissait par expérience la vivacité d'humeur de son mari; elle avait craint un instant qu'il n'étranglât de ses mains ou ne fît bâtonner par ses gens l'intrus qui avait forcé sa porte et pris des libertés avec sa femme. Il se trouvait qu'à la vue de cet intrus sa colère avait fondu comme une pelote de neige; il avait pâli, perdu contenance, écouté avec une sorte de componction les hautains reproches du manant, et il venait de l'emmener dans son cabinet pour y causer d'affaires avec lui. Qui était ce M. Bertrand qui s'entendait si bien à calmer les gens?

Elle remonta fort rêveuse dans son salon. Vers onze heures, Fanny, qu'elle avait envoyée faire une commission à l'office, revint en lui disant : — C'est à n'y rien comprendre, madame. Ce vilain homme vient de sortir, et M. le comte l'a reconduit jusqu'à la porte. Ils sont restés un instant à causer dans le vestibule.

— Et tu as écouté, selon ta louable habitude? Il est bien temps que tu la perdes. Tu as des oreilles en forme de trompe dont tu ferais bien de te défier.

— Je n'ai pas écouté, madame; ils parlaient tout haut. M. Bertrand disait : — C'est entendu, nous nous reverrons dans huit jours; mais je vous préviens que c'est mon dernier mot, je n'y peux rien changer. — On voyait bien que monsieur était vexé, que les mains lui démangeaient. — C'est bon, c'est bon, a-t-il répondu. Vous me permettrez du moins de vous dire que vous êtes un drôle. — A ce mot de drôle, l'autre a voulu se rebiffer; mais monsieur lui a fait signe de se taire, et le butor est parti en sifflotant une chanson. C'est égal, madame; est-ce qu'on se figure des choses pareilles? Un ivrogne veut prendre la taille à madame, et monsieur avale cela doux comme lait!

Marguerite lui imposa silence; elle pouvait se passer des réflexions de sa caméristе, les siennes lui suffisaient. Elle reprit sa broderie. Elle entendit bientôt dans l'escalier, puis dans le corridor, le pas rapide et saccadé de son mari. La porte s'ouvrit, il entra. Il avait l'air sombre. Il lui jeta du seuil un regard scrutateur; ce regard était celui d'un homme qui souffre d'une colère rentrée, qui n'attend que l'occasion pour la décharger sur quelque chose ou sur quelqu'un.

— Eh bien! lui dit-elle, cet incendie...

Cette question n'était pas celle qu'il avait prévue. — Ce n'est pas la peine d'en parler, répondit-il sèchement. Une baraque qui a flambé. Elle ne renfermait que des porcs, qui en seront quittes pour sentir un peu le roussi.

— On dirait, fit-elle en riant, que vous leur en voulez de ne pas s'être laissé griller?

— Moi! pourquoi donc? Vous savez que je veux du bien à toute la création.

Il commença d'arpenter le salon, les mains derrière le dos, regardant Marguerite de côté. Si peu qu'on aime les questions, on les préfère à certains silences, rien n'étant plus désagréable que de se trouver en présence de quelqu'un qui ne dit mot et qui assurément n'en pense pas moins. — On étouffe ici! s'écria-t-il au bout d'un moment. Vous avez la rage de faire des feux d'enfer; je ne sais pas comment vous pouvez y tenir.

Il ouvrit la fenêtre à deux battans. Marguerite s'approcha de la cheminée, écarta deux bûches qui commençaient à s'allumer, et ne put s'empêcher de faire *in petto* la réflexion que son feu était fort modeste, et qu'un homme contrarié trouve toujours à quoi se prendre. Elle se rassit, se remit à broder. S'arrêtant devant elle, M. d'Ornis lui dit. — Que faites-vous donc là?

— Vous le voyez, je brode.

— Vous avez tort de broder si tard, vous y perdrez vos yeux.

— Affaire d'habitude; je vous assure que je ne les fatigue pas.

— Et moi, je vous certifie que rien n'est plus insupportable pour un homme qu'un tête-à-tête avec une femme qui brode.

— Oh! dit-elle gaîment, voilà un argument qui me touche. — Et, posant sa broderie, elle s'enfonça dans son fauteuil et se croisa les bras. — Voyons, avez-vous quelque chose à me dire?

Il haussa légèrement les épaules, fit encore un tour de chambre. Quand sa promenade l'eut ramené en face de Marguerite, la voyant résolue à ne le point interroger, il prit le parti de rompre lui-même la glace. — S'il vous plaît, où avez-vous pêché votre femme de chambre? lui demanda-t-il.

— Dans le lac de Genève. C'est une mienne payse, qui a passé plusieurs années à Paris, une brave fille très adroite de ses doigts.

— Ne vous en déplaise, c'est une sotte pécore.

— Une pécore! Qu'avez-vous à lui reprocher?

— Ses stupides terreurs, ses histoires à dormir debout. N'avait-elle pas pris M. Bertrand pour un détrousseur de grands chemins? Peu s'en est fallu qu'elle n'ameutât tout le village par ses cris. Cet homme a-t-il donc l'air d'un malandrin? Lui avait-il mis le poignard sur la gorge? Vous feriez bien de renvoyer votre payse au fond de son lac.

— Permettez cependant. Elle a la tête un peu vive, et je lui en fais la guerre; mais tout n'est pas rêverie dans son fait. Votre

M. Bertrand a une façon de se présenter chez les gens... Je serais désolée, je vous l'avoue, qu'il eût embrassé votre femme.

— Êtes-vous bien sûre qu'il voulût vous embrasser? Il a vu que vous aviez peur, et s'est amusé... Sa plaisanterie était de très mauvais goût, si vous le voulez...

— Oh! je le veux très fort, dit-elle.

— Il n'arrive jamais rien aux femmes qui n'ont pas peur, reprit-il brutalement. Si la comtesse d'Ornis ne se comportait pas quelquefois comme une petite fille, personne ne s'aviserait de prendre des familiarités avec elle.

Si grande que fût sa mansuétude, cette observation la choqua. — Excusez, dit-elle, cette pauvre Marguerite. Si j'avais pu deviner que cet homme était de vos amis...

Il fit un haut-le-corps. — Lui, mon ami! Avez-vous l'intention de me fâcher?

— Point du tout, mais vous avez pour lui des trésors d'indulgence...

— Vous regrettez que je ne l'aie pas tué comme un chien, parce qu'il avait bu une demi-bouteille de trop?

— Dieu m'en garde! je voudrais seulement que vos indulgences s'étendissent à tout le monde, et en particulier à mon humble personne. — Puis, reprenant sa belle humeur, elle ajouta de cet air bon enfant dont la grâce était irrésistible. — Voyons, dites-moi bien vite qui est ce M. Bertrand, et que cela finisse!

Il eut quelque satisfaction de l'avoir amenée à l'interroger, et il parut s'humaniser un peu. — Je savais bien que vous mouriez d'envie de me questionner! s'écria-t-il. Oh! les femmes! toujours curieuses de misères!... M. Bertrand est l'un des plus beaux produits de ce pays. Après avoir tâté de tous les métiers, cet enfant d'Ornis est en passe de faire fortune. D'abord simple gardeur de moutons, puis porte-balle, puis garde-vente, puis courtier d'assurances, puis gourmet-piqueur d'entrepôts, il s'est lassé de déguster les vins des autres, et a juré de ne plus boire que les siens. Il ne tient pas toujours parole, comme vous voyez. En fin de compte, il s'est fait marchand de bric-à-brac, et depuis quelques années il a levé boutique à Lyon. De temps à autre, il vient faire une tournée dans nos châteaux bourguignons, où il trouve toujours quelque chose à brocanter. Mes greniers sont pleins de vieux meubles, d'antiquailles qui prennent une place inutile, et dont je suis bien aise de me débarrasser. Vous voyez que cet homme appartient à la classe des animaux utiles, et que votre chambrière est une pécore.

Dans le moment, Marguerite s'accommoda de cette explication, qui lui parut suffisante. — Pourquoi, reprit-elle, n'avez-vous jamais

promené dans vos greniers la fille de mon père? Vous savez que les vieux meubles et moi, nous avons du goût les uns pour les autres.

— Bah! dit-il, vous ne trouveriez là-haut que de la friperie, des sofas dépenaillés, des tables boiteuses, des fauteuils manchots et des bibelots qui n'auraient point de valeur pour vous, et dont mon brocanteur sait tirer parti, sans compter qu'il me les paie.

— Oh! bien, permettez-moi d'enchérir sur M. Bertrand. Si Marguerite Mirion a la passion des vieilleries, la comtesse d'Ornis a le culte des souvenirs de famille.

— Ne soyez pas plus royaliste que le roi, répliqua-t-il d'un ton bref.

Elle s'approcha de lui et lui tendit sa joue, qu'il effleura du bout de ses lèvres. A son tour, elle le baisa sur le front. Son baiser n'eut pas la vertu de dissiper le sombre nuage qui couvrait ce front soucieux.

A peine Marguerite eut-elle posé la tête sur son chevet, que, se prenant à repenser aux explications de son mari, elle y découvrit des invraisemblances qui la troublèrent. Elle le connaissait assez pour savoir qu'il tenait à ses reliques de famille, et qu'il était dans son caractère de brûler plutôt un vieux bahut que de le vendre à un brocanteur. A supposer qu'il eût conclu quelques marchés lucratifs avec M. Bertrand, cela suffisait-il pour expliquer l'espèce de pouvoir mystérieux que ce grotesque personnage exerçait sur lui, les égards que M. d'Ornis témoignait à un homme qu'il paraissait mépriser, et pourquoi il avait pâli et reculé de deux pas en le reconnaissant? Elle se rappelait aussi les paroles du marchand de bric-à-brac : — Cette maison est un peu à moi... Ce collier de corail, je n'aurais qu'à dire un mot, on me le donnerait. — De tels propos sont étranges même dans la bouche d'un homme aviné. Et cette exclamation de M. d'Ornis qu'avait recueillie Fanny : — vous me permettrez de vous dire que vous êtes un drôle! — est-il naturel d'interpeller de la sorte un animal utile qu'on reverra dans huit jours pour débattre avec lui le prix d'une crédence?

A force de tourner et retourner sa tête sur l'oreiller, Marguerite finit par s'endormir. Vers deux heures, elle se réveilla en sursaut. Elle avait cru voir son mari s'approcher de son chevet, puis, se penchant sur elle, la regarder fixement, et tout à coup lever sur elle ses deux poings fermés en poussant un soupir déchirant. Elle s'élança hors de son lit et se surprit à crier : — Qu'est-ce donc? que me voulez-vous? — Son cri la réveilla tout à fait. Il n'y avait personne dans sa chambre, et autour d'elle tout était tranquille. Cependant, en prêtant l'oreille, elle crut entendre marcher dans la chambre de son mari, qui était séparée de la sienne par un degré

de trois marches et un petit palier. Elle entr'ouvrit discrètement sa porte, et s'aperçut qu'il y avait encore de la lumière chez M. d'Ornis. Elle ne s'était pas trompée, il était debout, il allait et venait. Quelques instans après, il jetait un profond soupir, presque aussi effrayant que celui qu'elle avait entendu dans son rêve. Craignant qu'il ne se trouvât mal, elle s'élança pour lui porter secours. Elle avait déjà la main sur le loquet, le courage lui faillit. Elle resta là plusieurs minutes, immobile, retenant son souffle; enfin elle demanda d'une voix sourde : — Roger, êtes-vous souffrant? — Il est à croire qu'il ne l'entendit point, car il ne répondit pas. Bientôt il souffla sa bougie, se remit au lit. Marguerite regagna le sien, mais elle ne put se rendormir. Toutes les cinq minutes, elle se dressait sur son séant et écoutait. La nuit lui faisait peur, il lui tardait que l'aube parût. Le soleil était son grand ami, il l'avait toujours consolée de tout. Elle n'avait jamais eu de chagrin qui eût résisté aux grâces de l'aurore, au premier sourire d'un beau jour.

Dès que la nuit commença de s'éclaircir, elle se leva, ouvrit sa fenêtre, respira la fraîcheur un peu âpre d'une matinée de novembre; puis elle se recoucha, et dormit deux ou trois heures. Quand elle se réveilla, elle chercha ses terreurs et ne les retrouva plus.

VIII.

Ce jour-là, Marguerite ne vit guère son mari. Il s'était mis en chasse de bonne heure sans lui demander de l'accompagner. Il ne revint que le soir pour se mettre à table. Il y apporta un front sévère, des sourcils orageux. Après le dîner, il alla fumer deux ou trois cigares dans le parc; puis il entra dans le petit salon où se tenait sa femme, échangea quelques propos oiseux avec elle, et s'en fut se coucher. Il en fit autant le jour suivant. Le surlendemain, il lui annonça qu'une affaire pressante l'appelait à Paris, et, sans lui dire de quelle affaire il s'agissait ni combien de temps durerait son absence, il partit pour aller prendre le chemin de fer à Blaisy-Bas.

Marguerite employa de son mieux ses jours de solitude. Elle fit quelques promenades, passa chaque après-midi une ou deux heures auprès d'une vieille paralytique qui l'intéressait, partagea le reste de son temps entre sa broderie et une partition nouvelle, qu'elle déchiffra d'un bout à l'autre.

Elle était un matin à son piano quand on lui annonça la visite de la comtesse douairière d'Ornis. Elle regretta que sa belle-mère prît pour la venir voir le temps où son mari était absent. Mieux valait cependant la recevoir que de prétexter une migraine; Mme d'Ornis

n'était pas disposée à croire aux migraines de sa bru. Marguerite commanda qu'on la fît entrer dans le grand salon du rez-de-chaussée, où elle ne tarda pas à la rejoindre. — Qu'ai-je appris, ma toute belle? lui dit Mme d'Ornis en lui tendant la main. Vous voilà veuve! Comment vous êtes-vous résignée à laisser partir votre berger? Vous avez dû pleurer toutes les larmes de votre corps.

— M. d'Ornis avait une affaire à Paris, lui répondit tranquillement Marguerite.

— Le vilain mot! Depuis quand les bergers ont-ils des affaires? Je croyais que c'était chose inconnue en Arcadie. A votre place, je me serais piquée d'honneur, opposée mordicus à ce départ. Songez-y bien, quand un mari aussi amoureux que le vôtre en vient à découvrir qu'une affaire l'appelle à cinquante lieues de la jupe de sa femme, cette découverte fait date dans le mariage.

— Ma jupe et moi, nous sommes raisonnables, repartit Marguerite, notre berger nous reviendra.

— Et peut-on savoir ce qu'il est allé faire à Paris?

— Il avait probablement à causer avec son banquier.

— Probablement? Vous n'en êtes pas sûre? Je passe de surprise en surprise; je m'imaginais qu'il vous disait tout.

— Oui, tout ce que je tiens à savoir.

— Bravo, ma chère! reprit Mme d'Ornis. Vous avez la foi. Ce n'est pas celle qui sauve; mais elle ne laisse pas d'avoir son utilité. Elle sert à ne pas se mettre martel en tête. Au surplus, à quoi cela vous avancerait-il de questionner Roger? Rien n'est plus bête qu'une question. Dans le temps où nous vivions ensemble, où il était à moi, il lui arrivait souvent de découvrir un matin, en se faisant la barbe, qu'il avait une affaire pressante à Lyon, à Dijon ou même à Paris. Je lui disais : Quelle est donc cette affaire? Dans le commencement, il se mettait en frais d'invention; plus tard il a pris le parti de me répondre tout crûment : — Je m'ennuie, et j'essaie de me désennuyer... Les temps sont bien changés, on ne s'ennuie plus ici.

— Aimez-vous la musique, madame? interrompit Marguerite. J'ai là-haut une partition que je serais heureuse de vous jouer.

— Je n'ai jamais aimé que le plain-chant. Gardez, ma chère, vos triples croches pour les amateurs... A propos, ajouta-t-elle, il n'est bruit dans nos cantons que d'une scène qui se serait passée dans un cabinet de bain...

— Vous oubliez, madame, lui dit Marguerite en riant, que rien n'est plus bête qu'une question.

— Si ce n'est un conseil, répliqua-t-elle, et pourtant je veux vous en donner un. Les bêtises sont de mon âge, les sottises sont

du vôtre, et je tiens à vous dire que vous en feriez une en attirant ici M. Bertrand.

— Moi, l'attirer ici! Je crois que la façon dont je l'ai reçu...

— Sans doute. Je sais tout. Vous avez des domestiques bavards, et je n'ignore point que ce rustre s'est émancipé jusqu'à vouloir... Cette historiette a égayé tous les châteaux à la ronde. Ce n'est pas qu'ils soient méchans, ces châteaux; mais ils s'ennuient, et quand ils peuvent dauber sur le prochain...

— Quel conseil avez-vous à me donner? interrompit de nouveau Marguerite avec un peu de hauteur. Craignez-vous que je n'encourage les familiarités de M. Bertrand?

— Parlons sérieusement. Je me suis déjà permis un jour de vous représenter... Je vous le répète, il est de votre devoir de surveiller votre mari, de résister dans l'occasion à ses fantaisies. Je ne sais ce qui lui prend; il semble que depuis quelque temps il ait juré de vendre pièce à pièce son héritage. D'où lui viennent ces besoins pressans de faire argent de tout? L'an dernier, il a cédé à M. du Rozan une noue et un bouquet de bois, répondant à toutes mes remontrances par ce beau mot : — qui a l'argent a les coquilles! — Mais la plus sotte de ses fantaisies est M. Bertrand. Cet homme a été éconduit de partout; il n'est reçu qu'ici. Sous mon ministère, il y est venu deux fois. J'ai si bien manœuvré qu'il est reparti sans rien emporter. Pensez-y, ma belle, si l'on voyait sortir de cette maison un fourgon rempli de vieux meubles armoriés et de portraits de famille, cela ferait un effet déplorable, et notez que c'est à vous qu'on s'en prendrait. On vous accuserait d'ignorer certaines convenances, certains respects...

— Qu'on n'apprend pas, dit Marguerite, dans la boutique d'un menuisier. Comme on les calomnie, ces pauvres menuisiers!

— Je ne leur veux point de mal. Il y a place pour tout le monde sous le soleil; mais il me semble que vous êtes engagée d'honneur... Parmi ces portraits de famille que convoite M. Bertrand, il en est qui ont du mérite. Voici encore une des bizarreries de Roger. Autrefois il aimait à s'entourer de ces portraits, il les avait pendus aux murs de son cabinet de travail. Le vent a sauté, et dans le dérangement d'esprit que lui a causé la mort de Raoux, il a tout fait porter au grenier, me donnant pour raison que ces cadres qui le regardaient lui étaient insupportables. Je recommande surtout à vos bons soins un pastel de Latour, grand comme la main, qui représente une grand'tante de Roger, une d'Épinac, à vingt-cinq ans, en robe de bal, une rose dans ses cheveux, — des cheveux délicieux, blonds cendrés comme les vôtres, ma belle. La pauvre femme eut des aventures. Son mari, qui avait commencé par l'adorer, finit

par la battre. Ce sont des choses qui arrivent. Un jour elle partit avec un amant, et quel amant! Un clerc de notaire... Dieu fasse paix à son âme! Quand elle eut assez de son saute-ruisseau, elle entra en religion; elle est morte en odeur de sainteté. C'est une merveille de peinture que ce portrait. Figurez-vous un teint frais comme une rose, un cou de cygne, une petite bouche qui fait la moue, et des yeux bruns ravissans, un peu comme les vôtres aussi, — mais sournois, très sournois. En y regardant bien, on aperçoit au fond le clerc de notaire. Il serait désolant que ce bijou tombât dans les pattes du sieur Bertrand. Faites bonne garde, je vous prie. Vous devriez adresser à Roger de sérieuses représentations...

— A quoi tient-il, madame, que vous ne les fassiez vous-même?

— Je ne suis plus rien ici, je ne me mêle plus de rien. Vous avez succédé à mes droits, il est juste que vous héritiez des charges... Ah çà! vous fait-il donc peur, votre berger? Ma chère, je crois aux proverbes : qui ménage le loup, le loup le mangera.

A ces mots, ramenant sur ses épaules son châle de cachemire, elle se leva et serra de nouveau la main de sa bru en lui disant :

— Vous devriez profiter de l'absence de votre mari pour venir dîner chez moi sans façons; nous causerions. On pourrait vous offrir une omelette au lard, puisque vous les aimez, en y mêlant quelque assaisonnement.

— C'est de l'assaisonnement que je me défie, lui répondit Marguerite en souriant.

— Viendrez-vous, oui ou non?

— Je préfère attendre le retour de M. d'Ornis.

La douairière se mit à rire d'un petit rire méchant qui découvrit toutes ses dents blanches et pointues : — Tranchez le mot, vous n'osez pas venir dîner chez moi sans en avoir demandé la permission à votre tyran. Décidément ce méchant homme vous fait peur.

Marguerite la reconduisit jusqu'à la grille : — Oh! toi, vois-tu, lui disait-elle tout bas en la regardant s'éloigner, tu n'es pas bonne, et je renonce à t'aimer jamais!

Elle remonta chez elle, rouvrit sa partition, la joua jusqu'au bout. En fermant son piano, elle se souvint d'une vieille Genevoise, esprit aigre et hargneux, laquelle n'allait jamais chez les gens que pour leur décocher des traits amers ou leur rapporter quelqie bruit désobligeant qui courait sur leur compte. L'oncle Benjamin, qui l'avait en aversion, du plus loin qu'il voyait venir cette mégère, s'écriait : — Au large! voici la bête à chagrins... Et il lui ressouvint d'un autre mot de l'oncle Benjamin, d'une réponse qu'il lui faisait quand elle était petite et qu'elle l'interrogeait sur des choses qu'elle ne pouvait comprendre. — Va, va, Margot, lui disait-il, lorsque

tu seras grande, tu verras qu'il y a bien des choses dans un chosier. — Qu'est-ce qu'un chosier, mon oncle? demandait-elle. — Eh! parbleu, c'est l'endroit où le bon Dieu met les choses. Il y a le grand chosier, qui est le monde, et il y a les petits chosiers, comme par exemple une tête de jeune fille, et tout cela est plus compliqué qu'on ne pense. — Ah! oui, se dit-elle, tout cela est plus compliqué qu'on ne pense.

Elle essaya de broder; mais elle éprouvait une irritation nerveuse. Il lui semblait qu'un insecte venimeux l'avait piquée de son dard. Elle voulut prendre un bain d'air. Elle mit sur sa tête sa toque de feutre gris ornée d'une aigrette rouge, sur ses épaules son mantelet de velours bordé de fourrure, et sortit pour faire le tour du parc. En traversant le grand salon, elle vit passer son image dans la glace et s'arrêta un instant pour la regarder. — Vraiment, se prit-elle à dire, c'est une assez belle personne. Je doute qu'à trois lieues à la ronde on puisse trouver de plus beaux cheveux. Le malheur est qu'elle a dans *son petit chosier* l'idée d'un certain bonheur bourgeois qui n'habite pas ici. Les plafonds sont trop hauts...

La minute d'après, elle descendit le perron, s'en alla jusqu'au fond du parc, brassant de ses pieds les feuilles mortes qui jonchaient les allées et dont le bruissement sec résonnait mélancoliquement à son oreille. Elle se lassa de cette musique, gagna un banc au pied de la statue sans nez. Elle considéra longtemps le château et sa massive architecture. — Décidément c'est une immensité, pensait-elle, et pour la première fois elle se demanda si ce n'était point une méprise du sort qui l'y avait amenée... Il fallait un nid à la fauvette, se dit-elle, non une aire de vautour. Je tiens si peu de place et ce manoir est si grand que je sens autour de moi comme un grand vide que je ne peux remplir. Passe encore, poursuivit-elle, si à dix ans on m'avait avertie et qu'on m'eût initiée aux goûts, aux sentimens de mon futur état! Dans le monde bourgeois où j'ai grandi, il y a autant de petites passions et de mauvais procédés qu'ailleurs: on s'y fâche, on s'y querelle, on s'y jalouse comme dans tous les châteaux du monde; mais, bon ou mauvais, on y a le cœur sur la main, on s'y tutoie, les visages y sont transparens, les mots aussi, on y vit trop près les uns des autres pour se faire des mystères. Quand les maris s'en vont, on sait pourquoi, et vient-il des chagrins à leurs femmes, elles ont toujours de l'occupation pour se distraire, leur ménage à conduire, leur tricot, des comptes à revoir. Où est mon ménage? On me prie de ne me mêler de rien; une fois mon dîner commandé, toutes mes heures sont à moi, c'est à ne savoir qu'en faire... Mon grand malheur, ajouta-t-elle, est d'avoir vécu avec des gens qui m'adoraient; c'est un pli que j'ai contracté. Il y

a bien dans ce pays quelqu'un qui m'aime; encore n'y paraît-il pas tous les jours. Hors lui, je ne rencontre que des gens qui seraient heureux de me voir faire une folie ou de m'entendre dire une sottise. Le pis est que, s'il m'arrivait de n'être plus aimée par personne, je ne saurais à quoi me prendre, car, voilà qui est grave, la vanité ne me consolera jamais de rien.

Elle se sentait entraînée par un courant d'idées tristes, où sa gaîté s'en allait à la dérive. Elle se leva, se secoua; les bras croisés, elle fit dix fois à pieds joints le tour du socle de la statue, et ramassant dans l'herbe une pomme de pin : — C'est un petit enfant pas plus gros que cela qu'il me faudrait, pensa-t-elle. Ces petits êtres-là remplissent le temps. — Puis, sa pomme de pin dans la main, elle se mit à contempler la statue fruste et camarde de Jacques d'Ornis, maréchal de camp et commandeur du Saint-Esprit. En dépit des irréparables outrages qu'avaient infligés à sa figure les autans et les années, sa physionomie martiale et ouverte revint à Marguerite. — Tu as l'air d'un brave homme, lui dit-elle, malgré le nez qui te manque, et il me semble qu'on pourrait s'entendre avec toi. Tu avais vu la cour et les camps, tu savais le monde et la vie; tu n'avais pas les petites idées, les étroits préjugés de certains cerveaux racornis de ma connaissance. Peut-être, si tu revenais au monde, serais-tu étonné de trouver ici Marguerite Mirion causant familièrement avec ton image et d'apprendre que cette petite bourgeoise est entrée dans ta famille; mais c'est à l'user qu'on connaît l'étoffe. Si jamais elle a le bonheur de te donner un descendant, cet enfant ne sera pas indigne de toi. Elle lui enseignera les généreuses pensées et les généreux mépris, elle lui mettra au cœur une étincelle de ce courage qui nous apprend à nous bien battre contre la vie, et, s'il le faut, à mourir en braves à Nerwinde, car c'est bien à Nerwinde que tu es mort, vieux sourd? ajouta-t-elle en se penchant pour lire l'inscription. En ce moment, elle s'avisa qu'elle tenait toujours dans ses doigts la pomme de pin. Elle l'approcha de ses lèvres, et fermant les yeux, la bouche ouverte, elle la couvrit de baisers, jusqu'à ce que, riant de sa folie, elle la rejeta bien loin dans le gazon.

Elle reprit le chemin du château. Son entretien avec le maréchal de camp l'avait réconfortée; elle se sentait disposée à mieux espérer d'elle-même et des autres. — C'est singulier pourtant, se dit-elle, je viens de promettre à ce héros de pierre que j'apprendrai à mon fils à mourir en brave, et il y a dix à parier contre un que je n'aurai pas le courage de traiter la question des portraits.

En repensant à ces portraits, il lui vint quelque curiosité de les voir, surtout celui de cette pauvre jeune marquise d'Épinac, que son mari avait battue après l'avoir adorée, et qui s'était enfuie avec un clerc. Cette destinée la scandalisait un peu et la touchait beau-

coup; les honnêtes femmes sont ainsi faites qu'un grain de scandale n'a jamais nui à leurs émotions. Elle se hâta de rentrer; mais avant de partir pour son expédition, désirant ne mettre personne dans le secret de ses curiosités, elle envoya le valet de chambre de son mari porter une lettre à la poste et Fanny prendre des nouvelles de la vieille paralytique. Elle ne put s'empêcher de rire elle-même de ses précautions. — On dirait vraiment, pensait-elle, que c'est un crime de monter dans un grenier. Me voilà presque aussi émue que pouvait l'être la femme de Barbe-Bleue quand elle pénétra dans le mystérieux cabinet.

Dès qu'elle fut seule, elle monta au second étage, suivit le corridor dans toute sa longueur, et, trouvant sur sa gauche un escalier en bois, elle le gravit rapidement, arriva devant une grande porte en chêne sculpté, qui lui parut avoir un air rébarbatif, l'une de ces portes qui n'aiment pas qu'on les dérange et qui prient les gens de passer leur chemin. Elle ne laissa pas de l'ouvrir, non sans peine; elle dut s'aider de ses deux mains pour faire tourner la clé dans la serrure. En roulant sur ses gonds, la porte fit entendre un sourd grincement qui ressemblait à une plainte, à une protestation. Son maître l'avait formée, elle n'aimait pas les curieux.

Ce grenier, qui prenait jour par deux grandes lucarnes, n'avait rien de lugubre ni de sinistre. C'était un grenier bien tenu, pas trop poudreux. Les meubles de rebut qui le remplissaient étaient rangés en bon ordre comme des files de soldats; on pouvait aisément les passer en revue. Marguerite, qui avait l'œil exercé en ces matières, s'assura bien vite que dans ce vieux mobilier il n'y avait aucun objet de prix, rien qui méritât d'être disputé aux griffes de M. Bertrand. Elle passa aux portraits, qui étaient appuyés contre la muraille; elle était bien aise de faire la connaissance de sa famille d'adoption. Tous ces d'Ornis avaient été taillés sur le même patron, tous noirauds, maigres et secs, les lèvres minces et serrées, le nez crochu, l'œil étincelant, le sourcil dur et sévère. — Quelle collection d'oiseaux de nuit! pensa Marguerite; ces fronts caverneux ont l'air de magasins à secrets. — Elle fut heureuse de découvrir au fond d'une caisse enveloppée d'une bâche l'adorable figure de la marquise d'Épinac. Elle se récria cette fois de plaisir et d'admiration. Le pastel était un bijou; Mme d'Ornis ne l'avait pas surfait. L'expression des yeux était étrange; Marguerite n'y aperçut point le clerc de notaire; elle crut y découvrir un léger nuage de tristesse, un malheur vaguement pressenti, un mystère de mélancolie et d'attente. Elle s'assit sur le rebord de la caisse pour contempler plus à son aise ce portrait, qui exerçait sur elle une sorte de fascination; elle n'en pouvait détacher ses regards. — Il est certain, se disait-

elle, que je lui ressemble un peu. Les cheveux, le cou... Ah! par exemple, la bouche est plus petite; impossible de rire avec la bouche que voilà. En peinture, cela fait mieux; mais dans l'habitude de la vie... Cette d'Épinac était une Marguerite Mirion triste. Ses yeux voyaient trop loin, devinaient les malheurs. Mieux vaut avoir l'esprit plus court et la bouche plus grande.

Elle se mit à rire, comme pour montrer au portrait comment on s'y prenait. Le retentissement de son rire dans le grenier lui fit peur. Il lui sembla que ce grenier se scandalisait de sa gaîté. — Où donc est le scandale? dit-elle. — Et avisant tous les d'Ornis qui la regardaient : — Ce sont ces gens-là qui ne veulent pas qu'on s'amuse. — Elle les retourna aussitôt contre la muraille. Cela fait, elle se disposait à enfouir M[me] d'Épinac dans sa caisse; mais elle ne put se séparer de sa nouvelle amie. Elle prononça qu'il serait odieux de laisser tomber cette charmante marquise dans les mains crochues de M. Bertrand, qu'elle aurait le courage de plaider sa cause, qu'en attendant elle voulait la mettre en sûreté et s'en faire une compagnie dans ses heures de solitude.

Elle emporta chez elle le portrait sans accident, et le regarda de nouveau à plusieurs reprises. Le soir, en se déshabillant, elle le posa sur sa toilette, et quand elle fut au lit, elle le prit dans ses deux mains, se mit à causer avec lui, à lui faire conter son histoire. — Ainsi, lui disait-elle, il a commencé par t'adorer, et puis il t'a battue! Pourquoi donc? Tu n'étais pas coquette, et il n'était pas jaloux. Peut-être l'as-tu contrarié; tu as eu le tort d'écouter ta belle-mère. Il faut toujours se défier de ces esprits pointus... Et un jour, n'y pouvant plus tenir, tu es partie avec ton clerc. Il était charmant, joli comme un Cupidon? Bah! si charmans que soient les clercs de notaire, on a vu bien vite le bout de leur esprit et de leur cœur... Puis tu t'es réconciliée avec le bon Dieu en entrant dans un couvent. Il paraît que c'est un charme qu'un béguin de religieuse; cela endort les souvenirs. Voilà une ressource que je n'aurais pas, sous peine d'abjurer. Je serais condamnée à me ressouvenir et à me repentir pendant vingt ans, ou à me tuer. Vingt années de repentir! Je crois vraiment que je me tuerais.

Elle s'assoupit peu à peu sans lâcher le portrait. A son réveil, son premier regard fut pour lui. Sautant à bas de son lit, elle s'empressa de serrer la marquise dans un tiroir. Elle achevait sa toilette quand elle entendit dans l'escalier une voix et un pas bien connus, et Roger entra dans sa chambre.

— Il ne s'est rien passé pendant mon absence? lui demanda-t-il.

— Rien. Nous ne sommes pas dans le pays des événemens. Et ce grand Paris?...

— Il est toujours à sa place... Vous n'avez point reçu de visite?

— Point du tout... Ah! si, une seule. Votre mère est venue me voir.

— Qu'avait-elle à vous dire?

— Elle venait me prier à dîner, je lui ai répondu que je préférais attendre votre retour.

— Vous êtes une femme,.. une femme... pleine de bonnes intentions. — A ces mots, il l'embrassa sur le front.

Elle le voyait en si belle humeur qu'elle résolut de lui parler des portraits. Une lettre de son père qu'on lui remit en ce moment la fit changer d'idée. Cette lettre, qui avait été retardée par une erreur de la poste, lui annonçait que l'oncle Benjamin avait eu un coup de sang, qu'il avait peine à se rétablir, que les médecins étaient inquiets, que lui-même sentait la gravité de son état et témoignait un vif désir de revoir sa filleule. Marguerite montra la lettre à son mari et lui demanda l'autorisation d'aller passer trois jours à Genève. — Cela tombe fort mal, lui dit-il. J'avais formé le projet de vous emmener dès demain courir avec moi le Morvan.

Comme elle insistait, il finit par lui dire avec une dureté qui la peina : — Soit, j'y consens, et je pardonne à votre parrain, mais à la condition qu'il n'en réchappe pas.

Le train direct de Paris à Genève passait à Beaune dans la nuit. Il fut arrêté que Marguerite partirait pour Beaune aussitôt après le dîner, et la voiture fut commandée pour huit heures. Son mari paraissait très contrarié; elle ne voulut point lui parler des portraits : lui déplaire deux fois en un jour, c'était trop. Qu'allait-elle faire de Mme d'Épinac? Le pastel avait un cadre de prix, guilloché, enrichi de grenats aux quatre coins. Marguerite craignit que, si M. Bertrand revenait en son absence et qu'on cherchât le portrait sans le trouver, on ne s'en prît à quelque domestique qui se serait laissé tenter par les grenats. Elle se promit de reporter Mme d'Épinac dans sa caisse. Dans l'après-midi cependant, comme elle faisait un tour de parc avec M. d'Ornis, elle fut vingt fois sur le point de lui confesser son expédition de la veille, sa trouvaille, le prix qu'elle y attachait. Elle s'embarqua dans un exorde; mais elle ne réussit pas à débarquer, et quoique du haut de son socle le héros de Nerwinde semblât la regarder et lui rappeler ses magnanimes déclarations, le courage lui manqua. Elle quitta M. d'Ornis sous prétexte qu'elle avait des préparatifs à terminer, et après être remontée dans sa chambre, elle grimpa furtivement au grenier pour y faire restitution.

Elle trouva la porte toute grande ouverte, s'avisa en entrant qu'un domestique était venu le matin pour aérer et donner un coup d'é-

poussette. Elle en conclut qu'il y avait péril en la demeure, qu'apparemment M. d'Ornis attendait son brocanteur dans la journée. Bien qu'elle eût hâte de se retirer, elle perdit quelque temps à tout remettre en ordre dans la caisse, de manière que personne ne pût se douter qu'une curiosité indiscrète y avait fureté. Elle replaça ensuite la bâche comme elle était. En se redressant, elle se heurta la tête; elle y porta la main et s'aperçut qu'elle avait perdu un nœud de rubans lilas qui ornait ses cheveux. Elle le chercha longtemps, ne le trouva point, et finit par se persuader qu'il était tombé dans le parc, au milieu d'un fourré que son mari lui avait fait traverser.

Elle se disposait à battre en retraite, et déjà elle avait atteint le premier palier, quand elle entendit à l'étage inférieur un bruit de pas et de voix. Elle prêta l'oreille; les pas et les voix se rapprochaient. Elle reconnut bientôt celle de M. d'Ornis, et l'instant d'après l'accent caverneux du brocanteur. — Me voilà prise, pensa-t-elle. Cédant à un mouvement d'effroi, elle remonta lestement les marches qu'elle venait de descendre. A l'entrée du grenier, elle s'arrêta, prit le temps de réfléchir, se reprocha son trouble, sa puérile frayeur : — Je suis folle. Quoi de plus simple que de lui expliquer?... Oui; mais c'est tantôt, dans le parc, que j'aurais dû m'expliquer. Je l'ai quitté en prétextant mes préparatifs de départ; je lui ai fait un demi-mensonge, et il n'y a pas pour lui de demi-mensonges. Il est si défiant! Il me soupçonnera de je ne sais quelles noires intentions, sans compter qu'il n'est pas maître de son premier mouvement. Il se fâchera, me rudoiera, et cela par devant témoin. On saura dans tout le voisinage qu'il ne me traite pas toujours avec tout le respect imaginable. Cela mettra aux anges Mme d'Ornis...

Les pas et les voix s'étaient encore rapprochés. Marguerite traversa rapidement le grenier, se réfugia dans un petit galetas sombre, séparé du grand par une mince cloison dont les ais bâillaient, laissant entre eux de grands jours. Il y avait au fond de ce réduit un vieux fauteuil, abrité derrière une commode. Avant de se blottir dans ce fauteuil, Marguerite se consulta de nouveau. — Si l'on me découvrait ici, ce serait grave. Eh bien! qu'ils me découvrent! Je ferai bonne contenance, je conviendrai de tout, que Mme d'Épinac m'est chère, que je n'entends pas qu'on me l'enlève, que je suis prête à doubler la mise, qu'elle appartient de droit au plus offrant. C'est ainsi qu'elle se pardonnait sa frayeur présente en considération du brillant courage qu'elle déploierait plus tard. Voilà comment sont faites les consciences. Dès qu'elles se prennent à raisonner, les plus honnêtes trouvent des expédiens. Le fait est que Marguerite avait peur, et quand on a peur et qu'on rencontre un fauteuil

remparé d'une commode, c'est bientôt fait de se mettre dedans, de s'y tapir, d'y demeurer coi, advienne que pourra.

A peine était-elle en lieu de sûreté que M. d'Ornis parut sur le seuil du grenier, suivi de M. Bertrand, qui respirait avec effort. Après avoir refermé la porte, Roger promena autour de lui un regard farouche, comme pour s'assurer qu'il n'y avait nulle part des oreilles et des yeux cachés. Ce regard n'arriva point jusqu'au fond du petit galetas, où il faisait nuit comme dans un four. Quant au marchand de bric-à-brac, il se laissa tomber lourdement dans le coin d'un canapé dont il fit gémir les ressorts usés. — Ouf! vous m'avez essoufflé, monsieur le comte, dit-il d'un ton paterne. Ce n'était guère la peine de grimper si haut. A quoi bon ce luxe de précautions? Nous aurions été plus commodément dans votre cabinet... Pour ce qui est de toute cette friperie, je vous en ai dit l'an dernier mon avis. Il n'y a dans tous vos greniers rien qui vaille, hormis quelques cadres et un ou deux portraits. Vous y tenez, ce sont des reliques, et vous savez si je respecte les sentimens de famille... Cependant, si vous vous ravisez, je consens à vous acheter mille francs la permission de trier ici tout ce qui pourrait me convenir. Ce serait un billet de mille francs à déduire sur notre petit compte et que vous passeriez à votre avoir.

Il se leva, se mit à fureter de çà, de là, comme pour faire une prisée, clignant de l'œil, gonflant ses abajoues, haussant les épaules, avec des hochemens de tête dédaigneux. Il poussa jusqu'à l'entrée du réduit; déjà il avançait le pied et les épaules pour y pénétrer quand M. d'Ornis, qui l'avait suivi, le saisit brusquement par le bras et lui fit signe de se rasseoir. — Soit! n'en parlons plus, dit-il en tournant le dos au galetas. On est comte ou on ne l'est pas, et quand on l'est, on tient à ses aïeux, à toutes les souquenilles de ses aïeux, on ne sacrifie pas ses souvenirs à l'avantage d'un bon marché; je vous comprends, tout maquignon que je vous semble. Bien que j'aie commencé par faire dans ce monde le métier de pied poudreux, je respecte l'aristocratie, moi, et je trouve fort bien qu'il y ait une classe qui représente les beaux sentimens. Je vous demande un peu ce que deviendrait la société sans les beaux sentimens...

Il se rassit, et bientôt il allongea ses jambes crottées sur le canapé. M. d'Ornis restait debout devant lui, adossé contre un buffet, le toisant sans sonner mot de la tête aux pieds. — Croyez-vous que je ne devine pas à quoi vous pensez? reprit M. Bertrand avec un rire goguenard. Vous cherchez à calculer mes chances de vie. Vous vous dites : Voilà un épais gaillard qui a le teint rougeaud, le cou gros et court; il a sûrement une complexion apoplectique, et il se pour-

rait bien faire qu'un heureux accident me débarrassât de lui au premier jour... Mon Dieu, je ne demande pas mieux que de vous être agréable. Toutefois il ne faut pas se fier aux apparences. Mon père était bâti tout comme moi; il est mort à quatre-vingt-deux ans, et j'en ai cinquante-trois. Vous voyez qu'il y a de la marge... A propos, où est l'argent?

M. d'Ornis se décida enfin à desserrer les dents. — Quel argent? dit-il d'un ton bref. Vos demandes sont ridicules; je ne les prends pas au sérieux.

— Vous auriez tort. Vous me connaissez; je suis un homme sérieux, toujours sérieux.

— Et peut-on savoir, monsieur Bertrand, ce que vous faites de vos écus? On assure que votre commerce va bien...

— N'en croyez rien. Les temps sont durs, les occasions sont rares, et la pratique devient de jour en jour plus défiante. La défiance, voyez-vous, est le mal du siècle, la désolation des bonshommes de mon espèce. Et par exemple les tableaux! C'est le diable aujourd'hui de vendre un tableau. L'amateur fait le malin, il vous dit: Cette petite machine-là? Plus souvent! c'est une copie... Croiriez-vous que j'avais acheté l'an passé dix Pérugins, là, tout un lot, et, je vous prie, tout ce qu'il y a de plus vrai, vrai comme ma parole d'honneur. Ils me sont restés pour compte. On ne coupe plus aujourd'hui dans les Pérugins.

— Dites plutôt, répliqua M. d'Ornis avec une expression de suprême mépris, que vous menez la vie à grandes guides, que vous vous amusez, que vous entretenez des filles...

— Et quand j'entretiendrais des filles, repartit l'autre en levant le nez. Les femmes ne sont-elles pas la consolation de la vie? Mais, mille tonnerres! où en trouver d'aussi jolies que la vôtre?... Non, je ne donne pas dans la bagatelle, moi. Mon idée est d'employer mes petites économies à acheter des maisons. Il y en a une, à la Guillotière, que je reluque, que je couche en joue depuis longtemps. Il me manque trente mille francs pour faire le prix, je viens vous les demander. C'est simple comme bonjour.

M. d'Ornis se frappa le front. — Vous avez donc juré de me ruiner? Cinquante mille francs la première fois, quarante mille l'an dernier, trente mille aujourd'hui...

— Eh bien! cela fait cent vingt mille, et vous avez de votre chef six cent mille francs au moins. Vous voyez que vous n'êtes pas encore près de vos pièces... Et puis le beau-père! J'ai pris mes petites informations : on m'a écrit de Genève qu'il est deux fois millionnaire, ce monsieur.

— Je vous ai fait l'honneur de vous montrer mon contrat de ma-

riage. Vous savez comme moi que ma femme ne m'a point apporté de dot. Son père lui a donné trois cent mille francs à titre de bien paraphernal... Ces trois cent mille francs, je n'en ai ni la jouissance, ni l'administration.

— C'est donc un ladre que ce beau-père? répondit M. Bertrand avec une sincère indignation. Il est plus dur à la détente qu'un vieux juif!... Il me semble pourtant que, vu l'insigne honneur que vous lui faisiez... Margoton est devenue comtesse. Ces bonnes fortunes-là se paient gros d'ordinaire. Monsieur le comte, n'y aurait-il pas moyen de traire cette vache à lait, de faire chanter cette belle voix de baryton?

Marguerite ne perdait pas un mot de cet entretien. Les dernières paroles qu'elle venait d'entendre lui serrèrent le cœur. Elle se rappelait avec quelle insistance son mari avait refusé la dot que voulait lui donner son père. Ce qu'elle avait pris pour un raffinement de sa délicatesse était un calcul de sa prudence. Contre quel péril se défendait cette prudence? Qui était cet impérieux emprunteur qui ne sollicitait pas, mais réclamait, qui ne demandait pas, mais commandait? Où prenait-il le droit d'avoir le verbe si haut? Ce joueur possédait dans son jeu la carte qui gagne les parties, l'atout vainqueur. Quelle était cette carte? N'allait-il pas tout à l'heure la jeter sur table? Marguerite frémissait, se disant : Que vais-je voir? que vais-je entendre? quel est ce secret? Elle sentait que tout son avenir était en question, que sa destinée était comme suspendue aux lèvres épaisses et brutales de ce butor, qui contraignait à l'écouter le plus fier des hommes, et se permettait de lui dire : — Margoton est devenue comtesse, — sans qu'un soufflet lui fît ravaler sa phrase. La pauvre femme aurait voulu s'enfuir; mais, si la frayeur l'avait retenue jusqu'alors dans son fauteuil, elle s'y sentait maintenant clouée, en dépit d'elle-même, par une indicible et fiévreuse curiosité.

— Impudent drôle que vous êtes! s'écria M. d'Ornis après un silence en serrant les poings. Comment ai-je pu consentir dans une heure de lâcheté et de folie?... Mais il était convenu qu'une somme payée une fois pour toutes m'acquitterait à jamais envers vous. Vous êtes un voleur, monsieur Bertrand! un voleur, vous m'entendez? Je suis bien aise de vous cracher votre nom à la figure.

— Un voleur! répliqua le marchand de bric-à-brac sans s'émouvoir. Où prenez-vous donc cela? Oh! que nenni. Nous avons des principes, nous autres; nous ne croyons pas que tout nous soit permis, nous savons très bien ce qu'autorisent les règles de notre petit commerce et ce qu'elles nous défendent... Là, ne vous fâchez point, vous n'êtes pas raisonnable; on vous les rendra un jour, vos écus.

Et que parlez-vous d'une heure de folie? Ce que vous fîtes dans ce moment-là était fort sensé; moyennant rançon, vous avez sauvé, quoi donc? la tête du comte d'Ornis. Si la vie sans l'argent est peu de chose, l'argent sans la vie n'est rien du tout. Allons, est-ce qu'on chicane ainsi son sauveur, et un sauveur aussi gentil que moi, qui a non-seulement des principes, mais des procédés? Vraiment vos ingratitudes m'affligent. Je sais que mon visage et mes visites ne vous agréent point. En trois ans, je suis venu vous voir trois fois; il me semble que j'y mets de la discrétion. Et notez que cette année, par un sentiment de délicatesse, je me suis dit : Laissons-le jouir en paix des douceurs de sa lune de miel, et, puisque mon nez de perroquet lui est antipathique, puisse le bon Dieu le lui faire oublier pendant trois mois! Mais enfin je ne peux pas m'empêcher d'exister, je ne peux pas pour vous obliger me supprimer tout à fait. Je suis un cauchemar intermittent, c'est toujours cela de gagné... Eh! morbleu, si j'étais à votre place, je serais enchanté de voir ce drôle, ce voleur qu'on appelle M. Bertrand, me donner de temps à autre signe de vie. Pourquoi viens-je ici? Pour vous demander de l'argent. Sacrebleu! si je n'aimais pas l'argent, M. le comte d'Ornis pourrirait aujourd'hui sous terre. Voulez-vous savoir ce que vous rapportent les espèces que vous m'avancez? Elles sont bien pacées, celles-là; elles vous servent à endormir mes remords, car vous avez beau dire, on a sa petite conscience tout comme un autre; mais on a aussi ses faiblesses, et porte bien graissée ne chante pas... Ah! dame, vous n'avez pas l'air de me croire, et je vous jure pourtant qu'il y a des nuits où je dors mal, des nuits où je vois se dresser à côté de mon lit la figure pâle de l'homme qui... de l'homme que...

M. d'Ornis ne le laissa pas achever; il tira précipitamment de sa poche un portefeuille, et le lança avec violence à la face du brocanteur.

— A la bonne heure! s'écria celui-ci; quand on me soufflette avec des billets de banque, j'excuse la vivacité du geste en faveur de l'intention, pourvu toutefois que le compte y soit.

Il ouvrit le portefeuille, en tira une liasse de billets, qu'il se mit à compter; puis il fit le geste d'un homme qui plonge une plume dans une écritoire, et dessinant des lettres avec son index : — Moi, soussigné, dit-il, je reconnais avoir emprunté à M. le comte d'Ornis cent vingt mille francs à lui remboursables dans le plus bref délai.

Et il empocha les billets.

— Où est mon reçu? il me faut un reçu! s'écria M. d'Ornis.

— Ramassez-le dans le vent. Quelle bêtise! est-ce que j'ai l'habi-

tude de vous donner des quittances? De marchand à marchand, il n'y a que la main. Monsieur le comte, vous ne pouvez pas vous vanter d'avoir une ligne de mon écriture, tandis que nous avons de la vôtre!

M. d'Ornis eut un nouvel accès de fureur. Il marcha vers M. Bertrand tête baissée, serrant les dents et les poings : — Ce papier, rendez-moi ce papier!... Combien vous faut-il? cinquante mille francs? cent mille?

— Serviteur! repartit M. Bertrand en se levant. Un jour ou l'autre, je ne dis pas... Cent mille francs! mais vos pattes de mouche n'ont pas de prix fixe. Que le bonhomme de Genève vienne à crever demain et que vous héritiez du magot, il vaudra bien son petit million, cet amour de papier!

M. d'Ornis ne se connut plus. Il poussa un cri de rage et fit un mouvement pour se précipiter sur le brocanteur; mais celui-ci, s'emparant prestement de son rotin, rompit la semelle et se mit en garde, bâton levé. — Croyez-vous qu'on me prenne sans vert? s'écria-t-il; nous vous savons violent, monsieur le comte. Je vous le demande un peu, de quoi vous servent ces simagrées? Quand vous me fouilleriez des pieds à la tête, le trouveriez-vous dans mes poches, votre petit papier? Je n'expose pas ainsi mes trésors.

M. d'Ornis avait repris possession de lui-même. Montrant la porte au marchand de bric-à-brac: —Sortez, misérable! lui cria-t-il. Si vous aviez l'audace de reparaître chez moi, je vous jure qu'on vous y recevrait à coups de trique ou de fusil.

A ce mot, le flegme jovial de M. Bertrand se démentit. Se carrant sur ses pieds d'éléphant, le visage cramoisi, les yeux écarquillés : — Et moi, je vous jure, répliqua-t-il d'une voix tonnante, que je reviendrai ici toutes les fois que cela me plaira, et que vos gens et vous-même...

M. d'Ornis l'interrompit par un geste. Il avait entendu quelqu'un monter l'escalier. C'était Jérôme, son valet de chambre, qui venait lui annoncer que le marquis du Rozan était en bas et demandait à lui parler. — Ainsi, monsieur le comte, vous n'en voulez rien rabattre? fit M. Bertrand en changeant de ton. Foi d'honnête homme, vos portraits ne valent pas ça. C'est votre dernier mot?... Sur ce pied-là, pas moyen de s'entendre. A l'avenir nous changerons de rôle. Je serai le vendeur, vous serez l'acheteur. Vous m'avez confessé que vous aviez la passion des Pérugins. J'en ai une dizaine... Des Pérugins premier numéro. On vous apportera cela, et sans être sorcier, je gage que vous garderez toute la cargaison. Dame! quand on aime les Pérugins!...

Il se mit à descendre l'escalier. M. d'Ornis le suivit et se contenta

de pousser derrière lui la porte du grenier. Marguerite sortit de sa cachette, regagna son appartement sans prendre aucune précaution, tant elle était éperdue. Heureusement elle devait partir le soir même pour Genève. Il lui tardait de monter en voiture, mais auparavant elle devait dîner en tête-à-tête avec son mari. Ce tête-à-tête l'épouvantait. Saurait-elle se rendre maîtresse de son visage, empêcher ses yeux de parler, sa pâleur de la trahir? Elle tremblait comme la feuille en descendant à la salle à manger. M. d'Ornis lui fit dire qu'il avait la migraine, qu'il ne dînerait pas. Elle respira plus librement; mais pouvait-elle se mettre en route sans lui faire ses adieux? A huit heures précises, elle frappait à sa porte. — Qui est là? que me veut-on? cria-t-il d'une voix stridente.

— C'est moi... Je pars.

— Où donc allez-vous?... Ah! j'oubliais...

Il entr'ouvrit sa porte. Marguerite avait eu soin de baisser son voile. — Bon voyage, reprit-il d'un ton amer, et rapportez-moi bien vite vos gaîtés d'alouette, car vous êtes gaie, vous, Dieu vous bénisse!

— Vous souffrez beaucoup? demanda-t-elle timidement.

— Oui, beaucoup, ici et là, répondit-il en portant son doigt sur son front et sur son cœur.

Durant tout le trajet, de huit heures du soir à onze heures du matin, Marguerite n'eut qu'une seule occupation, une seule pensée; elle repassait dans son esprit tous les détails de la scène du grenier et se demandait : — De qui suis-je la femme?

Elle était à ce point absorbée dans ses sombres rêveries qu'à son arrivée dans la gare de Genève, lorsqu'un employé lui cria : — Genève! tout le monde descend! — elle eut un tressaillement et se dit à elle-même : — Genève! Je suis donc à Genève? Qu'y suis-je venue faire? Ah! oui, mon parrain est malade ou peut-être mort. Que m'importe? Cet accident ne prendra pas sur mes gaîtés d'alouette, car je suis gaie, moi, Dieu me bénisse! et fière autant qu'heureuse, comme il convient à la femme du comte d'Ornis.

IX.

L'oncle Benjamin n'était point mort. Une crise favorable s'était déclarée, et, pour employer le langage mythologique qu'il affectionnait, l'avait fait revenir à toutes jambes des bords du sombre Achéron. On l'avait écrit l'avant-veille à Marguerite; la lettre n'était pas arrivée à temps pour l'empêcher de partir.

Si maison fut jamais en fête, ce fut Mon-Plaisir dans ce jour de bienheureuse mémoire. Un petit paysan qui gardait ses vaches dans

un pré voisin aperçut le premier la comtesse d'Ornis. Il donna l'éveil; la nouvelle courut comme un éclair, les humains la communiquèrent aux bêtes, chiens, chevaux et volailles, et de la cuisine au salon, du grenier à la cave, de la basse-cour à l'écurie, tous les cœurs entrèrent en danse. A peine eut-elle mis pied à terre, Marguerite fut entourée, interrogée, haranguée, caressée, chiffonnée de dix côtés à la fois. Dans ce grand tourbillon d'embrassades et de discours, il lui semblait qu'il y avait cent portes à Mon-Plaisir, et que de chacune de ces portes sortait, les bras ouverts, un père, une mère, une tante, une cousine. C'était à ne savoir où se mettre.

Quand elle eut satisfait de son mieux à toutes ces curiosités, à toutes ces joies, à toutes ces tendresses essoufflées, sa mère, impatiente de la posséder tout entière, lui jeta ses bras autour de la taille, et l'entraîna ou, pour mieux dire, l'emporta dans sa chambre, dont elle poussa le verrou; puis elle lui ôta son chapeau, la fit asseoir dans un fauteuil, s'agenouilla sur un coussin à ses pieds, lui prit les deux mains, la mangea des yeux. — Eh bien! ma chérie, tu es heureuse? lui dit-elle avec transport.

— Très heureuse, maman, répondit Marguerite en essayant de respirer.

Là-dessus, Mme Mirion lui parla pendant deux heures d'horloge sans désemparer. — Mon Dieu! que tu es jolie! lui disait-elle; je crois que tu as encore embelli. Pourtant tu es un peu pâlotte, tu as les yeux battus. C'est la faute du chemin de fer. Tantôt il n'y paraîtra plus. Et tu es heureuse, n'est-ce pas? Il t'adore? Dire que c'est moi qui ai fait ce mariage! Il y a toujours avec vous des si et des mais. Conviens que toi-même tu n'en voulais pas, que j'ai dû te forcer la main. Quel dommage qu'il ne t'ait pas accompagnée! On se moque de moi, on prétend que j'en suis amoureuse. Cet imbécile de Benjamin, avec ses prophéties à la Nostradamus... A l'entendre, nous t'envoyions à l'abattoir. Mon Dieu! je suis bien aise qu'il en réchappe. Seulement je n'étais pas inquiète; les gens désagréables se tirent toujours d'affaire. Je suis sûre que tout te semble bien petit par ici, et les plafonds trop bas. Que veux-tu, ma blonde châtelaine? nous n'avons pas de château, nous autres. Et ton lac! parle-moi de cet amour de lac. Ce n'est qu'un étang? Bah! prie ton mari de t'en faire un autre. Un homme qui t'adore n'en est pas à te refuser un lac. Tes lettres, vois-tu, sont bien gentilles; mais elles ne disent rien. Tu nous écris : — Le temps est beau; je me porte bien, je vous aime bien. — Il faut deviner le reste. Ce que j'ai deviné, c'est que ta belle-mère est aux petits soins avec toi, qu'elle te prodigue les chatteries, que vous volez de fête en fête, de gala en

gala. C'est un plat que j'ai servi tout chaud, l'autre jour encore, à Mme Patet. Tu sais comme ces gens-là faisaient le gros dos pour avoir marié leur Émilie à un marchand de nouveautés, qui a des écus, je ne dis pas. Quand ils ont appris notre mariage à nous, ils en ont fait une maladie, et il m'est revenu qu'ils allaient partout disant : Ces Mirion sont des intrigans qui décrochent les étoiles, il leur en cuira. Eh bien! j'ai rencontré avant-hier cette pimbêche avec ses trois filles, qui ont des rousseurs au visage, et je me suis donné l'agrément de lui répéter que tu étais la plus heureuse des femmes, que ton mari était à deux genoux devant toi, que tu avais tous les jours que Dieu fait une baronne à déjeuner, deux ou trois duchesses à dîner. Elle en est devenue jaune comme un coing; mais à propos ce n'est pas tout, cela. Il y a une chose que je meurs d'envie de te demander... Vraiment, pas encore? Moi, il m'était venu un beau matin une bête de passion pour les zestes d'orange. Les zestes ne te disent rien?... Oh! dépêche-toi, je t'en prie, car il m'en faut quatre, quatre petits d'Ornis. Nous leur ferons ordonner l'air de la Suisse par un de vos médecins bourguignons, et chaque année, pendant trois mois, je les ferai danser tous les quatre à la fois sur mes genoux.

M. Mirion n'était pas moins content que sa femme; mais sa joie ne bavardait pas. Il se contentait de regarder Marguerite entre les deux yeux et de s'écrier, en faisant sauter sa tabatière dans ses mains: La voilà donc, cette chère grande fille! La cousine Grillet la contemplait humblement, dévotement et silencieusement, comme un chien de sacristie contemple un évêque. Mlle Baillet l'interrogeait sur les us et coutumes de la Bourgogne, et concluait de ses réponses qu'il ne manquait que deux choses à la félicité des Bourguignons, un ordre équestre et une grande-duchesse douairière. Quant à l'oncle Benjamin, qui ne quittait pas son fauteuil, lorsqu'il la vit entrer dans sa chambre, il lui cria : — Margot, ton parrain a contemplé de près la barque de Caron; mais le nocher du sombre empire n'a pas voulu de moi, il m'a prié de repasser, et j'en suis, ma foi, bien aise, puisque je te vois heureuse et contente. Tout va donc bien, là-bas? Ces d'Ornis ne font pas trop les fendans? Ton mari est gentil avec toi? Allons, allons, cette affaire a mieux tourné que ne le méritait ton insupportable mère. Elle n'a que son gendre à la bouche, elle nous en régale à journée faite, avec des roulemens d'yeux et de voix que le diable emporte! On dirait, ma parole, qu'Ornis s'écrit avec trois *r* et quatre *s*. A-t-elle le bonheur agaçant et filandreux! Sauve qui peut.

Mme Mirion ne savait qu'inventer pour faire montre de sa fille et de sa joie. Elle n'était pas de ces avares qui couvent de l'œil leurs

trésors et n'ont garde de les étaler en public; elle aurait voulu mettre tout l'univers de part dans les fêtes de son cœur et de ses yeux. Il lui vint deux idées. L'une, dont elle se garda le secret, fut de louer une vitrine dans la rue la plus fréquentée de Genève, et d'y exposer pendant vingt-quatre heures la comtesse d'Ornis. L'autre fut de donner un grand dîner de trente couverts, suivi d'un festival avec accompagnement de musique, d'illuminations et de feux du Bengale, car c'est toujours là qu'elle en revenait. Marguerite eut beaucoup de peine à l'en faire démordre; elle lui représenta qu'elle n'avait que trois jours à passer à Mon-Plaisir, qu'on n'improvise pas les festivals, que les clarinettes sont très affairées, qu'il est prudent de les engager d'avance, qu'au surplus elle n'avait pas apporté de toilettes, et qu'elle préférait à tous les Patet du monde sa chambre de jeune fille, ses jardinières vides et ses rosiers défleuris. Elle ne put toutefois se dispenser d'accompagner sa mère à la ville, où Mme Mirion inventait des prétextes pour lui faire arpenter les rues des heures durant, en promenant autour d'elle des yeux émérillonnés qui disaient : — C'est elle, la voilà! Sonnez, clairons!

Bien que le festival lui fût épargné, Marguerite ne trouva point le repos à Mon-Plaisir pendant les deux journées qu'elle y passa. C'est une rude fatigue que d'être en proie à une idée fixe et de s'observer sans cesse pour ne se point trahir, de surveiller ses gestes, ses paroles, de se faire un visage de commande, et quand les larmes sont là, qu'on les sent venir, de dérouter toutes les indiscrétions par le perpétuel mensonge d'un faux sourire qu'on s'efforce de clouer sur ses lèvres, et qui n'attend qu'une minute de distraction pour s'envoler. Mme Mirion disait à sa fille : — Voyons, décris-nous par le menu ton salon, tes meubles, tes tapisseries. — Et tout en faisant l'inventaire de son salon Marguerite voyait un grenier où deux hommes causaient. L'oncle Benjamin, qui avait le goût des bavardages, lui demandait : — Que dit la chronique d'Ornis? — Et tout en lui répondant qu'Ornis était un canton modèle où fleurissaient toutes les vertus, où tous les maris étaient fidèles et toutes les femmes irréprochables, elle se disait : — Quel est donc ce mystère? quelle est cette horrible dette que cent vingt mille francs ne suffisent pas à payer? — On lui demandait encore si son mari ne projetait point quelque voyage, s'il ne lui ferait point voir Paris et l'Italie. Elle répondait qu'Ornis est un lieu si charmant qu'on n'y forme point de projets, et au même instant elle pensait : — Ah! si, j'en ai un : je lui dirai que j'étais là, que j'ai vu, que j'ai entendu, que je ne dors plus, que je ne vis plus, qu'il doit tout m'avouer, que j'entends savoir de quel homme je suis la femme!

La veille de son départ, elle reçut la visite du pasteur protestant

de la paroisse, qui l'avait préparée à sa première communion et l'avait mariée. Quoique ce digne ecclésiastique n'eût point de confessionnal dans son église, il se plaisait à confesser ses ouailles, goût qui lui était commun avec nombre de ses confrères. Il questionna longuement Marguerite, s'informa si elle avait trouvé dans le mariage tout ce qu'elle attendait et dans son mari l'homme de ses rêves, si elle n'avait point fait quelque fâcheuse expérience, essuyé quelque pénible déception, et lui offrit obligeamment ses consolations et ses conseils; — il avait apporté sa trousse avec lui. Elle opposa un visage impénétrable à ses curiosités, éluda ses questions, déclina ses offres de service avec une dignité polie dont il fut un peu mortifié. Catholiques ou protestans, tous les gens d'église aiment qu'on recoure à leurs onguens.

En la quittant, il lui dit d'un ton pincé : — Les personnes de votre caractère se croient au-dessus des tentations. C'est une illusion dangereuse.

— Quel est mon caractère? lui demanda-t-elle en souriant.

— Certaines âmes, reprit-il, cachent sous des dehors tranquilles et froids des passions assez vives...

— Des passions, monsieur le pasteur! je ne m'en connais point. J'ai peu d'imagination, peu de volonté; je suis incapable d'un grand mouvement de colère, incapable aussi de haïr violemment ou d'aimer follement quoi que ce soit.

— Il ne faut pas se fier aux apparences. Quand vous étiez ma catéchumène, je vous traitais d'eau dormante, et j'ai vu souvent que les eaux dormantes qui viennent à s'agiter sont terribles dans leurs orages. Il est toujours bon de veiller sur soi.

— Et de se confesser à son pasteur, ajouta mentalement Marguerite en le reconduisant jusqu'à la porte. Ma langue est nouée, pensait-elle, et je ne connais personne qui puisse m'aider à porter le poids que j'ai sur le cœur.

Elle passa la nuit suivante à batailler contre ses pensées. Suspendue entre le sommeil et la veille, s'assoupissant par intervalles et tout à coup rouvrant ses yeux effarés, pleins de fantômes, elle était aux prises à la fois avec les réalités et avec de sombres visions, où s'entremêlaient ses souvenirs, ses pressentimens, ses terreurs, des barbes rousses, des chevaux anglais, de petites bouches de marquises qui n'avaient jamais souri, des hommes pâles qui cherchaient quelque chose ou quelqu'un, des yeux morts qui se rouvraient la nuit pour épouvanter les vivans. Elle finit par faire un songe plus net que ces cauchemars confus, et dont la scène se passait dans un grenier. Elle se voyait blottie dans un fauteuil où elle pensait être bien cachée; peu à peu le dossier de ce fauteuil devenait transpa-

rent, et une voix terrible criait : Elle a mon secret, j'aurai sa vie!

Elle se mit sur son séant, fouilla au plus profond de son cœur pour y chercher son courage; elle l'avait dépensé tout entier les jours précédens en mensonges et en sourires, il n'en restait rien, le sac était vide. Dans quelques heures, elle allait retourner à Ornis. Que s'y passerait-il? Aurait-elle l'audace de parler ou la force de se taire et de dissimuler? Tout lui semblait redoutable ou impossible. Nul conseil, point de recours. Elle se trouvait seule au monde, seule avec son secret; ce tête-à-tête l'épouvantait. Ornis lui apparaissait comme une caverne, son avenir comme un lieu sinistre et inhabitable.

A peine l'aube blanchissait-elle à l'horizon, que Marguerite se leva. Après s'être habillée à la hâte et encapuchonnée d'un vieux châle, elle sortit, espérant que la fraîcheur du matin la remettrait; mais cette fois l'aurore ne la sut point consoler. Ni la terre, ni le ciel, ni la rosée, ni les coqs battant de l'aile sur leur perchoir, ni les yeux gris du matin, comme parle le poète, ne trouvèrent rien à lui dire. Elle traversa le jardin, marcha droit devant elle, ne voyant que le triste brouillard de ses rêves, n'écoutant que sa pensée, qui lui parlait à voix basse comme quelqu'un qui a peur. Arrivée au milieu du bois, les forces lui faillirent, elle se laissa tomber sur un banc, posa ses coudes sur ses genoux, son visage dans ses mains, et se prit à pleurer à chaudes larmes. Elle était loin de se douter qu'un homme l'avait suivie, qu'un homme la regardait, et que cet homme était Joseph Noirel.

Joseph était demeuré fidèle à son dessein. Depuis le départ de Marguerite, il amassait sou par sou le pécule qui devait lui servir à passer en Amérique, à mettre la mer entre ses souvenirs et lui. Il soupirait après le jour où, nouveau débarqué sur le quai de New-York, il y secouerait la poussière du vieux monde et les cendres de sa folie morte. Il travaillait d'arrache-pied; on n'avait de ce côté aucun reproche à lui adresser. Il était à ses pièces et veillait d'habitude fort avant dans la nuit pour terminer l'ouvrage du jour. Il avait obtenu de M. Mirion la permission de manger chez le traiteur et de coucher à l'atelier aussi souvent que cela lui plaisait. Il lui arrivait quelquefois d'être huit jours sans paraître à Mon-Plaisir. M. Mirion n'osait plus s'en plaindre; il savait qu'à la première remontrance Joseph lui mettrait le marché à la main.

Le soir de son arrivée, Marguerite, étonnée de ne pas voir Joseph à table, s'était informée de lui. — Ne me parle pas de ce garçon! lui avait dit Mme Mirion. Il s'est tout à fait gâté. Bon sang ne peut mentir, il finira comme son père. Nous ne le voyons plus, la société des honnêtes gens n'est pas de son goût. Je gagerais qu'il

s'est mis à boire, à courir la prétentaine. Ce garnement a un caillou à l'endroit du cœur. Croirais-tu que depuis ton départ il n'a pas demandé une seule fois de tes nouvelles, et qu'un jour que je lisais devant lui à haute voix l'une de tes lettres, il a pris la porte en ricanant!

— Tu en veux trop à ce garçon, Marianne, avait répliqué M. Mirion. Il ne s'amuse pas, il se tue de travail. Je conviens qu'il a l'humeur brusque, atrabilaire, qu'il lit de mauvais livres, qu'il tourne au socialiste, au boute-feu, et qu'il n'y a plus moyen de causer avec lui. Patientons, cela lui passera comme une petite vérole volante.

— Ne pourrait-on pas le prévenir, avait dit Marguerite, que je serais fâchée de repartir sans l'avoir vu?

— Ce sera une raison de plus pour qu'il tire au large, avait répondu sa mère.

En apprenant de M. Mirion l'arrivée imprévue de Marguerite, Joseph avait éprouvé une violente émotion, un mouvement de rage contre la destinée, qui, en le condamnant à revoir l'ennemie de son repos, semblait se plaire à rouvrir sa blessure et lui défendait de guérir. Il résolut de ne la point approcher, se tint parole pendant deux jours. Le soir du troisième, sa résolution faiblit; son désir fut plus fort que tous les raisonnemens de sa sagesse. Ses yeux voulaient voir ces cheveux et ce sourire, ses oreilles voulaient entendre cette voix. Il se rendit nuitamment à Mon-Plaisir, se glissa secrètement dans sa chambre. Il passa la nuit, comme jadis, étendu de son long sur le plancher, la fièvre au cœur, la tête en feu. Comme jadis encore, il lui semblait par intervalles que le plancher devenait transparent, et ses yeux fermés contemplaient d'autres yeux qui le regardaient sans colère, des cheveux dénoués où il promenait ses mains, des épaules nues où s'égarait sa bouche; trompé par ce rêve, son cœur dolent lui devenait un lieu de délices.

A la pointe du jour, il entendit Marguerite remuer dans sa chambre, puis ouvrir sa porte, descendre l'escalier. Il se mit aux aguets, la vit traverser le jardin. Il sortit aussitôt, et la suivit sans qu'elle se retournât au bruit de ses pas, tant elle était absorbée dans ce triste conseil qu'elle tenait avec sa pensée. S'étant assuré qu'elle se dirigeait du côté de la saulaie, il prit une traverse, la gagna de vitesse, et fut s'embusquer dans un saule creux. C'était le même lieu où, trois mois auparavant, elle l'avait rejoint et surpris dans un accès de désespoir; elle souriait alors. Il la vit s'arrêter, il la vit s'asseoir, mettre son visage dans ses mains, et, grand Dieu! il la vit pleurer. Oui, vraiment, elle pleurait; c'était plus que des larmes, c'étaient des sanglots convulsifs dont tout son

corps frissonnait. Un transport de joie féroce s'empara de lui, et lui mit des éclairs dans les yeux, une ivresse d'espérance dans le cœur. Son vœu avait donc été exaucé! C'était le malheur qu'elle avait trouvé là-bas, à Ornis! Le malheur supprime les distances et rétablit les égalités, le malheur ne méprise rien ni personne, il se saisit avidement de la première main qui lui est tendue, il a toutes les condescendances et toutes les patiences, il écoute tout, se prête à tout, il a besoin des consolations et des dévoûmens des petits de la terre. Joseph se sentit pour un instant réconcilié avec le gouvernement du monde; il lui parut qu'il venait de se passer quelque chose dans le ciel, que l'aveugle fortune y avait été détrônée par une clairvoyante justice, laquelle avait décrété que désormais chacun aurait son tour, et qu'il y aurait des jours de bonheur et de soleil pour les opprimés. C'est ainsi qu'ouvriers ou bourgeois nous transportons dans le ciel les événemens de notre cœur, et que notre passion, satisfaite ou trompée, décide de notre philosophie. Le cœur de l'homme est le berceau où naissent tous les dieux.

Joseph n'hésita pas une seconde. Il sortit de son embuscade, se dirigea vers le banc à pas de loup; l'instant d'après, en relevant la tête, Marguerite l'aperçut debout devant elle. D'abord elle fut confuse, épouvantée d'avoir été surprise pleurant: l'âme a ses nudités, que profane un regard. Et puis cet homme qui voyait couler ses larmes n'allait-il pas lui en demander le secret? Ce secret, elle n'en pouvait disposer; c'était aussi le secret d'un autre. Elle considérait Joseph avec des yeux troubles, presque colères, cherchant dans sa tête une réponse à la question qu'elle attendait, se demandant avec angoisse de quelle invention banale elle pouvait bien s'aviser pour éconduire ses curiosités. Tout à coup un souvenir disparu rentra dans une case vide de son cerveau. Elle se rappela qu'à l'endroit même où elle se trouvait, Joseph lui avait dit : — Je souhaite qu'un jour vous ayez besoin d'un homme qui soit prêt à mourir pour vous. Non, elle ne rêvait pas, c'étaient bien là les paroles qu'il avait prononcées! Elle regarda autour d'elle comme pour prendre à témoin le gazon, les saules, le gravier de l'allée; tous avaient entendu, ils se souvenaient tous. Alors elle releva de nouveau la tête, et arrêta sur le visage de Joseph un regard perçant, qu'il eut peine à soutenir; ce regard le traversait de part en part, fouillait dans son cœur. Marguerite se disait : — On le calomnie, il y a sur ce front la marque d'une nature noble. Ce garçon n'est ni un débauché, ni un ingrat; c'est une fierté avec laquelle on ne sait pas s'y prendre, qu'on effarouche par des hauteurs ou des maladresses.

Après l'avoir longtemps regardé, elle en vint à cette conclusion, que cet ouvrier, que ce fils d'un mendiant mort à l'hôpital était la

seule âme qu'elle eût rencontrée depuis trois jours, et soudain un désir impétueux, irrésistible, s'empara d'elle, le désir de partager son secret avec cette âme, comme on rompt un morceau de pain avec un compagnon de route en lui disant : Mangeons ensemble. Il lui semblait que ce partage serait pour elle un immense soulagement, que le poids sous lequel elle se sentait plier en serait allégé de moitié, que dorénavant elle aurait la force de reprendre son chemin, de marcher dans les cailloux tranchans et dans les ronces de sa vie.

Cependant elle balançait encore à parler. Il ouvrit le premier la bouche, et ce fut pour lui dire : — Vous souvenez-vous qu'ici même, il y a bientôt trois mois...

— Vous m'avez souhaité des malheurs, interrompit-elle avec une douceur triste. Votre prière a été entendue; soyez content.

— Je ne le serai, répondit-il vivement, que si vous m'offrez une occasion de me dévouer pour vous. Je vous ai dit que si jamais vous aviez besoin d'un homme qui vous appartînt corps et âme... Disposez de moi. Je suis bien peu de chose; mais je suis à vous.

Elle attacha sur lui ses yeux candides : — Cette amitié dévouée que vous m'offrez, comment ai-je pu vous l'inspirer?

Il rougit et pâlit; ses lèvres frémissaient. — Faut-il vous le répéter? tout ce que je suis, je le dois à votre famille. Ma dette me pèse, j'ai juré de l'acquitter. Que voulez-vous? je suis un orgueilleux, on n'est libre que lorsqu'on ne doit plus rien à personne; mais c'est en vos mains que je voudrais faire mon paiement. Vous ne ressemblez pas à tout le monde. Ne m'avez-vous pas dit que j'étais pour vous presque un frère?

— Cependant il y a trois jours que je suis arrivée, et je vous vois en ce moment pour la première fois.

— Je craignais que vous n'eussiez oublié... C'est si tôt fait d'oublier! Mieux vaut ne pas revoir les gens qu'on aime que de les trouver changés.

Et il ajouta : — Puis-je vous rendre quelque service?

Elle n'hésita plus. — Écoutez-moi... Je vais vous révéler un secret...

Puis s'interrompant : — Mais vous allez d'abord me jurer la discrétion la plus absolue! s'écria-t-elle avec emportement. Vous allez me jurer que ce que je vais vous dire, vous n'en répéterez jamais un mot à personne, vous m'entendez, à personne...

Il éprouva un frémissement de plaisir. Il y aurait désormais quelque chose entre elle et lui, un secret qui leur appartiendrait en commun, et dont tout l'univers serait exclu. Ce secret allait unir et marier leurs âmes. — Je le jure, dit-il d'une voix forte.

— Cela ne me suffit pas, reprit-elle. J'exige de vous un serment, un serment solennel. Jurez par ce que vous aimez le mieux au monde... Et tenez, l'orgueil chez un homme tel que vous, c'est de l'honneur. Jurez par cet orgueil qui vous est si cher.

— Je jure par mon orgueil, dit-il, et je jure aussi par l'horreur, par le mépris que j'aurais pour moi-même, si je venais à manquer à ma parole.

Elle lui tendit la main. — Et je jure encore, poursuivit-il, par cette main que je tiens dans la mienne, et à laquelle je n'oserais plus toucher le jour où j'aurais un parjure sur la conscience.

— Bien, répondit-elle. Asseyez-vous là, près de moi. Je parlerai...

Et dès qu'il se fut assis, elle lui conta la scène du grenier; mais elle en adoucit singulièrement les couleurs, ne lui dit rien des conjectures effrayantes qu'elle avait formées. Chose étrange, à mesure qu'elle parlait, elle voyait elle-même sa situation d'un autre œil, ses épouvantes se dissipaient, la douceur de verser son secret dans un cœur dévoué agissait comme un baume sur son propre cœur, et le rouvrait aux consolations de l'espérance.

— Vous connaissez mon malheur, dit-elle en finissant. J'ai découvert que M. d'Ornis se trouve dans l'humiliante dépendance d'un homme auquel il a souscrit une sorte de blanc-seing, et qui en profite pour l'exploiter indignement. Sa liberté, son honneur, sa fortune, le repos de sa vie, tout est compromis par ce fatal engagement, et son repos est aussi le mien. Que s'est-il passé? Quel service lui a rendu jadis cet impudent exploiteur pour surprendre ainsi sa bonne foi? Je soupçonne qu'il a été au Mexique comme soldat ou comme fournisseur, qu'il y a rencontré le comte, que dans les hasards d'une campagne il a trouvé l'occasion de lui sauver la vie. M. d'Ornis est un homme d'humeur vive, emportée, il dépend de ses impressions. Dans le premier transport de sa reconnaissance, il aura consenti à tout, signé tout ce qu'on voulait. Je pourrais, je devrais l'interroger; je ne m'en sens pas le courage. Il est défiant, ombrageux, il se cabre au moindre mot. Il ne peut souffrir qu'on entre dans son passé; il n'entend partager avec moi que le présent et l'avenir. Quel avenir, hélas! si je ne réussis pas à le délivrer de cet usurier, son mauvais génie et le mien! L'homme qui parviendrait à découvrir le mot de l'énigme, à savoir qui est ce Bertrand, à me venir en aide pour arracher M. d'Ornis à ces mains effrontées qui le tiennent à leur merci, l'homme, l'ami qui ferait cela sauverait la paix, la dignité de ma vie, il acquerrait des titres éternels à ma reconnaissance... Mais ne suis-je pas folle? Je demande l'impossible, et n'ai-je pas tort de le demander? Ne suis-je pas coupable de vous révéler... Quel est donc ce besoin de parler qui m'est venu? Vous aviez vu mes pleurs, vos yeux me questionnaient. Je suis si

malheureuse que je n'ai plus la force de mentir; mais j'ai foi dans votre parole, dans votre serment. Vous m'avez juré que vous sauriez vous taire.

Joseph était ivre de bonheur. Il lui était prouvé que Marguerite avait de l'amitié pour son mari, mais d'amour, point. L'amour est audacieux, il ose interroger; l'amour est jaloux de ses secrets, avare de ses confidences, et n'admet pas de tiers entre ce qu'il aime et lui. — Je vous ai juré, s'écria-t-il, que vous pouviez disposer de moi, que je vous appartenais, que je vous avais choisie dans la famille de mes bienfaiteurs comme la personne qu'il plaît à mon orgueil d'avouer pour sa créancière. Oui, vous avez une créance sur moi, et cette créance est bonne, j'y ferai honneur... Avant quinze jours, ce marchand de bric-à-brac de Lyon sera devenu mon patron, et je saurai bien le forcer à me conter ses affaires... Mais savoir n'est rien; il faudrait le désarmer, détruire ce dangereux papier qui lui donne pouvoir sur les autres. Quand je devrais risquer ma vie...

— Risquer votre vie! s'écria-t-elle d'une voix tremblante. Je ne l'entends pas ainsi. Vous allez me promettre que vous ne ferez rien sans me consulter.

— N'ayez crainte, il n'y a de dangers que pour les demi-courages, — reprit-il fièrement. Et il ajouta, le front illuminé d'une allégresse superbe : — Puisque vous avez foi dans mes sermens, j'en veux prêter encore un. Je vous jure par l'horrible galetas qui m'a vu naître, par toutes les portes où j'allais quêtant des aumônes et ramassant des insultes, par toutes les mauvaises pensées qui m'ont souillé l'esprit, par toutes les mauvaises actions que j'ai rêvées, par l'hôpital et le grabat où j'ai vu mourir mon père, je vous jure par tout cela qu'un jour je vous apporterai ce papier en vous disant : L'un vaut l'autre, nous voilà quittes!

— Dieu vous entende, vous bénisse et vous récompense! lui dit-elle en lui serrant les deux mains avec effusion.

Il fixa sur elle des yeux étranges : — Pourquoi Dieu me récompenserait-il? Je n'aurai fait que mon devoir. Si vous pensez être en reste avec moi, ce n'est pas à Dieu que je demanderai mon salaire, c'est à vous.

Et comme elle l'interrogeait du regard, il sentit que ses yeux parlaient trop. Il eut la force de commander à sa passion; puis, se levant : — Oh! cela ne vous coûtera pas un liard. En retour de ce que j'aurai fait, je vous prierai de m'écouter, de me laisser vous dire tout ce que j'ai là, dans la tête, dans l'esprit... Une heure de patience, voilà tout! Si je suis malade d'orgueil, je suis fou d'ambition. Depuis quelques mois je rêve de m'en aller en Amérique. Ce vieux monde m'ennuie à mourir. Il m'est venu, voyez-vous, cer-

taines idées bien particulières; je n'oserais m'en confesser à personne... On vous a conté peut-être que je bois. C'est faux, je n'ai bu qu'une fois dans ma vie. Ce sont mes idées qui me grisent. Je voudrais vous en parler un jour; vous aurez peut-être quelque bon conseil à me donner. Vous me promettez, n'est-ce pas? que le jour où je vous aurai livré ce papier, il me sera permis de tout vous dire, et qu'après m'avoir entendu, quoi qu'il vous semble de ma folie, vous me répondrez sans colère et sans mépris.

— Parlez dès maintenant, lui dit-elle; je vous écoute.

— Je n'oserais, s'écria-t-il. J'entends vous prouver d'abord que je suis bon à autre chose qu'à dresser une planche avec un rabot.

Il est rare que sur deux tête-à-tête il n'y en ait pas un de dérangé. Quelques semaines auparavant, Mme Mirion avait failli troubler une première conférence de Joseph et de sa fille. Cette fois elle interrompit leur entretien par un cri d'étonnement et peut-être d'indignation. Elle était montée dans la chambre de Marguerite, et, ne l'ayant pas trouvée, s'était mise à sa recherche. Elle fut stupéfaite et peu charmée de l'apercevoir assise sur un banc et causant familièrement avec l'ingrat. La comtesse d'Ornis dérogeait.

— Que fais-tu là, chère comtesse? lui cria-t-elle de loin. On t'attend pour le déjeuner.

Marguerite s'empressa de rejoindre sa mère, sans prendre le temps de faire ses adieux à Joseph. Si au moment d'enfiler une contre-allée elle eût retourné la tête, elle l'aurait surpris dans une attitude et dans une occupation qui lui auraient donné à réfléchir. Après avoir fait mine de s'éloigner, il était revenu en hâte sur ses pas, s'était laissé tomber à genoux sur le gazon, à l'endroit où tout en causant Marguerite avait foui du bout de son pied la terre humide. Il ramassa un peu de cette terre dans le creux de ses deux mains, la pressa sur sa bouche, s'en barbouilla les lèvres, et je crois en vérité qu'il en mangea. Après ce festin, il partit en courant pour l'atelier, où il étonna tout le jour ses camarades par le feu de son regard, par sa gaîté fébrile et loquace, par ses fredons et ses vocalises. Depuis bien des mois, il n'avait pas chanté.

Cependant Mme Mirion avait dit à sa fille d'un ton de reproche :

— Qu'est-ce donc, ma belle? Et que penserait ton mari, s'il te voyait en propos avec un ouvrier de ton père, qui au surplus n'est pas bien dans mes papiers?

— Vous le jugez mal, répondit Marguerite avec une vivacité inaccoutumée; il vaut mieux que vous ne dites.

— Quand il n'aurait pas tous les vices dont je le soupçonne, reprit Mme Mirion, il reste que c'est un vilain ingrat.

— Je crains que vous ne sachiez pas le prendre; vous l'assommez du récit de vos bienfaits.

Mme Mirion répliqua aigrement, et pour la première fois bouda sa fille pendant cinq minutes; mais ce fut tout. Fâcheries d'amoureux ne durent guère.

Marguerite était combattue par deux sentimens contraires. Tantôt elle s'étonnait de ce qu'elle avait fait, de la hardiesse de cœur et de parole qui lui était venue tout à coup et de la témérité de ses confidences. — Mon secret s'est échappé, se disait-elle. C'est irréparable, je ne puis le reprendre. — Tantôt elle éprouvait une sorte de magique apaisement à la pensée qu'elle avait partagé son malheur avec quelqu'un, qu'une âme était entrée dans ses peines, s'était liée à la sienne par un serment, lui avait promis assistance et secours. Elle revoyait en imagination la figure de Joseph, ses traits peu réguliers, mais expressifs, la propreté sévère de sa tenue, ses mains fines, quoique durcies et hâlées par le travail, ses joues décolorées et creuses, ses yeux gris qui avaient dans leur clarté du mystère et de l'inquiétude, la pâleur de son sourire, et ses abondans cheveux châtains, plats et mêlés, qui lui tombaient jusqu'au milieu du front avec une sorte de grâce farouche. — Il est plutôt laid que beau, pensait-elle; mais son visage a du caractère, et ses yeux sont parlans. Ils expriment tour à tour la résolution, l'audace, l'opiniâtreté, le défi, le rêve, une sauvagerie en guerre avec la vie et le monde, et qui a juré d'avoir le dernier mot. On dirait souvent, à le regarder, une mauvaise tête folle, pleine de songes et de colères; — puis tout à coup l'expression s'adoucit, il lui vient dans les prunelles des bouffées de tendresse, et l'on reconnaît une âme capable d'aimer et de se donner. Ce garçon a la candeur de ses défauts. Il parle à pleine bouche de son orgueil, de son ambition, de sa dette qui lui pèse, de ce vieux monde qui l'ennuie, de ses châteaux en Amérique : c'est une âme sincère. Non, je n'ai pas mal placé ma confiance.

Durant toute la matinée, elle eut des distractions dont son père s'avisa et se plaignit. — Tu n'es plus ici, Margot, lui disait-il; te voilà déjà retournée à Ornis. Le diable emporte les femmes qui adorent trop leur mari!

A trois heures de l'après-midi, on la reconduisit en famille à la gare. On l'embrassa de nouveau, on la réembrassa. Comme le train se mettait en mouvement, se penchant à la portière, elle aperçut, accoudé sur le parapet de la voie, un ouvrier en blouse grise qui souleva sa casquette et l'agita en l'air. Elle le salua elle-même de la main; puis, s'enfonçant dans un coin du wagon, elle ferma les yeux et dormit à poings fermés pendant cinq ou six heures. Elle en avait grand besoin après trois nuits d'insomnie.

VICTOR CHERBULIEZ.

(La quatrième partie au prochain n°.)

LE
MONDE BYZANTIN

LE SPORT ET L'HIPPODROME A CONSTANTINOPLE.

I. H. Krause, *Die Byzantiner des Mittelalters*, Halle 1869.
— II. Paparrigopoulo, *Histoire du peuple grec*, etc.

L'empire byzantin, un moment délaissé depuis Ducange par nos historiens, commence à être mieux étudié; des travaux importans ont paru en France, en Allemagne, en Angleterre. La Grèce moderne recherche les traces de ses aïeux du moyen âge; M. Paparrigopoulo achève sa grande *Histoire du peuple grec*. Toutefois, pour beaucoup de lecteurs, l'empire byzantin est tout entier dans les querelles des *verts* et des *bleus* et dans les controverses des moines. C'est se faire une idée fort incomplète et fort inexacte de cette grande civilisation. Pour être juste, il faut encore se représenter les légions de l'empire luttant sans relâche contre les invasions du nord et du midi, couvrant l'Europe, disputant ville par ville le sol de l'Orient aux conquérans barbares; il faut se représenter les savans de Byzance copiant, compilant, conservant à l'humanité les chefs-d'œuvre de l'antiquité grecque et romaine, se faisant bénévolement les bibliothécaires du genre humain; Constantinople restée seule civilisée pendant que l'Occident était encore barbare, et répandant autour d'elle la civilisation; les négocians de Byzance étendant leurs relations commerciales jusqu'aux régions de l'extrême Orient; ses missionnaires portant le christianisme jusque dans le Caucase comme Grégoire l'Illuminateur, jusqu'aux Carpathes comme Cyrille et Méthode, jusque dans l'Abys-

sinie, qui en est restée chrétienne malgré l'Égypte musulmane, jusqu'en Russie, jusque dans l'Inde; la Grèce inventant l'alphabet d'Ulphilas pour les Goths et l'alphabet de saint Cyrille pour les Slaves; l'art byzantin provoquant partout l'émulation des artistes, depuis Venise jusqu'à Moscou.

Cependant cette fameuse rivalité des verts et des bleus, ces luttes célèbres de l'hippodrome, peuvent nous offrir comme un résumé de la mystérieuse civilisation byzantine. Dans le cirque, nous pouvons trouver tout Constantinople, tout le bas-empire : tel théâtre, tel peuple, a-t-on dit. Le théâtre des Byzantins, c'était l'hippodrome. Si les tournois sont la société féodale française, si notre Longchamps est l'image du Paris moderne, l'hippodrome c'est le miroir de la société grecque au moyen âge.

I.

Ces fameuses factions du cirque se targuaient d'une antiquité qui se perdait dans la nuit des temps mythologiques. On prétendait que l'enchanteresse *Circé* avait bâti le premier *cirque*, et qu'OEnomaüs, le roi du Péloponèse, avait attelé le premier quadrige, que Romulus avait donné aux factions leurs couleurs traditionnelles. Non-seulement elles se plaisaient, comme les loges maçonniques de notre temps, à chercher leur point de départ presque aux origines du monde, mais elles voulaient qu'on attachât à toutes les particularités de leur organisation un sens symbolique. Les évolutions des chars étaient censées rappeler les courses du soleil. De même qu'il y avait quatre élémens, il y avait quatre factions : les verts, qui représentaient la terre; les bleus, la mer; les rouges, le feu; les blancs, l'air. Aussi avaient-elles pour dieux tutélaires, à l'époque du paganisme, Cybèle, Neptune, Vesta, Jupiter.

Ce qu'il y a de certain, c'est que, tant que dura la république romaine, il ne fut question ni des verts, ni des bleus, ni des cochers, ni des factions : le peuple romain avait bien d'autres soucis. C'est seulement avec le pouvoir absolu des césars qu'apparaissent les frivoles et turbulentes querelles de l'hippodrome; c'est quand le forum est « pacifié » que le cirque devient orageux. C'est alors que le fou furieux Caligula se passionne pour la faction des verts et fait charger le peuple par sa garde, parce qu'on s'est permis de huer l'un de ses cochers favoris; c'est alors qu'on voit Néron conduire les chars sur l'arène en casaque de cocher vert, Vitellius en casaque bleue. Héliogabale et Lucius Vérus, l'indigne fils de Marc-Aurèle, étaient aussi d'enragés fauteurs de la faction verte.

Quand l'empire romain se transporta de Rome à Constantinople avec son prince, ses patriciens, son peuple, ses institutions, ses tra-

ditions, presque avec ses monumens, on n'eut garde de laisser sur les bords du Tibre les factions hippodromiques. Au contraire l'engouement et les rivalités qu'elles inspiraient s'accrurent dans d'effrayantes proportions, comme ces plantes qui, transférées du sol natal sur une terre vierge et plus féconde, s'épanouissent aussitôt et se développent d'une façon tellement luxuriante qu'elles éclipsent leurs congénères de la mère-patrie. C'est surtout au VIe et au VIIe siècle, sous les règnes de Marcien, d'Anastase, de Théodora et de Justinien, de Maurice, de Phocas, d'Héraclius, que l'histoire des factions du cirque se confond en quelque sorte avec l'histoire de l'empire, que les verts et les bleus déchaînent, dans leurs querelles hippiques, l'émeute et l'incendie sur Constantinople, la guerre civile sur l'empire, que presque pas une année ne se passe sans que, dans la ville ou ses faubourgs, n'éclate entre les partis acharnés quelque rixe sanglante; que les factieux osent livrer au pouvoir des batailles où des milliers d'hommes périssent; que les séditions écloses à Constantinople ont des contre-coups formidables dans les turbulentes cités de Tarse, d'Antioche et d'Alexandrie.

On s'est demandé si ces sanguinaires rivalités du cirque ne cachaient pas de profondes divisions politiques, et si sous ce frivole prétexte ce n'étaient pas de sérieuses questions qui se débattaient par les armes. Il est permis d'en douter; le peuple byzantin s'inquiétait peu de la politique intérieure ou extérieure de l'empire; pourvu que le gouvernement maintînt le vin et l'huile à bon marché, pourvu que l'on ne touchât pas à ses saintes images, sa grande affaire, c'était le cirque : il se préoccupait infiniment plus de savoir qui l'emporterait aux courses prochaines, des cochers verts ou des cochers bleus, que des revers ou des succès de l'armée romaine sur l'Euphrate et le Danube. Quand nous voyons dans l'histoire byzantine une certaine faction s'acharner contre un prince, soyons certains que ce n'est point parce qu'il a suivi une mauvaise politique avec les Arabes, parce qu'il a signé un traité désavantageux avec les Hongrois, parce qu'il a déclaré injustement la guerre aux Bulgares, parce qu'il a restreint une liberté ou refusé une réforme; c'est uniquement parce qu'il a trahi ses sympathies pour la faction adverse. Quand un nouvel empereur assistait pour la première fois aux courses de chars, tout le peuple attendait anxieusement qu'il manifestât son inclination. S'il paraissait à la tribune impériale avec les insignes des bleus, la destinée du règne tout entier se trouvait engagée; les bleus se prenaient d'un attachement fanatique pour le prince, les verts lui vouaient une haine implacable, et dans toutes les émotions de la cité on devait retrouver la trace de ce premier acte politique de l'empereur : le peuple ne demandait pas à la couronne d'autre programme politique que celui-là. On peut

s'étonner que ces princes qui, à chaque émeute des factions, risquaient leur couronne et leur vie, n'aient pas eu la sagesse de cacher leurs sympathies ou leurs antipathies, au lieu de mettre l'empire en danger pour une casaque de cocher. Hélas! l'empereur byzantin était, lui aussi, un Byzantin. Tous n'avaient pas reçu la haute éducation philosophique de Marc-Aurèle, qui, dans ses *Pensées*, remercie son père adoptif de l'avoir élevé de telle façon qu'il n'a jamais été tenté de favoriser ni les verts ni les rouges. Beaucoup se montraient au contraire plus fous que leur peuple, plus passionnés pour le divertissement national. Justinien eut beau être un grand constructeur, un grand législateur, un conquérant : il fut de son temps et de son pays.

Quant à penser que les factions du cirque prirent sous l'empire byzantin une teinte religieuse, et que sous les couleurs verte et bleue c'étaient les orthodoxes et les hérétiques, les catholiques et les manichéens, les iconolâtres et les iconoclastes, qui se disputaient la suprématie, pure hypothèse! Si parfois les factions irritées traitaient l'empereur d'hétérodoxe et de chien d'hérétique, l'empereur se contentait de leur renvoyer ces épithètes banales, sortes d'injures à la disposition de tous les partis et qui faisaient le fond du vocabulaire des invectives byzantines. Il suffira de faire remarquer que les temps les plus troublés par les querelles religieuses sont précisément ceux où le rôle des factions tend à s'effacer, et que dans les factions des villes d'Orient la qualité de Juif n'était pas un motif d'exclusion.

Qu'étaient-ce donc que les factions? Des sociétés, composées de plusieurs centaines d'adhérens, qui avaient pour objet d'entretenir des chevaux, des chars, des cochers, de concourir entre elles sur l'arène de l'hippodrome, et de donner au peuple et au prince le spectacle de leurs luttes équestres : c'étaient des sociétés de courses. Ce qui fait chez nous, surtout pour le vulgaire, l'intérêt des courses du Derby ou de Longchamps, c'est un peu la rivalité ancienne, transportée sur un terrain pacifique, des deux nations riveraines de la Manche. Dans l'empire grec, il ne pouvait être question de courses internationales. D'après les idées byzantines, il n'y avait en effet qu'un seul peuple, élu de Dieu, choisi du ciel, le peuple grec; hors de lui, il n'y avait que des « barbares; » l'empire byzantin constituait à lui tout seul « la terre habitée, » le reste était le « désert. » Pour donner quelque intérêt à ces courses de chars, il fallait donc que le peuple lui-même se divisât en groupes rivaux, presque ennemis; s'enrôler dans telle ou telle faction, c'était s'initier aux plus âpres jouissances du jeu. Chez nous, ce qui intéresse aux courses beaucoup de spectateurs, ce sont les paris qu'ils ont engagés, les enjeux de livres sterling ou de bil-

lets de banque; à Constantinople, le pauvre diable de plébéien, le batelier du Bosphore, le portefaix des chantiers de la Corne-d'Or, n'avait point d'argent à risquer : c'était lui-même, c'était son amour-propre qui formait l'enjeu. Une fois qu'il s'était assis sur certains gradins de l'hippodrome et qu'il avait arboré l'écharpe verte, il fallait nécessairement que la défaite des bleus fût un triomphe pour lui, leur victoire un crève-cœur. Son parti était-il vaincu, son cocher était-il tombé du char au moment d'arriver au but, son chagrin, son humiliation, étaient sans bornes. Comment oserait-il traverser son quartier, passer devant la boutique de ses voisins, rentrer dans sa famille avec ces couleurs déshonorées? L'écharpe verte, qui inspirait du respect même à l'empereur, allait l'exposer aux quolibets, aux injures de tous les laquais et de tous les polissons de Constantinople. Au contraire son cocher favori avait-il remporté la palme, le calife de Bagdad n'était plus son cousin, les conquêtes du grand païen Alexandre n'étaient rien à ses yeux; le va-nu-pieds se carrait victorieusement sous les portiques des grandes rues avec ses triomphantes couleurs, et marchait la tête haute au milieu des murmures flatteurs de la multitude.

Si aujourd'hui, avant d'engager un pari, on tient à consulter la cote des chevaux qui doivent courir, on conçoit que le Byzantin, qui allait s'engager, pour toute sa vie peut-être, sous la bannière d'une faction, étudiait soigneusement les chances de victoire, s'informait du personnel et du matériel, de la bonté des chevaux, de l'habileté des cochers, des sympathies manifestées par le puissant empereur; c'est pour ce motif que, suivant les circonstances favorables ou défavorables, telle faction comptait un bien plus grand nombre d'adhérens que la faction adverse. Au VIIe siècle, celle des verts en avait quinze cents, celle des bleus neuf cents seulement. Si l'on songe que ces espérances, ces inquiétudes, ces joies, ces douleurs bouleversaient le cœur, non pas d'un citoyen isolé, mais d'une immense multitude, on peut juger ce qu'était le public byzantin à une représentation hippodromique. Tous les spectateurs d'une même faction, assis sur un même côté de l'hippodrome, revêtus des mêmes insignes, suivaient, le corps penché en avant, la respiration haletante, suspendus entre la crainte et l'espoir, les vicissitudes de la course. L'intensité de chaque sentiment se trouvait multipliée par le nombre de ceux qui le partageaient. Chez un seul homme, c'était vif intérêt, passion, espoir, déception; dans la foule, fureur, frénésie, désespoir extravagant.

Ce qui achevait d'exaspérer les passions, c'est qu'en face de soi, de l'autre côté de l'hippodrome, on voyait siéger la faction adverse; à vos craintes répondaient ses espérances, à votre défaite son triomphe, à votre désolation ses insultes. Alors on ne se conte-

nait plus, et d'un côté à l'autre du cirque on se provoquait, on se défiait, on se bravait du regard, de la voix, du geste; on se renvoyait les insultes, les chants, les quolibets, et les plus ardens, montés sur les gradins, agitaient furieusement leurs bras enveloppés de grandes manches flottantes. A la longue, à force de se retrouver si souvent en présence, les membres des factions adverses en venaient à se haïr, à ne plus rêver que rixes sanglantes, incendies, guerre civile. Comprend-on maintenant comment les Byzantins, avec leurs factions et leurs courses de chars, ne regrettaient plus les égorgemens de gladiateurs, les chasses et les combats de bêtes féroces, les batailles navales sur une mer factice? Le sang qui autrefois coulait dans l'arène coulait maintenant dans les entr'actes, à la sortie des jeux. C'était le spectateur lui-même qui, au comble de la rage, tirant la courte épée cachée sous son manteau, se précipitait sur les gradins de la faction adverse, faisait en personne fonction de gladiateur, devenait tout à coup acteur d'une sanglante tragédie. Vainement les gardes de l'empereur intervenaient-ils pour séparer à coups de sabre, à coups de fouet, à coups de bâton, les combattans; sous les coups de la milice, verts et bleus ne s'en déchiraient qu'avec plus de fureur. Quel combat de gladiateurs aux plus beaux jours de Rome eût valu cette splendide sédition du règne de Justinien, lorsque 40,000 cadavres jonchèrent les gradins et l'arène du cirque? Une chasse de bêtes sauvages! mais le bleu qui épiait, le poignard entre les dents, embusqué dans une rue étroite, le passage de quelque vert, éprouvait une tout autre volupté qu'à voir poursuivre dans le cirque des girafes ou des antilopes. Une naumachie! mais on avait mieux que cela, et le soir on voyait de bons compagnons du parti *vénète* jeter dans les flots du Bosphore quelque *prasin* dûment cousu dans un sac de cuir.

Tels étaient les plaisirs que l'établissement des factions avait pour objet de procurer au peuple byzantin. Ces factions, comme on le voit, étaient de véritables associations, des clubs hippiques. Elles étaient au nombre de quatre; mais les blancs faisaient toujours cause commune avec les bleus ou vénètes; les rouges n'étaient qu'une section annexe des verts ou prasins. La loi reconnaissait à ces clubs la qualité de personnes morales; en conséquence chaque association avait ses présidens, ses dignitaires, ses employés, son trésor, ses écuries, ses fermes d'élevage, ses chevaux, ses chars, son personnel de montreurs d'ours et de funambules, pour les intermèdes qu'on devait donner au public pendant la représentation hippique. Les factions étaient en effet des manières d'*impresarii*, des entrepreneurs en bloc de tous les plaisirs du peuple. Chacune des quatre factions se composait donc de trois élémens fort distincts : 1° les membres du club, inscrits sur un registre, payant

par année une cotisation et participant à l'élection des dignitaires de la faction; 2° les cochers, qu'on a pris trop souvent pour la faction elle-même; 3° la masse de citoyens byzantins qui, sans être inscrits sur la « charte » et sans payer la cotisation, sans jouir d'aucun privilége, prenaient parti cependant pour telle ou telle association, et venaient s'asseoir à l'hippodrome sur certains gradins.

Les autres grandes villes de l'empire avaient, à l'instar de Constantinople, leurs clubs verts ou bleus qui étaient en correspondance avec ceux de la capitale, donnaient comme eux des représentations hippiques dans l'hippodrome de la localité, et se mettaient en insurrection dès qu'ils apprenaient que leurs confrères de Constantinople avaient pris les armes. D'un bout à l'autre de l'empire, il y avait une sorte de franc-maçonnerie vénète ou prasine qui dirigeait tous ses efforts vers le même but. L'empereur qui à Constantinople s'était déclaré pour les vénètes était aussitôt adoré par les bleus, exécré par les verts d'Alexandrie, d'Antioche, de Nicée, de Thessalonique. Un comte d'Isaurie avait, dans la ville de Tarse, réprimé cruellement une émeute des bleus, leurs collègues de Constantinople demandèrent sa tête à Justinien; ils ne purent rien obtenir, mais ils le guettèrent à la sortie du palais, et le laissèrent pour mort sur la place. Quand l'empereur parvenait, à force de mesures terribles, à comprimer dans sa capitale l'insolence des factions, « la terreur se propageait dans toutes les villes de l'empire romain. »

Ce qui rendait la puissance des factions encore plus redoutable, c'est que la tolérance des empereurs les avait laissées s'organiser en véritables milices. Elles s'étaient emparées de la garde de la ville, ce qui leur permettait d'y commettre impunément des désordres. La résistance énergique qu'elles étaient capables d'opposer, en cas de sédition, aux soldats exercés, aux vétérans goths ou varangiens de la garde impériale, s'expliquerait mal, si on ne supposait les *factieux* pourvus d'armes offensives et défensives. Comme nos gardes nationaux à certaines époques, on les convoquait pour des corvées honorables. Ils faisaient escorte à l'empereur dans ses chevauchées à travers la ville ou dans ses pèlerinages aux églises les plus vénérées; ils formaient la haie sur le passage des processions ou panégyries, lorsque le prince, entouré de sa cour, de son patriarche, de ses évêques, à grand renfort de cierges et de chants d'église, se rendait à Sainte-Sophie ou aux Saints-Apôtres, lieu de sépulture des empereurs byzantins. Ces soldats citoyens avaient, paraît-il, assez mauvaise mine; l'évêque de Pavie, l'Italo-Germain Luitprand, belliqueux comme tout le clergé barbare de son temps, étant allé en ambassade à Byzance vers le milieu du xe siècle, n'a pas assez de railleries pour cette piètre milice : il nous représente les *factieux* formant la haie avec de mauvaises petites piques, des boucliers

brisés, en tuniques toutes rapiécées, et, « pour comble d'édification, » les pieds nus.

Les empereurs avaient à la fin réussi à apprivoiser, à *domestiquer* ces bandes turbulentes, à s'en faire une espèce de milice d'apparat, fort inoffensive. Chaque fois que l'empereur paraissait en public, des détachemens de verts et de bleus, apostés sur son chemin, étaient chargés de pousser en mesure des acclamations et de lui offrir des pièces de vers. Quand l'empereur se mariait, les factions étaient tenues de composer les épithalames, et le troisième jour des noces elles accompagnaient processionnellement l'impératrice, entourée des sénateurs, de ses eunuques, de ses femmes, de ses porteuses de parfums, au bain traditionnel qu'elle devait prendre au palais de la Magnaure. Quand il naissait « un porphyrogénète, » les factions étaient invitées à lui donner un nom et à le proclamer par la ville; elles devaient aussi offrir à l'impératrice, le neuvième jour de ses couches, une sorte de breuvage épicé, le *lochozema*, le vin de l'accouchée.

Dans cette cour singulière de Byzance, le cérémonial prescrivait au souverain de se divertir à certains jours. Alors on invitait au palais des délégués des factions; ils accompagnaient de leurs chants et de leurs tambourins les danses gothiques, où figuraient des géans au costume barbare, au masque effrayant, au jargon inintelligible, qui étaient censés représenter les soldats d'Alaric. Parfois ils se livraient eux-mêmes, en présence de l'empereur et de toute sa cour, à des danses d'un caractère fort grave, presque religieux, et d'où les femmes étaient bannies. Chacun des danseurs était vêtu d'un pourpoint à crevés, comme en eurent plus tard les Vénitiens, de haut-de-chaussés mi-parti, comme les Français du XIVe siècle, avec des rubans aux poignets et aux jambes; ils tenaient à la main un bâton surmonté d'un croissant.

Pour suffire à tant de tâches, organiser les plaisirs du peuple, maintenir le bon ordre dans la cité, animer et embellir la cour du prince, ces associations avaient une organisation assez compliquée. A la tête de chacune des factions ou *dèmes* se trouvaient deux chefs, le *démocrate* et le *démarque*. Le *démocrate* avait fini par n'être plus nommé que par l'empereur, celui-ci avait même soin de conférer cette charge à l'un de ses généraux commandant de la garde impériale ou de ses amiraux qui pût lui répondre de la tranquillité de ses subordonnés; mais le vrai chef de la faction, le chef élu, aimé et populaire, qui inspirait la confiance et non la crainte, c'était le *démarque*. Il payait quelquefois de sa tête les méfaits de sa troupe, l'un fut brûlé vif sous Phocas. Sous les ordres de ces hauts dignitaires, il y avait encore des lieutenans, des commandans de quartiers, des inspecteurs des postes militaires. Il fallait aussi

dans chaque faction des *notaires* pour rédiger les actes et tenir les comptes, des *chartulaires* pour garder les archives, des *mandatores* pour porter les ordres du démarque, des *poètes* en titre pour composer les vers en l'honneur du prince, des *mélistes* pour les mettre en musique, des chefs d'orchestre pour les faire chanter, des *organistes* pour l'accompagnement des chœurs, des peintres et des sculpteurs pour fabriquer ces images de l'empereur et de l'impératrice qui ornaient l'hippodrome, la couronne de lauriers sur la tête; il fallait des *tchaous* pour maintenir l'ordre dans le cirque, des *officiers de l'urne* pour veiller sur les opérations du tirage au sort des places que devaient occuper les chars, des gardes de barrières chargés de les abaisser lorsqu'on donnait le signal de la course, des préposés au vestiaire qui veillaient à la conservation des couronnes et des casaques d'or des cochers, une infinité d'employés pour les écuries, pour l'entretien de l'arène, pour la police des jeux, sans compter les danseurs, mimes, acrobates, saltimbanques, etc. Il leur fallait surtout des cochers et des chevaux; les uns et les autres méritent une mention à part.

II.

Nos sociétés de courses se proposent l'amélioration de la race chevaline; nos courses plates ou nos *steeple-chases* ont pour objet de mettre dans tout leur jour les qualités de vitesse, d'énergie, de résistance, d'un cheval destiné à faire un reproducteur célèbre et à procréer une race de victorieux. A Byzance, on ne paraît pas avoir eu cette préoccupation. Sans doute les Grecs du moyen âge recherchaient dans tout l'Orient les belles races de chevaux, leurs officiers de remonte parcouraient les marchés de l'Arménie, de la Syrie arabe, de la Bulgarie, les sultans d'Égypte et les califes de Bagdad envoyaient à l'empereur leurs plus fiers étalons, à l'œil de feu, aux jarrets d'acier; mais on vantait surtout le luxe des écuries et des haras impériaux. Les chevaux étaient de la part des riches patriciens et des empereurs hippomanes l'objet des soins les plus délicats. A Rome, on avait vu Incitatus, le cheval de Caligula, devenir consul; Héliogabale faisait servir à ses coursiers des raisins secs d'Apamée; Vérus des dattes et des pistaches. Ce dernier empereur portait sur ses vêtemens royaux la figure de Volucris, son cheval favori, comme nos *turfistes* portent à leur cravate des têtes de cheval montées en épingle; dans leurs écuries de marbre blanc, on parait ces nobles animaux de colliers de perle, on leur dorait la corne des pieds, on leur apportait, en récompense de leurs victoires, des bassins remplis de pièces d'or. Quand on voulait les préparer pour la course

prochaine, on les entraînait au son des hautbois, au bruit des chants, à la lumière des flambeaux. Le sage empereur Adrien n'était pas exempt de cette folie; quand son bon cheval Borysthène mourut, il lui fit élever un magnifique tombeau avec une inscription élogieuse comme pour un combattant de Marathon. La Grèce antique elle-même avait cette coutume d'ériger des mausolées aux grands vainqueurs de ses courses olympiques. L'empire byzantin suivit la double tradition romaine et grecque dans ce qu'elle pouvait avoir de plus extravagant. Parmi les amateurs les plus célèbres, on cite un patriarche, un chef de l'église orthodoxe universelle, un souverain pontife de l'Orient, Théophane, prélat de race impériale, qui vivait au xe siècle et qui ne le cédait pas en débauches et en scandales aux papes romains de la même époque, Jean XI et Jean XII. Cet étrange pontife, oubliant les modestes traditions de ses prédécesseurs, qui ne chevauchaient que sur des ânes en mémoire du fils de David à son entrée dans Jérusalem, nourrissait plus de mille chevaux; ses écuries étaient de véritables palais; dans les boxes dorées, il n'était pas question d'avoine ou de foin, mais de blé, de pistaches, de dattes, de figues, de raisins secs; on abreuvait, on lavait les coursiers avec les vins les plus précieux, on les parfumait avec le safran et le cinnamome. Un jour, comme il officiait à l'autel de Sainte-Sophie en présence de l'empereur et de toute sa cour, en présence des patriarches de l'Orient, des métropolites, des évêques, d'un clergé et d'un peuple innombrable accourus de toutes les villes voisines, on vint lui dire à l'oreille que sa jument favorite venait de mettre bas. Aussitôt de dépêcher à la hâte la grandiose et interminable liturgie de l'église orthodoxe, de laisser là tout ce monde, les princes, les pontifes, les moines thaumaturges, et de courir à son écurie. Un autre de ses contemporains, l'empereur Michel III, se livrait à de semblables excentricités; il descendait lui-même sur la piste et conduisait les chars en casaque de cocher bleu. On vint l'interrompre dans une course pour lui apprendre qu'on avait reçu un télégramme sinistre : des feux allumés de montagne en montagne depuis le fond de l'Asie jusqu'aux portes de Constantinople annonçaient que les armées byzantines étaient battues sur les bords de l'Euphrate. Il ordonna d'éteindre ces fanaux importuns, et continua à disputer le prix; le peuple l'approuva. Qu'étaient les défaites à la frontière, si l'on avait des victoires dans le cirque? Au reste, ce patriarche et cet empereur eurent une mort digne de leur vie : l'un mourut d'une chute de cheval, l'autre, assassiné dans l'hippodrome, eut pour linceul une couverture d'écurie.

Mais, quelle que fût la passion des Byzantins pour les coursiers, ceux-ci n'occupaient que le second rang dans leurs affections. Chez nous, on décerne les prix au cheval, on n'accorde au jockey que

des encouragemens, — qu'en bonne justice il doit encore partager avec l'entraîneur; à Constantinople, c'était le cocher que l'on adulait, que l'on fêtait, à qui l'on attribuait les victoires. Cette haute fonction de cocher du cirque, *héniochos*, ne s'obtenait pas de prime-saut; il y avait là toute une hiérarchie avec ses grades, ses classes distinctes, son surnumérariat. C'était l'empereur lui-même qui conférait cette dignité et qui ordonnait à ses chambellans d'en délivrer les insignes au candidat; on lui remettait son brevet signé de l'encre rouge impériale, on lui passait une ceinture autour des reins, on lui posait sur la tête une toque brodée d'argent. Les édits des empereurs accordaient au cocher de nombreux priviléges, l'immunité de certains impôts, l'exemption du fouet et de tous les autres châtimens corporels. De même que la peinture s'est ingéniée chez nous à conserver à la postérité les belles formes de *Monarque*, de *Fille-de-l'Air*, de *Gladiateur*, de même des statues érigées dans l'hippodrome consacraient à l'immortalité les traits des plus illustres automédons. L'engouement allait même si loin que le code théodosien dut interdire l'installation sur les places publiques des statues de cochers à côté des statues des empereurs. Celles de l'hippodrome avaient sur leurs piédestaux des inscriptions en vers où les beaux esprits de Byzance s'épuisaient à inventer d'ingénieuses flatteries. Jamais chez nous cantatrice célèbre, actrice en renom n'a été gâtée du public comme l'ont été à Byzance les Calliopes, les Uranius, les Icarius, les Anatellons, les Olympius, les Épaphrodites. « Anchise fut l'amant de Vénus, Endymion le chéri de Diane; Porphyrius est le favori de la Victoire! » Ou bien encore ce quatrain qu'aurait envié Benserade : « quand la Nature eut à la fin des temps enfanté Porphyrius, elle fit un serment, et, de sa bouche qui ne sait pas mentir elle dit : C'est fini, je n'enfanterai plus; tout ce que j'avais de grâce, j'en ai doté Porphyrius. »

Comment les adulations du peuple et du prince n'auraient-elles pas tourné la tête à ces pauvres diables? Pour gagner ces victoires qui donnaient une si glorieuse notoriété, tous les moyens leur étaient bons : ils eussent fait un pacte avec le diable; plusieurs furent convaincus de pratiques de sorcellerie. Le cocher Hilarion fut condamné à mort pour avoir livré son fils à un nécromancien « qui devait lui apprendre l'art mystérieux, défendu par les lois, d'appeler à son aide les esprits méchans. » Tout cocher vaincu avait une tendance naturelle à soupçonner son heureux rival de sorcellerie. Avant la course, on avait soin de fouiller les concurrens, comme dans nos tournois du moyen âge on fouillait les chevaliers pour s'assurer qu'ils n'avaient point de talismans. La « race irritable » des cochers du cirque en venait parfois, sur des soupçons de ce genre, aux coups de couteau; le concurrent malheureux attendait son vainqueur au

coin d'une rue. Le code théodosien fut obligé de réprimer ces violences : « quiconque tuera un de ses rivaux, fût-il convaincu de pratiques magiques, sera puni de mort. » En général pourtant les cochers étaient des gens craignant Dieu; leur carrière hippodromique était aussi féconde en « naufrages » que la vie du marin, à laquelle l'hippodrome aimait à emprunter beaucoup de ses expressions familières. Ils étaient pieux comme lui : après chaque journée de course, on les voyait se diriger vers l'église la plus voisine, où les appelait non pas le son de la cloche d'airain, mais, suivant la coutume orthodoxe, un marteau qu'on frappait sur une planche.

III.

L'hippodrome de Constantinople, comme le *circus maximus* de Rome, comme tous les hippodromes de l'antiquité gréco-romaine, se composait essentiellement d'une vaste surface plane, fermée à l'une de ses extrémités par une ligne droite, à l'autre extrémité par un hémicycle, sur ses deux grands côtés par deux lignes droites. A l'hémicycle et sur les deux lignes latérales s'élevaient les gradins où venait s'entasser la multitude. Vis-à-vis de l'hémicycle, sur le petit côté rectiligne, se dressaient des constructions, loges pour les grands personnages, écuries, vestibules pour le stationnement des chars et des attelages; là se trouvait ce qu'on appellerait chez nous l'enceinte du pesage. Sur l'axe de l'hippodrome, on voyait une terrasse longue, étroite, haute de quelques pieds, terminée à ses deux extrémités par une triple borne : c'était ce qu'on appelait la *spina*, l'épine dorsale de l'hippodrome; elle partageait l'arène en deux pistes, la piste de droite, que parcouraient les chars en sortant des places de départ, la piste de gauche, qu'ils parcouraient après avoir tourné la borne de la *spina*, en revenant aux places de départ. Telles étaient les dispositions générales, communes à tous les hippodromes. Ajoutons, pour en finir avec toute cette géométrie, que celui de Constantinople avait environ 370 mètres de longueur et 60 ou 70 de largeur. Nous pouvons passer maintenant à la description des diverses parties du grand monument que nous venons d'esquisser.

L'hippodrome de Constantinople fut fondé par l'empereur Septime-Sévère. Ce prince avait presque entièrement détruit l'antique cité de Byzance pour la punir d'une révolte; puis, frappé des avantages qu'offrait la position de cette ville, située sur deux mers, à la rencontre de deux continens, il s'était mis à la reconstruire sur de plus vastes proportions. Cent vingt-quatre ans avant Constantin, Septime-Sévère avait inventé Constantinople. Naturellement, dans ce siècle du *panem et circenses*, il commença par l'hippodrome; il

déploya dans cette fondation, comme pour faire oublier aux Byzantins ses premières rigueurs, une telle magnificence que cet hippodrome, destiné à une petite cité de la Thrace, ne se trouva pas indigne de Constantinople quand elle fut devenue l'héritière de l'empire romain, la capitale du monde civilisé et la Rome de l'Orient. On peut dire aussi de Septime-Sévère que déjà il commençait à bâtir la ville éternelle. Comme il ne pouvait trouver une surface plane assez vaste pour y établir son hippodrome, il créa un sol factice; là où le terrain s'abaissait en un escarpement, il éleva des piliers, arrondit des voûtes immenses; dans la nuit de ces souterrains s'étendirent les eaux glacées de la *Citerne froide*. Au-dessus, comme les jardins suspendus de Sémiramis, l'hippodrome développait sa vaste plaine de sable, son arène de 370 mètres de longueur; les prodigieux amphithéâtres de trente ou quarante gradins, les portiques, les obélisques de granit, surchargeaient, sans les fatiguer, les voûtes indestructibles.

Les bâtimens situés à l'extrémité rectiligne de l'hippodrome comprenaient à la fois les *mangana* ou *carceres* et la tribune impériale. Les *mangana* étaient des espèces de loges, de vestibules, où, en attendant le signal du départ, les cochers debout sur leurs chars, le fouet entre les dents, retenaient à grand'peine de leurs rênes tendues leurs quatre coursiers à la bouche écumante. Ces loges étaient fermées par des barrières ou par des portes grillées qu'un gardien ouvrait au signal convenu, et qui étaient ornées de statues ou de cariatides. Quant à la tribune impériale, elle formait tout un palais, se rattachant au grand palais impérial et compris dans son enceinte. On sait en effet que le grand palais impérial, espèce de Kremlin byzantin, amas d'églises et de palais, était en même temps une forteresse; les murailles crénelées en laissaient apercevoir au loin non-seulement les dômes dorés, les coupoles étincelantes de quinze ou vingt sanctuaires, non-seulement les jets d'eau retombant dans les bassins de marbre, les arbres des parcs et de voluptueux bosquets, mais aussi les tours massives où les varangiens aux cuirasses dorées montent la garde avec leur double hache sur l'épaule. Un souverain qui se gardait si bien dans son sérail ne pouvait guère se hasarder sans précautions au milieu de son peuple, surtout dans ces bruyantes solennités de l'hippodrome où un tumulte dégénérait si facilement en émeute. Aussi l'empereur s'était-il arrangé pour assister aux jeux sans sortir de chez lui; de son *triclinium* d'or, aux parquets de mosaïques, aux murailles couvertes des images de saints et des portraits de ses ancêtres en émail sur fond d'or, « l'autocratôr des Romains, » par une série de jardins réservés, de cours intérieures dallées de marbre, de galeries, d'escaliers « en escargot, » se rendait à son palais de la tribune, à son

cathisma. Ce palais de la tribune, comme on le voit, était une espèce de bastion du grand palais, une position avancée, mais non hasardée; élevé de plusieurs étages au-dessus du niveau de l'arène, l'empereur se trouvait au milieu de son peuple, mais non à sa merci. Sa loge impériale, portée sur de hautes colonnes comme sur des pilotis, bravait les flots et les tempêtes populaires; de l'hippodrome, on ne pouvait y monter, le prudent architecte avait supprimé de ce côté tout escalier. Quand le peuple ameuté commençait à lancer des pierres, le prince n'avait qu'à rentrer dans sa grande enceinte fortifiée, et la rage populaire venait se briser contre les remparts crénelés et les portes d'airain.

Le palais de la tribune se composait d'un *triclinium* où l'empereur, dans l'intervalle des jeux, invitait parfois à dîner ses grands dignitaires, d'un *cubiculum* où, loin des regards profanes, assisté de ses seuls eunuques, il procédait aux nombreux changemens de costume que lui prescrivait le cérémonial compliqué de Byzance, enfin de la loge proprement dite où il siégeait sur son trône comme autrefois les consuls et les édiles romains sur leurs chaises curules. Debout autour de lui, on voyait une nuée d'eunuques, les uns avec l'éventail, les autres avec le glaive d'or à la main; à droite et à gauche, dans d'autres loges, les grands dignitaires de l'empire. De ces loges, on descendait sur une terrasse en saillie sur l'arène et fort élevée au-dessus du sol, elle avait la forme et portait le nom de la lettre grecque *pi*. C'est là que stationnaient les gardes impériaux avec les étendards de leurs corps.

Tandis qu'au palais de la tribune « l'autocrate des Romains » recevait les complimens, les génuflexions, les prosternations de ses dignitaires, et que le grand-maître des cérémonies les introduisait tour à tour, suivant leurs grades de noblesse, espacés comme les grades du *tchin* moscovite, — l'impératrice tenait sa cour d'un autre côté. C'était exclusivement une cour de dames, car la pruderie des orthodoxes byzantins n'admettait pas cette fréquentation des deux sexes qui a valu aux cours de François Ier et de Louis XIV un si grand renom de galanterie. La cour de l'empereur de Constantinople, pour la rigueur de son étiquette, pour la sévérité de son cérémonial, était un Versailles, mais un Versailles à la turque, un Versailles sans femmes. L'impératrice était assise sur un trône d'or, revêtue d'étoffes brochées d'or et d'une roideur métallique, parée d'une sorte de manteau pontifical qui rappelait la chasuble des prêtres grecs, la tête ceinte d'une couronne enrichie de pierreries et garnie de pendeloques, qui venaient battre ses deux joues, tombaient sur son sein, et, se rejoignant sous son menton, faisaient à son visage un encadrement d'or et de diamans. Elle était immobile, muette, impassible, parée et enchâssée d'or comme une idole

de l'Hindoustan ou comme une madone byzantine; on ne pouvait introduire auprès d'elle, au moins dans les cérémonies publiques, que des femmes, celles des grands fonctionnaires de l'empire. Dans cette étrange cour de femmes, sorte de harem chrétien, des eunuques faisaient l'office de duègnes ou de chaperons; mais dans cette solennelle pruderie il y avait une forte dose d'hypocrisie. Au fond, le diable n'y perdait rien, et quand les chroniqueurs byzantins veulent bien se relâcher de leur sèche et ennuyeuse réserve, ils nous laissent entrevoir de piquantes intrigues dont le récit n'eût point déparé le *Décameron*. Toutefois cet appareil presque pontifical et monacal en imposait au vulgaire, obligeait l'*augusta* elle-même à se bien tenir en public. Ce n'était point là une précaution inutile, beaucoup de ces impératrices n'étaient point issues de la fine fleur de la société grecque; les hasards des révolutions qui amenaient tour à tour sur le trône éphémère tantôt un paysan comme Justin Ier, tantôt un grossier centurion comme Phocas, tantôt un palefrenier comme Michel Ier ou Basile le Grand, mettaient également d'étranges impératrices à la tête de l'aristocratie féminine de Byzance. La femme de Justin Ier était, comme la première Catherine de Russie, une vivandière, celle de Léon Ier une bouchère, celle de Justinien, Théodora, une pantomime, celle de Romain II la fille d'un cabaretier. Parfois des traités d'alliance et de mariage avec les nations étrangères donnaient pour compagne au « maître du monde » quelque femme barbare, une Franque, une Khazare au nez kalmouck et aux yeux bridés, une Bulgare qui faisait son entrée dans la ville éternelle vêtue de peaux mal tannées et traînée sur un lourd et grossier chariot scythique. On vous prenait pourtant cette cabaretière, cette comédienne ou cette barbare, on vous la revêtait de ces draperies presque sacerdotales, on lui posait sur la tête ce vénérable diadème où des reliques et des pierreries se trouvaient enchâssées, on l'asseyait sur un trône d'or gardé dans les trésors du grand Constantin, on l'entourait de matrones et d'eunuques, on l'enfermait dans un rigoureux cérémonial conservé religieusement par cent générations d'impératrices : comment n'en eût-on pas fait une *augusta*, une chose sainte et sacrée devant laquelle tous les fronts s'inclinaient dans la poussière?

Dans les idées byzantines, les femmes pouvaient assister aux jeux de l'hippodrome. Elles se passionnaient encore plus que les hommes pour les bleus ou pour les verts. L'impératrice Théodora, femme du législateur Justinien, qui dans sa jeunesse de pantomime et de comédienne, dans la maison de son père, le montreur d'ours Acacius, avait contracté d'ardentes sympathies ou des rancunes de coulisses et de théâtre, poussa la haine contre les verts jusqu'à la cruauté. Toutefois, si on ne pouvait refuser ce divertissement à

l'augusta, il fallait qu'elle y assistât « invisible et présente. » Les matrones de la Rome byzantine, sous l'influence chaque jour plus décisive des idées orientales, n'avaient plus la liberté d'allure des matrones romaines d'Occident. Le gynécée de l'ancienne Grèce, plus fermé déjà et plus jaloux que la maison du *paterfamilias* latin, tournait alors au harem asiatique. Or il y avait entre le grand palais impérial et le palais de la tribune une église dont les *catéchuménies* donnaient sur l'hippodrome; c'était celle de Saint-Étienne, bâtie par Constantin. Les galeries et les fenêtres du sanctuaire servaient donc à l'impératrice de baignoires ou de loges grillées, et l'église devenait une dépendance du théâtre.

Nous avons vu les places privilégiées où s'asseyaient les grands de l'empire, l'autocratôr et l'augusta, les membres de la sacro-sainte hiérarchie, les fonctionnaires et les généraux slaves ou turcs, bulgares ou khazars, arabes ou perses, qui formaient l'aristocratie du monde néo-hellénique; passons aux places réservées à cette multitude presque cosmopolite qui s'intitulait encore « le peuple romain. » Comme rien n'était trop beau pour lui, les gradins où il s'asseyait étaient de marbre blanc; dans la décadence et la ruine de l'hippodrome, la masse énorme de ces gradins devint une sorte de carrière d'où les architectes ottomans tiraient les blocs de marbre pour la construction des sérails et des mosquées. La partie en hémicycle de ces gradins, la partie curviligne opposée au palais de la tribune impériale, s'appelait d'un nom assez pittoresque, *la fronde* ou *la coupe*. Des gradins, on pouvait descendre dans l'arène au moyen de couloirs; mais ces couloirs se terminaient à l'extrémité inférieure par des balustrades ou des portes grillées; on ne pouvait permettre en effet à des spectateurs aussi impressionnables, aussi irritables que ces méridionaux de l'Orient, de descendre à volonté sur l'arène. Un partisan enragé des verts était capable de tout pour empêcher un cocher bleu d'arriver le premier. Primitivement il y avait eu le long de ces balustrades un assez large fossé rempli d'eau, une espèce de petit fleuve circulant tout autour de l'hippodrome, qu'on appelait l'Euripe, et qui, dans les idées de la Rome païenne, était consacré au dieu Océan. En effet, comme l'Océan, il entourait complétement la terre sèche. Il servait à protéger les spectateurs contre les bonds des animaux féroces qu'on exposait parfois dans l'arène; il servait aussi à préserver la piste des envahissemens de la multitude; enfin, de temps à autre, on y faisait au peuple romain des exhibitions de phoques, de crocodiles ou d'hippopotames. Quand l'empire appauvri n'eut plus le moyen de faire venir des lions d'Afrique et des amphibies d'Égypte, l'Euripe disparut; le nom seul en subsista, et ne fit plus que désigner la portion de l'arène la plus rapprochée des gradins, celle où se te-

naient, un bâton à la main, les *cursores*, sortes de *tchaous* ou de *policemen* chargés de contenir les spectateurs. En haut des gradins régnait un vaste promenoir orné de portiques sous lesquels se dressait un peuple de statues; c'était là que les oisifs ou les curieux de Byzance allaient, en attendant les jeux, jouir de l'aspect de l'hippodrome dans son ensemble ou du panorama de la capitale. Il faut ajouter que tout un côté de l'hippodrome, avec ses degrés, son promenoir, ses portiques et ses statues, appartenait exclusivement aux bleus, tandis que leurs adversaires allaient s'asseoir ou se promener sur le côté opposé.

Reportons maintenant nos regards sur le centre de l'hippodrome, sur cette *spina* autour de laquelle doivent courir les quadriges. A chaque extrémité de cette plate-forme se trouvait une borne composée de trois colonnes ou de trois cônes réunis; chacune d'elles formait une sorte de promontoire ou de cap. Il fallait pour le doubler la plus grande dextérité de la part du cocher, les « naufrages » étaient fréquens, et ce n'était pas une vaine précaution qui avait placé près de l'une de ces bornes un bassin de marbre dont l'eau devait aider à rappeler à la vie plus d'un cocher étourdi ou meurtri de sa chute. La borne la plus rapprochée de la tribune impériale s'appelait la *meta* des bleus; l'autre était celle des verts. Chacune des factions avait installé auprès de sa borne un orgue d'argent qui servait à accompagner ses chants ou ses acclamations.

Au centre même du cirque, au milieu de la *spina*, s'élevait et s'élève encore un obélisque de granit, que Théodose le Grand avait fait amener de la Haute-Égypte pour embellir sa capitale. Sur la base étaient sculptés des bas-reliefs byzantins. Les uns représentaient l'empereur assis sur son trône, présidant aux courses de l'hippodrome ou rendant la justice; les autres expliquaient, comme les dessins gravés sur le piédestal de notre obélisque de Luqsor, par quels procédés l'énorme aiguille de granit avait été amenée du désert, chargée sur les vaisseaux romains, érigée sur la *spina :* ici on voyait des ouvriers occupés à faire tourner un cabestan, là-bas une grue gigantesque semblait gémir sous le poids du monument qu'elle était chargée de soulever de terre; mais ce qui intriguait le plus les Byzantins, c'étaient ces hiéroglyphes gravés dans le granit, ces bizarres figures de divinités animales et de signes sidéraux. Absolument incapables de les déchiffrer, ils avaient fini par y voir des caractères cabalistiques, et d'impudens magiciens y lisaient couramment les plus étranges prédictions. Au sud et sur la même ligne que l'obélisque d'Égypte, on voyait une sorte de pyramide ou d'obélisque en maçonnerie. Cet obélisque était autrefois revêtu de plaques de bronze, et l'on pouvait y lire une inscription annonçant

que l'empereur Constantin Porphyrogénète avait fait restaurer cette « merveille rivale du colosse de Rhodes, ce prodige au quadruple flanc. » Inscriptions et plaques de bronze doré ont disparu; ce sont sans doute les Francs de la quatrième croisade, les compagnons de Dandolo et de Villehardouin, les fondateurs de l'empire latin, qui les ont prises pour des lingots d'or; la solidité de l'édifice en est singulièrement affectée, tous les voyageurs lui prédisent un écroulement prochain, et suivant l'expression d'un Byzantin de nos jours, le patriarche Constantios, « ce n'est plus qu'un squelette nu et désolé. »

Entre les deux obélisques s'élève la fameuse colonne serpentine, formée de trois serpens enroulant ensemble leurs spirales et écartant ensuite leurs trois têtes de manière à supporter un trépied. Aujourd'hui il n'y a plus de têtes sur la colonne; toutefois la partie supérieure de l'une d'elles, au témoignage de M. Albert Dumont, se trouverait conservée au musée Sainte-Irène à Constantinople. Depuis les travaux qu'on a faits pour le déblayer, le monument de bronze compte 5^{m},55 de hauteur, et l'on a pu vérifier un fait sur lequel les rapports des écrivains de l'antiquité avaient pu laisser planer quelque doute, c'est que nous avons bien sous les yeux le monument historique le plus respectable de toute l'antiquité grecque, ce fameux « dragon » que le Lacédémonien Pausanias, généralissime des Grecs, consacra dans le temple d'Apollon à Delphes, en mémoire de la grande victoire de Platée, avec le produit des dépouilles enlevées à l'armée de Xerxès. On peut lire encore sur les spirales du triple serpent une antique inscription énumérant les noms de trente-six peuples grecs qui avaient fourni leur contingent pour la grande bataille, depuis la petite ville de Mycènes, qui n'a pu amener que 80 hoplites, jusqu'à la puissante cité de Sparte, qui a su mettre en ligne 40,000 guerriers. L'orgueilleux Pausanias y avait gravé son nom; mais un décret du sénat de Lacédémone y a substitué ceux des trente-six villes héroïques. Byzance, par la suite des temps, hérita de Delphes, et le glorieux trophée passa, de l'ombre du sanctuaire où la pythie rendait ses oracles, sur la *spina* de l'hippodrome, et toujours le dragon de sa triple tête soutenait le trépied, et sur le trépied s'élevait la statue d'Apollon. Aujourd'hui il n'y a plus ni statue, ni trépied, ni têtes. Les mutilations remontent à longtemps déjà; la superstition byzantine avait pris les devans sur la rapacité franque et sur le fanatisme ottoman. Évidemment ce dragon devait avoir d'étranges communications avec les démons, dieux déchus, héros damnés. Vainement ce commensal d'Apollon pythien, ce contemporain des Pausanias et des Thémistocle, ce triomphateur de Platée se montrait-il d'une complaisance à toute épreuve; vainement, dans les solennités byzantines, grâce à un ingénieux système hydraulique,

poussait-il la condescendance jusqu'à verser de sa triple gueule d'airain le vin, le lait et l'hydromel : on restait persuadé qu'il y avait de la diablerie dans son fait. Sous l'empereur Théophile, le patriarche de Constantinople, qui se piquait de sorcellerie, avait trouvé un moyen ingénieux de débarrasser son maître de trois ennemis redoutables. A minuit, il se rendit à l'hippodrome avec trois hommes armés de marteaux, chacun d'eux leva son marteau sur une des trois têtes du dragon; le patriarche prononça des formules cabalistiques, les bras retombèrent, mais deux têtes seulement furent brisées du coup. L'autocratôr n'était débarrassé que de deux de ses ennemis! Plus tard, un autre acte de superstition en sens contraire fit réparer cette mutilation. Un sultan des Turcs, Mahomet II, Mourad IV ou Soliman le Magnifique, — on ne sait pas bien, la chose a dû aussi se produire plusieurs fois, — ne put contenir son zèle pieux à la vue de ce monument de l'idolâtrie, et d'un coup de sa masse d'armes abattit une tête du serpent; mais, au récit des historiens, un phénomène étrange se produisit. Ce serpent d'airain, comme celui de Moïse, avait la vertu d'éloigner les serpens de Constantinople: lui brisé, ils recommencèrent à pulluler dans la ville. Après les superstitieux, les voleurs se mirent de la partie et réduisirent le trophée des guerres médiques à l'état où l'on peut le voir aujourd'hui. Même de nos jours, raconte M. Byzantios, les Turcs ont la manie, lorsqu'ils voient le malheureux serpent pour la première fois, de lui jeter des pierres.

L'hippodrome de la Rome chrétienne d'Orient avait été construit, comme le *circus maximus* et tous les hippodromes de l'antiquité, sous l'influence de certaines idées païennes. Aussi avait-il nécessairement deux obélisques, dédiés l'un à la lune, l'autre au soleil. A Byzance comme à Rome, il y avait un *Euripe*, primitivement consacré à Neptune. Jusqu'au IXe siècle, on put voir sur la *spina* le *monument des dauphins* et les *œufs des Dioscures*, qui rappelaient le souvenir de Castor et Pollux, dieux des gymnastes et des *sportsmen*. Ces monumens tombèrent non sous les anathèmes de l'église grecque, mais par un tremblement de terre : on se contenta de ne pas les relever. C'est la persistance de ce symbolisme païen, bien plus encore que la frivolité de ces amusemens, qui valut aux théâtres et aux cirques de l'empire, depuis le *De spectaculis* de Tertullien, tant de diatribes des pères de l'église.

IV.

L'hippodrome, c'était le véritable foyer de la vie publique, telle qu'elle pouvait subsister dans l'empire byzantin. C'est là que se sont passés les plus grands faits de l'histoire byzantine; c'est là que Jus-

tinien, à propos d'une question de cochers, vit s'élever la tempête qui aurait renversé son trône et sa dynastie sans le courage de cette pantomime dont il avait fait une impératrice. Elle l'arrêta au moment où il mettait déjà le pied sur le vaisseau qui devait l'emporter loin de sa capitale, et avec un geste de reine de théâtre lui rappela que « le plus beau tombeau pour un empereur, c'est son trône. » C'est là que Maurice, à l'approche du centurion Phocas, son assassin futur et son successeur, sentit que le peuple lui échappait, se vit lancer à la face ces épithètes meurtrières d'hérétique et de *marcianite*, et entendit les cris de mort contre ses amis. C'est là que le tyran Justinien II, fait prisonnier par des révoltés, eut le nez et les oreilles coupés, et c'est là que plus tard, rentré victorieux de l'exil dans sa capitale, il put fouler de son brodequin de pourpre, avant de les envoyer à la mort, la tête de ses ennemis vaincus, tandis que le peuple inconstant chantait : « Tu marcheras sur l'aspic et le basilic! » C'est là que Michel le Calfate, ayant osé envoyer en exil sa mère adoptive et sa bienfaitrice, celle qui l'avait ramassé pauvre diable sur les chantiers de la Corne-d'Or pour en faire un empereur, fut assailli à coups de flèches et à coups de pierres dans sa tribune impériale et mis à mort. C'est là enfin qu'un autre tyran, Andronic Comnène, fut promené en triomphe sur un chameau galeux, le visage ignominieusement tourné vers la queue de l'animal, tandis que les parens de ses victimes lui arrachaient avec les ongles des lambeaux de chair; c'est entre deux colonnes du cirque qu'on le pendit, la tête en bas, les yeux crevés, pendant qu'il murmurait lamentablement des *miserere mei, Domine*, et qu'on lui ouvrit le ventre avec un couteau de boucher. Si l'hippodrome rappelait au peuple de nombreuses victoires sur l'autorité impériale, il lui remettait aussi en mémoire de terribles représailles. Une des portes s'appelait la *Nekra*, la *Porte des morts*. Après la grande victoire de Justinien sur les factieux, lorsque les soldats barbares de Mundus et de Bélisaire eurent cerné l'hippodrome et fait une boucherie du peuple sur les gradins, vingt-cinq mille cadavres, pour lesquels on ne savait plus quelle sépulture trouver, furent ensevelis près de cette porte funèbre!

Pour les Byzantins du VIe et du Xe siècle, l'hippodrome était l'asile de leurs dernières libertés, le lieu d'exercice de leurs derniers droits. S'ils n'élisaient plus ni consuls, ni tribuns, ni censeurs, ils choisissaient du moins les cochers dont ils voulaient favoriser le triomphe. Là ils jouissaient vraiment de la liberté de penser, au moins sur les casaques des *hénioques;* ils avaient là le droit de réunion le plus étendu, la liberté d'acclamer, d'invectiver, d'applaudir, de huer, la liberté du cirque enfin; cette liberté avait remplacé toutes les libertés de la Grèce et de Rome. Quel prince eût été

assez insensé pour attenter à ces droits inaliénables du peuple romain? L'empire se fût brisé contre l'hippodrome. D'autre part, quelles précautions ne fallait-il pas pour en prévenir les abus! Que sont nos *meetings* modernes à côté de cette formidable réunion du peuple byzantin? Ils étaient là 100,000 hommes que l'orgueil de leur nombre enivrait, que la passion du jeu excitait, qu'un incident pouvait mettre hors d'eux-mêmes; d'une querelle de cochers pouvait à tout moment jaillir une révolution. De là ce soin particulier que prenait l'empereur de tout ce qui touchait à l'hippodrome; de là le droit qu'il s'était réservé de nommer les chefs des factions, les meneurs de cette multitude, de même que dans certaines constitutions européennes le souverain s'est réservé la nomination des présidens et vice-présidens dans les assemblées; de là son privilége de convoquer seul les réunions hippiques, comme nos princes constitutionnels ont celui de convoquer seuls leurs parlemens. Au camp, l'empereur n'était entouré que de ses mercenaires étrangers, dans son palais fortifié que de ses courtisans, de ses chambellans et de ses gardes; mais à l'hippodrome il se trouvait vraiment en face du peuple, qui un jour, à haute voix, lui demandait le vin et le lard à meilleur marché, un autre jour lui dictait le nom que devait porter son fils nouveau-né, ou encore, avec des cris furieux, lui dénonçait les exactions de ce « voleur de préfet. » C'est là que ce peuple, qui était l'héritier du vieux peuple romain, apparaissait à son maître, à l'usurpateur de ses droits souverains, dans sa redoutable puissance numérique, dans sa vive et changeante passion méridionale, terrible en sa gaîté comme en sa colère.

On retrouvait la religion dans tous les actes de la vie byzantine. Aussi l'hippodrome n'était point une chose profane; les patriarches, les évêques, les higoumènes du VIe et du Xe siècle avaient renoncé aux violens anathèmes des pères du IVe siècle. L'orthodoxie byzantine consacrait même les solennités hippodromiques comme le polythéisme hellénique inspirait les jeux olympiques, qui devenaient des solennités religieuses. Au commencement des jeux, l'empereur se levait dans sa tribune et, prenant dans sa main droite un pan du manteau impérial, faisait le signe de croix sur son peuple, bénissant d'abord les gradins de droite, puis ceux de gauche, enfin ceux de l'hémicycle. Le patriarche et son clergé avaient leur place marquée dans l'hippodrome, comme les flamines et les vestales au *circus maximus*. Les chantres de Sainte-Sophie et des Saints-Apôtres mêlaient leurs voix à celles des chanteurs des factions et au son de leurs orgues d'argent. Les hymnes qui retentissaient dans l'enceinte de l'hippodrome étaient des chants d'église où les Byzantins trouvaient moyen de glorifier à la fois la sainte Trinité et

la sainte Vierge, les vertus de leur souverain et l'habileté de leurs cochers favoris.

Aux réjouissances hippiques se mêlaient aussi, sans perdre de leur majesté, les solennités les plus graves de la vie nationale. Entre deux triomphes de cochers, on triomphait des ennemis de l'empire. C'est là que Gélimer, roi des Vandales, après la perte de ses états, après la lettre qu'il écrivit à Bélisaire pour lui demander un morceau de pain, une cithare pour chanter ses malheurs et une éponge pour essuyer ses larmes, fut amené par le général vainqueur aux pieds de l'heureux Justinien. A l'aspect de ce peuple immense, de ces monumens, de cette splendeur impériale, le prince philosophe laissa tomber la célèbre parole : *vanitas vanitatum et omnia vanitas!* C'est encore dans l'hippodrome qu'au xe siècle on célébrait les triomphes sur les Sarrasins; dans l'arène immense, en présence de tout le peuple siégeant sur ses gradins, défilait l'interminable cortége des émirs prisonniers, des chariots chargés de dépouilles, des enseignes, des queues de cheval surmontées du croissant, des machines enlevées à l'ennemi. A un signal donné, les prisonniers étaient forcés de se prosterner dans le sable; les soldats byzantins renversaient dans la poussière les étendards musulmans, le prince foulait de son brodequin de pourpre brodé d'aigles d'or la tête rasée des émirs captifs. Alors sur les gradins des factions, au son des orgues d'argent, éclataient les hosannas et les chants de victoire : « Gloire à Dieu qui a triomphé des Agarènes! gloire à Dieu qui a détruit les villes des Arabes! gloire à Dieu qui a confondu les détracteurs de la Vierge, mère du Christ! » Cependant l'implacable cruauté n'était guère dans le caractère byzantin. On traitait humainement ceux qu'on humiliait, et après cet abaissement de l'islamisme dans la personne des prisonniers l'empereur les autorisait à s'asseoir aussi sur les gradins pour contempler les courses de chars. Ce n'étaient pas les Romains chrétiens d'Orient qui auraient jeté le Vercingétorix gaulois dans le Tullianum pour le livrer, après six ans de captivité, à la hache du licteur. Ils n'avaient plus la froide cruauté du premier des césars, ni son génie.

Dans l'hippodrome byzantin, il y avait encore des tribunaux où se pressaient les plaideurs, et la *fronde* ou la *coupe* du cirque était le lieu marqué pour l'exécution des sentences criminelles, la place de Grève de Constantinople; c'était dans ce lieu, qui semblait consacré exclusivement à la joie, que le bourreau imprimait le fer rouge sur la chair des condamnés, qu'il brûlait les yeux, coupait les nez ou les oreilles, abattait les têtes. Quand la querelle des iconoclastes eut amené les empereurs à recourir contre les orthodoxes aux persécutions et aux supplices, on vit des patriarches promenés, aux

applaudissemens de la populace, sur un âne dont on les forçait de tenir la queue en guise de bride, en butte aux plus ignominieux traitemens, exposés aux plus cruels supplices en punition de leur attachement au culte des images. L'empereur Constantin Copronyme avait trouvé mieux que tout cela : pour tourner en ridicule les moines, ses ennemis, ou pour leur inculquer de vive force le goût du mariage, il les forçait à se promener dans le cirque en procession, revêtus de leur froc, ayant chacun une femme à leur bras. La plèbe les couvrait de huées et de sifflets; elle montrait autant de passion contre les sectateurs des images qu'elle en montra plus tard contre les iconoclastes, lorsque peu d'années après, dans ce même hippodrome, la réaction orthodoxe fit traîner sur la claie les ossemens de Constantin Copronyme, arrachés à leur cercueil. Le fanatisme religieux fit aussi dans ce temple du plaisir ses auto-da-fé; sous l'empereur Alexis Comnène, un illustre docteur manichéen, qui avait eu l'imprudence de discuter théologie avec le prince et le mauvais goût de ne pas se laisser convaincre par ses argumens, fut brûlé vif à la *fronde* de l'hippodrome.

Byzance eut, parmi ses princes, des empereurs qui se glorifiaient du titre de justiciers, c'est-à-dire qui aimaient à rendre la justice à la turque. L'un d'eux, qui composait des chants d'église comme le bon roi Robert, mais qui dépêchait les coupables à la façon de Louis XI, l'autocratôr Théophile donna un jour à ses sujets, au milieu des solennités de l'hippodrome, l'intermède le plus inattendu et le plus tragique. Un préfet du palais avait volé à une veuve une galère avec tout son chargement. La matrone avait adressé plusieurs requêtes au justicier; mais l'habile courtisan les avait toujours arrêtées au passage. A la fin, elle s'adressa aux pantomimes chargés de divertir le public dans l'intervalle des courses. Ceux-ci imaginèrent de fabriquer un petit navire en miniature, et, s'étant placés au pied de la tribune impériale, ils se mirent à débiter le dialogue suivant : « Allons! avale-moi ce petit navire! — Impossible! — Impossible? Comment! le préfet du palais a pu engloutir une grande galère avec tout son chargement, et tu ne peux avaler cette coquille de noix? » L'empereur, intrigué, envoie aux informations, apprend l'injustice commise, et, séance tenante, dans la *fronde* de l'hippodrome, en présence de la population terrifiée, le coupable est placé sur un bûcher en grand costume de fonctionnaire et brûlé vif.

Le cirque offrait heureusement au peuple d'autres délassemens. Si l'on se promenait sous les portiques supérieurs de l'hippodrome, on avait sous les yeux un splendide panorama. Au midi, c'était la mer, le Bosphore, des milliers de voiles enflées par la brise, — les bâtimens marchands de toutes les nations, les vaisseaux de l'Italie,

de la Syrie, de l'Égypte, apportant à Constantinople les trésors et les denrées précieuses du monde entier, — les barques légères des Dalmates et des Croates, moitié négocians, moitié pirates, — les esquifs aventureux des Russes, qui avaient descendu le Dniéper malgré ses cataractes, malgré les flèches des Petchenèques, et venaient échanger leurs fourrures contre les étoffes byzantines. Ces barbares jetaient à la dérobée des regards investigateurs sur les hautes tours et les puissans remparts de la cité, car beaucoup venaient en marchands, qui se proposaient de revenir en conquérans. C'étaient les cyprès, les sycomores, les lointaines montagnes, les châteaux de plaisance de la côte d'Asie; c'étaient les flots resplendissans sous les rayons du soleil, c'était un ciel si pur qu'au témoignage d'un voyageur on distinguait du promenoir de l'hippodrome non-seulement les vaisseaux, mais jusqu'aux dauphins qui se jouaient à la surface des eaux. Au nord, c'étaient les toits argentés, les coupoles dorées, les grands arbres, les portes d'airain du Grand-Palais; c'était la grande place de l'Augustion, toute peuplée de statues, au milieu desquelles se dressait un Justinien à cheval, couronne en tête, le globe du monde dans la main, arrêtant brusquement son coursier, étendant la main vers l'Orient, comme pour repousser les hordes barbares au-delà de l'Euphrate; c'était surtout cette merveille de Sainte-Sophie avec sa coupole étincelante d'or, portée sur d'autres dômes de bronze doré, et élevant à une hauteur prodigieuse dans les airs la croix byzantine. Puis la vue s'étendait sur cette immense capitale, héritière du monde grec et du monde romain, métropole du commerce et de la civilisation européenne et asiatique, la seule ville policée des deux continens. Sans doute, bien des masures, de fétides et ténébreux quartiers populaires la déparaient; mais du haut de l'hippodrome le regard plongeait dans de vastes voies bordées de portiques, s'éblouissait du miroitement de tant de centaines de coupoles, s'étonnait à la vue de ces arcs de triomphe, de ces colonnes de bronze, sur les flancs desquelles montaient en spirale des processions de légionnaires romains, de captifs barbares, de sacrificateurs conduisant les grands bœufs. De cette splendide Constantinople du VIe et du Xe siècle, de ces palais, de ces temples, de ces obélisques, rien ne reste aujourd'hui; les incendies, les révolutions et les tremblemens de terre ont détruit jusqu'aux ruines, supprimé jusqu'aux vestiges des ruines.

Sur la *spina* de l'hippodrome, sous les portiques, sur le promenoir élevé, partout des statues. La Grèce de Phidias et de Périclès, Athènes, — la Grèce d'Asie, Cyzique, Tralles, Chios, Iconium, — la Grèce des Hiéron et des Denys, Syracuse, — la Grèce des Ptolémées, Alexandrie, voyaient rassemblé dans Constantinople tout ce qu'elles avaient possédé de rare et de précieux. Rome même s'était vu dé-

pouiller en faveur de cette favorite de Constantin : Rome vieillissante avait vu sa parure passer à cette jeune Rome du Bosphore, brillante improvisation du conquérant; elle avait dû restituer à cette Grèce ressuscitée ce que les Mummius et les Verrès avaient jadis dérobé au monde hellénique en décadence. Sans scrupule, on avait enlevé aux temples païens, aux églises chrétiennes, aux places publiques des villes de province, tout ce qui faisait leur joie et leur orgueil, des statues vénérables par leur antiquité, entourées de glorieux souvenirs ou de merveilleuses légendes. Il y avait là des palladiums par centaines, des génies protecteurs, des âmes de villes enfermées dans le bronze, exilées sur le promenoir, employées toutes vivantes à l'ornement de cette grande et indifférente cité; il y avait là des statues de divinités qui avaient vu autrefois, lorsqu'elles étaient dans l'ombre de leurs sanctuaires, des provinces entières accourir en pèlerinage, qui avaient fait des miracles, qui avaient vu les offrandes des peuples s'entasser à leurs pieds et des troupes de prêtres les envelopper dans les nuages d'encens, qui avaient été teintes du sang des victimes humaines ou éclaboussées de celui des jeunes Laconiens flagellés sur l'autel, qui avaient fait enfin gronder la foudre sur la tête des Gaulois de Brennus. Elles étaient pourtant là, alignées comme de vulgaires statues, et la foule indifférente n'avait pas l'air de se douter qu'elle coudoyait des dieux!

Plusieurs de ces monumens ont toute une odyssée. Au-dessus de la tribune impériale s'élevaient quatre chevaux en bronze doré. Le caprice d'un autocratôr les avait amenés de Chios à Constantinople, la quatrième croisade les envoya à Venise; les victoires de Bonaparte les ont installés sur l'arc de triomphe du Carrousel, et nos revers de 1814 les ont restitués à la patrie de Dandolo. — On remarquait une statue de l'impératrice Irène debout sur une colonne au milieu d'un bassin, ailleurs Auguste, apporté de Rome; Dioclétien, de Nicomédie; les statues équestres de Gratien, de Valentinien, de Théodose, — bref toute une galerie des souverains. A côté de la louve qui allaitait Romulus et Rémus, l'âne et l'ânier qui avaient présagé à Auguste la victoire d'Actium; toute l'histoire du monde romain se trouvait là, écrite avec des chefs-d'œuvre de marbre et d'airain. Le peuple se servait aussi du promenoir pour y mettre ses ennemis au pilori : c'est ainsi qu'une sorte de monstre informe qui dévorait des hommes et engendrait des bêtes, pour tout citoyen de Byzance, représentait le tyran Justinien II. L'olympe biblique et l'olympe homérique étaient également représentés dans ce musée du genre humain : à côté d'Hercule et d'Hélène, Adam et Ève. Il y avait des statues qu'on avait mises là « pour faire rire; »

des statues de nains, celle du bossu Firmilianus. D'autres inspiraient au peuple une véritable terreur. Sur la poitrine d'un eunuque, on lisait cette menaçante inscription : « celui qui me changera de place mourra étranglé! » Une statue, celle de Phidalie, était comme le dieu Terme de la nouvelle Rome; un empereur s'étant avisé de la déplacer, un tremblement de terre effroyable se produisit, et ces secousses terribles ne purent être arrêtées que par les prières de saint Saba. Près de l'hippodrome, au midi, il y avait un grand bœuf d'airain; une fois par an, il faisait entendre un mugissement, et chaque fois il arrivait à la ville quelque grand malheur. Le grand philosophe et thaumaturge Apollonius de Tyane, le Merlin de l'antiquité gréco-latine, avait passé par là; sur une des portes de l'hippodrome, il avait placé un aigle de bronze enchanté qui étreignait de ses serres triomphantes un serpent : c'était pour éloigner les reptiles, qui auparavant fourmillaient dans la ville. Sur une autre porte, il avait écrit « toutes les histoires des derniers jours. » Une autre statue, non loin de là, dans une pose attristée, tenait sa tête dans ses mains. Le philosophe Asclépiodore, après avoir lu une inscription mystérieuse gravée sur le socle, tomba dans un profond accablement; l'empereur Anastase lui demanda ce que signifiaient ces caractères : « Non, prince, répondit-il, il vaut mieux ne pas vous l'apprendre, et je serais bien heureux de ne pas savoir ce que je sais! » Ce qui distinguait les Romains d'Orient des contemporains d'Auguste, c'est qu'ils ne croyaient pas à l'immobilité de leur capitole et n'avaient pas foi dans l'immortalité de l'empire. Un temps viendrait, tous le savaient, où l'empereur des Romains, au milieu des pleurs et des gémissemens, s'en irait tout seul à Jérusalem; si l'on voulait savoir quel était le barbare qui renverserait la monarchie, on n'avait qu'à dévisser le sabot d'un certain cheval d'airain debout sur une des places publiques.

Plusieurs des statues de l'hippodrome étaient colossales. Un certain Hercule avait le pouce aussi gros que la taille d'un homme; mais tandis que le vulgaire était surtout attiré par les vertus magiques ou les proportions gigantesques de ces monumens, les amans des arts admiraient des chefs-d'œuvre d'élégance et de délicatesse. Quelques courts inventaires qui nous sont parvenus prouvent qu'il y avait alors à Constantinople des statues sculptées par Lysippe et par Phidias. Il faut voir avec quelle douleur vraie le savant Nicétas parle d'une Hélène que les compagnons de Villehardouin jetèrent à la fournaise. « Elle captivait tous les regards : son beau corps d'airain offrait aux yeux une chair vivante et palpitante; son front était ceint du diadème, ses beaux cheveux s'échappaient de sa couronne d'or, flottaient au vent et tombaient jusqu'à ses pieds;

sa bouche, entr'ouverte comme le calice d'une fleur, semblait parler, son sourire enchanteur ravissait l'âme du spectateur; mais qui pourrait peindre ses yeux profonds, l'arc de ses sourcils, la grâce de ce corps charmant? » Il pleurait aussi le grand Hercule, « tristement assis, accoudé sur son genou, mélancolique et rêveur sous la peau de lion; il semblait fléchir sous le poids du destin et se décourager au souvenir de tant de labeurs et d'infortunes. » Hélas! nos ancêtres les Francs prirent ces beaux bronzes et en firent de gros sous, ou, comme on disait à cette époque, « de la noire monnaie. »

Ainsi l'hippodrome était tout pour le peuple de Byzance. C'était là qu'on faisait et défaisait les empereurs, qu'on rendait la justice et qu'on exécutait les coupables, qu'on triomphait des barbares et des rebelles, qu'on admirait les merveilles de la nature et de l'art, qu'on s'abandonnait à la superstition et à la religion, à l'amour de la gloire et au goût du beau. Les vertus comme les vices de ce peuple, encore artiste dans sa décadence, encore païen dans son christianisme, encore orgueilleux dans son abaissement, trouvaient également à se satisfaire. L'hippodrome, ce n'était pas seulement le cirque, c'était le théâtre, le seul théâtre que tolérât l'église grecque; c'était à la fois le Capitole et le mont Aventin, le Pœcile et le stade olympique, le forum de Rome et l'agora d'Athènes. A Constantinople il y avait trois merveilles : Dieu avait Sainte-Sophie, l'empereur avait son triclinium d'or, le peuple avait l'hippodrome.

L'hippodrome fut le premier monument élevé à Byzance; il existait avant Constantinople, il lui a survécu. Quand Sévère voulut reconstruire Byzance, il fit d'abord l'hippodrome; c'est sur l'orientation de l'hippodrome que Constantin bâtit le grand palais impérial, que Justinien éleva Sainte-Sophie; l'inflexible église orthodoxe consentit à ce que la métropole de Constantinople inclinât légèrement au sud-est. L'hippodrome fit donc la loi au palais, à l'église, à la cité : à tout il imposa son orientation. L'axe de l'hippodrome, déterminé aujourd'hui par la position des deux obélisques, fut en quelque sorte le pivot autour duquel gravita le monde byzantin.

Deux anecdotes peuvent nous montrer jusqu'où allait la passion du citadin de la nouvelle Rome pour les jeux du cirque. Quand Justinien commença ses immenses constructions, le propriétaire d'une maison refusa de se laisser exproprier. On lui offrit des monceaux d'or, il persista dans son refus; on l'emprisonna, sa constance ne se démentit pas; on lui coupa les vivres, il souffrit en silence. Alors le préfet du palais de Justinien eut une idée lumineuse : l'empereur annonça qu'il allait donner au peuple des courses de char. A cette nouvelle, le courage abandonna le pauvre prisonnier, et, plutôt que ne pas avoir sa place au spectacle, il abandonna son patrimoine à vil prix. Un autre propriétaire ne se fit pas prier autant; du pre-

mier coup, il déclara qu'il était prêt à faire la concession de son terrain, pourvu qu'on lui accordât, pour lui et ses héritiers, une place d'honneur à l'hippodrome, et qu'on lui rendît, à l'ouverture de la séance hippique, les mêmes honneurs qu'à l'autocratôr. C'était un cordonnier; Justinien consentit en souriant à cette demande, toutefois avec cette réserve que les honneurs impériaux lui seraient rendus par derrière. Voilà pourquoi durant plusieurs siècles le peuple de Byzance poussait des acclamations ironiques et se livrait à de grotesques génuflexions devant le descendant du cordonnier de Justinien, tandis que l'autocratôr, dans sa loge impériale, s'abandonnait à la mesure de gaîté que pouvaient lui permettre les lois de l'inflexible cérémonial.

V.

Lorsque le jour marqué pour une solennité hippodromique approche, tout Constantinople est en émoi. Les factions complètent leur organisation, passent la revue de leur matériel. Les étrangers affluent dans la capitale. La veille du grand jour, un messager impérial, le *tessèraire*, se rend à l'hippodrome, ordonne de « suspendre le *velum* » au-dessus de la tribune impériale, c'est une manière d'annoncer la solennité; l'heureux messager est salué par les acclamations d'une multitude qui a déjà envahi le cirque, et qui se propose bien d'y passer la nuit pour avoir une meilleure place le lendemain. Tout le personnel de l'hippodrome est sur pied; on éprouve si les barrières sont assez solides pour arrêter les chevaux jusqu'au signal donné, on fait sortir de l'écurie les coursiers avec leurs harnais dorés, on compare la légèreté et la solidité des chars; on prépare les urnes pour tirer au sort la place des concurrens et déterminer qui aura le bonheur de tenir la corde, c'est-à-dire d'être le plus rapproché de la *spina*; on nivelle l'arène, on y remet du beau sable jaune mêlé de la poussière odorante du cèdre; demain on y jettera des fleurs. Enfin la nuit passe, le jour désiré paraît.

Tout Constantinople est là : une montagne de peuple couvre du haut en bas les gradins; ateliers, magasins, chantiers du port, tout est fermé, tout chôme; on ne travaille pas ce jour-là, et le plus pauvre artisan a revêtu sa plus blanche tunique. Examinez ce peuple : vous verrez jusqu'à quel point le mélange du sang étranger, du sang slave, turc, arabe, tartare, a déjà altéré, dans cette grande capitale cosmopolite, la pureté primitive du type grec et du type romain. D'ailleurs à côté des citadins il y a place pour les provinciaux; le paysan slavo-grec de la Thrace, courbé sous son rude labeur et sous les âpres exigences du fisc, vient voir comment le Byzantin s'entend à dévorer les sueurs des provinciaux; le hardi

montagnard du Rhodope, qui ne paie l'impôt que lorsque bon lui semble, est venu avec ses armes; l'audacieux pirate de l'Archipel, au profil tranchant, étale le luxe que lui ont valu ses rapines impunies. Sur des gradins réservés, on peut voir les ambassadeurs des nations étrangères, depuis les *missi dominici* de Charlemagne jusqu'aux députés d'Haroun-al-Raschid. Les marchands des peuples étrangers qui ont fait un traité de commerce avec l'empire et qui sont « sur le pied de la nation la plus favorisée » sont aussi des spectateurs privilégiés. Les Hongrois au bonnet évasé par en haut avec des grelots d'or au bas de leur robe, le Varègue de Russie qui mêle au luxe de fourrures du nord le luxe de soieries du midi, le Bulgare, récemment baptisé, avec son crâne rasé à la tartare, ses vêtemens de peaux et sa massive chaîne de cuivre autour du corps, le Franc d'Occident, qui est venu du Rhin sur le Bosphore conduisant les caravanes le long du Danube et la lance au poing, l'Arabe d'Égypte, de Syrie ou de Sicile, à la flottante tunique, — le Khazar, le Croate, l'Arménien, tous ces barbares que la vieille Rome aurait menés à la corvée pour la reconstruction de son Capitole, Byzance était forcée de les traiter en hôtes de distinction. Les gradins les plus rapprochés de l'arène sont occupés par les membres des factions, en tunique blanche bordée de larges bandes de pourpre, avec leurs écharpes aux couleurs rivales, ayant à la main leur bâton surmonté du croissant. Le grand *velum* de soie, sur cet océan, sur ces escarpemens de têtes humaines, flotte au gré de la brise du Bosphore ou des zéphyrs de la côte d'Asie. Aux deux extrémités de la *spina*, des Slaves s'occupent à enfler les orgues. Tout à coup un grand mouvement se manifeste du côté de la tribune impériale. Les gardes aux cuirasses dorées, avec les drapeaux, les étendards, les *labara*, les *victorioles*, sont descendus sur le *pi*; derrière les galeries de Saint-Étienne, on soupçonne la présence de l'augusta; les loges à droite et à gauche du trône s'emplissent de généraux, de sénateurs et de patrices. Enfin l'empereur paraît à sa tribune, sceptre en main, couronne en tête, et du coin de son manteau impérial qu'un eunuque lui a rassemblé dans la main, il fait sur son peuple le signe de la croix. Les applaudissemens, les hymnes, les chants des factions, éclatent. On attend le signal.

Il est donné. Aussitôt au rez-de-chaussée de la tribune impériale quatre portes s'ouvrent, quatre barrières s'abaissent, quatre chars attelés de quatre coursiers rapides s'élancent dans l'arène. On distingue nettement les casaques verte et bleue, rouge et blanche, et les cochers, debout sur la conque fragile de leur char, penchés sur leurs coursiers, les animant du geste, de la voix, se dépassant, se rattrapant, faisant voler les flots de sable et les flocons d'écume. Cent mille poitrines sont haletantes d'émotion, et quand les chars

contournent l'extrémité, le dangereux promontoire de la *spina*, il se fait un tel silence que dans cette immense arène on entend le galop des chevaux; mais bientôt des cris, des chants s'élèvent pour animer les coursiers, pour encourager le cocher favori :

« O Dieu, protége l'empereur, protége les magistrats! — Protége nos maîtres, protége nos impératrices, — protége leurs enfans porphyrogénètes, — protége le préfet de la ville. — Protége Olympios, protége Anatellons. — Puissance de la croix, donne-lui la victoire, donne la victoire aux vénètes. — Mère de Dieu, qu'ils soient victorieux, que leur triomphe remplisse de joie l'empire; — fais que nous puissions danser la danse triomphale! — Nous avons Jésus pour protecteur. — Victoire aux bleus! — Quand cette faction est victorieuse, l'empereur, à la tête de son armée, remporte des victoires, l'abondance s'accroît dans la ville des Romains. — Que la Divinité accorde aux bleus éternellement les triomphes et la gloire! — Que triomphe donc la fortune de l'autocratôr, de l'augusta, que triomphe la fortune de l'empire et des vénètes! »

Jamais croisés francs n'ont prié plus ardemment pour qu'il leur fût donné de conquérir le tombeau du Christ, jamais compagnons de Mahomet n'ont élevé au ciel des prières plus ardentes pour qu'il leur fût accordé de propager l'islam, que les Byzantins pour obtenir un succès d'hippodrome.

Quand la course est finie et le vainqueur déclaré, l'on nivelle l'arène et l'on recommence jusqu'à quatre fois. La première partie du programme est alors remplie. C'est le moment des intermèdes, exhibitions de bêtes curieuses ou exercices d'acrobates. Un historien grec se rappelle avoir vu un de ces gymnastes qui était parvenu jusqu'au sommet du grand obélisque : là le vertige le prit; il sauta en avant, tomba d'une telle hauteur qu'il mourut en touchant terre et s'enfonça profondément dans le sable. Ces audacieux artistes ne s'épargnaient guère. On raconte l'histoire d'une troupe de ces funambules qui allait de cité en cité; mais avant d'arriver à Constantinople, moitié d'entre eux avaient succombé à ce terrible jeu. Un aventurier italien avait aussi montré à Constantinople un chien savant que les Byzantins croyaient sorcier; en effet, ce merveilleux animal savait désigner dans un cercle de spectateurs la personne la plus avare, la plus généreuse, la plus vicieuse; il rangeait par ordre les médailles des empereurs, rapportait des anneaux à leur propriétaire, etc. En même temps, des comédiens organisaient des scènes de pantomimes; des clowns se livraient à des contorsions bizarres, des cavaliers faisaient la voltige sur deux ou plusieurs chevaux.

Après les courses de chars, il y avait des courses à pied. Quelquefois, pour rendre le jeu plus piquant, des coureurs prenaient un

mors dans la bouche, d'autres tenaient les rênes et faisaient claquer le fouet. Il paraît que cette facétie avait un effet irrésistible sur le public byzantin, car l'auteur du *Livre des cérémonies de la cour et de l'hippodrome* l'a consigné gravement par écrit pour la plus grande délectation des générations futures. Parfois le peuple lui-même était acteur; à certaines fêtes, en mémoire des licences fescennines des vieux Latins ou des insultes sacrées qu'on échangeait au pèlerinage d'Éleusis, les chefs des factions se prenaient à partie et s'accablaient d'invectives convenues, de quolibets graveleux, d'un débordement de verve carnavalesque.

Cependant il fallait bien dîner pour se préparer au renouvellement des courses, qui toujours avait lieu dans l'après-midi. L'empereur se retirait avec les grands dignitaires dans son triclinium, l'impératrice avec ses dames dans un salon attenant à son église; le peuple étalait ses provisions, viandes sèches, poissons salés, pois frits, melons d'eau, limons, oranges, pastèques, et de cette ruche immense s'élevait un prodigieux bourdonnement. Très souvent c'était le prince qui offrait ce repas à son peuple; on entassait au pied de la *spina* des monceaux de légumes, de fruits, de jambons, et le peuple, descendant des gradins, mettait au pillage cette architecture de cocagne; puis arrivait, porté sur un char, un grand vaisseau rempli de poissons secs qui répandait tout d'un coup sa cargaison sur l'arène. Ce maigre festin ne rappelait guère les fabuleux congiaires que César, après ses triomphes, offrait au peuple romain couché autour de quarante mille tables, où rien ne semblait assez exquis pour le palais du peuple-roi, où l'on versait aux manœuvres et aux lazzaroni romains le vin de Grèce et de Sicile à pleines coupes. Les Byzantins n'avaient point la voracité ni la sensualité romaine; leur sobriété orthodoxe allait bien à la médiocrité de fortune du nouvel empire; leur idéal, ce n'était plus le gourmand Vitellius, mais le patriarche Jean, dit le Jeûneur. Ce qu'on jetait au Tibre de viandes rares le lendemain d'une de ces orgies auxquelles les césars conviaient toute une nation eût suffi pour mettre en débauche ces sobres buveurs de pastèques.

D'ailleurs on n'est pas à l'hippodrome pour manger, et le peuple, qui a terminé lestement cette légère collation, commence à trouver qu'on est bien long à la table du triclinium impérial. Des chants s'élèvent, de moins en moins respectueux, et il est temps que l'empereur vienne donner le signal de nouvelles courses. Le grossier Phocas, en sa qualité de vieux routier, avait le don surtout d'impatienter le peuple souverain par ses libations prolongées. Un jour, les factions commencèrent d'abord par une invocation respectueuse « lève-toi, ô soleil impérial; lève-toi, apparais. » Le biberon ne

prit aucun souci de cette touchante invocation. Alors les verts perdirent patience et se mirent à crier : « Voilà que tu as encore trop fêté la bouteille! voilà que tu vois trouble! » Le tyran furieux lâcha sa garde sur le peuple, fit trancher des têtes, couper des nez et des oreilles, coudre des mutins dans des sacs de cuir, pour qu'on les jetât à la mer. Il est vrai que peu d'années après ce même peuple eut la consolation de voir Phocas brûlé vif dans le taureau d'airain par son vainqueur Héraclius.

Tel était l'hippodrome à Byzance. Voilà ce qui, pour les Grecs du moyen âge, avait remplacé Eschyle et Sophocle, la mort d'Ajax et le sacrifice d'Iphigénie; voilà ce qui rendait chez eux toute littérature dramatique impossible. Térence, s'il fût revenu des Champs-Élysées, eût vu les Néo-Romains lui tourner le dos pour regarder des cochers, comme autrefois les Romains de la république pour des combats d'ours.

VI.

Nous avons vu l'hippodrome au temps de sa splendeur; il déclina avec l'empire. Dès le xe siècle, ses magnificences ont quelque chose de mesquin et de fripé. On n'a de chevaux que le nombre strictement nécessaire pour fournir les huit courses de la journée; si l'un d'eux tombe malade, il y en a un qui est forcé de courir deux fois. Les cochers ont des vêtemens brodés d'or et d'argent, mais qui ont déjà été portés par plusieurs générations de cochers. Autrefois, au temps des césars de Rome, au temps encore de Justinien, les vainqueurs étaient magnifiquement récompensés; « on leur donnait non des prix, mais des fortunes. » Au xe siècle, le cocher vainqueur reçoit 3 *écus*, environ 45 francs de notre monnaie; de plus on lui pose sur la tête une couronne de bronze doré qui, après la cérémonie, fait retour au vestiaire de la faction, pour récompenser les vainqueurs des générations suivantes.

Pourtant l'hippodrome n'avait encore rien perdu de sa splendeur monumentale. L'empire de Byzance était comme un noble de bonne maison qui vit d'économie, mais qui ne peut se décider à congédier ses cochers, à mettre à l'encan le mobilier qui lui reste de son ancienne opulence. La magnificence de l'hippodrome faisait encore passer sur la mesquinerie qui présidait à ses solennités. En 1203, les Latins s'emparèrent de Constantinople. Parmi les pèlerins militaires qui mirent cette cité chrétienne au pillage se rencontra un pauvre gentilhomme amiénois, Robert de Clary. Comme Villehardouin, il nous a laissé en langue française le récit de cette brillante et déplorable expédition; son manuscrit, retrouvé dans une

bibliothèque du nord par M. Riant, est en voie de publication. Inconnu jusqu'ici, il prend dignement sa place à côté du maréchal de Champagne; ils sont les deux premiers qui aient écrit l'histoire des Français en langue française. Or, tandis que Villehardouin, tout occupé de mener à bien l'expédition dont il a la responsabilité, ne peut que nous assurer d'une manière générale, et en jurant sa parole de maréchal, que Constantinople est la plus splendide cité qu'on vit jamais, Robert de Clary, simple chevalier banneret, s'est donné le plaisir de visiter en détail sa conquête. Il a parcouru Constantinople, admiré les hautes colonnes triomphales au sommet desquelles des moines excentriques avaient élu domicile; il a demandé des renseignemens sur leurs bas-reliefs aux Grécules ignorans, qui lui répondaient invariablement que c'étaient les signes de ce qui devait arriver un jour; enfin le hasard de ses investigations l'a conduit à l'hippodrome, et il ne peut contenir son admiration à la vue de tant de chefs-d'œuvre de bronze et de marbre, de ces tribunes « moult cointes et moult nobles, où l'empereur et l'impératrice se séaient quand on jouait, » de ces « ymages d'hommes et de femmes, et de chevaux, et de bœufs, et de chameaux et de ours, et de lions et de moult manières de bestes jectées en cuivre qui estaient si bien faictes et si naturellement formées, qu'il n'y a si bon maistre en païenisme ne en crestienté qui sût faire aussi bien. » Ses compagnons d'armes, après la seconde prise de Constantinople, ne se laissèrent point attarder par ces nobles considérations; ils brûlèrent, démolirent, renversèrent, jetèrent à la fournaise, firent des *sols* avec l'admirable Vénus dont Nicétas était amoureux. L'hippodrome, déshonoré par l'invasion et le pillage, cessa d'être pour les Grecs, même après la chute de l'empire latin, le théâtre de leurs plaisirs et de leurs rivalités. Il semble qu'ils aient commencé à fuir ce monument, qui ne faisait que leur rappeler le triomphe abhorré des hérétiques et des barbares.

Cent ans avant la conquête de Constantinople par les Ottomans, l'hippodrome était en ruine, une estampe du XIVe siècle en fait foi. Ce dessin, inexact dans les détails comme tous ceux que les Européens étaient obligés de prendre à la dérobée, en se cachant de la superstition et du fanatisme ottomans, en exposant leur vie, nous montre encore debout les colonnes de la *spina* et le palais de la tribune; mais les gradins se sont en partie écroulés, les portiques sont à moitié détruits, d'informes décombres occupent l'arène, et de hideuses petites masures se sont bâties au milieu et aux dépens de ces ruines grandioses. Constantinople, encore vivante, libre, prospère, sentait déjà l'ombre de la mort s'étendre sur elle; elle avait renoncé à tout ce qui l'avait ornée, réjouie, passionnée,

elle laissait tomber cette parure de statues et de colonnes triomphales, et, sentant que le Turc approchait, elle portait déjà son propre deuil.

C'était bien pis encore à l'époque où le voyageur français Pierre Giles, en 1529, visita la capitale de l'Orient. Les Ottomans étaient là depuis soixante-seize ans. Ces « âpres ennemis de l'art vitruvien, ces Turcs plus forts qu'Hercule lui-même, » continuaient à loisir l'œuvre de destruction. Les Grecs, courbés sous le joug depuis près d'un siècle, redevenus barbares au contact de leurs maîtres barbares, ne savaient plus l'histoire de leurs ancêtres; ils impatientaient le curieux voyageur de leurs niaises explications sur les colonnes et sur les serpens. Les Vénitiens, riches et vandales comme des Anglais de 1826, achetaient les obélisques renversés pour en orner leurs églises de l'Adriatique. Le sensible archéologue pouvait à peine retenir ses larmes. Ce n'était pas de voir l'hippodrome en ruine qui l'affligeait le plus, c'était de voir « les ruines insultées. » Il y avait là, étendues à terre, des colonnes de 22 pieds de long, la base jetée d'un côté, le chapiteau de l'autre. On les sciait par le travers comme des bûches de bois; on en faisait des dalles à paver les bains, des boulets de marbre pour l'artillerie de Soliman. Ces beaux chapiteaux antiques, les barbares les retravaillaient à leur goût : on les creusait pour en faire des pétrins de boulanger! « Ce qui mettait le comble à ma douleur, c'était la vue d'une médaille que je venais de ramasser : on voyait d'un côté Bélisaire triomphant dans l'hippodrome du roi des Vandales et Justinien qui accueillait le triomphateur, de l'autre l'effigie de Bélisaire avec cette légende, à laquelle la vue de cette désolation donnait un sens cruellement ironique : Gloria Romanorum! »

Aujourd'hui on voit, sur une des places de Stamboul, deux grands obélisques qui sont là on ne sait pas bien pourquoi, et un petit monument de bronze à demi engagé dans des décombres. Le sol est grossièrement nivelé; mais on se prend à songer aux Hercules de bronze, aux Vénus de marbre blanc, dont les débris sont peut-être enfouis là. C'est tout ce qui reste de l'hippodrome, c'est tout ce qui reste des grandes luttes des verts et des bleus, de ce qui, pendant six cents ans, passionna jusqu'à la démence la plus grande et la plus civilisée des sociétés du moyen âge.

Alfred Rambaud.

LE TRAITÉ DE WASHINGTON

DU 8 MAI 1871

RÈGLEMENT DE LA QUESTION DE L'ALABAMA.

Depuis qu'elle a triomphé de la rébellion des états du sud, la république américaine a exercé une influence considérable sur les affaires de l'Europe. Cette influence n'a pas toujours été visible, elle n'en a pas moins été constante; elle s'est fait sentir à la façon d'une force lointaine qui modifie toutes les conditions de l'équilibre et du mouvement dans un système de forces enchevêtrées. L'Angleterre est le point sensible en quelque sorte où les passions et les intérêts des deux continens se sont noués de la façon la plus étroite. Les États-Unis étaient sortis de la longue crise de la guerre de la sécession profondément irrités contre l'Angleterre; vainqueurs et vaincus étaient unis par la même colère. Les états du sud reprochaient à l'Angleterre de les avoir leurrés de fausses espérances, de ne leur avoir prêté que le vain appui des encouragemens, des paroles et des discours, et de n'avoir jamais osé reconnaître la république de Jefferson Davis. Les états du nord lui reprochaient d'avoir accordé aux rebelles les droits des belligérans, de leur avoir prêté son appui moral, de leur avoir donné des armes, des munitions de guerre, des draps, des vivres; ils l'accusaient non-seulement d'avoir abusé de tous les droits de la neutralité, mais d'avoir violé le droit des gens de la façon la plus flagrante en laissant construire, équi-

per, armer dans ses eaux des corsaires qui pourchassaient sur toutes les mers les bâtimens américains, et qui détruisirent en peu de temps tout le commerce des États-Unis. J'ai raconté autrefois (1) les incidens principaux de l'histoire de l'*Alabama* et les débats auxquels donnèrent lieu les sinistres exploits de ce navire trop fameux.

La querelle juridique qui s'élevait à cette époque entre les deux gouvernemens portait, en dernière analyse, sur ce point : l'Angleterre a une loi qui se nomme le *foreign enlistment act*, loi qui porte certaines pénalités contre les citoyens anglais qui violent d'une façon déterminée la neutralité anglaise. Le gouvernement, invoquant les conseillers légaux de la couronne, se retranchait derrière les stipulations précises et étroites de cette loi pour proclamer qu'il ne pouvait être tenu pour responsable des déprédations de l'*Alabama*. « Quand deux belligérans sont en guerre, c'est ainsi que le *chief baron* résumait la question, une puissance neutre peut, sans violer la loi internationale ni le *foreign enlistment act*, leur fournir des munitions de guerre, de la poudre, des armes de toute espèce, en un mot tout ce qui peut servir à la destruction des hommes. Pourquoi les vaisseaux seraient-ils une exception? Mon opinion, c'est qu'ils ne doivent point l'être. » Les jurisconsultes américains répondaient que le droit des gens est indépendant de tous les statuts nationaux et municipaux, que, s'il autorise la vente de tous les objets nécessaires à une armée, il ne permet point la sortie des territoires neutres d'une armée sur le point d'entrer en guerre, qu'il fallait distinguer entre les matériaux de la guerre et les forces guerrières agissantes, armées, flottes, vaisseaux tout prêts à infliger d'irréparables dommages.

Tel est toutefois le respect inspiré par les arrêts des cours anglaises, que la chambre des lords, devant laquelle cette grave question fut enfin portée, accepta la théorie étroite de la cour de l'échiquier. Le conflit entre la loi municipale et cette loi supérieure, qu'on peut regarder comme l'expression la plus élevée du principe de la conservation dans les sociétés humaines, ne fut pas vidé. Les deux parties restèrent en face l'une de l'autre, l'une trop fière pour vouloir rien changer à ses lois, lors même que l'interprétation en pouvait un jour se retourner contre elle et l'exposer aux plus graves périls; l'autre, outrée de voir tous ses navires dénationalisés, se promettant de tirer vengeance, dès que l'occasion s'en présenterait, d'une puissance qui avait profité de ses malheurs pour la chasser de toutes les mers sans même courir les risques d'une lutte ouverte.

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet 1864.

L'Angleterre comprit la faute qu'elle avait commise quand elle vit avec quelle énergie les États-Unis domptaient la rébellion, avec quelle surprenante rapidité ils remplissaient le gouffre financier ouvert par la guerre; elle le comprit mieux encore quand les États-Unis devinrent le foyer éloigné de l'agitation *feniane* en Irlande, lorsque le parti démocratique flatta secrètement ceux qui voulaient troubler ses colonies canadiennes; elle en eut surtout conscience quand elle vit se développer en Europe même des événemens auxquels il lui fut interdit de se mêler avec autorité, parce que son ingérence active aurait pu l'entraîner à la guerre, et que la guerre pouvait être le signal de l'apparition de quelques *Alabamas* sortis des ports des États-Unis, munis des lettres de marque de son adversaire européen, et prêts à fondre partout sur ses innombrables vaisseaux, chargés des produits du monde entier. Cette crainte est restée suspendue comme une épée de Damoclès sur la tête de tous ses hommes d'état, trop patriotes pour l'exprimer bien haut, trop clairvoyans pour ne la point concevoir. Comment imaginer que, si l'Angleterre avait une guerre un peu longue, il ne se trouverait personne à New-York, à Boston, parmi ces armateurs dont les navirès avaient été coulés ou brûlés par l'*Alabama,* pour prendre une revanche si facile contre Londres et Liverpool? Pouvait-on espérer que le gouvernement de Washington écouterait les dénonciations, les remontrances du ministre anglais d'une oreille plus favorable qu'on n'avait écouté à Londres celles de M. Adams? Les longues côtes des États-Unis étaient-elles plus faciles à surveiller que celles de la Grande-Bretagne? Tant que la question de l'*Alabama* n'était point résolue dans le sens des exigences légitimes des États-Unis, l'Angleterre était condamnée à la paix, elle ne pouvait se faire un ennemi sans s'en donner deux. C'est ainsi que d'une manière occulte et indirecte, manifeste cependant à tous ceux qui se tenaient au courant de l'opinion aux États-Unis, l'hostilité des États-Unis, latente, mais certaine, pesait de tout son poids sur la politique anglaise. Personne, après les hommes d'état anglais, ne le savait mieux que M. de Bismarck, dont la clairvoyance, si funeste à la France, a toujours eu des regards sur le monde entier. Uni par une étroite confiance à l'historien américain Bancroft, ministre des États-Unis à Berlin, par une vieille amitié à un autre historien célèbre, Motley, qui avait succédé à Londres à M. Adams, il était bien renseigné sur les sentimens du peuple américain; il comptait sur les affinités qui s'étaient révélées entre les États-Unis et la Russie, puissances toutes deux jeunes, les dernières arrivées sur la grande scène politique, qui avaient résolu presque au même moment le grand problème de l'émancipation d'une race, qui toutes deux nourris-

saient des ressentimens contre l'Angleterre. De leur côté, les Allemands, si nombreux aux États-Unis, avaient montré pendant la guerre une grande fidélité à l'Union, et leur influence y devenait chaque jour plus grande. Si les complications de la politique européenne faisaient éclater une sorte de guerre non plus seulement générale, mais pour ainsi dire universelle, l'alliance de l'Allemagne, de la Russie et des États-Unis composait une trinité de forces que l'ambition germanique se promettait d'opposer à tous ses adversaires.

L'Angleterre, dont la diplomatie est si vigilante, qui d'ailleurs trouve dans une presse laborieuse et moins préoccupée d'assiéger le pouvoir que d'instruire la nation des informations exactes sur ce qui se passe dans tous les pays, apercevait avec une inquiétude croissante les périls auxquels elle se trouvait exposée, elle s'abritait derrière les maximes de l'école radicale pour couvrir son apparente indifférence aux affaires du continent européen; mais, bien que la doctrine de la non-intervention eût certainement gagné des adeptes de plus en plus nombreux dans tous les partis, la vieille fierté britannique ne laissait pas de souffrir de l'attitude nouvelle de l'Angleterre. Dans les discours, dans les documens même d'une diplomatie habituée à peser et à voir peser ses moindres paroles, on retrouvait de temps en temps l'Angleterre de Canning et de lord Palmerston; malheureusement les actes ne suivaient plus les remontrances. La diplomatie anglaise était condamnée au rôle de Cassandre; elle voyait souvent juste, elle montrait les dangers du doigt, elle ne savait plus les éloigner. Elle ne se servait plus que de sa puissance morale, mais cette puissance menaçait de s'user, et elle le savait mieux que personne. Les États-Unis ne jouissaient pas trop bruyamment de l'amoindrissement politique d'une puissance qui avait laissé éclater sa joie au moment où ils semblaient exposés à une ruine complète. Ils ne se montraient pas trop pressés de régler la question des indemnités, ils aimaient autant conserver un grief contre l'Angleterre que de recevoir les millions qu'elle leur devait; on en était presque venu à chérir ce grief et à redouter que l'Angleterre n'accordât trop pleinement les satisfactions qu'on réclamait. La réserve des États-Unis augmentait à mesure que le désir d'une réparation était plus vif à Londres. La colère américaine s'était calmée dans les joies du triomphe, dans le sentiment de sa puissance agrandie, devant les perspectives d'un avenir sans pareil de richesse, de grandeur et de civilisation. Elle était encore frémissante quand M. Adams demandait en vain (dépêche du 23 octobre 1863) au gouvernement anglais « n'importe quel mode d'arbitrage loyal et équitable. » Cette proposition avait sommeillé près de deux ans dans les cartons du

foreign office. Le 30 août 1865, lord Russell y répondait en ces termes : « Dans votre lettre du 23 octobre 1863, il vous a plu de dire que le gouvernement des États-Unis est prêt à agréer n'importe quelle forme d'arbitrage... Le gouvernement de sa majesté doit en conséquence décliner toute demande de réparation ou de compensation pour les captures faites par l'*Alabama*, et refuser de référer la question à une puissance étrangère quelconque. »

La rude franchise de cette déclaration semblait fermer la porte à toute négociation. Le 17 octobre 1865, le ministre des États-Unis informait en effet lord Russell que les États-Unis renonçaient à toute tentative d'arbitrage; mais dans les deux pays la presse ravivait sans cesse des questions que la diplomatie semblait abandonner. Les griefs des États-Unis trouvaient un défenseur éloquent et persistant dans M. Summer, le président du comité des affaires étrangères au sénat. Il portait le débat plus haut que les intérêts, reprochait à l'Angleterre d'avoir été infidèle à la cause de la liberté et de la civilisation en se hâtant d'accorder aux rebelles du sud les droits de belligérans. Il lui demandait, outre une indemnité, la confession publique de ses torts et de ses regrets; cette prétention révoltait l'orgueil de l'Angleterre, mais il n'y manquait pas d'hommes qui confessaient déjà les fautes du gouvernement. C'est l'honneur des pays libres qu'il y soit toujours permis de dire la vérité sans être accusé de manquer de patriotisme. M. Bright pouvait dire à ses électeurs de Rochdale pendant la guerre des États-Unis : « Je ne trouve pas de mots pour exprimer mon regret en voyant que, de tous les pays de l'Europe, ce pays est le seul qui trouve des hommes disposés à agir en faveur de ce gouvernement, qui veut se fonder sur l'esclavage. Nous lui donnons ses vaisseaux, ses armes, ses munitions de guerre; nous donnons aide et appui au plus abominable des crimes : des Anglais seuls le font. » M. Goldwin Smith, un professeur d'Oxford, dont le style mâle et éloquent n'est que l'expression d'un grand courage moral, flétrissait chaque jour la conduite de ceux qui déshonoraient l'Angleterre par leurs sympathies actives pour la rébellion du sud. M. Cobden ne les épargnait pas à la chambre des communes, où son honnête voix était écoutée avec un respect presque religieux, même par ses ennemis politiques.

Les hommes d'état ne furent pas longs à comprendre qu'une réparation était due aux États-Unis : tous leurs efforts furent dirigés vers une transaction qui conservât un caractère purement financier, et qui, en donnant satisfaction aux intérêts individuels lésés en Amérique, ne parût point ressembler à un acte de repentir ou de faiblesse nationale. Les négociations traînèrent longtemps entre

les prétentions contraires des deux pays, tous deux plus indifférens à l'argent qu'au point d'honneur, mais l'un prêt à donner l'argent sans faire aucune excuse, l'autre décidé à obtenir une sorte d'excuse avant de recevoir aucune indemnité. Un moment, les États-Unis semblèrent faiblir; un projet de traité fut conclu entre lord Clarendon et M. Johnson, qui avait succédé à Londres à M. Adams, et qui avait apporté dans ses relations avec l'Angleterre une complaisance facile et banale. D'un bout à l'autre de ce traité, il n'était question que de griefs individuels; on faisait une sorte de balance entre les pertes des armateurs américains, victimes de l'*Alabama*, et les pertes subies par des Anglais à l'occasion de la guerre et du blocus, ou même depuis 1853 (les deux pays avaient fait une convention en 1853 pour régler toutes les réclamations pécuniaires faites depuis le traité de Gand en 1815). Le préambule du traité Clarendon-Johnson ne contenait aucune allusion à la rébellion du sud, au rôle qu'avait joué le gouvernement anglais au début de la guerre; il n'exprimait aucun regret, il ne posait aucune règle de droit international.

Il semblait qu'il y eût une parité parfaite dans la situation des deux pays, que la violation du droit n'eût pas été plus flagrante en quelque sorte d'un côté que de l'autre. Le traité n'était plus qu'un compte de doit et avoir : aussi la nation américaine n'en fut point satisfaite. M. Johnson fut assailli de reproches, et le sénat refusa de ratifier le traité. L'Amérique exigeait quelque chose de plus; elle avait bien des moyens de faire sentir à l'Angleterre sa mauvaise humeur. Elle avait dénoncé le traité dit *de réciprocité* qui avait été conclu par le gouvernement de Washington avec le Canada. Par ce traité, les pêcheries de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick avaient été ouvertes aux pêcheurs américains, et en revanche les États-Unis avaient supprimé ou abaissé les droits d'entrée sur les produits de ces deux colonies anglaises. Le gouvernement américain avait strictement observé les règles du droit des gens contre les fenians qui portaient le trouble soit au Canada, soit en Irlande; mais il s'était enfermé dans l'exécution la plus stricte de ses devoirs, et les journaux du parti démocratique encourageaient plutôt qu'ils ne blâmaient les tentatives des fenians, qui continuaient à avoir à New-York de mystérieux bureaux de recrutement, des caisses, un quartier-général. Les tentatives des Irlandais contre le Canada n'avaient rien de sérieux, mais elles n'étaient pas sans causer des embarras à l'Angleterre, parce que les colonies demandaient sans cesse à la métropole une protection que la nouvelle école radicale anglaise ne veut plus leur accorder.

Ces regrets que la diplomatie hautaine n'avait pas voulu expri-

mer, la nation anglaise commençait véritablement à les ressentir. Il faut avoir vécu en Angleterre pour bien comprendre comment l'opinion publique s'y forme et s'y modifie, comment elle se prête graduellement à la toute-puissance des faits, avec quel art patriotique une presse intelligente sait réconcilier les passions du moment avec les intérêts du pays. A quoi avaient servi à l'Angleterre les sauvages violences de l'*Alabama?* Elle voyait revivre le commerce américain, la prospérité des États-Unis prendre de nouveaux élans; elle retrouvait partout l'hostilité américaine, dans l'arrogance croissante de la Russie, dans les révoltes de l'Irlande. Défiante, isolée, en face d'une Europe livrée aux hasards, elle éprouvait une sorte d'inquiétude vague et douloureuse; elle était irritée contre elle-même, car elle avait manqué à toutes ses traditions : elle avait toujours été dans le passé le champion des droits de la belligérance, et elle avait abattu de ses propres mains toutes les limitations des droits de la neutralité. Elle s'était aliéné une nation qui tenait à elle par tous les liens de la race, de la religion, des mœurs, de la littérature, qui, pour être sa rivale, était toujours sa parente. En fait, il y avait entre les États-Unis et l'Angleterre une question de sentiment bien plus qu'une question d'intérêts; mais ce sont les blessures morales qui sont les plus lentes à guérir. M. Adams avait bien exprimé dans son langage contenu les tristesses de ses concitoyens lorsque, prenant congé de lord John Russell, il lui écrivait : « Ç'a été mon chagrin d'observer pendant la durée d'une si étonnante révolution un degré d'apathie et de froideur là où mes compatriotes avaient tout droit d'attendre une chaude et sérieuse sympathie; si pendant ces grandes épreuves la voix de l'encouragement de ce côté de l'Atlantique ne leur est trop souvent arrivée qu'avec des accens douteux, je conserve l'espoir que le résultat auquel nous sommes arrivés finira par corriger le manque de foi et de confiance dans notre fidélité à une cause juste. »

Cet espoir ne devait pas être trompé : la conversion de l'Angleterre, il faut lui rendre cette justice, n'a pas seulement été causée par la prospérité nouvelle des États-Unis, par le sentiment d'un isolement plein de périls; il l'a été aussi par la conduite des États-Unis depuis la guerre de la rébellion. Jamais nation n'a montré plus que la nation américaine de sagesse et de modération dans la victoire. Les guerres civiles sont, dit-on, les plus cruelles de toutes; mais on ne trouvera rien dans le triomphe des États-Unis qui l'ait déshonoré. Jefferson Davis est encore vivant, le général Lee est mort tranquillement parmi les siens, les propriétés des rebelles leur ont été rendues. En portant Grant au pouvoir, les Américains n'ont point nommé un dictateur; il n'y a rien de changé dans les

institutions, dans les traditions de la république américaine. La guerre a affranchi une race sans en enchaîner une autre. Les États-Unis ont nourri quelque ressentiment contre les puissances qui, pendant leurs malheurs, avaient formé contre leur sécurité de mauvais desseins ou laissé éclater une joie perverse; mais ils n'ont point abandonné leur politique de non-intervention, et ils ont réprimé sur leur territoire toutes les infractions commises contre le droit des gens. Ils ont, en un mot, montré autant de sagesse que de force. Il y a sous la passion américaine, qui par momens semble si âpre et si impatiente, un grand fonds de patience, qui tient à une foi sans bornes dans l'avenir, une prudence très avisée, très éclairée, en même temps qu'une sorte d'humanité qui répugne à l'emploi de la violence.

Pour toutes ces raisons, l'Angleterre sentait croître chaque jour le désir de renouer de bonnes relations avec les États-Unis. Lord Granville avait succédé à lord Clarendon; il fit sonder l'opinion des principaux hommes d'état américains, et obtint l'assurance que tous les partis verraient arriver avec plaisir aux États-Unis une ambassade extraordinaire ou une commission chargée de régler les différends entre les deux pays. Il fut convenu entre lui et M. Hamilton Fish, le secrétaire d'état de Washington, que cette commission réglerait la question des pêcheries et généralement toutes les questions qui avaient trait au Canada, en même temps qu'elle s'occuperait des réclamations dites de l'*Alabama* et en général de toutes celles qui tiraient leur origine de la guerre de la sécession. La commission anglaise fut composée de lord Grey, président actuel du conseil privé, de sir Edward Thornton, ministre d'Angleterre à Washington, de sir John Macdonald, ministre de la justice et attorney-général au Canada, de M. Montague Bernard, professeur de droit international à l'université d'Oxford. Le président Grant nomma de son côté une commission formée de M. Hamilton Fish, secrétaire d'état, du général Schenk, actuellement ministre des États-Unis en Angleterre, du juge Nelson, de la cour suprême, de M. Hoar, de Massachusetts, un légiste distingué, et de M. Williams, de l'Orégon.

La première réunion des deux commissions eut lieu le 27 février, et le 8 mars seulement on aborda la question de l'*Alabama*. Les commissaires américains tinrent à peu près ce langage : le peuple américain est tout entier pénétré du sentiment qu'il a été la victime d'une grande injustice; la conduite tenue par l'Angleterre au moment où éclata la guerre de la rébellion a été une cause de ruine pour le commerce des États-Unis; les passions qui se manifestèrent et dans la Grande-Bretagne et dans ses colonies ont excité dans le peuple américain des sentimens qu'il lui était pénible de nourrir

plus longtemps; l'*Alabama* et les autres corsaires qui avaient été construits, armés, équipés dans les ports anglais, avaient non-seulement détruit un nombre considérable de navires et de cargaisons, mais ils avaient obligé le gouvernement américain à faire de grandes dépenses en les poursuivant; ils avaient causé à l'Amérique un dommage presque irréparable en forçant le commerce américain presque tout entier à s'abriter sous le pavillon britannique; ils avaient fait hausser le prix des assurances, contribué puissamment à prolonger la guerre et ajouté ainsi à ses frais gigantesques. Ils ajoutaient que l'Angleterre, en n'observant pas avec une rigueur suffisante les devoirs de la neutralité, était devenue responsable des actes des corsaires, que les réclamations individuelles des armateurs s'élevaient déjà à la somme de 70 millions de francs, sans compter les intérêts, que toutefois, en vue d'arriver à un arrangement, ils ne présenteraient aucune réclamation pour les pertes de nature indirecte, quoiqu'elles fussent de beaucoup les plus considérables. Ils insistaient particulièrement sur l'espérance qu'ils formaient d'obtenir des commissaires anglais la déclaration explicite d'un regret au sujet des déprédations commises par les corsaires.

Les envoyés anglais répondirent que le gouvernement de la reine ne pouvait admettre que la Grande-Bretagne n'avait point accompli les devoirs que lui imposait la loi internationale, et qu'elle dût accepter la responsabilité des actes des corsaires. Ils rappelèrent que divers navires suspects, notamment deux navires cuirassés, avaient été arrêtés sur la dénonciation de M. Adams, que le gouvernement anglais avait même dépassé quelquefois les obligations strictes du droit des gens, qu'il avait par exemple acheté à grands frais une flottille anglo-chinoise qu'on soupçonnait devoir passer au service des confédérés; mais, bien que le gouvernement anglais dût rejeter toute responsabilité dans les actes de l'*Alabama*, il était prêt, dans l'intérêt de la bonne harmonie entre les deux pays, à reconnaître le principe d'un arbitrage, pourvu que l'on pût trouver des arbitres acceptables et définir les points sur lesquels l'arbitrage devait porter. Les commissaires américains répondirent qu'il ne suffisait point de définir le sujet de l'arbitrage, mais qu'il fallait également préciser les principes qui devaient guider les arbitres. C'était aller au plus vif de la difficulté, car le conflit entre M. Adams et lord Russell avait été en réalité un conflit entre le droit municipal anglais et le droit international. L'on ne s'était jamais entendu sur les principes mêmes de ce droit supérieur qu'on appelle le droit des gens. Tandis que lord Russell croyait faire tout son devoir en forçant les sujets de la reine à obéir à la lettre de la loi

municipale anglaise, qui interdit certains actes définis et nettement précisés, le gouvernement américain maintenait que les obligations de l'Angleterre, en tant que neutre, vis-à-vis d'une puissance belligérante étaient complétement indépendantes des lois mêmes de la Grande-Bretagne, que, si ces lois étaient insuffisantes, elle devait les modifier. Il est bien certain qu'il n'appartient à aucune nation en particulier de définir à son gré dans ses codes les devoirs de la neutralité : les rapports de nation à nation sont fondés sur un droit qui s'impose aux gouvernemens les plus absolus comme aux gouvernemens parlementaires. C'était le rôle des juges anglais d'interpréter le *foreign enlistment act* comme toute autre loi; le rôle des ministres était différent : chargés de veiller à la sécurité, à l'honneur, aux intérêts généraux de l'Angleterre, ils devaient chercher et trouver les moyens de faire respecter les règles du droit des gens.

Ce droit n'était pas un vain mot : l'Angleterre avait elle-même, plus qu'aucune autre puissance, contribué à le créer. Quelques uns des principes qu'elle avait posés au temps où elle était elle-même belligérante avaient été contestés par d'autres nations, et elle avait elle-même paru y renoncer en signant la fameuse déclaration de Paris à la suite de la guerre de Crimée en 1856; mais elle considérait toujours, avec les États-Unis, la collection des arrêts des cours des prises comme la base d'une sorte de droit international. Ce droit changeant, pour ainsi dire organique, accru par le temps et les précédens, d'accord en ses traits principaux avec certains ouvrages français, américains, anglais, consacrés par le respect de toutes les nations, n'était point un code véritable; mais il était toujours possible de le rectifier, de le compléter, en l'appuyant sur quelques principes généraux qui intéressent également tous les pays.

Les négociateurs américains tenaient essentiellement à la reconnaissance de ces principes. Un mois presque entier fut consacré à en discuter la formule. Le 5 avril, les envoyés anglais firent la déclaration suivante : leur gouvernement ne pouvait reconnaître que les règles internationales proposées par les Américains eussent force de loi au moment où avaient pris naissance les difficultés relatives à l'*Alabama*; il consentait cependant à permettre aux arbitres de les prendre pour règles, comme si elles avaient déjà été en vigueur et reconnues pendant les années précédentes. L'Angleterre cédait ainsi sur les deux points principaux; elle exprimait un regret, elle reconnaissait, indirectement il est vrai, qu'elle ne trouvait plus bonne en 1871 l'interprétation qu'elle donnait au droit des gens en 1861.

Le regret se traduisit ainsi dans l'article 1er du traité : « attendu

que sa majesté a autorisé ses hauts commissaires à exprimer dans un esprit amical le *regret* qu'a ressenti le gouvernement de sa majesté eu égard à l'évasion, en quelques circonstances qu'elle se soit produite, soit de l'*Alabama*, soit d'autres vaisseaux hors des ports anglais, soit aussi en considération des déprédations commises par ces vaisseaux... » Dans la suite de l'article, on indique la composition du tribunal arbitral : la reine d'Angleterre et le président des États-Unis nommeront chacun un arbitre; trois autres seront nommés par le roi d'Italie, par le président de la confédération helvétique et par l'empereur du Brésil.

Les articles suivans désignent Genève comme lieu de réunion du conseil arbitral, et déterminent la procédure de ce tribunal suprême et sans appel. L'article 6 fixe les règles que devront suivre les arbitres. « Les arbitres se guideront pour rendre leur décision sur les trois règles suivantes, à savoir qu'un gouvernement neutre est tenu : 1° d'user de toute vigilance pour prévenir la construction, l'armement ou l'équipement, dans les limites où s'exerce sa juridiction, de tout vaisseau que l'on peut raisonnablement soupçonner être destiné à une croisière ou à un acte d'hostilité contre une puissance avec laquelle ce gouvernement n'est point en guerre, — d'user de toute diligence pour empêcher le départ, dans les limites de sa juridiction, de tout navire soupçonné de devoir croiser ou faire la guerre, quand ce navire aura été spécialement adapté, en tout ou en partie, dans les limites de sa juridiction, à des usages belligérans; 2° de ne permettre ni souffrir qu'aucun belligérant fasse usage de ses ports ni de ses eaux comme d'une base d'opérations navales contre un autre belligérant, ni pour renouveler ou augmenter ses munitions militaires et son armement, ou s'y procurer des recrues; 3° d'exercer toute diligence dans ses ports et ses eaux pour empêcher qu'aucune personne soumise à sa juridiction ne viole les précédentes obligations. »

« Sa majesté britannique a chargé ses commissaires de déclarer que son gouvernement ne saurait reconnaître que les trois règles précédentes fussent en vigueur au moment où se sont élevés les griefs des États-Unis; mais, pour donner un témoignage de son désir de fortifier les relations amicales entre les deux pays et de prendre en vue de l'avenir d'utiles précautions, le gouvernement de sa majesté consent à ce que les arbitres tiennent pour accordé qu'il a voulu agir en conformité avec les règles précédentes. »

Cette dernière réserve, sur laquelle insistait tant le gouvernement anglais, ne sert, ce semble, qu'à mieux faire ressortir l'étendue de la concession qu'il fait aux États-Unis, car le langage des commissaires anglais revient en dernière analyse à ceci : nous ne vou-

lons pas reconnaître que nous n'ayons pas eu raison, mais nous consentons à ce que les arbitres se conduisent comme si nous avions été dans notre tort. Dans la discussion qui eut lieu le 12 juin sur le traité de Washington à la chambre des lords, lord Russell s'éleva avec véhémence contre le caractère rétrospectif de cette nouvelle loi internationale; lord Derby montra l'Angleterre se mettant elle-même sur la sellette et consentant à être jugée pour des actes commis il y a dix ans et qu'alors elle ne trouvait pas coupables; mais il n'en est pas de la loi internationale comme de la loi municipale. Celle-ci ne doit jamais être rétroactive, parce qu'elle se corrige aussi rapidement qu'on le veut, tandis qu'il n'y a point de parlement, de conseil permanent, qui règle les rapports des nations. La loi internationale n'est fondée que sur l'équité. Une nation n'a point rempli ses devoirs envers les autres nations quand elle a violé l'équité, lors même qu'elle a observé la lettre de ses lois municipales. Celles-ci, en ce qui regarde l'étranger, n'ont de valeur qu'autant qu'elles sont une expression fidèle des devoirs de la neutralité. Ces devoirs étaient les mêmes en 1861 qu'en 1871; qu'importait à la nation américaine, aux armateurs ruinés de New-York et de Boston, que lord Palmerston ou lord Russell pût maintenir, en invoquant les avis de juges anglais, que personne n'avait violé le *foreign enlistment act?*

Ce n'est point s'abaisser que de reconnaître une erreur et de chercher à la réparer. On a souvent reproché à l'Angleterre d'adorer le succès, de laisser toujours ses sympathies suivre les courans de la fortune. Lord Russell, en attaquant le traité de Washington, citait une phrase de Henry Drummond. « Il y a deux siècles, disait ce dernier, il y avait un mot qui gouvernait le monde, c'était le mot *credo;* aujourd'hui il y en a un autre, c'est le mot crédit. » — « Il y a deux siècles, ajoutait lord Russell, nous maintenions notre *credo,* nous maintenions notre foi protestante; au temps de Jacques II, nous l'avons fait triompher. La destruction de l'Armada espagnole et la bataille de la Boyne confirmaient notre puissance, et le *credo* national triomphait. Aujourd'hui il ne s'agit plus que de notre crédit, et l'on vient nous dire : Que nous importe l'honneur anglais? que nous importe notre caractère national? Les cours de nos fonds sont élevés, ceux des bons américains sont hauts; qu'importe le reste? » Une douleur pareille perce dans le langage de lord Carnarvon, de lord Salisbury, l'éloquent chef du parti tory. Il n'est pas mauvais que des voix respectées avertissent les nations qu'il y a quelque chose de plus précieux que les choses matérielles, des trésors plus importans que la richesse et la sécurité; mais ces trésors ne sont pas près d'être épuisés sur le sol libre de la Grande-Bre-

tagne. On s'y sent encore assez fort pour ne pas se croire déshonoré pour réparer une faute. La fausse grandeur aime à s'emprisonner dans ses propres chimères, elle prend l'entêtement pour la fermeté, l'aveuglement pour la fierté, et elle se précipite à travers des rêves vers des catastrophes inattendues. Les hommes d'état auxquels l'Angleterre confie en ce moment ses destinées ont bien fait, suivant nous, de chercher à écarter de l'Angleterre les dangers, les angoisses, peut-être les révolutions où pourrait l'entraîner une lutte ouverte avec les États-Unis. La vérité doit être le vrai fondement de la politique. La Grande-Bretagne ne peut supprimer les États-Unis, ni leur influence, ni leur prospérité, ni leur ardeur patriotique. Ne vaut-il pas mieux mettre de son côté tant de forces redoutables que de les avoir contre soi? Une réparation qui n'a rien d'humiliant, qui prend les formes solennelles et juridiques d'un arbitrage, est-elle une assurance trop chère contre les dangers qui naîtraient d'un état d'hostilité permanent? En obtenant la neutralité morale de l'Amérique, l'Angleterre reconquiert deux choses dans le présent : l'apaisement de l'Irlande, la liberté de son action politique; elle s'assure dans l'avenir le concours de tous les instincts secrets qui tendent à rapprocher deux nations d'une commune origine.

Il y a, jusque dans les concessions que les commissaires américains ont arrachées aux commissaires anglais, des ressources indirectes pour la fierté de la Grande-Bretagne. Ainsi que le faisait remarquer avec beaucoup de finesse sir Roundell Palmer, qui était attorney-général au moment où l'*Alabama* sortit de Liverpool et qui défendait récemment le traité de Washington à la chambre des communes, l'arbitrage pur et simple était beaucoup plus périlleux pour l'honneur de l'Angleterre qu'un arbitrage dont elle a elle-même consenti à définir les bases. Dans le traité Clarendon-Johnson, la tâche des arbitres n'était point délimitée; ils pouvaient toucher à tout, aller jusqu'à critiquer la proclamation de neutralité de la reine; ils pouvaient infliger à la nation anglaise un blâme que son orgueil eût subi avec bien plus de ressentiment qu'un simple sacrifice pécuniaire. Si au contraire les arbitres, laissés sans guide, sans programme d'arbitrage, avaient exonéré l'Angleterre, les États-Unis, justement irrités, étaient pour ainsi dire autorisés à lancer à la première occasion autant d'*Alabamas* qu'il leur plairait. Sir Roundell Palmer croit encore aujourd'hui que l'Angleterre n'a manqué à aucune de ses obligations strictes pendant la guerre de la sécession; mais il la félicite d'avoir volontairement posé des règles nouvelles de droit international, et d'accepter ces règles dans un arbitrage nettement circonscrit. Il voit dans cet acte de sagesse et de modé-

ration une garantie contre les dangers de l'avenir, une manière facile d'entraîner toutes les nations du monde dans une politique maritime dont la race anglo-saxonne aura posé les bases.

En face de telles considérations, les reproches de détail que l'on a pu adresser au traité de Washington ne soutiennent pas longtemps l'examen; nous ne nous étendrons pas longuement sur la portion des protocoles de la commission qui a trait aux indemnités réclamées par l'Angleterre pour les incursions des fenians au Canada, aux pêcheries et à la navigation des fleuves canadiens. Les commissaires américains refusèrent absolument de discuter la question des indemnités réclamées pour les incursions des fenians au Canada. Le gouvernement américain ne se considérait pas comme responsable de l'entrée de bandes très peu nombreuses dans le Canada. Ces aventuriers n'avaient jamais pu rester que quelques heures au-delà de la frontière, ils n'avaient jamais pu la dépasser que de quelques pas, et les dommages qu'ils avaient causés étaient, au dire de lord Kimberley lui-même, absolument insignifians.

La question des pêcheries est beaucoup plus grave. On admit le principe de la réciprocité. Les pêcheurs américains pourront désormais aller librement dans les eaux de la province de Québec, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de la colonie du Prince-Édouard et des îles voisines à toute distance des côtes; ils pourront débarquer sur toutes les côtes, toutes les îles, pour sécher leurs filets et saler le poisson. Réciproquement les sujets anglais pourront pêcher dans les eaux des États-Unis jusqu'au 33e degré de latitude nord. Comme les pêcheries canadiennes et américaines ne sont pas également riches, des arbitres spéciaux doivent se réunir à Halifax pour fixer la somme qui sera payée par les États-Unis à l'Angleterre à titre de compensation.

Le Canada, il faut le confesser, a fait mine au début de vouloir résister aux stipulations qui le concernent dans le traité de Washington; mais l'irritation des colonies anglaises du nord de l'Amérique est déjà calmée. Ainsi que le faisait remarquer à la chambre des communes sir Charles Adderley, l'un des hommes politiques qui sont le plus familiers avec les questions coloniales, les Canadiens trouveront toujours de grands avantages à pêcher dans leurs propres eaux; ils sont assurés d'un marché rapproché, et ils n'ont pas grand'chose à redouter des pêcheurs américains. Cependant à la suite de longues controverses les chambres canadiennes avaient fini par considérer la question des pêcheries et celle du traité de réciprocité comme absolument connexes; elles sont mécontentes que les commissaires anglais ne les aient pas résolues du même coup. Quoi qu'il en soit, il s'établira tôt ou tard entre les États-Unis et

le Canada une sorte de libre échange qui vaut mieux que tous les traités de commerce, et rien ne favorisera aussi bien l'établissement d'un tel régime que la confiance dans la paix et les bons rapports entre l'Angleterre et les États-Unis.

La dernière partie du traité est consacrée à la navigation du Saint-Laurent et de ses affluens, des canaux canadiens, du lac Michigan, au transit des marchandises canadiennes à Boston, Portland et New-York, etc. L'assentiment du parlement canadien a été réservé par les deux contractans pour tous les articles qui touchent aux intérêts des colonies anglaises dans l'Amérique du Nord. Enfin la fixation de la limite entre les États-Unis et les possessions britanniques, restée incertaine dans la partie orientale du continent, a été réservée à l'arbitrage spécial de l'empereur d'Allemagne.

Il faut le reconnaître avec tristesse, le nom de la France n'est même pas prononcé dans le traité de Washington; et cependant on peut bien rappeler que notre pays a été un des défenseurs les plus constans du droit des gens. Dans la discussion qui s'est élevée en Angleterre au sujet des règles du droit international désormais adoptées par la Grande-Bretagne et par les États-Unis, qui le seront certainement aussi par les pays dont les souverains sont désignés comme arbitres, on n'a parlé de la déclaration de Paris que pour dire qu'elle n'avait point la valeur d'un traité, et n'était qu'un simple exposé de principes. L'article 6 du traité de Washington constitue un code du droit des gens qui a été écrit sans nous. La France a-t-elle le droit de s'en plaindre? Pendant les laborieuses discussions de la commission anglo-américaine, elle était déchirée par la guerre, et ne pouvait songer qu'à défendre sa propre existence. D'ailleurs il n'y a rien dans les principes posés dans le traité de Washington qui soit contraire à ses traditions. Pendant la guerre de la sécession, son gouvernement a observé strictement les règles que l'Angleterre accepte aujourd'hui. Les États-Unis n'ont point vu des corsaires confédérés sortir de nos ports pour se jeter sur leur commerce. L'expédition du Mexique était pour eux une menace, mais elle ne violait que la doctrine de Monroë, qui ne fait point partie du droit des gens.

La France, bien qu'elle ait été comme ignorée par les signataires du traité de Washington, peut se féliciter que cette œuvre diplomatique ait pu être achevée, car l'hostilité sourde de l'Angleterre et des États-Unis a pesé bien lourdement sur nos destinées : elle avait noué les liens d'une sorte d'alliance morale entre la république américaine, la Russie et l'Allemagne; elle avait ainsi neutralisé l'Angleterre sur le continent européen et l'avait condamnée à une véritable impuissance, elle avait retenu l'essor des vieilles sympa-

thies qui se portent toujours vers la France dans le pays de Jefferson. De quelle voix l'Angleterre pouvait-elle parler au chancelier de la confédération germanique, qui n'avait que des caresses pour les États-Unis, qui tenait les secrets de la Russie, qui pouvait mettre en faisceau les haines et les rancunes de deux continens? Il ne faut point croire qu'elle ait vu d'un cœur tranquille le triomphe inoui de l'Allemagne, qu'elle n'ait point trouvé notre chute trop lamentable. Sa politique est toujours la même, il ne peut lui convenir qu'il y ait sur le continent européen une puissance trop prépondérante; elle s'est réjouie de l'unité allemande, elle ne saurait se réjouir d'une dictature allemande. La vieille formule de l'équilibre européen est encore celle qui représente le mieux ses intérêts. Que les petits états disparaissent, peu lui importe, pourvu qu'il reste quelques grands états capables de se contre-balancer. Depuis la guerre d'Amérique, son action diplomatique n'a plus été que défensive en quelque sorte; derrière la moindre complication, ses hommes d'état, si clairvoyans, si patriotes, apercevaient le danger formidable d'une alliance des États-Unis et de la Russie. Ils savaient bien que dans tout cœur russe il y avait écrit le mot Sébastopol, dans tout cœur américain le mot *Alabama*. L'Angleterre peut aujourd'hui respirer plus librement : elle a tellement pris l'habitude de n'intervenir que le moins possible dans les affaires du continent, qu'elle restera peut-être fidèle à cette habitude. L'affreux spectacle de nos guerres n'est point fait pour la rendre plus martiale. Il y a cependant quelque chose dans sa nature et dans le génie même de sa race qui ne s'accommode pas volontiers longtemps d'un état modeste, d'une médiocrité résignée. Elle a porté sa fortune si haut qu'elle doit quelque chose à sa propre fortune. Le jour reviendra peut-être, il reviendra quand elle le voudra, où elle pourra encore rendre de grands services à l'Europe et montrer qu'elle n'a point dégénéré, comme le disent ses ennemis.

AUGUSTE LAUGEL.

SOUVENIRS

DE

LA ROUMÉLIE

II[1].

ANDRINOPLE. — L'ADMINISTRATION D'UNE PROVINCE TURQUE.

Andrinople est le chef-lieu d'une province qui ne compte pas moins de 2 millions d'habitans. Bien que dans l'empire ottoman il faille renoncer à des chiffres précis, la population de la ville dépasse certainement 100,000 âmes. On trouve au palais du gouverneur un bureau du recensement, mais il affecte le plus grand mystère; l'employé qui le dirige ne semble pas du reste avoir une idée très nette des procédés modernes de la statistique. Voici cependant les chiffres que je lui dois. La ville possède 3,000 boutiques, 63 khans ou halles en pierre, 176 fontaines, 150 mosquées, 7 écoles grecques, 2 écoles arméniennes, 2 écoles bulgares, 13 églises grecques, 2 églises arméniennes, 1 église bulgare, 2 églises catholiques, 12 synagogues et 7 ponts en pierre. Quant à déterminer la population exacte de cette capitale en calculant ce qui se consomme de blé dans la ville, quelques voyageurs n'ont pas reculé devant de telles entreprises; c'est faire beaucoup d'honneur au chef de la douane que de lui supposer une précision que ne saurait avoir son collègue du recensement. La Turquie a envoyé dernièrement au congrès de statistique tenu à Vienne un délégué qui a fait en fort

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet.

bon langage l'éloge de cette science. Il n'est pas impossible que dans quelques années nous connaissions, à 10,000 habitans près, la population d'Andrinople.

La ville est bâtie dans une vaste plaine au confluent de trois grands fleuves, la Maritza (l'Hèbre d'Orphée et des anciens), la Tondja et l'Arda. Ces fleuves réunissent presque toutes les eaux du vaste bassin que forment l'Hémus et le Rhodope, hautes montagnes qui décrivent autour de la Roumélie un arc de cercle, et que les Turcs appellent partout le Balkan. On voit que la situation d'Andrinople est unique dans la province. Aux temps légendaires de la Grèce, c'était là que s'élevait la ville d'Orestias; les rois thraces y eurent plus tard une capitale; les Romains y bâtirent Adrianopolis; dès le XIV[e] siècle les sultans y établissaient leur résidence, en attendant que Constantinople tombât en leur pouvoir. Andrinople est une suite de grands villages partout arrosés par des eaux vives, perdus dans les platanes, les cyprès et les peupliers. Sauf au centre de la ville, dans la citadelle, qu'on appelle encore d'un nom grec le *castro*, les jardins sont plus nombreux que les maisons. L'étranger peut donc tous les jours faire des excursions intéressantes, sans compter les séances au bazar, dont personne ne se lasse en Orient, les visites aux notables, les longues heures passées dans les petits cafés, nombreux sur les bords de la Maritza; mais l'intérêt qui prime ici tous les autres, c'est de voir de près, s'il est possible, l'administration ottomane. Le *vilayet* ou province d'Andrinople est, avec celui de Rutchuk, sur le Danube, le premier où la Porte ait mis en pratique les réformes promises par le *hatti-houmaïoum* du 18 février 1856. Cette grande ville renferme tous les conseils, tous les tribunaux et même les hautes écoles promises par la réforme. Les institutions nouvelles y fonctionnent depuis déjà quelques années, tandis que dans d'autres parties de l'empire on commence à peine à les créer. L'espérance d'étudier le mieux qu'il me serait possible cette administration m'engageait à faire un long séjour à Andrinople malgré mon désir d'être au plus tôt en plein pays bulgare. Il me semblait que le temps passé ici ne serait pas perdu, que par la suite je comprendrais mieux les plaintes des raïas et leur véritable situation.

I.

Le vilayet d'Andrinople a pour limites à l'ouest et au nord le Balkan, au sud la mer Égée, à l'est la mer de Marmara et la Mer-Noire. La superficie en est évaluée à 80,000 kilomètres carrés; elle est donc à peu près égale à celle de treize de nos départemens; c'est avec de pareils chiffres qu'il faut compter en Turquie. Les

gouvernemens de Bulgarie, d'Albanie, de Bosnie, ne sont pas moins étendus; en Asie-Mineure, les vilayets présentent généralement des surfaces plus considérables encore. L'Europe n'a aucun état dont les subdivisions administratives comprennent des territoires aussi vastes, un nombre aussi élevé d'habitans. On voit que le vali ou pacha d'Andrinople est un puissant seigneur. Son palais, que les habitans appellent le *sérai*, sans confondre ce mot avec celui de *harem*, s'élève au milieu de la ville. C'est une maison moderne où les corps de bâtimens, disposés en carré autour d'une cour, présentent de longues surfaces blanches, crépies à neuf et sans style aucun. Tous les services de la province s'y trouvent centralisés; le palais renferme même la prison, que tout gouverneur turc veut toujours avoir sous la main. Le fond de l'édifice est réservé aux femmes, la partie qui donne sur la rue aux diverses administrations. Au rez-de-chaussée sont les bureaux du sandjak ou arrondissement d'Andrinople, au premier ceux de la province entière. On entre dans un vestibule encombré de soldats, de domestiques qui font la cuisine, de solliciteurs qui dorment ou causent en attendant leur tour d'audience; c'est la confusion la plus bigarrée qui se puisse imaginer. Chaque bureau donne sous ce vestibule; comme la chaleur est très grande, les portes restent ouvertes. Chacune de ces chambres offre le même aspect. Des employés sont accroupis sur des canapés; tout en prenant du café que des serviteurs ne cessent d'apporter, ils écrivent lentement sur leurs genoux, mieux vaudrait dire qu'ils dessinent, tant il leur faut de peine et d'attention. Il n'y a là ni dossier, ni carton, ni registre, ni tout le mobilier ordinaire de nos administrations. De grands sacs de percale blanche pendus au mur contiennent les archives de cette bureaucratie; ces actes ne sont pas pliés, mais roulés comme des rubans. Quand on veut consulter une pièce, on vide par terre un sac, puis deux, et on développe ces innombrables rouleaux. Un employé passe quelquefois la journée à chercher une note peu importante; les Turcs sont admirables pour supporter ces ennuis, qui ne les lassent jamais. Après une longue enquête de ce genre, le plus souvent infructueuse, l'heure d'aller dîner est venue; un *zaptié* (ces gendarmes remplissent au séraï l'office d'huissier) remet tous les rouleaux dans les sacs, presque toujours au hasard. C'est un lieu-commun qu'un bureau ne peut jamais fournir la pièce qu'on lui demande. Une réforme très simple, qui n'est pourtant pas dans le *hatti-houmaïoum*, serait de prescrire aux employés de ne plus rouler les pièces administratives, et de remplacer les sacs traditionnels par des cartons.

Autrefois, dans l'empire ottoman, les pièces écrites étaient très rares; pour cette raison, les tribunaux en appelaient presque toujours au serment, la parole remplaçait l'écriture. Il en a toujours

été ainsi dans le monde oriental; la Grèce antique elle-même multipliait très peu les documens écrits. On voit bien dans les procès qui nous sont connus que les juges, pour les contrats, les hypothèques et tous les sujets de contestation, demandent aux plaideurs de jurer par les dieux qu'ils disent la vérité. La bureaucratie romaine, bien que déjà tout occidentale, nous a laissé de curieux échantillons de ses procédés. Nous avons un grand nombre de quittances du bureau des douanes de l'île d'Éléphantine datées du siècle des Antonins : ce sont de grossiers tessons, des morceaux de pots cassés, devenus des pièces officielles, couverts de chiffres, de calculs, d'attestations aussi bien rédigées que celles de nos percepteurs. On n'imagine guère que les receveurs de ce bureau, Arpaësis ou Ammonios par exemple, aient eu dans leurs archives beaucoup plus d'ordre que les employés du séraï à Andrinople. Les Turcs peuvent encore dire qu'ils ont pris les Arabes pour modèles, que ceux même du règne d'Haroun-al-Raschid n'ont jamais connu d'autres procédés administratifs. Cette manière de faire n'en est pas meilleure, elle ne peut avoir à nos yeux que l'avantage de nous expliquer quelques habitudes anciennes, quelques usages modernes assez étranges. C'est parce que les pièces sont roulées qu'un ministre turc n'a de portefeuille que par métaphore, et marche toujours suivi d'un domestique qui porte une petite valise. On voit encore quelquefois dans la Grèce constitutionnelle des hommes du vieux parti, arrivés aux plus hautes charges, ne pas consentir à prendre sous le bras un dossier commode et d'un faible volume, mais se rendre chez le roi ou à la chambre tenant à la main un mouchoir où ils ont renfermé les dépêches les plus importantes. Ces vieillards sont les fils des anciens primats; ils n'ont pu abandonner une coutume qui du temps de leur père était toute naturelle.

Au premier étage est le cabinet du vali. S'il est peu aisé pour un Européen de se figurer comment fonctionnent des bureaux turcs, il lui est bien plus difficile de comprendre comment un gouverneur suffit aux affaires qui lui incombent. Il est le maître souverain de la province, chef de la police, général d'armée, directeur des finances, président des conseils de gouvernement et des tribunaux; il doit voir à tout, s'occuper de tout, et en même temps que d'affaires privées, combien de minimes détails ne sont pas soumis à sa décision suprême! Pour une injure, pour un *bakchich* donné inutilement, pour la moindre faveur, c'est à lui qu'on s'adresse. Du lever au coucher du soleil, il reçoit quiconque se présente. Les plus simples Turcs arrivent sans se faire annoncer; on dirait un chef patriarcal qui connaît tous ses administrés. Certainement les inférieurs arrangent à leur guise beaucoup de contestations, mais en principe le vali est seul responsable; puis, qu'il est commode de lui renvoyer

les difficultés trop embarrassantes! Qu'il est naturel de s'adresser à un homme dont la décision est sans appel! Un gouverneur de province, du reste, ne fait que se soumettre, dans son ressort, aux exigences que subit le grand-vizir lui-même. A Constantinople, vous voulez dessiner un bas-relief, visiter un palais, un arsenal, obtenir la moindre permission, le plus sûr est de présenter requête au premier ministre; le cachet de ce haut magistrat est un talisman des *Mille et une Nuits.* Il y a quelque temps, l'*Ajaccio*, bateau à vapeur attaché au service de notre ambassade, demanda aux chantiers de l'état une pièce de bois pour réparer une légère avarie. Après deux mois d'instance auprès de fonctionnaires qui craignaient de se compromettre ou ne comprenaient pas ce qu'on attendait d'eux, force fut d'aller trouver Ali-Pacha. Vers le même temps, un artiste parle dans la rue à deux soldats qu'il veut placer dans un tableau oriental, les colonels et les généraux s'en mêlent; on hésite, on refuse, on promet, on temporise : il fallut présenter un placet au grand-vizir. Le lendemain, le peintre reçut deux colonels en grande tenue qui avaient l'ordre officiel de poser. Ce qui augmente encore le travail d'un vali ou d'un vizir, c'est que, la loi n'étant jamais stricte, tout le monde, pour s'y soustraire, cherche les protections les plus hautes; c'est que, tout étant irrégulier, chacun des sujets du sultan peut espérer une faveur personnelle. Il ne faut pas oublier non plus que des événemens qu'on ne saurait prévoir réclament souvent l'intervention toute particulière d'un gouverneur. Au commencement de 1867, on avait signalé en Bulgarie une invasion effrayante de rats qui venaient, dit-on, des montagnes de l'Oural; jour par jour, il fallut suivre leur progrès, les dépêches télégraphiques se succédèrent sans interruption. Le vali de Rutchuk leur faisait une guerre acharnée; beaucoup échappèrent, franchirent le Balkan et parurent dans la vallée de l'Hèbre. Le gouverneur ne put se borner à publier un arrêté; il dut donner l'exemple. Il réunit les hauts magistrats, les arma de bâtons, et, se transportant dans un champ, montra à tous comment on tue ces animaux dans leurs trous; les cadis, les muftis, les mollahs et les généraux l'imitèrent, tout le peuple fit comme les chefs : il fallait une cérémonie aussi solennelle pour frapper les esprits. Dans le vilayet d'Andrinople, quand les Tcherkess pillent sur les routes, le pacha monte à cheval et les poursuit. S'il ne donne pas l'exemple de la bonne police, que ne dira-t-on pas à Constantinople! Pour peu qu'un incident ait quelque importance, le vali doit payer de sa personne.

L'immense empire ottoman présente un spectacle qui n'est pas sans grandeur. Les peuples les plus divers : Arabes, Arméniens, Grecs, Slaves, Albanais, sont gouvernés par une aristocratie admi-

nistrative qui compte à peine quelques milliers de personnes. On voit sur le Bosphore un certain nombre de belles demeures où vivent des gens qui n'ont jamais rien appris; ils ont pour mission d'aller à tour de rôle régir les provinces. Chaque année, la Porte en fait partir quelques-uns. Le hasard détermine les pays où on les envoie, ils vont en Asie comme en Europe, avec une égale facilité, presque partout ils trouvent une population ennemie bien supérieure en nombre aux sujets osmanlis; ils ignorent la langue de leurs administrés, ils savent du caractère des habitans, de leurs usages, de leur histoire, ce qu'ils en ont entendu dire dans quelques rares conversations. Ni le courage des Arabes, ni l'activité des Grecs, ni l'énergie des Albanais, ni le sérieux et la ténacité des Slaves ne les effraient. A peine dans leur gouvernement, ils se sentent à leur place, ils y parlent en maîtres et s'y font respecter : ces hommes ont l'instinct du commandement. Le gouverneur le plus modeste vous reçoit toujours avec gravité; si obligeant qu'il soit, si désireux qu'il se montre de vous être agréable, vous ne pouvez oublier qu'il est la puissance. Il n'a garde de se compromettre par des paroles inconsidérées; il se renferme dans une réserve polie. A cette dignité extérieure, les hauts fonctionnaires turcs joignent souvent une rare finesse, d'autant plus précieuse qu'elle sait mieux se dissimuler. Le principal de leur rôle consiste à tout arranger à l'amiable, sans oublier leur intérêt personnel, à veiller à la perception de l'impôt, surtout à maintenir l'ordre. On a souvent répété que le *zaptié* du Saint-Sépulcre à Jérusalem était le symbole de la puissance des Osmanlis. Ce gendarme est assis à l'intérieur de l'église, sous le porche; il passe là tout le jour, regardant à peine ce qui s'accomplit sous ses yeux; il fume, fait bouillir son café, cuire un plat de riz ou de légumes; dans son immobilité somnolente, il paraît être l'image du mépris et de l'indifférence. C'est lui cependant qui règle les heures où chaque confession peut entrer au Saint Sépulcre, qui ouvre et ferme le portail, qui d'un mot fait cesser le bruit ou chasse un intrus. Sans lui, l'église serait un lieu de luttes perpétuelles; grâce à lui, l'ordre règne au tombeau de Jésus-Christ. A Pâques seulement, l'affluence est trop grande, il ne saurait suffire à sa tâche; on lui substitue alors une compagnie de soldats turcs. Cette comparaison, déjà vieille, sera longtemps vraie : tout vali est plus ou moins un *zaptié* d'un ordre supérieur.

Quand on dit qu'une aristocratie administrative régit la Turquie ou plutôt l'exploite, il ne faut pas entendre que tous ces fonctionnaires sont de haute naissance. Ils sont tous, sinon Osmanlis de race, tout au moins musulmans; beaucoup pourraient être appelés des parvenus. La voie ordinaire des honneurs, c'est de vivre dans la clientèle des grands. On ne peut trop insister sur l'importance de

la clientèle en Turquie; le client arrive le matin chez son patron, fait antichambre des heures entières, se joint au cortége du maître quand celui-ci se rend à la mosquée, à la promenade, aux affaires. Vous voyez dans les grandes villes turques un homme suivi de vingt autres qui l'accompagnent respectueusement; souvent il ne les connaît pas tous, mais cette foule indique son autorité. Il en était de même dans la Rome ancienne. Un client assidu et adroit trouve toujours le moyen de rendre quelque service au patron, d'attirer son regard. L'usage ottoman des présens entre hommes se rattache au même principe : la nécessité de capter un protecteur. Dès que votre situation vous y autorise, vous ne manquez pas de multiplier les cadeaux; les belles fourrures tiennent une grande place dans ces présens, un pacha influent en reçoit par année jusqu'à deux et trois mille : c'est là une véritable fortune. Il y a dans tous les palais une chambre des *fourrures*, qui souvent est le trésor de la maison. Un économe de Roumélie m'en a montré avec orgueil une collection qu'il évaluait à 25,000; cinq ans dans un vilayet avaient suffi à la réunir. Quelquefois un pacha a le goût des fleurs ou des animaux curieux; d'autres fois, mais plus rarement, il laisse voir la passion des *antika* (médailles, bas-reliefs, objets grecs et romains); cet archéologue improvisé possède bientôt un cabinet sinon choisi, du moins encombré. Personne ne voit mal à ces cadeaux. Il est tel ambassadeur de la Porte, très connu dans le monde diplomatique et *gentleman* distingué, qui chaque année envoie au ministre des affaires étrangères une bague, une broche ou quelque autre objet précieux. Dans une telle société, les majordomes, les économes, les eunuques, les jeunes esclaves même exercent une réelle influence. Un client ne néglige aucun des serviteurs qui voient le maître dans l'intimité; de là un art de l'intrigue qui est arrivé en Orient à la perfection. Il faut souvent vivre longtemps avec les domestiques avant de devenir pacha; comment alors ne pas garder de sympathie pour ces hommes d'une condition inférieure? A tout prendre du reste, le fonctionnaire le plus élevé a leurs goûts, leurs habitudes, leur éducation. Dans ce sens, l'aristocratie ottomane conserve toujours des caractères très démocratiques. Le pacha actuel d'Andrinople a eu des débuts modestes; il est, dit-on, fils d'un pauvre boulanger chrétien de Roumélie. Dans sa jeunesse, un Turc puissant l'a pris à son service; il l'a *étourkisé*, selon le mot du pays, c'est-à-dire circoncis. Ce petit domestique excellait à faire le café, nul mieux que lui ne savait entretenir le feu du narghilé; il ne quittait pas son maître, il a appris à connaître les hommes en allumant les pipes des solliciteurs. De *cafedji* (faiseur de café), son talent l'a élevé à la charge d'économe; il est de-

venu confident, secrétaire, employé à la poste, pacha de Syrie, enfin vali d'Andrinople. Hassam-Pacha, qui gouvernait Larisse en 1866, n'avait pas eu des débuts plus brillans; à trente-cinq ans, il administrait une des provinces les plus importantes de l'empire, celle de Thessalie. Il m'a montré chez lui un *cafedji* de quinze ans qui apprenait à lire et auquel il préparait les plus belles destinées.

Les médecins tiennent leur place dans les intrigues des cliens. Que ne peut un médecin sur un malade! Mettre une femme de sa famille dans un harem est toujours aussi une rare fortune. Le *moutésarif* actuel de Filibé (gouverneur placé sous les ordres du vali), poursuivi par ses créanciers, est souvent menacé de destitution; quand ses affaires vont trop mal, sa femme, la *koukouna* (la dame) que nous avons rencontrée à Baba-Eskisi, part pour Stamboul, et là, grâce à ses amies et à ses parentes, obtient que son mari reste en charge. On dit parfois que la Turquie est gouvernée par les femmes. C'est là une assertion dont les Européens ne peuvent apprécier au juste la valeur; cependant il leur est facile de comprendre tout ce qu'il doit y avoir de vrai dans ce paradoxe. Les femmes turques sont actives et n'ont pas dans la vie ottomane la réserve timide que nous leur supposons. L'autre jour, pendant que je présentais mes *salamaleks* au vali d'Andrinople, entre une Turque de vingt ou vingt-cinq ans, elle traverse le salon d'un pas décidé et s'arrête devant le gouverneur; là, sans attendre, elle lui dit que son mari est à l'armée, — elle ne sait où, — qu'il ne touche pas sa solde, puisqu'il ne lui envoie pas un para, que c'est là une indignité. Sa voix s'élève, le ton devient impérieux; le pacha trouve la chose toute naturelle, et ordonne de donner un à-compte à la plaignante. Les femmes sont sûres de l'impunité, un homme qui les rudoierait serait déshonoré. On les voit partout à Constantinople, dans les ministères, pénétrer jusqu'aux fonctionnaires les plus hauts et plaider leur cause avec cette insistance qui ne cédera pas, parce qu'elle est sous l'empire d'une idée fixe. On sait que la Turquie a créé à Péra un collége français. Quand on afficha le règlement, on y mit pour la forme que les mères musulmanes pourraient venir voir leurs fils le vendredi. Il semblait qu'il ne dût pas y avoir foule. Le premier jour de parloir, la maison vit arriver deux ou trois cents femmes turques, qui, sans rien entendre, sans s'inquiéter d'autre chose que de leur volonté, se répandirent dans toute la maison. Ce fut une invasion : cours, dortoirs, cuisines, classes, appartemens des répétiteurs, rien ne fut respecté. Le directeur, M. de Salves, dut les laisser maîtresses de la place; le lendemain, on supprima du règlement le malheureux article. Ces femmes ne sont pas seulement des enfans espiègles, elles ont beaucoup de bon sens et savent très bien suivre

un raisonnement. Ici, à Andrinople, une maison chrétienne où je vais quelquefois a pour propriétaire une jeune femme turque de condition assez ordinaire; il est intéressant de l'entendre discuter avec le chef de la famille, refuser ou promettre une réparation, réfuter les mauvais argumens. Pour parler à travers un voile de tulle qui relève sans doute sa beauté et donne à ses yeux un éclat éblouissant, pour cacher sa taille sous les vastes plis d'un domino rose, cette petite personne ne manque ni d'esprit, ni de fermeté; elle en remontre aux Grecs eux-mêmes. Du reste, dans cette capitale du vilayet, le voyageur a un sujet d'études qui peut l'instruire : ce sont les écoles mixtes ottomanes. Filles et garçons s'y trouvent confondus, chaque banc compte une vingtaine d'écoliers des deux sexes, le plus capable est le moniteur des autres. J'ai toujours remarqué que les filles avaient le privilége de régenter les petits garçons. Il faut les voir diriger la lecture, imposer silence, choisir les modèles, conduire la main de ceux qui apprennent à écrire. Leurs figures très fraîches que ne cache pas encore le voile des femmes, leurs robes de couleurs voyantes semées d'or, relevées par de grandes fleurs rouges et vertes, donnent à ces maîtresses d'école un air étrange et charmant; votre visite ne les effraie guère, elles ont la gaîté des enfans les plus aimables. L'école finie, elles chaussent leurs babouches et s'en vont gravement, leur Coran sous le bras. L'infériorité native des femmes dans ces contrées vis-à-vis des hommes est une chimère. A Brousse, où on emploie les paysannes turques dans les fabriques de soie, elles sont des ouvrières excellentes. Il est telles dames osmanlis du Bosphore qui savent le français et envoient régulièrement leur eunuque acheter à Péra, à l'arrivée des paquebots de Marseille, nos romans du jour. Ce sont là, il est vrai, des exceptions, mais ne sait-on pas que beaucoup ont une instruction orientale assez développée et se plaisent à la poésie? Avec le temps, dans le harem, cette vie d'intrigues et de querelles sans fin, l'abandon où la plupart tombent forcément, l'abus des sucreries et des cigarettes, peuvent atteindre en partie leur santé et par suite leur intelligence; elles gardent encore assez d'esprit pour avoir sur les hommes une grande influence. N'en point tenir compte quand on se propose en Turquie de devenir un personnage de quelque importance, ce serait négliger une grande force.

Les divisions administratives turques sont très simples : un vilayet ou province est partagé en arrondissemens ou *sandjaks*, le sandjak en *kazas*, qui répondent à nos cantons, le kazas en communes ou *naïés*. Un moutésarif gouverne le sandjak, un caïmacan le kazas, un mudir la commune. La province d'Andrinople comprend cinq sandjaks, celui de Rodosto, que nous avons visité en partie, ceux d'Andrinople, de Filibé, de Gallipoli et d'Islimié; dans chaque

sandjak, on compte sept ou huit kazas. Les chefs administratifs, depuis la réforme, sont assistés de conseils destinés à représenter les intérêts des habitans, musulmans et chrétiens. Le conseil ou grand *mesliss*, qui siége au chef-lieu du vilayet, se compose du président de la magistrature, des trois directeurs des finances, de la correspondance, des affaires étrangères, des chefs religieux des communautés non musulmanes et de quatre autres membres; deux de ces membres sont élus par la population musulmane, deux par la population non musulmane. Le mot *élu*, dont se servent les habitans de la Roumélie, n'est pas très juste. Les membres qui font partie de droit du conseil d'administration dressent une liste de 12 personnes, 6 musulmans et 6 non-musulmans, habitans notables qui paient 500 piastres (1) de contributions directes, et l'envoient en même temps aux 5 sandjaks; dans chaque sandjak le conseil administratif de cet arrondissement choisit sur cette liste les huit personnes qu'il souhaite de voir entrer au grand mesliss. Le secrétaire du vilayet forme un tableau récapitulatif sur lequel figurent seulement les 8 noms qui ont obtenu le plus de voix. Le vali prend alors sur ce tableau 2 musulmans et 2 non-musulmans qu'il propose au grand-vizir comme membres du conseil. Les mesliss des sandjaks sont formés d'après les mêmes règles. Pour les conseils d'administration de kazas, les listes, faites au sandjak, sont adressées aux communes, qui éliminent un tiers des éligibles. Ce sont les anciens qui sont chargés de cette tâche; la nomination définitive appartient au moutésarif (2).

Ce système d'élection, en apparence très compliqué, se ramène à quelques principes faciles à comprendre. Un fonctionnaire turc forme une liste d'éligibles, la soumet à des conseils qui peuvent

(1) La piastre vaut 23 centimes.

(2) Le conseil administratif du sandjak est composé du cadi du kazas central, des chefs spirituels de la population non musulmane, du sous-directeur des finances, du directeur de la correspondance du sandjak et de quatre membres, dont deux musulmans et deux non-musulmans. Dans chaque sandjak est un comité électoral composé du moutésarif, du cadi, du mufti du chef-lieu, du sous-directeur des finances, des chefs religieux des communautés non musulmanes et du secrétaire-général du sandjak. Le comité, sur la liste des éligibles, choisit pour le conseil d'administration des personnes en nombre égal au triple de celui des membres à nommer à ce conseil, la moitié représentant la population musulmane, et les autres les communautés non musulmanes. La liste des membres formée par le comité est distribuée aux kazas formant le sandjak. Le conseil d'administration et le tribunal réunis de chaque kazas choisissent sur cette liste un nombre d'éligibles égal au double de celui des membres à nommer au conseil, et transmettent la liste des élections au chef-lieu du sandjak. Au chef-lieu du sandjak, les listes d'éligibles sont dépouillées par le secrétaire de la correspondance. La liste des éligibles est réduite aux deux tiers en retranchant les noms qui ont obtenu le moins de voix; un procès-verbal est rédigé et adressé au vali, qui choisit sur cette liste deux musulmans et deux non-musulmans.

écarter un tiers des noms, et nomme ensuite le membre qui lui plaît, ce qui équivaut à la nomination directe par l'autorité.

Le § 13 du *hatti-houmaïoum* est ainsi conçu : « Il sera procédé à une réforme dans la composition des conseils provinciaux et communaux pour garantir le choix des délégués des communautés musulmanes, chrétiennes et autres, et la liberté des votes dans les conseils. Ma Sublime-Porte avisera aux moyens les plus efficaces pour connaître exactement et contrôler les résultats des délibérations et des décisions prises. » La Turquie, comme on le voit, ne s'est pas compromise par des promesses formelles; une certaine solennité vague est le ton ordinaire de ses déclarations diplomatiques. Cependant il a suffi qu'elle mît dans la loi des vilayets le mot *élection* pour que les publicistes d'Occident se fissent l'idée la plus étrange de ces réformes. N'a-t-on pas écrit des phrases comme celle-ci : « l'institution des vilayets établit une participation de tous à la gestion de leurs intérêts, c'est en un mot une égalité de droits et de devoirs qui dépasse toutes les espérances, » ou encore : « les conseils provinciaux et communaux sont élus au moyen du suffrage universel; les chrétiens ont leur part dans les affaires publiques, la loi leur accorde les mêmes droits qu'aux musulmans; l'autorité ne présente jamais ses candidats aux électeurs, elle n'exerce pas la moindre influence sur les élections? »

Pour admettre un seul instant de pareilles affirmations, il faut connaître bien peu la Turquie. Dans la province d'Andrinople par exemple, qu'est le grand *mesliss?* Une assemblée où le président est Turc; viennent ensuite les cinq premiers fonctionnaires du gouvernement, tous Osmanlis, puis deux musulmans élus, en tout huit musulmans. A côté d'eux, nous trouvons l'archevêque grec, l'évêque bulgare-uni, le rabbin et deux chrétiens, c'est-à-dire cinq non-musulmans. L'évêque bulgare-uni n'a aucune autorité; chef d'une petite communauté sans influence, il est de plus l'adversaire naturel de l'archevêque grec; j'en dirai autant du rabbin. Depuis Mahomet II, les Juifs ont toujours été les serviteurs dévoués des Turcs. Quant à l'archevêque orthodoxe, il faut se garder de croire qu'il représente une opposition active; sauf quelques rares exceptions, les chefs du clergé grec sont de véritables Byzantins. Ils exploitent leur évêché comme le vali sa province; ils ont besoin de l'autorité musulmane pour maintenir les fidèles dans l'obéissance, pour toucher les redevances qui leur sont dues. Ce sont le plus souvent des moines d'une surprenante ignorance, qui n'ont que bien peu l'intelligence et l'activité propres à leur race. Il faut reconnaître que de longs siècles de soumission ont contribué à leur faire perdre le sentiment de leur dignité. Le patriarche de Constantinople du reste leur donne l'exemple; on sait par quel discours, rempli

d'éloges emphatiques, il accueillit le sultan lorsqu'il revint de l'exposition de Paris. Dans nombre d'évêchés et d'écoles ecclésiastiques, le portrait d'Abdul-Aziz est orné des légendes les plus élogieuses. Parfois le caïmacan et l'évêque grec sont d'excellens amis; à Volo, en 1866, ces deux notables personnages passaient les soirées ensemble; ils étaient, répétaient-ils, l'un et l'autre des exilés volontaires qui avaient consenti à venir habiter cette ville pour refaire leur fortune, singulièrement endommagée; ils comptaient s'en aller le plus tôt possible; ils se consolaient dans un tête-à-tête où ils buvaient du *raki* (sorte d'anisette bien connue des voyageurs en Orient) jusqu'à en perdre la raison. Les deux membres non musulmans du mesliss sont choisis parmi les personnes sûres; le gouverneur n'a pas de peine à les trouver. Il ne faut pas s'imaginer les riches chrétiens de Roumélie toujours en fureur contre les Turcs. Beaucoup sont fermiers de l'impôt, d'autres ambitionnent une protection qui leur permette d'obtenir de sérieux avantages commerciaux. A l'occasion sans doute ils revendiqueraient énergiquement leur indépendance; en attendant, ils s'accommodent à leur mal; il y a même parmi les Grecs des hommes trop prudens qui ne voudraient pour rien au monde être soupçonnés de sympathie en faveur du royaume hellénique. Les projets de la Grèce les effraient: ils répètent que ce petit état ne tient pas ses promesses, qu'il n'a su en trente ans que jeter des pillards sur la Thessalie, qu'au lieu de s'y réfugier en foule de la Turquie, les raïas qui ont eu la folie d'y émigrer doivent aujourd'hui en revenir. Cette riche bourgeoisie se défie parfois de l'université d'Athènes, qui exalte, dit-on, les jeunes gens; elle préfère envoyer ses fils en France ou en Angleterre. Un des banquiers les plus importans d'Andrinople, personnage très réservé, m'emmena l'autre jour faire une longue promenade; quand nous fûmes à deux lieues de la ville au milieu d'une grande plaine, il regarda avec soin à l'horizon, et, sûr que personne ne nous écoutait, m'avoua à voix basse la préoccupation qui l'obsédait. « Est-il vrai que la Grèce songe à une invasion en Thessalie? Ce serait notre ruine à tous ! »

On doit tenir compte de ce parti, il est influent; la démagogie athénienne ne fait trop souvent que le confirmer dans ses opinions. Toutefois il faut reconnaître que la haine des Turcs et l'habitude de les flatter s'accordent naturellement dans l'âme d'un Grec. Tel grand propriétaire qui envoie ses offrandes à l'association de Paris pour l'encouragement des études grecques et au *syllogos* de Constantinople, académie hellénique qui a déjà fourni une carrière honorable, n'aura pas de repos qu'il n'ait décidé le pacha d'Andrinople à venir passer un jour à sa maison de campagne. Ce sera alors une fête splendide, pour laquelle il aura fait venir de Bel-

grade, de Constantinople, de Vienne même, les objets les plus luxueux. Un savant de cette province vient de publier sur l'histoire ancienne du pays une monographie en grec moderne; c'est un patriote émérite; cependant il n'a pas assez d'éloges pour le sultan, et rien ne l'y forçait, car ce souverain n'a aucun rapport avec les rois odryses, et quel Turc lira cette brochure? Tous les contrastes sont dans ces natures à demi orientales. Un journaliste de Constantinople, qui en Grèce passait pour très philhellène, n'a pas fait difficulté de solliciter la place de secrétaire chez le vali de La Canée; il ambitionnait la mission de soumettre l'île à la puissance ottomane; ses amis politiques n'ont vu aucun mal à cette conduite. Un des membres les plus distingués de la diplomatie turque contemporaine a passé sa jeunesse à Athènes dans les bureaux des affaires étrangères. Durant la guerre de Crète, les mêmes banquiers à Constantinople s'inscrivaient en secret pour donner des armes aux insurgés et offraient un emprunt à la Porte. Si bien disposés que nous soyons à l'égard des Grecs, il faut nous habituer à ces antithèses sous peine de ne rien comprendre à l'Orient.

Ce n'est pas assez de remarquer le petit nombre de voix accordées aux non-musulmans dans le conseil général des vilayets, il faut noter qu'il n'y a pas dans la province plus de 700,000 Turcs; ainsi 1,300,000 non-musulmans n'ont que cinq représentans pendant que les Osmanlis en ont le double. Dans d'autres provinces, les proportions sont plus étonnantes encore. En Épire par exemple, les chrétiens sont dix fois plus nombreux que les musulmans; ils n'ont cependant pas plus de conseillers que ceux de Roumélie. Dans le sandjak de Janina, nous avons le tableau suivant : 1 vali président, 7 fonctionnaires, 3 élus mahométans, en tout 11 mahométans sur 4,246 habitans de religion musulmane, soit 1 sur 386, — 2 chrétiens élus sur 61,150 habitans, soit 1 sur 30,575, — 1 élu israélite sur 1,500 habitans. Dans les sandjaks d'Arta et de Prévésa, les chrétiens sont vingt fois plus nombreux que les musulmans. Ce qui est plus étrange, c'est que, dans beaucoup de cantons où les musulmans n'avaient autrefois aucune autorité, la loi sur les vilayets leur donne une sérieuse puissance; l'administration mixte en effet, c'est l'introduction forcée des musulmans dans le conseil, n'y eût-il dans ce kazas que cinquante Turcs. — Metzovo n'est habitée par aucun musulman; en 1856, pour la première fois, les habitans ont vu les autorités chrétiennes partager leur pouvoir avec le mudir et le cadi.

Les deux chrétiens du conseil d'administration à Andrinople et dans les autres villes de Roumélie ne peuvent avoir la vocation du martyre. Ils vont à jour fixe au séraï, assistent aux délibérations; tout ce qu'on en doit exiger, c'est que dans certaines occasions ils

présentent quelques remontrances sur une mesure trop absurde. En général, quand vous demandez à un raïa : « Que fait le conseil? en êtes-vous satisfait? » il vous regarde tout étonné : le conseil tient si peu de place dans ses soucis! A force d'insister, vous finissez par être compris. « Ah! oui, le conseil des *péké*; par la Panagia (par la Vierge), que voulez-vous qu'il fasse? » Le mot *péké* veut dire *oui*; il désigne en langage populaire ces assemblées où, pour le moment, les membres ne disent jamais non.

II.

Dans le vilayet de Roumélie, l'organisation des tribunaux est moins imparfaite que celle des conseils administratifs. La hiérarchie judiciaire comporte un tribunal civil et criminel par kazas, un tribunal supérieur par sandjak, une haute cour au chef-lieu de la province; d'Andrinople, on peut appeler en cassation à Stamboul. Dans chacun de ces tribunaux, le nombre des juges ou *mumeisz* est de six, trois musulmans et trois non-musulmans. La loi dit qu'ils sont élus par les musulmans et les chrétiens, ce serait là une disposition d'un libéralisme inconnu aux états de l'Europe les plus avancés; ils sont nommés par les mêmes procédés que les conseillers de gouvernement, c'est-à-dire par l'autorité administrative. Dans le sandjak et le kazas, le cadi est président de droit, la haute cour a pour chef le *muffetichi*; un fonctionnaire ottoman désigné par le gouverneur assiste à toutes les séances, enfin les secrétaires sont Turcs. Aux termes de la loi, ces tribunaux devraient juger d'après les codes français, modifiés seulement dans quelques parties. Le code pénal a été introduit à Andrinople en 1866; il était officiellement en usage à Rutchuk dès 1864. Dans la pratique, ces tribunaux diffèrent encore assez peu de l'ancienne justice musulmane. Les cadis et les muftis, qui ont passé leur jeunesse dans les médrésés ou écoles religieuses, connaissent le Coran; ils ont une répugnance instinctive pour nos codes, qu'ils ne veulent pas étudier. Ces hommes, qui gardent obstinément le costume d'autrefois, représentent toujours l'ancienne Turquie. On les voit dans les mosquées, accroupis sur une natte, enseigner la loi à des élèves qui seront, comme eux, partisans des vieilles idées. Ils chantent leur leçon sur un ton traînant et se balancent sans se fatiguer, laissant tomber le corps en avant, puis le ramenant en arrière avec une régularité parfaite; ainsi faisaient les mollahs du temps de Mahomet II et même les contemporains des Ommiades. Si vous leur parlez, ils ont peine à ne pas vous appeler *giaour*. Je m'étais assis dans une excursion à côté de l'un d'eux qui expliquait la loi à l'ombre d'un grand platane. « Je vois bien, me dit-il, que tout est perdu; vous autres infi-

dèles, vous voyagez librement chez nous, et le sultan va dans votre pays! » En 1866 à Larisse, Hassam-Pacha m'avait convié à un dîner. Tous les invités, au nombre d'une trentaine, beys, employés des administrations, officiers, portaient le costume de la réforme; le linge damassé et l'argenterie brillaient sur la table, le vin étincelait dans les carafes de cristal, on eût pu se croire en Europe. C'était le 25 juin, jour de la fête d'Abdul-Aziz. « En attendant qu'on serve, me dit Hassam, il faut que je vous montre la Turquie d'autrefois. » Nous traversons tout le séraï; à l'autre extrémité, dans une chambre à peine éclairée, nous trouvons cinq Turcs accroupis en silence autour d'une vaste chambre. Ils fumaient sans mot dire : c'étaient le cadi, le mufti et trois mollahs. Ils n'avaient pu refuser de venir à la fête de leur seigneur et maître, ils firent au pacha avec une politesse froide les salamaleks d'usage, mais ne dirent pas un mot; le lieu où ils se tenaient, leurs turbans verts, leurs longues robes, leur profonde tristesse surtout et le dédain avec lequel ils nous accueillirent, tout cela n'était-il pas la plus éloquente des protestations? Comment veut-on que ces vénérables antiquités aient quelque sympathie pour notre code?

Les parties engagées dans un procès n'ont pas la moindre connaissance de nos lois, c'est ce qui augmente la confusion; il n'y a dans le pays ni avocats ni écoles où ils puissent se former. On trouve à Andrinople quelques jeunes gens qui font le métier de renseigner les plaideurs; on les appelle d'un mot turc qui signifie les rusés (*mousévir*). L'indépendance des juges chrétiens est à peu près nulle; effrayés de la mission dont ils sont chargés, ils ont surtout à cœur de ne pas se faire d'ennemis. Dans une grande ville comme Andrinople, le tribunal ne peut refuser toujours d'accepter le témoignage des chrétiens, les consuls interviennent, menacent, intimident; mais dans les trois quarts des sandjaks vingt témoins chrétiens ne suffisent pas, si on ne peut en même temps produire un Turc. C'est au point que, si l'affaire à juger s'est passée dans un village où il n'y ait pas de musulmans, le plaignant se voit forcé d'acheter le témoignage du premier Turc venu, qui vient affirmer ce qu'évidemment il ne peut connaître. L'opinion générale veut que tous les juges soient plus ou moins sensibles au bakchich; « point de bakchich, pas de juge, » dit un proverbe grec. Je sais qu'un voyageur ne peut croire sur ce point tout ce qu'on lui raconte; cependant les Turcs avouent facilement l'influence des présens sur les tribunaux. La Sublime-Porte dans ses rescrits officiels a fait plusieurs fois des aveux surprenans à cet égard. D'après ce que je vois ici, un procès civil est une affaire qu'il faut arranger à l'amiable; on visite longuement ses juges, on fait agir tous les moyens d'influence dont on dispose; la cause n'arrive au tribunal que pour le prononcé de la

sentence. Les contestations commerciales, soumises à une chambre spéciale qui porte le nom de *tidjaret*, sont l'objet d'un examen plus sérieux. Le plus souvent ceux de ces procès qui ont quelque importance sont soutenus par des Européens; les drogmans y interviennent, force a été aux tribunaux de connaître nos lois, force leur a été de les appliquer; c'est une habitude qu'ils commencent à prendre. Pour les affaires criminelles, quand les questions de race ou de religion n'y sont pas trop évidemment mêlées, la sentence est d'ordinaire équitable; mais, comme on le pense facilement, c'est le cadi seul qui prononce, et il applique les lois du Coran. Chaque sandjak a un juge d'instruction qui, assisté de deux aides, est chargé des enquêtes. L'activité et le zèle de ce personnage sont toujours modérés. « Il n'y a pas de route, me disait l'un deux. Le climat de ce pays-ci est pluvieux; les distances sont immenses; avec la meilleure volonté du monde, je fais 5 ou 6 lieues dans ma journée. Quelle espérance voulez-vous que j'aie de saisir un voleur ou un assassin? » Ce fonctionnaire découragé prenait placidement parti de son impuissance. Quand un crime est commis dans un canton éloigné, si les intéressés ne prennent pas l'affaire en main, avant que le juge soit prévenu et qu'il se soit décidé à se mettre en route le coupable peut être loin. Il n'y a guère que les crimes éclatans, par exemple les vols à main armée dans les lieux très fréquentés, que l'autorité ait à cœur de poursuivre. C'est qu'alors le vali a de bonnes raisons pour ne pas rester indifférent. N'est-il pas responsable de la sécurité de la province? Les Européens qu'on trouve fixés en Orient prétendent d'ordinaire qu'en ce pays il n'y a pas de justice, que tout y est donné à la faveur; étudier ces tribunaux leur paraît la plus étrange des naïvetés. Dans cette inextricable confusion, ils ne voient qu'un principe, le *bakchich*. L'ordonnance sur les tribunaux est encore nouvelle, c'est là son plus grand tort. Quant à l'intimidation que les Osmanlis exercent sur les juges, il est un peu surprenant que dans la Turquie d'Europe, où on compte 11 millions de chrétiens contre 4 millions de musulmans, la majorité, qui a le droit légal d'exprimer son opinion, se plaigne toujours de ne pouvoir le faire. Qu'on imagine les circonstances les plus défavorables, dix fois sur vingt les chrétiens peuvent essayer de parler hautement. Par malheur les vieilles habitudes sont tenaces; on aime mieux faire de la diplomatie avec les Turcs, transiger avec eux, et, il faut dire le mot, à certains jours être leur complice. Pour les notables qui exercent les fonctions de juges, cette manière d'agir est certainement fructueuse; mais elle ne relève ni la morale ni la dignité des raïas. Les Grecs en Turquie vous citent mille décisions scandaleuses; vous en avez les oreilles assourdies; je ne sais ce qui doit le plus indigner, ou de l'iniquité des juge-

mens rendus par le cadi ou du silence des chrétiens qui ont simplement apposé leur cachet au bas d'une sentence qu'ils savaient injuste. Si imparfaite que soit la loi actuelle, les chrétiens doivent accepter ce qu'elle a de bon; qu'ils soient des juges sérieux et intègres, surtout qu'ils sachent bien que la liberté ne se conquiert pas par des compromis. Ils ont raison, rien au monde n'est plus précieux que l'indépendance, mais ceux qui en sont privés n'ont-ils jamais aucun reproche à se faire?

On trouve au séraï huit bureaux de finances, quatre pour les revenus du sandjak d'Andrinople, quatre pour ceux du vilayet tout entier. Le bureau de l'*emelac* pour le sandjak perçoit les droits sur les ventes, les héritages, conserve les titres de propriété; celui de l'*escaf* touche les redevances dues autrefois aux mosquées, et que l'état s'est attribuées il y a quelques années; le troisième est chargé des passeports ou *teskérés*, qui sont soumis à une taxe. D'après la loi, un habitant ne peut faire une courte absence sans un permis qui indique le nom et le domicile du voyageur; dans la pratique, ces prescriptions sont rarement observées. Le quatrième bureau, plus important que les précédens, centralise les dîmes, la capitation, la taxe dite du rachat militaire et tous les autres impôts. On ne comprend pas aisément comment fonctionnent ces quatre services. Vous venez faire constater une hypothèque, l'employé vous donne une attestation écrite, mais n'en garde aucune inscription, ce qui, selon nos habitudes, est tout à fait bizarre. En échange du droit sur les héritages ou sur les ventes, le contribuable ne voit pas ses titres de propriété transcrits sur des registres publics, les impôts de cette classe ne sont en réalité que des droits de timbre. De longues bandes de papier portent l'indication des biens des mosquées, des propriétés de l'état, et le cadastre, ou ce qu'on appelle de ce nom en Turquie; mais comment se reconnaître sur ces rubans, surtout si le fonctionnaire n'a pas un zèle irréprochable? Il en est de même pour tous les états, auxquels, dirait-on, il faut sans cesse recourir. Les quatre bureaux chargés de réunir les revenus du vilayet ont les mêmes noms que les bureaux du sandjak, mais des attributions plus larges. On y remarque de grands sacs de cuir à deux poches qui servent à porter l'argent à Stamboul; le directeur des finances charge ces sacs sur un cheval, et le Tatar s'en va avec ces trésors au milieu des solitudes de la Roumélie jusqu'à la capitale.

La plupart des impôts sont affermés. C'est le conseil d'administration qui les adjuge, c'est-à-dire le gouverneur. La loi défend au vali de s'attribuer lui-même les fermes : on voit facilement qu'il lui est aisé de trouver des prête-noms et surtout de favoriser qui lui plaît. Ce système des fermes est déplorable. Une anecdote entre mille. Dimitraki, qui est influent et possède un capital disponible,

achète la dîme d'un canton pour 1,000 bourses (1); il la revend le soir même pour 1,200 bourses à Nicolas, qui est moins avancé dans l'amitié du gouverneur. Nicolas traite de gré à gré avec les gros propriétaires, qu'il pourrait beaucoup ennuyer, si la fantaisie lui en prenait; les contribuables riches s'arrangent à l'amiable avec le dîmier; à ce prix, ils sont libres de couper leur blé, de le battre et de le rentrer quand il leur plaît. Restent les pauvres gens; ceux-là sont à la merci du fermier des impôts. D'ordinaire il les livre à des agens inférieurs, quelquefois à ses domestiques, auxquels il cède par portions les revenus à toucher. Il faut voir dans les villages aux environs d'Andrinople l'homme de la dîme, souvent un Juif ou un Arménien, aux prises avec les paysans bulgares. Son insolence, la soumission et la terreur de ceux qui se regardent comme ses esclaves, sont un des plus tristes souvenirs que laisse un voyage en Orient. Le paysan est sans défense; il n'a ni force pour résister, ni esprit pour se retourner. Souvent des coches sur une baguette de bois sont le seul document qu'il possède pour prouver qu'il a déjà acquitté en tout ou en partie ce qu'il devait. Ainsi l'impôt passe par quatre et cinq intermédiaires; qu'importe maintenant qu'il soit fort ou faible, ne sera-t-il pas toujours écrasant? En 1851, M. Cor, attaché à l'ambassade de France, estimait les revenus de l'empire à 168 millions de francs tout au plus; depuis qu'en 1861 la Turquie, comme si elle avait une comptabilité sérieuse, essaie de publier des budjets, les revenus officiels n'ont guère dépassé 300 millions. Ces chiffres, sans doute exagérés, sont bien faibles pour un empire de 36 millions d'habitans; mais la somme que touche le trésor est-elle autre chose qu'une minime partie de ce qui a été enlevé aux contribuables?

Les impôts en Turquie n'ont d'autre objet que de faire vivre l'aristocratie ottomane, qui exerce les charges publiques. La liste civile du sultan et les traitemens des hauts fonctionnaires accaparent le plus net des revenus; on consacre aussi quelque argent à la marine pour que le drapeau rouge à croissant blanc puisse se promener sur les côtes, et on paie l'armée quand on le peut. Il n'est pas rare que la solde des troupes soit due depuis six mois et plus. Les petits employés aussi sont loin d'être toujours payés; les généraux, les valis, les mollahs, ont le privilége de ne pas attendre leurs traitemens. Le président du tribunal d'appel à Andrinople touche 60,000 francs par an, le vali plus de 100,000 francs, le sous-directeur du vilayet 17,000 francs, le moutésarif et le cadi de chaque sandjak 28,000 francs, le caïmacan de kazas de 6 à 8,000 francs. Ces chiffres paraîtront très élevés pour un pays qui a de si médio-

(1) La bourse vaut 112 francs.

cres revenus; mais telles sont les dépenses que le harem et le manque d'ordre imposent aux Turcs, que presque tous ces fonctionnaires ont peine à vivre avec leur traitement. Quant aux petits employés, un grand nombre touchent à peine 200 piastres par mois, ce qui, dit-on tout haut dans le pays, leur donne le droit de voler; d'autres ne touchent même rien du tout, ils sont surnuméraires dix et douze ans de suite.

Andrinople possède une des quatre écoles militaires fondées en 1847 dans l'empire ottoman; les autres sont à Brousse pour l'Anatolie, à Damas pour la Syrie, à Monastir pour la Bosnie, l'Albanie et la Macédoine. Elles sont destinées à former des élèves pour l'école impériale militaire de Constantinople. Le nombre des élèves à Andrinople varie de 80 à 100; ils ont de douze à vingt ans. Les classes sont au nombre de cinq. On apprend dans la première les grammaires arabe et persane, la religion et l'écriture; dans la seconde, la syntaxe, la littérature et l'arithmétique; dans la troisième, la grammaire turque, la géographie, les élémens du français; dans la quatrième, l'histoire ottomane, la grammaire française, l'algèbre, l'art épistolaire; dans la cinquième, la géométrie, la cosmographie; cette classe comporte de plus des exercices de composition et de conversation en notre langue. Le cours de dessin est obligatoire pour les cinq années. Presque tous les élèves sont mahométans; je n'ai compté que deux Grecs, deux Bulgares et un Arménien. Le régime de l'école est l'internat, le costume celui de l'armée. Chaque enfant reçoit une paie de 25 piastres par mois; l'habillement et l'entretien sont aux frais de l'état. Si les parens déclarent que leur fils ne restera pas au service de la Porte soit dans l'armée, soit dans l'administration, ils doivent une pension de 3,000 piastres par an. L'école compte onze professeurs, placés sous les ordres d'un chef d'escadron; plusieurs d'entre eux ont étudié en France.

On remarquera que dans le programme l'arabe et le persan précèdent l'étude du turc; le turc littéraire en effet ne peut s'enseigner, si on ne connaît auparavant ces deux langues, qui lui prêtent une partie de leur vocabulaire. C'est là une des raisons qui rendent difficile l'instruction dans l'empire ottoman; ce sont trois syntaxes et non une qu'il faut apprendre pour écrire le turc littéraire et même la langue administrative. Le français tient une place importante dans l'enseignement de l'école : il n'y figure pas pour la forme. Des élèves osmanlis qui n'ont jamais quitté la Turquie soutiennent parfaitement une conversation dans notre langue; dans la cinquième classe, plusieurs la parlent avec une rare correction : ils ne feraient pas, il est vrai, comme les petits Arabes de Syrie des narrations dignes de notre baccalauréat; il est déjà surprenant que leurs progrès soient aussi complets. On ignore en général que depuis quinze

ans une partie de la jeunesse d'Orient parle le français : ce n'est pas ici le lieu d'insister sur une nouveauté aussi importante; mais, à la fin de ce voyage, quand nous essaierons de préciser le genre d'influence que chacune des nations européennes peut exercer sur l'empire ottoman, il sera nécessaire de tenir grand compte de ce fait. Si les élèves de l'école d'Andrinople savent aussi bien le persan et l'arabe que la géographie, l'histoire et l'arithmétique, le succès de l'enseignement est remarquable. Des deux histoires turques dont ils se servent, l'une, celle de Djeveded-Pacha, est composée d'après les historiens ottomans; l'autre, due à Haïdoulla-Effendi, s'inspire parfois des ouvrages européens. J'ai pu interroger plusieurs élèves, même les voir d'assez près en dehors de la classe; ils m'ont laissé une impression excellente. Ils sont sérieux et sensés; la discipline est à peine nécessaire pour les faire obéir. Il est étrange qu'avec de pareils élémens la Turquie ne puisse réformer son personnel administratif; il faut que la force de l'habitude, l'empire des vieilles idées, soient encore bien puissans.

Au-dessous de l'école militaire se trouvent deux *ruchdiés* ou colléges secondaires, ils ont été créés en 1858; l'un compte trente élèves, l'autre cinquante; l'enseignement y est aussi tout laïque, par opposition à celui des mosquées; il comporte le turc littéraire, c'est-à-dire le persan et l'arabe, la géographie, l'arithmétique et la calligraphie, qui, en Orient, est toujours un art assez difficile. Cinquante-deux écoles primaires ottomanes enseignent la lecture et les élémens de l'écriture. C'est dans ces petites classes, où les garçons et les filles sont mêlés, qu'on peut, comme on l'a vu déjà, le mieux se rendre compte de l'intelligence des femmes turques. Il y a de plus à Andrinople dix-sept *médrésés* où se forment les muftis, les cadis et tous ceux qui se destinent aux fonctions religieuses. Dans ces médrésés, les kodjas ou savans enseignent gratuitement. Chaque médrésé dépend d'une mosquée qui paie les professeurs; les élèves sont nourris par des *cuisines* publiques, fondations pieuses qui ont aussi pour objet de distribuer des soupes, du pain et de la viande aux mendians. La prosodie, la logique, l'astronomie, l'ancienne physique des Orientaux du moyen âge, la théologie, la philosophie, les mathématiques et la rhétorique, occupent la plus grande partie du temps dans les médrésés; l'enseignement s'y fait en arabe. Chaque médrésé compte en moyenne cinq ou six élèves. Dans ces vénérables écoles, les élèves consacrent de longues heures à des études qui perdent tous les jours de leur intérêt depuis que la Porte cherche à emprunter à l'Occident ses méthodes et ses procédés. — On suppose peut-être qu'une armée considérable maintient le vilayet d'Andrinople dans l'obéissance. Cette force militaire se compose de 2,000 hommes, tous Polonais, qui forment une légion étran-

gère. Ces quelques chrétiens et un petit nombre de gendarmes turcs sont les seuls soldats de la province. Il est telle ville de 6,000 et 7,000 âmes qui a pour unique garnison dix *zaptiés* et un sergent.

III.

Le Vieux-Séraï, ou palais du sultan à Andrinople, fut bâti dans la seconde moitié du XIVe siècle, sous le règne de Murat Ier. Bien qu'il soit aujourd'hui en ruine, il n'en reste pas moins un des monumens les plus précieux que possède l'empire ottoman. Le séraï de Stamboul, élevé par Mahomet II à l'entrée de la Corne-d'Or, sur l'emplacement occupé au moyen âge par la demeure des césars byzantins, a aujourd'hui disparu. On n'y trouve plus au milieu des cours et des jardins que des kiosques tout modernes; sauf un ou deux pavillons persans, toutes les chambres ne présentent guère que l'ameublement européen, des fauteuils achetés à Paris, des tapis, des tentures de soie et des bronzes de France. Malgré l'état d'abandon où le laissent les Osmanlis, le palais de Murat Ier conserve encore un aspect tout oriental. Il s'élève à un quart d'heure au nord d'Andrinople, sur les bords de la Tondja; une antique forêt le sépare de la ville; on y arrive en traversant deux ponts monumentaux jetés sur les bras de la rivière; quelques *zaptiés*, gardiens indifférens de cette demeure, vous laissent entrer et tout voir à loisir. Le visiteur pénètre d'abord dans une cour immense, qui n'est qu'une prairie entourée d'auvens que soutiennent des piliers de bois. C'est là que se tenait la garde du sultan; l'espace ne manquait pas à cette foule asiatique pour dresser ses tentes et laisser paître ses chevaux. En face, de l'autre côté, est la *Porte, cette porte sublime de félicité* dont parlent tous les documens osmanlis. Elle est proprement l'entrée du palais et d'une simplicité qui étonne, sans sculpture, sans ornement. Fermée par deux épais battans garnis de fer, elle donne accès sous un passage voûté. Les ambassadeurs, les grands de l'empire, les sujets tributaires qui venaient voir le chef des Osmanlis, avaient libre accès jusqu'à cette porte; il leur était interdit d'aller plus loin. Le khan quittait l'intérieur du palais et se transportait lui-même en ce lieu; là, renfermé dans une petite chambre, caché par un treillage doré, il écoutait les requêtes. Il est facile de comprendre des phrases comme celles-ci : « vous serez admis à ma Porte souveraine; vous viendrez à ma Porte chercher votre pardon. » Cette chambre du sultan, qui occupe seule un petit pavillon isolé, ne peut guère contenir plus de trois ou quatre personnes; elle était autrefois occupée presque tout entière par un divan. Le souverain, accroupi sur des coussins, avait à droite le guichet par lequel lui

parlait le grand-vizir, à gauche celui qui était réservé aux solliciteurs. Les murs sont recouverts de peintures sur bois dont le temps n'a pas altéré la fraîcheur : ce sont des oiseaux, des bouquets, des guirlandes du plus vif éclat; on ne peut mieux les comparer, pour la finesse des détails et la grâce, qu'aux décorations des glaces et des coffrets persans. Ainsi ce puissant maître, qui devait souvent donner des ordres cruels, était entouré des images les plus riantes. Au milieu d'une seconde cour moins grande que la première, mais encore très étendue et qui nous sépare du palais proprement dit, s'élève une tour gigantesque qui domine toute cette habitation, la campagne environnante et une partie de la ville. On y monte par un double escalier extérieur de marbre blanc qui donne accès sur un perron monumental. Au sommet de l'édifice est une loge circulaire de bois qui fait saillie de tous les côtés. Le séraï de la Corne-d'Or possédait un beffroi pareil que Choiseul-Gouffier a encore vu et qu'il a fait dessiner. L'aile gauche du palais, qui contenait le harem, a été détruite, l'aile droite subsiste encore en partie. On y remarque surtout un salon de réception séparé du jardin par de larges fenêtres; cette pièce est une sorte de *loggia* qui devait se fermer en hiver; on y monte par quelques marches. Quand le jardin est en fleurs, les arbustes et les bouquets d'arbres qui le remplissent se confondent avec ceux qui décorent les fenêtres et la chambre elle-même. Là, au milieu des plantes grimpantes, au bruit des fontaines qui, dans le salon et au dehors, ne cessaient de lancer dans l'air des gerbes d'eau, le sultan pouvait oublier qu'il était renfermé dans les murs étroits d'un palais.

A côté de ce salon sont trois chambres peu étendues, garnies dans toute leur hauteur de briques émaillées bleues et vertes du plus beau travail. Les dessins en sont très simples, ils représentent des fleurs et des arabesques; cependant plusieurs briques conservent le plan de la *Kaaba;* bien qu'il soit réduit à l'indication sommaire des principales parties, il est très exact. J'ai pu le comparer à des photographies qu'un officier musulman revenant de La Mecque m'a montrées à Damas en 1868. Toutes les autres dépendances du palais, écuries, cuisines, chambres des serviteurs, n'offrent plus aucun intérêt. Des architectes persans ont bâti ce palais; mais ils ont dû se conformer au goût du maître. Cette profusion de beautés naturelles, ces cours où on voyait autrefois des peuplades entières, cette salle d'audience, ce salon qui, ouvert sur le jardin, était un jardin lui-même, cette ornementation qui évite les contrastes violens, ces chambres admirables couvertes de briques, ce beffroi qui rappelait sans cesse aux sujets la présence du maître, font revivre pour nous la cour des premiers princes osmanlis. L'Europe a peu de monumens historiques plus précieux. On dit qu'Abdul-Medjid vint

visiter ce palais, et qu'en voyant l'état de ces ruines il ne put retenir ses larmes.

Des cent cinquante mosquées d'Andrinople, huit sont surtout remarquables par la beauté des proportions et l'antiquité. L'une d'elles, l'*Eski djami* (la mosquée vieille), date du temps de Mahomet Ier, la *Muradié* a été bâtie par Murat Ier. Constantinople n'a aucun édifice turc aussi ancien (1). Ces mosquées appartiennent déjà au style que les Ottomans vont conserver pendant les époques suivantes. Il ne faut les comparer ni à la célèbre mosquée de Brousse, autrefois couverte de faïences, ni à celles du Caire, brodées, découpées comme des dentelles, chefs-d'œuvre de légèreté et d'élégance. Ce sont des œuvres byzantines construites par des architectes grecs. Bien avant la conquête de Constantinople, les Osmanlis avaient à leur service des artistes chrétiens; ils leur confiaient la construction des édifices religieux, comme ils demandaient aux Persans de leur élever des palais. Rien n'est tout à fait turc dans les monumens de cette époque, et la raison en est simple : rien n'a été fait par des Turcs. On connaît le plan général des mosquées osmanlis, ces minarets, ces cours, ces fontaines, ces ombrages, ces sanctuaires sans décoration aucune qui produisent cependant une vive impression de grandeur religieuse. Ce qui est beau à l'intérieur d'une mosquée, c'est la coupole suspendue à une si grande hauteur, c'est la nudité absolue de ces espaces. Les curieux remarquent ici un grand nombre de colonnes antiques que les sultans ont enlevées aux ruines de l'Asie-Mineure. Les caravansérails d'Andrinople, dont plusieurs datent du XIVe et du XVe siècle, nous reportent également à une époque florissante. Ce sont de longues galeries en granit, où on entassait les marchandises et qui contenaient aussi des logemens d'habitation et des écuries. Cette ville, plus peuplée autrefois qu'aujourd'hui, était entièrement pavée; partout on voit encore les pierres bouleversées et qui ne font plus que rendre les rues impraticables. Dès le temps de Mahomet II, une grande route dallée allait de Rodosto à Belgrade, traversant toute la Roumélie, une partie de la Bulgarie et la Servie. C'était une œuvre digne des Romains; le voyageur y trouvait plus de trente ponts et autant de khans : ces khans, comme ces ponts, étaient des monumens; nous en avons rencontré quelques-uns en venant à Andrinople. De si belles œuvres donnent une grande idée de l'ancienne puissance des Ottomans, de leur bon sens pratique et de leur activité. Au XVIe siècle, aucun état de l'Europe n'avait construit des travaux d'utilité publique plus vastes et mieux entendus.

(1) Les cinq autres furent élevées par Murat II, Selim II, Bajazet Ier, Bajazet II, Moustapha III et Soliman.

Les Persans ne sont pas rares à Andrinople; ils ont la réputation de marchands très habiles; les Turcs, qui ne les aiment pas, et dont ils diffèrent beaucoup par la vivacité de caractère et la rapidité d'esprit, les accusent de manquer de bonne foi. La ville possédait encore au mois d'août 1868 une colonie venue de Téhéran. C'étaient des *babistes*, partisans du *Bab*, novateur qui a essayé de fonder, il y a quelques années, dans l'empire du schah une religion dont l'Orient et l'Europe se sont également préoccupés. Après une longue et sanglante persécution où les sectateurs du Bab ne montrèrent aucune faiblesse, mais renouvelèrent, par le courage avec lequel ils désiraient et acceptaient le martyre, des scènes que nous croyions disparues de l'histoire, l'autorité, qui en avait mis à mort un grand nombre, et parmi eux leur chef, prit le parti d'exiler les autres. La Turquie, qui n'est jamais en bonne amitié avec la cour de Perse, donna volontiers asile à ces persécutés; elle leur assigna pour résidence Andrinople et quelques villages de Roumélie; le frère du Bab fut interné au chef-lieu du vilayet. La vie de ces exilés était un perpétuel sujet d'édification. A peine installés, ils prirent tous un métier, — c'est un principe de leur foi que tout homme doit travailler, — et parurent vivre comme les autres musulmans, avec cette seule différence qu'ils ne cessaient de donner l'exemple de la charité et de la douceur. Ils assistaient régulièrement aux prières publiques dans les mosquées. Cependant ils ne renonçaient pas à leur croyance; chacun d'eux était un prédicateur et un apôtre. Un Turc venait-il acheter du tabac à la boutique d'un babiste, le marchand lui parlait du salut, de la réforme des âmes, de la vertu; il le faisait d'un ton familier et avec cette souplesse propre à sa race, non sans mêler à ses discours des images et des paraboles. Si l'interlocuteur s'intéressait à l'entretien, le babiste touchait à quelques points plus particuliers de la doctrine nouvelle. Cet apostolat populaire et tout individuel, fait dans les bazars, en raccommodant des chaussures ou en tressant des nattes, est essentiellement oriental. Il est intéressant de retrouver de nos jours des procédés et des habitudes que nous avons peine à comprendre quand nous les voyons dans les récits anciens, en particulier dans les *Actes des apôtres*. Les babistes firent des prosélytes; c'en fut assez pour que la Porte s'effrayât; le vali ne connaissait rien à cette religion, il s'en souciait même assez peu; le légat de césar non plus ne s'occupait guère des idées religieuses qui pouvaient se trouver au fond des querelles des Juifs à Jérusalem, le gouverneur romain et le gouverneur turc n'aimaient pas ces agitations; le vali coupa court à la propagande. Les babistes reçurent l'ordre de se tenir prêts à partir, sans qu'on leur dît où on allait les mener; le frère du Bab les réunit et leur annonça ces nouvelles épreuves; « son petit troupeau, disait-il, n'avait pas

à s'affliger, puisqu'il était resté uni pendant ces premiers temps d'exil; chacun pouvait se rendre justice qu'il avait été bon, charitable, digne de la pieuse mémoire du chef martyr qu'ils vénéraient. Un seul resterait à Andrinople, et ne partagerait pas le voyage qui leur était imposé; il n'avait pas été coupable, mais en se mariant à une femme turque il avait perdu la confiance de ses frères. » Ce malheureux, qui assistait à ce discours, rentra chez lui désespéré et se coupa la gorge : fait surprenant, si on se rappelle que le suicide est à peu près inconnu des Orientaux. En 1868, les babistes ont été transportés, m'a-t-on dit, à Chypre; peut-être ont-ils dû bientôt quitter cette île, comme ils avaient quitté Andrinople.

On a fait beaucoup de bruit en Europe, aux environs de 1860, d'un mouvement catholique bulgare auquel la cour de Rome s'est intéressée. Peu s'en est fallu qu'on ne s'imaginât tous les Slaves de la Turquie soustraits à l'autorité du patriarche grec de Constantinople. On peut voir aujourd'hui à Andrinople quels résultats a produits ce mouvement. Du XIe au XIIIe siècle, l'histoire signale en Roumélie et en Bulgarie des évêques qui reconnaissent la suprématie romaine. Leur puissance, toujours mal assurée, et dont les vicissitudes sont peu connues, s'éteignit sans laisser de souvenirs chez les habitans du pays. La propagande catholique de ces dernières années a été le fait de missionnaires polonais qui, parlant le slave, étaient facilement compris des populations. Les pères de la Résurrection furent les premiers à entreprendre la conversion des Bulgares. La Porte se montra favorable à leurs projets; une communion de plus en Turquie, c'est un nouveau principe de faiblesse pour les raïas. Pendant que de Rome le cardinal Barnabo saluait, sans s'exagérer les espérances qu'il convenait de former, la renaissance de la foi dans la vallée de la Maritza, Kuprili-Pacha, gouverneur d'Andrinople, parcourait la province, et encourageait les conversions. Les chrétiens d'Orient renoncent plus difficilement qu'on ne le pense à leur église; moitié par habitude, moitié par lenteur d'esprit et par ignorance, les Bulgares sont insensibles à la prédication religieuse. Une révolution qui, en modifiant très peu les caractères extérieurs du culte, les eût enlevés à la tyrannie des évêques grecs eût seule pu les séduire. Ce n'était pas ainsi que les missionnaires polonais l'entendaient, leurs efforts échouèrent complétement. Ils avaient voulu bâtir une église près de l'archevêché grec; l'archevêque démontra au *mesliss* que le terrain était *vacouf*, c'est-à-dire propriété d'une mosquée: l'église fut abandonnée. Les Polonais se transportèrent à Kérischané, village situé aux portes d'Andrinople; ils y ont eu pendant cinq ans une école où ils n'ont pas réuni plus de trente élèves, et qu'ils ont abandonnée. Les Bulgares catholiques-unis sont aujourd'hui au nombre d'envi-

ron 2,000. Leur évêque, Mgr Raphaël, auquel la Porte s'est empressée de reconnaître le titre de chef de communauté en lui donnant place au mesliss à côté de l'archevêque grec, ne cache pas son peu de sympathie pour les Polonais. Deux pères assomptionistes de Nîmes et quatre sœurs du même ordre viennent de fonder une nouvelle école et d'ouvrir une nouvelle église dans la capitale du vilayet; cette mission, bien qu'elle ait des revenus médiocres, rendra des services par son dévoûment et sa charité; il ne faut guère espérer qu'elle reprenne avec succès l'œuvre dans laquelle ont échoué les Polonais.

Bien qu'Andrinople soit en pays bulgare, la population de la ville est surtout ottomane et grecque; l'archevêque orthodoxe estime à 30,000 le nombre de ses coreligionnaires, le vali à 30,000 également celui des Turcs. La ville renferme aussi un nombre exceptionnel de Juifs, plus de 8,000, les uns originaires du Levant, les autres venus d'Espagne au XVIe siècle. On peut porter à 2,000 le chiffre des Arméniens; les Bulgares, presque tous cultivateurs et peu puissans, forment le reste de la population. Les petits boutiquiers et les ouvriers grecs sont ici tels que nous les avons vus sur la côte, tels qu'on les voit partout; mais Andrinople possède une société polie où les Hellènes tiennent la place principale, et qui se fait honneur de suivre les usages de l'Europe. Les femmes y jouent du piano et y portent les modes de Paris, les hommes y lisent nos livres; il est facile d'y trouver des interlocuteurs qui parlent français. On est si surpris de rencontrer les habitudes de France ou tout au moins l'extérieur de notre civilisation sur les bords de l'Hèbre qu'on serait mal venu à regarder cette société avec un esprit trop critique. Mieux vaut accepter simplement l'accueil cordial qu'elle vous fait, et passer le soir quelques heures de repos dans ces grands salons du Levant meublés d'air et de lumière, au milieu de femmes qui ont toujours un peu l'étrangeté de l'Orient, au milieu d'hommes qui recouvrent de notre langage une pensée si différente de la nôtre. On fume des cigarettes sur des divans, tout en buvant le café et en prenant des confitures. Si d'Alexandrie jusqu'à la Mer-Noire et jusqu'au fond de la Thrace le même piano joue toujours les mêmes airs, cette monotonie n'a rien qui doive choquer en ces climats. On pense bien aussi que ce ne sont pas les modes les plus nouvelles qui, malgré l'impatience des dames du pays, arrivent dans ces petits centres européens. Je sais en Orient une ville isolée où on adore la France et où la société est charmante. Un concours bizarre de circonstances a voulu que la belle société y conservât jusqu'à ce jour les modes élégantes de 1820. Les hommes y portent des jabots et des manchettes de dentelle, les femmes des robes qu'on

ne voit plus que dans les portraits historiques; cette ville a un cercle où on trouve un journal français.

Il ne faut faire aucune comparaison entre l'intelligence que les chrétiens ont de nos usages et celle qu'on trouve chez les Turcs désireux de prendre les manières de l'Europe. Il entre dans le programme de la réforme ottomane de forcer les fonctionnaires à prendre nos habitudes extérieures. Ils doivent donner des bals à l'européenne, des dîners à trois services, échanger des visites de politesse. — Le vali d'Andrinople, plusieurs fois chaque année, ouvre ses salons, de vastes granges ornées de canapés. Les dames chrétiennes, en robes décolletées, sont naturellement les seules femmes admises à ces fêtes. Quelques militaires turcs ont reçu l'ordre de danser; ils n'ont pas d'objection à faire : à l'heure fixée, ils ouvrent les quadrilles. De là les aventures les plus étranges. Si par hasard vous revenez, le bal fini, dans le salon, vous vous heurtez à des masses informes roulées dans des couvertures; ce sont les officiers requis des villes environnantes, qui ont dansé, comme le veut la discipline, et qui dorment tout habillés sur le théâtre de leurs exploits. Parfois le vieil élément osmanlis diversifie l'aspect de ces fêtes. A Larisse, à une réception du pacha, l'ornement de la soirée fut un homme merveilleux, qui imitait le cri de tous les animaux. « Voyez, me dit Hassam, comme les Turcs sont civilisés; au milieu de leurs fêtes, ils aiment à entendre des chants qui leur rappellent les forêts et la nature! Ne manquez pas de raconter cela dans votre récit. » Les dîners officiels ne sont pas mauvais; les gouverneurs ont la bonne idée d'y servir surtout des plats turcs; ce sont les seuls auxquels il faille goûter. L'étranger doit surtout se défier d'un vin de Champagne qu'on sert dans ces repas, et qui provient sans doute de quelque officine israélite. Les petits vins du pays sont bien meilleurs. Les musulmans, pour montrer qu'ils n'ont pas de préjugés, y font honneur, mais parfois ils boivent alternativement ce vin et du lait frais, usage que nous ne saurions imiter. Les fourchettes et les cuillers sont dans toutes les mains; cependant votre voisin, quand il a trouvé un morceau à son goût, ne manque pas, pour montrer combien il vous estime, de le diviser en deux avec ses doigts et de vous en donner la moitié. La conversation est peu animée, mais les toasts se renouvellent fréquemment : toast au sultan, aux consuls, à l'Europe, à la France, aux personnages notables; ce sont de vrais discours suivis de hurrahs d'autant plus accentués que le dîner touche à sa fin.

Le grand mérite dans ces improvisations est de montrer qu'on sait emprunter à l'arabe et au persan des expressions élégantes et multiplier les métaphores. Voici un de ces toasts qui transporta d'aise tout l'auditoire : « Je bois à la santé d'Abdul-Aziz-Khan,

heureusement régnant, qui gouverne des peuples nombreux en Europe, en Afrique, en Asie, et qui compte beaucoup d'enfans, tant filles que garçons. C'est aujourd'hui l'anniversaire de sa glorieuse naissance; mais ce jour est plus beau cette année que toutes les autres : la fortune nous a envoyé un étranger, soleil qui nous illumine, nous qui ne sommes que de simples lunes. Hurrah! hurrah! » L'étranger répond dans les mêmes termes, en ayant soin seulement de remarquer que ses hôtes sont tous des soleils. Hurrah! hurrah! Vingt et trente toasts de ce style sont l'accessoire obligé de tout dîner européen dans le monde officiel de la jeune Turquie. C'est pour se conformer aux usages de l'Europe que le vali d'Andrinople a fait dessiner aux environs de la ville un jardin public qu'on appelle, je crois, Tivoli. La musique militaire s'y fait entendre deux ou trois fois par semaine. Le gouverneur a aussi un coupé, acheté à Vienne et très élégant, mais dont il ne peut se servir sans danger dans des rues semées de vastes trous, encombrées de pierres énormes. Par respect pour la civilisation, il confie de temps en temps ses jours à ce véhicule, et se promène aussi gravement qu'il est possible dans les quartiers les plus fréquentés. Certes de pareils usages prêtent à sourire. Cependant, puisque les Turcs veulent modifier leurs vieilles habitudes, il faut leur savoir gré de ces efforts. Des réformes tout extérieures ont une grande influence en Orient. Le jour où le sultan Mahmoud a créé le nouveau costume, il a imposé à son peuple un changement qui le faisait rompre avec le passé; les Osmanlis en turban ne pouvaient être des Européens. Ces fêtes, ces dîners, ces jardins publics, ces musiques militaires, ces voitures, sont des choses neuves, par suite excellentes. Il ne faut pas croire que le gouvernement turc, dans les petites choses comme dans les grandes, manque volontairement de franchise; quoi de plus sincère, par exemple, que les essais tentés dans les écoles d'Andrinople? N'y a-t-il pas aussi dans l'organisation des mesliss et des tribunaux mixtes des élémens qui ne peuvent manquer de porter leurs fruits? Par malheur, sans cesse les Turcs se heurtent à des obstacles; leur passé, leurs traditions, sont autant d'embarras qui les empêchent de marcher, sans compter que les harems et ces longues heures de repos qu'on appelle le *kief* suffiraient pour détruire l'énergie la mieux trempée. Le progrès chez eux a toujours la lenteur d'un cadi du vieux temps, enveloppé de sa vaste robe, courbé sous son turban, chaussé de babouches qui lui font faire à chaque instant des faux pas; puis, si les Orientaux dans leurs essais de réforme sont souvent de bonne foi, il faut bien avouer, comme me le disait l'un d'eux, que beaucoup n'ont pas la foi.

ALBERT DUMONT.

L'ÉLOQUENCE

POLITIQUE ET JUDICIAIRE

A ATHÈNES[1]

LYSIAS, L'AVOCAT ATHENIEN

I. *Histoire de la littérature grecque jusqu'à Alexandre le Grand*, par Ottfried Muller, traduite, annotée et précédée d'une étude sur Ottfried Muller, par M. K. Hillebrand; 2 vol. in-8°, Paris. — II. *Demosthenes und seine Zeit*, von Arnold Schæfer, 4 vol. in-8°, Leipzig. — III. *Des Caractères de l'atticisme dans l'éloquence de Lysias*, par M. Jules Girard; in-8°, Paris. — IV. *Le Discours d'Isocrate sur l'Antidosis*, traduit en français pour la première fois par M. A. Cartelier, avec une introduction par M. Ernest Havet, grand in-8°, Paris.

« S'il est honteux de ne pouvoir se défendre par les forces du corps, il doit l'être aussi de ne pas le pouvoir par la parole, qui, bien plus que les forces corporelles, est le propre de l'homme. » Ainsi parle Aristote dans le premier chapitre de sa *Rhétorique*, et la pensée qu'il exprime avec cette sobre et ferme précision qui est le cachet de son style, on la rencontrerait, sous différentes formes, chez plus d'un écrivain ou d'un orateur attique. C'était donc pour les Athéniens chose nécessaire, indispensable, que de savoir parler en public, sinon toujours avec éloquence, du moins de manière à exposer clairement ses idées ou à défendre ses intérêts quand on avait le droit de son côté, à ne point se sentir interdit devant une foule ou désarmé devant un injuste agresseur. Il y avait dans cette théorie un grand fonds de sagesse. Les mœurs des pays libres, de l'Angleterre, de l'Amérique surtout, se rapprochent fort à cet égard de celles des républiques anciennes. Le jeune homme y apprend à

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

parler dès le collége, où nous ne lui enseignons qu'à écrire; quand il entre ensuite dans la vie, il y trouve toute sorte d'occasions de continuer cet apprentissage. Chez nous au contraire, les avocats presque seuls sont toujours prêts à prendre la parole, et, comme il arrive pour tous ceux qui ont un monopole, on les trouve, non sans raison, trop enclins à en abuser. On l'a vu par l'essai du droit de réunion que nous avons fait depuis deux ans. En dehors des avocats et de ces énergumènes auxquels on ne demande, pour les applaudir, que d'aller jusqu'aux dernières limites de l'absurde, nos clubs n'ont pas groupé un personnel d'orateurs capables de se faire écouter avec intérêt. Les auditeurs sensés se seraient volontiers écriés comme Alceste :

Morbleu, vils complaisans, vous louez des sottises!

Ils souffraient de voir qu'une même ignorance des questions et de la méthode se cachait sous la brillante faconde des uns et sous les déclamations malsaines des autres; il leur venait à l'esprit une foule d'observations et de renseignemens précis qu'ils auraient voulu jeter dans le débat; mais ils n'osaient pas monter à la tribune, et tout au plus risquaient-ils une interruption qui ne servait qu'à augmenter le tumulte. Beaucoup d'hommes de bon sens se sont tus en pareil cas, parce qu'ils craignaient d'être décontenancés par la première interruption et de rester court; ils ne se sentaient point assez préparés par leur éducation à parler en public.

Il y a là une anomalie dont une société démocratique doit se préoccuper. Le vrai moyen de détrôner les hâbleurs, c'est que tous ceux qui ont des connaissances et des idées deviennent capables de les exposer quand il y a lieu, c'est que la parole n'appartienne plus seulement à ceux qui en font métier. En ceci, comme en bien autre chose, nous avons encore plus d'une leçon à prendre de l'antiquité. Nos grandes sociétés modernes ont singulièrement amélioré la destinée moyenne, le sort de l'espèce prise dans son ensemble; mais elles tendent à faire dégénérer l'individu, ce qu'Alfieri appelait la plante humaine (*la pianta uomo*). Les classes ouvrières, ce qui les abâtardit, ce sont nos grandes agglomérations industrielles avec l'entassement dans l'atelier, avec le travail des enfans et des femmes, avec le harassant labeur qu'imposent à tous les nécessités d'une incessante et colossale production. La bourgeoisie, malgré les apparences, est peut-être encore plus gravement atteinte. Ses fils, pour s'initier à des théories et à des arts dont la complication ne cesse d'augmenter, pour se faire une place dans la vie, sont obligés de s'imposer un effort cérébral de plus en plus pénible. Négligé au collége et après le collége, le corps ne suffit pas à porter le travail de l'esprit. Souvent, à l'âge même où il devrait être le plus

vigoureux, il s'affaisse tout d'un coup. La médecine n'y peut rien; les nerfs se relâchent brusquement, comme se brise la corde trop tendue d'un violon. C'est un mal qui fait d'année en année de plus nombreuses victimes parmi ceux dont la vie a le plus de prix. L'antiquité, elle, se refusait à séparer l'homme en deux moitiés ennemies, à rompre l'équilibre. Ce qu'elle pensait à ce propos, un de ses poètes l'a résumé dans un vers où il demandait aux dieux, comme le plus grand des biens, « une intelligence saine dans un corps sain. »

Il s'agit de nous arrêter sur une pente glissante. Par suite de l'extrême division du travail, nous inclinons, pour nous servir d'un mot aussi barbare que la chose, à *spécialiser* de plus en plus l'homme, à en faire une machine apte à tel ou tel usage, et à celui-là seulement. Ce qu'il importe, c'est de rétablir la synthèse, c'est de ne point sacrifier l'homme au métier, que ce soit un métier des mains ou un métier de l'esprit. Pour ne prendre que le côté politique de la question, nos malheurs récens ne suffisent-ils point à démontrer quels dangers court un pays à vouloir séparer l'élément civil et l'élément militaire, distinguer le citoyen du soldat? Une nation armée aurait-elle laissé envahir la France? C'est ce que n'oublièrent jamais, tant qu'elles voulurent être libres et indépendantes, ni Athènes ni Rome. Dans une démocratie, où toute mesure doit être discutée avant de devenir la loi de la commune, du département ou du pays, il faut aussi que chaque citoyen sache parler de ce qu'il sait et payer de sa personne dans le conseil comme sur le champ de bataille. Athènes à cet égard est bien au-dessus de Rome; elle a plus approché de cet idéal que lui proposaient ses législateurs et ses philosophes. Par ses prescriptions, la loi mettait tout Athénien en demeure de remplir à l'occasion ce devoir; l'enseignement des rhéteurs en facilitait l'accomplissement à tous ceux qui désiraient s'en acquitter d'une manière convenable. Quant aux petites gens, bûcherons ou vignerons de la montagne, matelots ou marchands du Pirée, qui n'avaient point eu le loisir d'étudier ou ne comptaient pas assez sur leur facilité d'élocution, ils avaient la ressource, s'ils se voyaient forcés de comparaître en justice, de recourir aux *logographes* ou faiseurs de discours; mais alors même devaient-ils savoir débiter ce discours qu'un autre avait composé à leur intention. C'est la profession et l'art des logographes que nous étudierons chez le plus distingué d'entre eux, chez ce Lysias en qui l'antiquité grecque et latine reconnaissait déjà presque la perfection de l'éloquence (1).

(1) On s'étonnera peut-être de nous voir toucher à Lysias après M. Jules Girard, dont l'élégante thèse sur *les Caractères de l'atticisme* eut tant de succès en 1854 auprès de cette faculté de Paris, où le candidat d'alors enseigne aujourd'hui. Si nous

I.

Lysias était originaire de Syracuse, cette patrie de la rhétorique, cette ville qui avait vu les premiers essais de Corax et de Tisias. Son père Képhalos était allé s'établir à Athènes sur les instances de Périclès, qui cherchait à y attirer, avec leurs capitaux, des étrangers riches et industrieux; il y vécut encore une trentaine d'années, et y fit une belle fortune dans les affaires. Dans l'admirable préambule de la *République*, Képhalos est représenté vers 421 comme un vieillard aimable et hospitalier, tout entouré d'affection et de respect; c'est sa maison du Pirée qui est le théâtre de l'entretien. Quand Thurium se fonda, en 444, dans la Grande-Grèce, sous les auspices d'Athènes, Lysias, affirmait-on, s'y rendit avec son frère Polémarque pour y prendre possession du lot attribué à sa famille : on dit qu'il avait alors quinze ans. Si l'on acceptait cette assertion, ce serait en 459 qu'il faudrait placer la date de sa naissance; mais un érudit plus compétent que personne pour tout ce qui touche aux orateurs attiques, Antoine Westermann, a prouvé que ce témoignage s'accordait mal avec d'autres données plus certaines; c'est en 431 qu'il fait naître Lysias, et son opinion s'appuie sur de très bons argumens. Ce qui est certain, c'est que Lysias passa dans l'Italie méridionale et en Sicile une partie de sa jeunesse. Il avait sans doute encore des parens à Syracuse; il y séjourna, il y étudia la rhétorique et la sophistique sous la direction de Tisias et d'un autre Syracusain nommé Nicias.

En 412, le parti lacédémonien profita des premiers désastres d'Athènes pour prendre le dessus à Thurium et faire entrer cette ville dans la ligue péloponésienne; ceux des citoyens qui ne voulurent pas trahir la métropole durent vendre leurs biens et quitter la ville. Lysias revint alors à Athènes; il s'y fit connaître comme rhéteur et sophiste en même temps que, associé à son frère, il continuait les affaires de son père. Celui-ci avait laissé, outre des fonds placés dans diverses entreprises, un atelier où l'on fabriquait des boucliers, industrie qui par ce temps de guerre ne devait point être exposée aux chômages. Comme Képhalos, Lysias et Polémarque sont *métèques*, c'est-à-dire étrangers domiciliés. Athènes étant alors depuis près d'un siècle la maîtresse des mers, le Pirée était devenu l'un des premiers marchés commerciaux de la Méditerranée; aussi les étrangers y affluaient-ils, certains de trouver à y faire valoir

l'avons osé, c'est que notre sujet n'est pas tout à fait le sien, et qu'il entrait dans le plan de ces études de faire à la biographie et à l'histoire une bien plus large place que ne se le proposait M. Girard; celui-ci a surtout voulu définir, à l'aide des œuvres de Lysias, cette chose exquise et rare que l'on appelle l'*atticisme*.

leur argent dans de fructueuses spéculations. Beaucoup ne faisaient que passer, mais ceux qui réussissaient et qui se plaisaient à Athènes, s'ils arrivaient très rarement au droit de cité, dont la république était fort avare, obtenaient du moins très aisément de se fixer dans l'Attique et d'y vivre sous la protection des lois civiles d'Athènes. Il leur suffisait de trouver parmi les citoyens un patron qui se portât garant de leur exactitude à payer la taxe et à remplir les obligations auxquelles ils étaient assujettis; taxe et obligations n'avaient rien d'oppressif, car, pendant les années heureuses d'Athènes, le nombre des métèques allait toujours en augmentant. Armateurs, négociants, banquiers, industriels, ces étrangers, parmi lesquels, à partir du IVe siècle, on compta beaucoup de Phéniciens, rendirent à Athènes de grands services. Ils avaient des correspondans et des comptoirs dans leur pays natal; c'étaient eux qui produisaient la plupart des objets qu'exportait le Pirée, eux qui possédaient une partie des capitaux au moyen desquels la place d'Athènes soldait ses achats. Ce n'était d'ailleurs pas seulement ainsi qu'ils travaillaient à la grandeur et à la prospérité d'Athènes; dans cette patrie des arts et des lettres, ceux d'entre eux qui étaient heureusement doués s'éprenaient de toutes ces belles choses, et s'associaient au mouvement et à la vie des esprits. L'exemple de Lysias n'est pas isolé : un certain nombre d'hommes dont les œuvres et les travaux honorent Athènes appartenaient à cette classe des étrangers domiciliés.

En 403, ce qui désigna les fils de Képhalos, Polémarque et Lysias, à l'avide cruauté des trente, ce fut moins la réputation de ce dernier comme sophiste que la richesse bien connue de sa maison. Les maîtres d'Athènes avaient comme pris à tâche de discréditer sans retour ce parti oligarchique dont ils se disaient les représentans. On avait pu croire d'abord que c'était au nom d'une idée et d'un intérêt de caste que, vainqueurs, ils frappaient leurs ennemis politiques; mais bientôt ils avaient jeté le masque et abjuré toute pudeur, le pouvoir n'était pour eux que le moyen de satisfaire les convoitises et les passions les plus effrénées, la cité n'était qu'une proie à dévorer. Les métèques avaient de l'argent; on donna pour prétexte qu'ils étaient hostiles à l'état de choses d'alors, et on décida la mort de dix d'entre eux, dont huit étaient parmi les plus opulens. Leurs biens seraient confisqués, et on se partagerait leur dépouille. Il faut lire le récit de Lysias, tout animé, sous son apparente froideur, d'une indignation profonde :

« Ils me surprirent, raconte-t-il, ayant à ma table des hôtes; ils les chassent et me remettent à Pison; les autres, s'étant rendus à l'atelier, dressent la liste des esclaves qui y travaillaient. Pour moi, je demandai

à Pison s'il voulait me sauver la vie pour de l'argent. Celui-ci me répondit qu'il le ferait, si je lui en donnais beaucoup. Je lui offris un talent; Pison se déclara satisfait. Je savais qu'il méprisait les dieux autant que les hommes; pourtant telle était la situation qu'il me parut nécessaire d'accepter sa parole. Il jure donc de me sauver la vie pour un talent, et il appelle, avec force imprécations, la ruine sur sa tête et sur celle de ses enfans pour le cas où il manquerait à son serment. J'entre alors dans mon cabinet, et j'ouvre ma caisse. Pison s'en aperçoit, me suit, et voit ce qu'elle contenait; aussitôt il appelle deux de ses serviteurs, et leur ordonne d'en retirer tout ce qu'elle renferme. Il prend, non ce que j'étais convenu de lui donner, ô juges, mais 3 talens d'argent, 400 cyzicènes, 100 dariques et 4 patères d'argent. Je le prie de me laisser au moins de quoi payer mes frais de voyage. « Tiens-toi pour heureux, me réplique-t-il, si tu peux sauver ta personne. » Comme je sortais avec Pison, nous rencontrons Mélobios et Mnésithidès, qui revenaient de l'atelier; ils nous arrêtent sur la porte même, et nous demandent où nous allions; Pison répond que nous nous rendions chez mon frère, pour que là aussi il dressât l'inventaire. « Fort bien, dirent-ils; quant à Lysias, il va nous suivre chez Damnippos. » Pison s'approcha de moi et m'engagea à me taire et à avoir bon courage, que bientôt il nous rejoindrait dans cette maison. Nous y arrivons, nous y trouvons Théognis, qui y gardait d'autres prisonniers. Le péril me paraissait tel que déjà je me croyais à deux doigts de la mort. J'appelle donc Damnippos, et je lui parle ainsi : « Tu es de mes amis, je suis dans ta demeure, je n'ai commis aucun crime; c'est ma fortune qui me perd. Tu vois comment on me traite; emploie-toi avec chaleur pour me sauver. » Celui-ci me promit de faire tout ce qu'il pourrait, et ce qui lui parut le plus sage, ce fut de s'ouvrir à Théognis, qui, pensait-il, était prêt à tout faire pour de l'argent; il va donc le trouver pour causer avec lui. Je connaissais les êtres de la maison; je n'ignorais pas qu'elle avait une seconde issue; ceci me décida à tenter de me sauver. Si j'échappe aux regards, me disais-je, me voici hors d'affaire; si je suis pris, au cas où les offres de Damnippos auraient décidé Théognis à me servir, il ne m'en lâchera pas moins; sinon, je ne mourrai toujours qu'une fois. Mon parti pris, je m'enfuis pendant que l'on montait la garde devant l'entrée principale de la maison. J'avais trois portes à franchir, je les trouve toutes les trois ouvertes. J'arrive chez le capitaine Archéneus, et je l'envoie à la ville s'informer de mon frère; à son retour, il me raconte qu'Ératosthène l'avait saisi sur la route et l'avait emmené en prison. A cette nouvelle, je me décide à partir, et la nuit suivante je m'embarque pour Mégare (1). »

On voit de combien peu il s'en fallut qu'Athènes ne perdît alors

(1) *Contre Ératosthène*, 8-17.

Lysias; il ne dut son salut qu'à sa présence d'esprit. On voit aussi à l'œuvre les brigands sinistres qui prétendaient, comme le dit un peu plus haut l'orateur, « purger la ville des méchans, et ramener à la vertu et à la justice le reste des citoyens. » Pendant que le fugitif voguait vers Mégare, les trente « envoyaient à Polémarque leur ordre accoutumé de boire la ciguë, sans même lui dire la cause pour laquelle il devait mourir, tant il s'en est fallu qu'il fût jugé, et qu'il pût présenter sa défense. » Quand il fut mort, ceux qui venaient de s'enrichir en saisissant tous les biens des deux fils de Képhalos ne permirent même pas aux amis du défunt de prendre chez lui ce qui était nécessaire pour les obsèques; il fallut exposer le pauvre corps sur un lit de louage, et l'envelopper dans un linceul et dans un manteau fournis par la pitié d'étrangers. Un détail montrera jusqu'où avaient été poussées l'avidité et la brutalité des trente et de leurs agens. Quand ce Mélobios, qui a figuré dans le récit de Lysias, entra dans la maison de Polémarque, il aperçut aux oreilles de sa femme des boucles d'oreilles en or : pour ne rien perdre, il se jeta sur elle et les lui arracha.

Réfugié à Mégare, sur la frontière même de l'Attique, Lysias dut bientôt apprendre comment avait péri son frère; on devine de quelle colère le remplit, s'ajoutant à tout ce qu'il avait souffert lui-même, le récit de ces odieuses violences. Aussi s'empressa-t-il de se mettre en rapport avec les exilés qui, sous la direction de l'honnête et vaillant Thrasybule, s'apprêtaient à tenter de délivrer Athènes. La plus grande partie de sa fortune était restée aux mains des tyrans; mais il avait sans doute, comme la plupart de ces riches métèques, des fonds placés à l'étranger : il avait surtout du crédit dans des villes avec lesquelles son père Képhalos avait été pendant de longues années en relations d'affaires. Quoique à demi ruiné, il put donc aider de sa bourse les exilés; il contribua ainsi à équiper et à faire vivre la petite armée qui s'empara d'abord de la forteresse de Phylé, puis du Pirée. Lorsque les trente, abandonnés par Sparte malgré Lysandre, se virent obligés de s'enfuir, et qu'un accord, scellé par une amnistie, fut intervenu entre les citoyens maîtres du Pirée et ceux qui occupaient Athènes, Lysias rentra avec les exilés.

De son ancienne opulence, il ne dut recueillir que de faibles débris; tous ses biens avaient été pillés par les meurtriers de Polémarque; l'argent, les bijoux, les meubles, avaient été dispersés; les esclaves, dont beaucoup, comme ouvriers de métier, valaient un haut prix, avaient été vendus. La maison et les immeubles avaient été confisqués : il est probable qu'ils lui furent restitués. Juste appréciateur des services rendus, Thrasybule tint même à faire plus pour Lysias, qui n'avait pas seulement, comme tant d'au-

tres, souffert du despotisme, mais qui avait prouvé par de grands sacrifices son attachement à la démocratie. Il proposa et fit voter un décret qui conférait à Lysias le droit de cité. Par malheur, le décret fut attaqué comme contraire aux lois par l'orateur Archinos, lui aussi un des exilés de Phylé. Le seul motif d'Archinos, c'était sans doute qu'il était jaloux de la réputation et de l'influence que possédait alors Thrasybule; Lysias paya les frais de la rivalité de ces deux chefs populaires. En vain composa-t-il pour Thrasybule, en y mettant tout ce qu'il avait d'art et de talent, le discours que celui-ci prononça pour soutenir sa proposition; Archinos exploita contre Lysias le préjugé populaire hostile aux sophistes; il obtint gain de cause. Le décret fut cassé, et Thrasybule condamné à une amende. C'était pour cet homme d'état un affront qui lui fut très sensible : il était dur de ne pas trouver plus de déférence pour ses vœux chez ceux que l'on avait délivrés. Irrité de cette ingratitude, Thrasybule se serait écrié : « Pourquoi me suis-je donné la peine de sauver de pareilles gens? »

Ainsi débouté de ses prétentions à ce titre de citoyen qu'il avait si bien mérité, Lysias ne semble pas avoir fait d'autres tentatives pour l'obtenir : il se contenta de l'*isotélie*, sorte de situation intermédiaire entre celle du citoyen d'Athènes et de l'étranger domicilié. Celui auquel était accordée cette faveur était dispensé des obligations spéciales qui incombaient aux métèques; il supportait les mêmes charges que les citoyens, et jouissait comme eux de tous les droits civils; seuls, les droits politiques lui étaient refusés. Cela répondait à ce que les Romains appelaient « le droit de cité sans le suffrage et les honneurs, » *jus civitatis sine suffragio et honore.*

Ce fut vers ce temps qu'eut lieu un événement dont l'importance est capitale dans la vie de Lysias, et qui exerça sur son talent une influence décisive. L'amnistie n'avait fait d'exception que pour les trente et pour quelques autres citoyens qui avaient été les instrumens de leurs cruautés; encore ces personnes mêmes pouvaient-elles rentrer, à la condition de se soumettre, aussitôt de retour, à l'épreuve par laquelle, en sortant de charge, passaient tous les magistrats, tous les généraux d'Athènes. Il leur faudrait venir devant le jury rendre compte de leurs actes : s'ils étaient acquittés, le passé était oublié; dans le cas contraire, ils avaient à subir la peine qu'il plaisait au tribunal de leur infliger. Le parti démocratique, fier de sa victoire, heureux des éloges que lui avait attirés sa modération, ne paraissait point disposé aux représailles; quelques-uns des moins gravement compromis parmi les soutiens du dernier régime se hasardèrent à courir les chances de ce jugement; on leur sut gré de leur confiance dans la justice de leur pays, et ils furent acquittés. Cet exemple encouragea Ératosthène, celui-là même qui

avait saisi Polémarque, et l'avait fait conduire dans cette prison où la mort l'attendait.

Ératosthène était un modéré de l'aristocratie, ou plutôt un de ces hommes comme nous en avons tant connu, qui se prêtent pour un temps, mais qui ne se donnent jamais à aucun parti. Devant le tribunal, lui et ses amis invoquaient le souvenir et l'amitié de ce Théramène, intrigant hardi et souple qui avait fini par s'embarrasser dans ses propres ruses, par se prendre lui-même au piége qu'il avait tendu; Athènes avait surnommé Théramène *le cothurne*, parce qu'il changeait d'opinions et de rôle aussi aisément que de souliers. Théramène avait été en 411 un des auteurs de la révolution aristocratique; puis, quand il avait vu que les choses tournaient mal, il avait aidé à la chute de l'oligarchie et s'était ainsi réconcilié avec l'armée de Samos. Pendant le siége d'Athènes et au moment de l'entrée des alliés dans la ville prise, il avait adroitement préparé le terrain à cette réaction aristocratique dont les trente étaient l'expression. Quand ceux-ci avaient abusé du pouvoir pour satisfaire sans vergogne leurs rancunes et leurs convoitises, Théramène, en homme avisé, avait compris qu'une pareille débauche d'avidité et de vengeance ne pouvait durer longtemps; lui qui pensait toujours à l'avenir, il tenta de faire à ses collègues une opposition qui s'appuierait sur l'opinion publique; déjà, grâce à son exemple et à ses efforts, dans le sénat, que les trente avaient peuplé de leurs créatures, il se formait un parti de la modération, une opposition timide encore, mais que fortifiait chaque jour. C'était ce que nous appellerions un *centre gauche*, dont Théramène aspirait à devenir le chef. Il aurait ainsi recommencé contre les trente ce qui lui avait si bien réussi contre les quatre cents, il aurait été à la fois l'homme de la veille, celui du jour et celui du lendemain. Par malheur il avait en face de lui Critias, esprit pénétrant, caractère violent et cruel, engagé dans les voies d'une politique à outrance qui ne pouvait durer que par la terreur : Critias n'était pas disposé à se laisser sourdement miner par Théramène. Il faut lire dans les *Helléniques* de Xénophon, dont c'est une des meilleures pages, le récit de la scène dramatique dont le sénat fut le théâtre, l'arrestation de Théramène et ses vains efforts pour soulever et décider à la résistance sénateurs et citoyens. Jeté en prison, avant de boire la ciguë, « à la santé du beau Critias, » s'écria-t-il en portant la coupe à ses lèvres. Après sa mort, ceux qui, comme Ératosthène et tant d'autres, auraient volontiers suivi Théramène, mais qui n'avaient pas osé le sauver, se turent, glacés de peur; par lâcheté, ils partagèrent la responsabilité de crimes qu'ils regrettaient et déploraient tout bas.

Aujourd'hui que la démocratie était rétablie, ceux qui avaient

appartenu à ce groupe tentaient de se rattacher à la mémoire de Théramène. Ce brillant et dangereux personnage, par sa versatilité, avait fait beaucoup de mal à son pays; mais il avait succombé en protestant contre la tyrannie, et il était mort bravement avec un sourire de dédain et un mot spirituel. Il n'en fallait pas plus pour que son nom fût presque populaire : suivant le mot si juste de Tacite, les hommes ne se souviennent que de la fin, *homines semper postrema meminere*. Avec des amis, avec un peu d'habileté, Ératosthène, grâce à ce patronage posthume, avait toute chance de franchir heureusement ce pas difficile, s'il n'eût rencontré sur son chemin un adversaire imprévu et redoutable, Lysias. Celui-ci n'avait jamais parlé en public, il n'était connu, ainsi que le prouve le *Phèdre* de Platon, que comme un sophiste élégant et subtil, qui, dans un cercle choisi, continuait les traditions des Tisias et des Gorgias. Les recherches de style, les jeux d'esprit auxquels il s'amusait en traitant des sujets de fantaisie comme le discours que lui attribue Platon, ne faisaient guère prévoir qu'il y eût en lui l'étoffe d'un puissant orateur de combat.

Dès que fut annoncée la *reddition de comptes* (εὐθύνη) d'Ératosthène, Lysias le prit à partie, et l'accusa d'avoir fait périr sans jugement un étranger que protégeaient les lois d'Athènes. Il n'était plus question ici de jongler avec les mots et les idées, de se faire admirer comme un des virtuoses de la parole; il s'agissait d'obtenir vengeance pour une famille ruinée et mise en deuil, pour un frère massacré, pour la cité trop longtemps opprimée. Déjà le goût était assez formé à Athènes, on y avait assez l'expérience des tribunaux pour comprendre comment il convenait de parler au jury. Les faits, par eux-mêmes, en disaient assez; il suffisait de les raconter avec une sincérité qui ne laissât point place au doute, avec une clarté et une vivacité qui les rendissent sensibles à toutes les imaginations. Rien de plus facile aussi que d'enfermer Ératosthène dans ce dilemme, qui fait avec la narration le fond du discours : « ou bien tu as approuvé le meurtre de Polémarque et de tant d'autres victimes innocentes, ou bien, comme tu l'affirmes aujourd'hui, tu t'es fait l'instrument de ces assassins dont tu désapprouvais la conduite; tu es donc coupable ou de cruauté ou de lâcheté. Dans l'un comme dans l'autre cas, tu as manqué à ton devoir et trahi ton pays. » Lysias fut court, simple, ferme, passionné sans déclamation et sans phrases. Il triompha, et Ératosthène reçut le châtiment que méritait son crime.

Ce succès oratoire dans une cause politique aussi importante ne put manquer de faire sensation dans Athènes; il révéla Lysias aux autres et à lui-même. Déjà les violentes émotions de crainte, de douleur et de haine par lesquelles il avait passé de 404 à 403

avaient dû, aidées de l'âge et de la réflexion, commencer à le dégoûter de la rhétorique. Après la délivrance d'Athènes, quand il a des ennemis à punir et des amis à servir, il comprend que l'on peut faire de la parole un autre usage que d'en jouer comme d'une cithare ou d'une flûte pour amuser les oisifs. Ces débats l'ont mis en vue; il y a tout à la fois fait briller son rare talent et affirmé avec éclat ses opinions. S'il fût né ou s'il était resté citoyen, la carrière politique lui était toute grande ouverte; fort des services rendus et de l'amitié que lui avait hautement témoignée Thrasybule, il aurait pu devenir un des orateurs les plus écoutés et les plus influens. Sa qualité de métèque l'empêche d'aborder la tribune du Pnyx; mais il n'en trouve pas moins moyen d'agir sur l'opinion et d'avoir un rôle public. Il est connu comme l'un des adversaires constans de l'aristocratie, comme l'avocat de la démocratie; on vient lui demander de composer : — pour l'assemblée, des harangues inspirées du souffle démocratique, — pour les tribunaux, des plaidoyers destinés à repousser des tentatives comme celle d'Ératosthène, à écraser ce qui subsiste encore de l'odieuse coterie oligarchique, les imprudens qui relèvent la tête au lieu de se contenter de l'oubli. La condamnation qu'il avait obtenue n'avait point désarmé sa juste haine; il continua son œuvre de vengeance en prêtant le secours de son talent à tous ceux qui voulaient poursuivre quelqu'un des agens ou des complices de la tyrannie déchue. Toutes les fois qu'il rencontre ces souvenirs sur sa route, on sent que ce n'est plus un avocat qui fait son métier; sa parole s'anime de je sais quel accent de passion sincère et toute personnelle (1).

Depuis lors la situation de Lysias ressemble assez à celle de l'avocat qui, chez nous, a pris une couleur politique, qui appartient à un parti et qui en plaide les procès; mais ceci n'aurait pas suffi à l'occuper. D'ailleurs, élevé dans une opulence qu'avaient singulièrement diminuée les confiscations des trente et les sacrifices faits par l'exilé, Lysias avait des goûts de dépense. D'après Athénée, le Tallemant des Réaux de l'antiquité, c'était un homme de plaisir; il fut l'amant de plusieurs des courtisanes célèbres du temps. Avec ses goûts de luxe, Lysias dut tirer de son talent le plus de parti possible. Il écrivit donc des discours pour tous ceux qui lui en demandèrent, pour des procès civils et pour des procès criminels. Au début du IVe siècle, il était le plus occupé et sans doute le mieux payé des *logographes* athéniens.

(1) Nous citerons, outre le discours *contre Ératosthène* (XII), ceux qui ont pour titre *contre Agoratos* (XIII) et *sur l'Enquête préalable que subit Evandre* (XXVI). Dans ce dernier surtout, dont nous n'avons qu'un assez long fragment, il y a une rare énergie.

Tous les plaidoyers qui nous restent se placent entre les années 399 et 384. C'est par conséquent vers trente-cinq ans que Lysias, rendu plus sérieux par les épreuves qu'il avait traversées, inspiré par de nobles passions qui échauffent et transforment son talent, encouragé par le succès de son action *contre Ératosthène*, aurait renoncé aux vanités du discours d'apparat pour cultiver la véritable éloquence, l'éloquence politique et judiciaire; de rhéteur et de sophiste, il devint, comme nous dirions, le premier avocat d'Athènes. D'après son biographe, il serait mort en 378, c'est-à-dire entre cinquante et cinquante-cinq ans.

II.

L'ordre dans lequel nous sont arrivés les discours de Lysias semble indiquer les débris de deux recueils différens. Le premier aurait compris les œuvres complètes de Lysias classées d'après la nature des procès; nous en aurions un fragment qui contient les derniers discours dans des causes d'*homicide* (φονικαί δίκαι), les discours prononcés dans des procès pour crime d'*impiété* (περὶ ἀσεβείας), et ceux qui traitent du délit d'*injures* (περὶ κακολογιῶν). Soit hasard, soit caprice, l'éloge funèbre (ἐπιτάφιος λόγος) se trouve parmi ces plaidoyers.

Le second recueil, qui commencerait au discours *contre Ératosthène*, placé le douzième dans notre collection, n'offre plus trace d'un ordre systématique; c'est un choix fait dans toute l'œuvre de Lysias, sorte de chrestomathie, dont l'auteur paraît avoir été guidé surtout par l'intérêt historique.

On faisait circuler chez les anciens, sous le nom de Lysias, 425 discours, dont 230 ou 233 passaient pour authentiques; nous n'en avons plus que 34, dont 2 encore me paraissent pouvoir être, pour de bonnes raisons, déclarés apocryphes. Ce sont les deux qui ont pour titre : *Éloge funèbre des alliés des Corinthiens* et *Accusation de sacrilége contre Andocide*. Des 32 qui restent, plusieurs ne sont pas entiers; de quelques-uns, de 3 ou 4, on n'avait conservé que la péroraison. Les deux derniers, le *Discours olympique* et le discours pour prouver qu'*il ne faut pas abolir à Athènes l'ancienne constitution*, ne sont que des fragmens. Il y a tout lieu de regretter vivement les 200 discours perdus; ce riche répertoire nous aurait offert le tableau le plus exact et le plus varié de la vie publique et privée d'Athènes pendant les vingt premières années du IVe siècle. En effet, on trouve dans ces plaidoyers bien des renseignemens que ne nous donnent point les historiens sur les luttes des partis, sur

les acteurs de second ordre qui y jouent un rôle, sur les divers courans d'opinion qui se croisent dans la cité; on y trouve surtout des détails de mœurs plus vrais encore et plus précis que ceux qui nous sont fournis par la comédie. Ce qui nous a été refusé par l'injure du temps eût donc été d'un prix inestimable; mais pour l'historien des lettres grecques c'est déjà beaucoup d'avoir entre les mains autant et plus qu'il ne lui en faut pour étudier et apprécier par lui-même l'art et le talent de Lysias. Il n'est point forcé ici de s'en référer, comme cela lui arrivait encore il y a quelques années pour Hypéride, aux jugemens des critiques anciens, de les accepter sans examen et sans contrôle. Le recueil des discours de Lysias, même dans son état fragmentaire, est encore, après celui des discours de Démosthène, ce qu'il y a de plus intéressant et de plus varié dans la collection des orateurs attiques. L'œuvre d'Eschine y tient un peu plus de place; mais elle ne se compose que de trois discours fort longs, qui sont tous consacrés à des causes publiques, et où reviennent sans cesse les mêmes idées et les mêmes personnages. Isée a onze discours, et ce sont toutes causes civiles d'une même espèce, questions d'héritage. De Lycurgue, nous ne possédons que son accusation contre Léocrate. Hypéride, si les siècles l'avaient épargné, nous aurait sans doute offert, avec plus de puissance et de passion, la même variété que Lysias; seulement il ne nous est connu que par les débris récemment retrouvés de quatre discours.

Dans Lysias au contraire se rencontrent des modèles des trois genres, *démonstratif, délibératif* et *judiciaire*. Parmi ses discours judiciaires, qui ont fait surtout sa réputation, il y a des causes criminelles qui ne touchent qu'à la vie privée, comme le discours *sur le meurtre d'Ératosthène*, un séducteur pris en flagrant délit et tué par le mari; il y a des causes criminelles qui sont de vrais procès politiques, comme les plaidoyers *contre Agoratos* et contre cet autre Ératosthène dont nous avons déjà parlé; il y a enfin des plaidoyers civils et des questions d'affaires. Toutes les formes de la parole publique, au temps où vivait Lysias, sont représentées dans ce recueil. Ce n'est pas tout. On peut se faire encore une idée de ce que nous appellerons la « première manière » de Lysias, de ce qu'il écrivait pendant sa jeunesse, avant de travailler pour les tribunaux. On ne nous a point conservé d'ouvrage de cette époque dont l'authenticité soit certaine ou même probable; les données ne nous manquent pourtant pas sur ce que pouvait être alors le goût de notre orateur. Dans le *Phèdre*, le disciple de Socrate lui récite, comme étant de Lysias, un *discours à un adolescent* sur l'amour qui a donné lieu à bien des discussions. Est-ce, comme quelques-

uns l'ont soutenu par des raisons spécieuses, une œuvre originale de Lysias? Platon l'aurait transcrite dans son dialogue pour faire ressortir par le contraste la noblesse et l'élévation des théories socratiques, comparées à ces pauvres inventions des sophistes. N'est-ce au contraire qu'un ingénieux pastiche, comme celui qu'il fait à plusieurs reprises, dans le *Gorgias* et dans le *Protagoras*, du style de ses interlocuteurs, des locutions et des tournures qui leur sont familières? Les deux opinions peuvent se défendre; j'inclinerais pourtant pour la dernière. Il n'était point dans les habitudes des anciens d'insérer dans leurs ouvrages des pièces de rapport, des pages écrites par une autre main. C'est ce qui explique comment Tite-Live et Tacite se croyaient obligés de refaire l'un les discours du vieux Caton, l'autre celui de l'empereur Claude, dont ils avaient l'original sous les yeux. Même en cherchant à parler comme autrui, on garde toujours quelque chose de son propre accent. Par là, on évitait les dissonances trop marquées; on obtenait, avec une heureuse variété de nuances, une couleur d'ensemble harmonieuse et fondue. Ce qui paraît donc le plus vraisemblable, c'est que Platon, avec sa verve enjouée et féconde, se sera diverti à copier les procédés et le tour de Lysias; c'était montrer que, si les ennemis de la rhétorique méprisaient ces fausses beautés, ce n'était point par impuissance et par envie, qu'il leur aurait été facile, s'ils avaient daigné s'y appliquer, d'égaler ceux qui faisaient un si mauvais usage de leur talent. Si ce discours n'est point de Lysias, Platon n'aura rien négligé pour imiter sa langue et ses allures, de manière à faire presque illusion même aux contemporains. On est donc autorisé à juger jusqu'à un certain point Lysias rhéteur et sophiste d'après ce badinage où s'est joué l'auteur du *Phèdre*. Or l'expression n'a pas ici les hardiesses pompeuses et le luxe poétique de Gorgias, on n'y trouve qu'une élégance laborieuse et vide. Les idées manquent, et le style a partout quelque chose de froid et de compassé. Si cela n'était très court, on sentirait bientôt la fatigue.

L'*Éloge funèbre des Athéniens* qui avaient péri en défendant Corinthe contre les Lacédémoniens est-il de Lysias? C'est fort douteux. On a peine à comprendre que, plusieurs années après le discours contre Ératosthène, où la pensée et le style ont une si saine et si mâle simplicité, il ait écrit ces pages tout artificielles où manquent les idées, où le monotone et symétrique parallélisme de la phrase rappelle Antiphon et Gorgias. Il y a pourtant une explication plausible. Le sujet rentrait dans ce genre du discours d'apparat où Lysias avait obtenu ses premiers succès. En se retrouvant sur son ancien terrain, n'aurait-il pas été entraîné à reprendre ses vieilles habitudes de rhéteur, à retomber ainsi dans l'affecté et le

convenu? Ce serait une rechute. Quoi qu'il en soit, pour que l'on ait attribué ces pages à Lysias, il faut que l'on ait eu de lui des ouvrages écrits dans ce goût. Le recueil nous offre encore un autre opuscule qui a quelque chose de ce même caractère; il est intitulé *Accusation d'injure contre des camarades* (πρὸς τοὺς συνουσιάστας κακολογιῶν). Ce singulier petit discours n'est ni un plaidoyer, ni un simple exercice d'école; il faudrait peut-être y voir plutôt une lettre dont le thème, une renonciation formelle à l'amitié de gens par qui on a été trahi, est développé à la manière des sophistes. Cette froide et obscure composition ne mérite pas d'ailleurs qu'on s'y arrête. Hâtons-nous d'arriver à des œuvres plus dignes de nous occuper et de nous retenir. Lysias sophiste n'était qu'un disciple de plus parmi tant d'autres qui s'évertuaient à marcher sur les traces de Tisias et de Gorgias. Qu'il fût resté dans cette voie, son nom n'aurait échappé à l'oubli que grâce à l'honneur que lui a fait Platon de le railler et de le parodier. Le véritable Lysias, le seul qui tienne à juste titre une grande place dans l'histoire des lettres grecques, c'est le Lysias des vingt dernières années, Lysias homme de parti et avocat, dégoûté des vains jeux de la rhétorique, parlant, soit en personne, soit par la bouche de ses cliens, aux citoyens rassemblés sur le Pnyx et devant les tribunaux.

La réputation de Lysias et sa supériorité s'expliquent par le tact avec lequel il a su approprier le plan, le style, tout le caractère de ses discours, aux conditions très particulières que les habitudes athéniennes imposaient à celui qui faisait profession d'écrire des plaidoyers. Lysias est le type le plus accompli et comme l'idéal du *logographe* ou de l'avocat athénien, qui différait à beaucoup d'égards de l'avocat romain ou de l'avocat dans les sociétés modernes. Pour bien faire comprendre l'originalité de Lysias, il nous faut revenir avec quelque détail sur ce qui n'a été qu'indiqué dans une précédente étude à propos d'Antiphon, le premier qui ait donné l'exemple d'aider de son talent les plaideurs embarrassés pour composer eux-mêmes les discours qu'ils devaient prononcer devant le tribunal (1).

Le mot d'Aristote cité au début de cet essai traduit fidèlement l'idée athénienne ou plutôt l'idée antique : chaque citoyen, pour être complet, doit suffire à toutes les exigences et à tous les devoirs de la vie publique. Rompu dès l'adolescence aux exercices gymnastiques, exercé ensuite au métier des armes, tout Athénien, en

(1) Voyez la *Revue* du 1er février 1871. Le véritable caractère du logographe athénien et les différences qui le distinguent de l'avocat moderne ont été pour la première fois aperçus et signalés chez nous par M. Egger, dans une intéressante étude qu'il a recueillie dans ses *Mémoires de littérature ancienne*, p. 355.

temps de guerre, devait servir, s'il était riche, dans la cavalerie, s'il était pauvre, soit dans l'infanterie, soit sur la flotte comme rameur. En temps de paix, il était tenu de connaître assez les intérêts, les affaires et les lois de son pays pour suivre les discussions sur le Pnyx, pour voter en connaissance de cause, et présider comme *proëdre* l'assemblée, comme *prytane* le sénat, comme *archonte* le jury : toutes fonctions pour lesquelles on était désigné par le sort. Chacun devait avoir une opinion politique. Se désintéresser de la chose publique, comme on l'a fait chez nous trop longtemps, eût paru une trahison. Solon lui-même avait ordonné à tout citoyen de prendre parti dans les discordes civiles. Il en était de même pour les luttes judiciaires. Athènes, pas plus que Rome, ne connaissait l'institution du ministère public; par exception seulement, dans certains cas de haute trahison, comme dans le procès d'Antiphon, quelques orateurs pouvaient être chargés de réclamer au nom de l'état le châtiment du coupable. Dans le cours ordinaire des choses, ce n'étaient pas seulement les magistrats qui étaient chargés de veiller à l'exécution des lois; tout particulier devait aussi relever et poursuivre devant les tribunaux les délits qu'il voyait commettre. Sur le champ de bataille, c'était avec l'épée et le bouclier que le citoyen repoussait l'étranger. Dans la cité, il devait se servir de la parole pour attaquer l'ennemi de l'intérieur, le violateur des lois; c'est par la parole qu'il devait se défendre contre d'injustes accusations.

Sans doute il n'aurait pu venir à la pensée de personne d'exiger de chaque citoyen des talens militaires ou de l'éloquence. La cité, qui, pendant deux ans, soumettait à des exercices communs les *éphèbes* ou jeunes gens, ne se chargeait guère à cette époque d'autre chose que d'assouplir et de fortifier leur corps par la gymnastique; elle les envoyait ensuite pendant une autre année faire l'apprentissage de la vie militaire en tenant garnison dans les forteresses de l'Attique et en campant sur la frontière. C'était là peut-être, avec quelques élémens d'écriture, de lecture et de musique, toute l'éducation publique; ce que nous appelons l'instruction était abandonné à l'initiative privée. Allait qui voulait et qui pouvait chez les grammairiens, avec qui l'on étudiait les poètes, ou chez les maîtres de dialectique et de rhétorique. La rhétorique, avec sa prétention hautement avouée de persuader aux hommes tout ce que l'on avait intérêt à leur faire croire, était trop suspecte au peuple pour que la cité en prît l'enseignement sous son patronage; elle était trop subtile, trop raffinée, pour s'adresser à d'autres qu'aux gens de loisir, déjà préparés par une première culture littéraire. Aux citoyens qui avaient assez d'argent pour payer les maîtres qui

la professaient et assez de temps pour s'y exercer sous leur direction, elle assurait dans les discussions une supériorité marquée. Sans doute, grâce à des dons de naissance et à l'habitude de fréquenter assemblée et tribunaux, un certain nombre d'Athéniens arrivaient à parler en public sans avoir été élèves des rhéteurs; quelques-uns même, comme Cléon et d'autres démagogues, se faisaient une réputation comme orateurs. Pourtant dès la guerre du Péloponèse c'était là l'exception : les progrès de la rhétorique mettaient trop de différence entre ceux qui avaient étudié la parole comme un art et ceux qui devaient tout à une naturelle facilité d'élocution et à leur expérience. Tout d'ailleurs allait en se développant, en se compliquant : les affaires publiques devenaient plus difficiles à conduire à mesure que s'élargissait l'horizon, les affaires privées étaient de moins en moins simples à mesure que s'accroissait la richesse, que se créaient des intérêts nouveaux; les lois se modifiaient, le nombre ne cessait de s'en augmenter. Depuis qu'Athènes a plus de dépendances extérieures, plus de colonies et de comptoirs, une marine plus florissante, un commerce plus actif, plus de citoyens se trouvent habituellement retenus par leurs occupations et le soin de leur fortune loin de l'agora. Il n'y a jamais eu à Athènes autant de différence qu'il y en avait à Rome et qu'il y en a chez nous entre les gens instruits et aisés et le matelot, l'artisan, le laboureur; cette différence était pourtant déjà bien plus marquée du temps de Lysias que du temps de Solon ou d'Aristide. Ces fêtes de l'esprit qu'offraient à la cité les chefs-d'œuvre de la plastique, les représentations théâtrales, les débats politiques et judiciaires, le petit peuple en avait bien sa part. Il n'était point resté insensible à toutes ces nobles émotions; mais ses progrès ne pouvaient pas se comparer à ceux des riches bourgeois, et ce qui avait encore rompu l'équilibre et altéré la proportion, c'était la grande quantité d'Athéniens qui vers cette époque vivaient d'ordinaire hors d'Athènes, en Eubée, à Lemnos, à Imbros, à Samos et dans d'autres possessions lointaines. Après Périclès, on avait vu naître cette prose savante que les sophistes et Thucydide avaient écrite les premiers, dont s'étaient bientôt servis à la tribune Antiphon, Andocide, Critias, Théramène, Lysias et tant d'autres de leurs contemporains. Cette langue nouvelle avec ses termes abstraits, ses nuances délicates, avec la symétrie et la cadence de ses phrases, on ne pouvait la parler sans en avoir surpris les secrets à l'école d'un maître. Ces jeux de la pensée, cette musique d'une prose soumise à des lois presque aussi sévères que celles de la poésie, étaient devenus pour le peuple une jouissance dont il était avide; ceux qui ne pouvaient la lui fournir perdaient par là presque toute chance de se faire écouter. Comment engager ensuite, désar-

més et comme vaincus d'avance, une lutte de parole avec ces privilégiés qui avaient fait de l'art de parler l'étude principale de leur vie?

A l'assemblée, au sénat, ceux qui ne se sentent point éloquens en sont quittes pour écouter et se taire. C'est ainsi que, malgré l'appel adressé à l'ouverture de la séance, par la voix du héraut, à tous les Athéniens, il n'y a jamais qu'un petit nombre de personnes, toujours les mêmes, qui prennent part aux discussions. Ces personnes sur qui porte d'ordinaire tout le poids du débat, ce sont *les orateurs* (οἱ ῥήτορες). Il en est ainsi dans nos chambres, où la plupart des députés n'abordent jamais la tribune.

Devant le jury, on n'avait point, comme au Pnyx, la ressource de l'abstention et du silence. Tout Athénien pouvait avoir soit à défendre sa fortune, son honneur et sa vie contre l'agression d'un ennemi, soit à prendre l'offensive pour résister à d'injustes prétentions. Les Grecs ont toujours été prompts à la dispute. Depuis qu'Athènes est devenue une cité policée, dotée par Solon et ses successeurs d'une législation admirée et respectée, on a perdu l'habitude de s'y faire justice à soi-même; mais en revanche les procès y sont fréquens. Comme juges ou comme plaideurs, les Athéniens y trouvent une distraction et des émotions qui leur sont chères; c'est Aristophane qui a suggéré à Racine son Perrin Dandin, et *les Guêpes* sont une immortelle satire de ces goûts processifs des Athéniens. Il n'est donc personne, si humble de situation et de fortune, ou si doux de caractère qu'il puisse être, qui se sente assuré de ne jamais aller devant le tribunal. Il eût été difficile, j'imagine, de rencontrer alors dans Athènes un citoyen n'ayant pas, au moins une fois dans sa vie, lancé ou reçu une assignation, comparu comme demandeur ou comme défendeur. Comment donc s'en tirer, si l'on avait en face de soi un adversaire qui maniait bien la parole? Les juges étaient gâtés par les orateurs de profession qui paraissaient souvent à leur barre; comment s'en faire écouter, si on n'était point capable de leur parler le langage auquel ils étaient accoutumés? Ce fut alors que, comme il arrive souvent en pareil cas, la force des choses suggéra un expédient qui diminua le mal, qui écarta tout au moins l'imminence du danger. Cet expédient était trop original, il est resté trop particulier à Athènes, pour ne pas mériter toute notre attention. Ni à Rome, ni dans le monde moderne, on ne trouve rien de pareil.

On n'eut l'idée ni d'appeler des avocats officieux, comme ces *patroni* que Rome a connus presque dès son origine, ni d'instituer une corporation de légistes chargés, comme les membres de notre barreau, de représenter le plaideur. De l'une ou de l'autre manière,

c'eût toujours été permettre au citoyen une abdication partielle. Le législateur et l'opinion se seraient refusés alors à faire cette dangereuse concession, à consacrer de leur approbation formelle ou tacite le principe de cette décadence. L'idée que le citoyen devait par lui-même suffire à tous les devoirs de la vie civile était encore au fond de tous les esprits; mais en fait, depuis qu'il y avait un art de la parole qui n'était point à la portée de tous, la plupart des Athéniens se croyaient presque à la discrétion de quelques privilégiés, seuls instruits à manier ces armes nouvelles et puissantes. Que firent-ils donc? Ils s'adressèrent à ceux-là mêmes par qui ils se sentaient menacés; ils sollicitèrent leur aide et leur concours, ils l'obtinrent aisément. L'accord qui s'établit devait être avantageux pour les deux parties. En se mettant à la disposition de tous ceux qui avaient à parler et qui se méfiaient de leurs forces, les élèves des rhéteurs augmenteraient le profit à tirer d'une science qui leur avait souvent coûté cher. Antiphon fut le premier à comprendre tout ce que pouvait rapporter ce métier; le premier, il composa des plaidoyers pour autrui. Son exemple eut aussitôt de nombreux imitateurs. Hors Eschine et peut-être Lycurgue, il n'est pas un des orateurs célèbres d'Athènes qui n'ait ainsi travaillé pour le client. Les hommes d'état, comme un Démosthène ou un Hypéride, ne cherchaient là qu'une occupation accessoire, qu'un moyen de gagner l'argent nécessaire pour supporter les charges de leur situation ou pour subvenir à leurs goûts de luxe. D'autres, comme par exemple Isée, n'ont été que des *logographes;* on pourrait les comparer à ces rares avocats qui, de notre temps, se contentent de plaider le plus possible d'affaires et ne visent pas à la députation.

Avant de multiplier ces rapprochemens qui s'offrent d'eux-mêmes à l'esprit, il convient d'insister sur une différence qui est capitale. Chez les Athéniens, comme chez nous, le client va trouver un homme qui a étudié l'art de la parole, qui connaît les lois du pays et le tempérament des juges; il lui expose son affaire et lui fournit toutes les pièces à l'appui. Le logographe étudie la cause, classe son dossier et rédige le plaidoyer; mais, et c'est par là qu'il se distingue du patron romain comme de l'avocat moderne, au lieu d'écarter du geste son client et de se lever à sa place devant le tribunal, il reste en quelque sorte caché derrière lui; son rôle est terminé quand il lui a remis, écrit sur un rouleau de papyrus, l'accusation ou la défense à prononcer. C'est au plaideur à l'apprendre par cœur, à la graver dans sa mémoire et à la débiter de son mieux le jour du débat judiciaire. Dans ces conditions, tout citoyen appelé à comparaître en justice a encore à payer de sa personne. Sans doute c'est le logographe qui a disposé les pièces, réuni les textes

de loi, composé même tout le discours; mais, tandis que devant nos tribunaux le plaideur en matière criminelle est tenu seulement de répondre aux questions du président et qu'en matière civile il ne se montre point à la barre, à Athènes, il lui faut toujours porter lui-même la parole; il doit, le cas échéant, savoir braver une interruption ou improviser une courte réplique. Le concours de l'avocat rendait moins lourde pour l'Athénien cette tâche de la parole publique; mais elle ne l'en dispensait pas. Eût-il en poche le plus beau discours de Lysias ou de Démosthène, il fallait encore qu'il ne tremblât pas devant un auditoire, qu'il restât maître de ses idées et de sa langue. Tout en faisant leur part aux besoins nouveaux, cette combinaison avait le mérite de réserver le principe. Le citoyen restait toujours obligé dans une certaine mesure de suffire par lui-même à toutes les exigences de la vie publique : il ne pouvait pas plus se décharger sur un avocat du soin de sa défense que sur un mercenaire du devoir de combattre l'ennemi.

III.

Il nous reste à indiquer, d'après Lysias, quelle influence ces conditions spéciales exercèrent sur l'éloquence judiciaire à Athènes. Il doit, on peut en être sûr à l'avance, y avoir des différences très marquées entre le ton des plaidoyers attiques et celui de plaidoyers romains ou français. Autant l'avocat moderne peut parfois couvrir son client de sa personne et augmenter ainsi les chances de succès, autant l'avocat athénien est tenu de se dérober et de se faire oublier. C'est que son intervention n'est que tolérée par les juges. Si on l'avait pu, comme on l'aurait empêché de se glisser derrière le plaideur, de lui souffler les paroles qu'il répétera au tribunal! Mais par quels moyens atteindre cette fraude et la rendre impossible? Quand on entendait un homme ordinaire prononcer un plaidoyer remarquable, la plupart des juges devinaient bien vite que ce discours n'appartenait à celui qui le débitait que pour avoir été acquis à beaux deniers comptans; les amateurs savaient même dire quel logographe renommé en était le véritable auteur. « C'est du Lysias, » murmurait-on à l'oreille du voisin. « Non, répondait l'autre, je pencherais plutôt pour Isée. Remarquez cet exorde, voyez comment est traité ce lieu-commun, comment cette loi est expliquée. » En tout cas, on reconnaissait là le style d'un homme du métier; personne cependant n'était censé en rien savoir, parce que personne n'aurait pu le prouver. Les juges avaient encore deux autres raisons de fermer les yeux. Dans cette ville où foison-

naient les procès, beaucoup d'entre eux avaient eu déjà à consulter un avocat; d'autres se disaient qu'ils y viendraient tôt ou tard. Enfin les juges y trouvaient aussi leur compte; ils y gagnaient un plaisir dont tout le monde à Athènes était plus ou moins friand, l'occasion d'entendre souvent les maîtres mêmes de l'éloquence leur parler par la bouche des plaideurs.

Pour que les juges, moitié de force, moitié de gré, respectassent ainsi une fiction dont ils n'étaient pas dupes, il fallait que les logographes les y aidassent de leur mieux. Plus ils étaient habiles, plus ils s'appliquaient à ne le paraître pas. Leur idéal, c'était un discours qui eût tout l'air d'être l'œuvre naïve de ce que les Grecs appelaient un *simple particulier* (ἰδιώτης); ils entendaient par là un homme étranger à l'art, sans habitude des assemblées et des tribunaux, un bon bourgeois qui ne se décide qu'à grand'peine, contraint par la malice de ses ennemis, à défendre son droit. Après avoir par un exorde honnête et modeste bien disposé les esprits en sa faveur, il raconte d'un ton uni et familier les faits tels qu'ils se sont passés, avec l'apparente candeur d'un homme qui ne saurait même pas comment s'y prendre pour y rien ajouter et pour les présenter sous des couleurs mensongères. Ce discours doit paraître improvisé; il faut que l'on y sente s'épancher, comme elle le ferait sans apprêt ni effort dans une conversation entre amis, l'âme d'un honnête homme; il faut que son caractère et ses habitudes d'esprit semblent s'y révéler à son insu dans un récit sincère où rien n'est voulu ni calculé; il faut que l'on y entende parler l'homme même tel que l'ont fait la nature, la vie, l'âge, la condition sociale.

Lysias excelle à produire cette illusion; il était célèbre chez les anciens pour son *éthopœia*, c'est-à-dire pour l'art consommé avec lequel il donnait à chacun de ceux pour lesquels il écrivait l'accent et le ton qui lui convenaient. Il y mettait le même soin qu'un poète dramatique ou un romancier à la création de ses personnages. Il y a mieux, chaque plaideur s'exprime chez lui d'une manière plus individuelle, plus vraie qu'il ne l'aurait fait, s'il eût tiré son discours de son propre fonds. L'homme du commun, obligé de paraître en public, n'aurait pas su ou pas osé parler de l'abondance de son cœur; il aurait craint d'être trop simple et de paraître naïf, il aurait forcé sa voix en cherchant l'éloquence, il aurait pris un langage et une attitude de commande, et se serait cru obligé, pour employer un mot familier qui rend seul notre pensée, de « poser » devant ses juges. On devine tout ce qu'y auraient perdu la vérité et la vie. Pénétrant observateur, Lysias, après avoir causé avec son client et avoir obtenu de lui, dans le silence du cabinet, un récit sincère, le connaissait mieux qu'il ne se connaissait lui-même; il

entrait dans ses sentimens, dans ses idées, dans ses mœurs. Quand il était devenu pour un moment, par cet effort d'esprit, comme une vivante copie de son client, comme une seconde épreuve tirée par la nature du même moule, il avait sur lui cet avantage, qu'il savait mieux traduire ce qu'il avait dans l'âme. Ce personnage, souvent fort insignifiant ou tout au moins regardé comme tel jusqu'alors, prenait ainsi, dans le discours que lui prêtait l'orateur, une physionomie expressive et originale que ses amis même n'étaient point accoutumés à lui voir. C'était bien lui, c'était bien sa figure, sa tournure et son langage; mais tout cela avait pris quelque chose de plus vif, de plus marqué et de plus tranché, qui laissait une empreinte plus nette dans la mémoire.

L'art, on ne saurait le nier, est plus vrai que la nature. Dans chacun de nous, la faculté maîtresse, comme on dit aujourd'hui, ne se révèle que de temps en temps et parfois à de longs intervalles. Il en est de même des traits du visage; ils ont par instans chez telle personne un caractère très singulier, qui manifeste clairement les qualités ou les défauts de son âme; puis cette expression s'éteint tout d'un coup, et fait place à un sourire banal, à un masque de convention : elle ne reparaîtra que plus tard, dans un autre moment d'énergie et d'abandon. Ce fond indestructible de notre être se dérobe, dans le train ordinaire de la vie, sous mille accidens qui nous modifient à la surface; il se cache sous les apparences de l'éducation et de l'habitude qui, dans une société polie, tendent à effacer les différences que la naissance a mises entre les hommes; mais cet élément individuel et durable qui échappe souvent aux regards distraits de la foule, le grand artiste, historien, poète ou peintre, le devine tout d'abord de son œil perçant; il le dégage de ce qui l'obscurcit, et il l'accuse, il le fixe dans l'image qu'il trace, il y fait prévaloir ce qui est permanent sur ce qui est variable et transitoire. Il insiste sur ce qui finit toujours par reparaître, et qui nous distingue ainsi des autres hommes; il néglige ce qui nous est commun avec nos semblables. On peut dire en ce sens que tel portrait de maître est plus vrai que son modèle : c'est qu'il lui donne une expression que l'on ne trouvait pas toujours dans l'original, qui ne brillait dans ses yeux que par momens, quand la passion, l'intelligence ou la bonté venaient éclairer un visage qui d'ordinaire semblait vulgaire, morne et disgracieux.

Ce talent de saisir les traits caractéristiques de la nature humaine et de se transformer en autant de personnages que l'on a de cliens était nécessaire au logographe; l'avocat moderne, qui parle toujours en son propre nom, n'a pas besoin de le posséder au même degré. A cette qualité s'en rattache une autre que l'on ad-

mirait aussi chez Lysias : c'est ce que les critiques anciens appellent l'*énargéia* ou le don de faire voir les objets, de les mettre sous les yeux de l'auditeur, de telle sorte qu'il croie assister à la scène, à l'acte qu'on lui raconte. Le plaideur était censé rapporter ce qui lui était arrivé à lui-même ; on voulait trouver dans son récit la vive impression de ce qu'il avait pensé ou senti dans tel moment, la précision d'un témoin oculaire, l'émotion de l'homme qui rapporte des événemens auxquels il a été mêlé et où ses plus chers intérêts étaient en jeu. Pour montrer ainsi aux autres les choses et les personnes, il faut commencer par se les représenter à soi-même, par s'en donner la sensation nette et forte, par créer ainsi dans son esprit une sorte d'hallucination volontaire. S'il ne remplit pas cette condition, le logographe n'atteindra pas son but, il ne se confondra pas avec son client au point que les juges ne puissent les distinguer ; il ne semblera point parler dans sa propre cause.

Pour ce qui est de la composition dans ces plaidoyers, il y fallait d'abord éviter toute complication qui aurait nui à la clarté. Les plaidoyers athéniens sont courts, surtout au temps de Lysias, et cela pour plusieurs raisons. C'est en premier lieu que les tribunaux athéniens, très occupés alors, mesuraient le temps aux plaideurs, au moins pour toutes les causes d'importance secondaire ; placée devant le greffier, la clepsydre, le moment venu, leur coupait impitoyablement la parole. C'est aussi que l'on ne pouvait attendre d'un simple bourgeois, tant qu'il fut obligé de se suffire à lui-même devant les juges, qu'il entrât dans d'aussi longs développemens juridiques que chez nous l'avocat, dont la vie tout entière est consacrée à l'étude des lois. Accoutumé à manier les idées générales et à commenter les textes de la loi, le logographe athénien aurait pu se donner plus libre carrière ; mais il fallait tout à la fois qu'il sauvât les apparences et qu'il ménageât la mémoire de son client. Les discours de Lysias sont donc d'une brièveté qui étonnerait nos avocats, dont plusieurs sont fiers de remplir toute une audience, de parler une demi-journée sans s'arrêter ; nous n'avons point dans notre recueil de plaidoyers qui aient dû prendre au tribunal plus d'une heure, et la plupart ont à peine duré la moitié de ce temps. Les juges étaient sans doute reconnaissans envers les plaideurs qui savaient épargner leurs momens. Il me paraît vraisemblable que souvent Lysias n'a point voulu remplir tout l'espace dont il disposait. Dans un cadre aussi restreint, il n'y avait point lieu à des divisions très marquées ; elles eussent donné à chaque partie du discours, prise séparément, quelque chose d'étranglé et de mesquin ; l'effet général aurait souffert de ce morcellement. L'orateur a un plan, mais il a soin de ne pas l'indiquer lui-même, comme il y a

parfois profit à le faire dans des ouvrages plus étendus, qui risquent de lasser l'attention de l'auditeur. Il sait trop bien son métier pour n'avoir pas à l'avance distribué ses moyens et groupé ses idées; toutefois il n'en avertit pas ses auditeurs. L'ordre est plutôt intérieur qu'extérieur, réel qu'apparent; on arrive au bout du discours sans avoir remarqué les chemins par lesquels on a été conduit. C'est là encore une précaution et un artifice qui s'expliquent par les conditions mêmes de la tâche imposée au logographe. Les juges croyaient ainsi écouter moins un plaidoyer, œuvre méditée d'une habileté professionnelle dont il eût fallu se méfier, que la conversation d'un honnête homme qui donne de bonnes raisons, parce qu'il a l'esprit net et le droit pour lui; ne trouvant pas d'obscurité dans les idées qu'on leur exposait, ils se laissaient aller à penser qu'il n'y en avait point dans les choses, et que toute la mauvaise foi, tous les torts étaient du côté de l'adversaire.

Quant au style de ces discours, le caractère en est aussi déterminé par le besoin de produire cette même illusion. Celui qui est censé parler, c'est un homme du commun qui le plus souvent dans l'exorde se défend d'avoir jamais étudié la rhétorique ou appris à tromper les juges en poursuivant devant eux de ses dénonciations les citoyens paisibles. Sa diction doit donc se rapprocher autant que possible des allures d'un récit comme celui qu'un homme, pourvu qu'il ait du sens et du cœur, peut faire, tout ému par le danger et la conscience de son droit, devant des concitoyens, ses égaux et ses juges, dont il attend protection et justice. Un Crassus, un Cicéron n'avaient à Rome aucune raison de s'interdire les figures les plus hardies et les plus variées; ils pouvaient étaler dans leur plaidoyer toutes les pompes ou y répandre toutes les grâces d'une langue riche, colorée et savante : tant mieux pour eux s'ils faisaient admirer leur talent en même temps qu'ils défendaient les intérêts de leur client. Le goût seul était la mesure de ce qu'ils pouvaient oser comme écrivains. A Athènes, pour un Lysias ou un Isée, la première qualité du style oratoire, c'était d'être simple. Cette simplicité est bien loin d'ailleurs de la trivialité et de la grossièreté; elle a au contraire, dans le choix des mots, la justesse des termes, la merveilleuse transparence de la langue et la finesse du tour, je ne sais quoi d'aimable et d'ingénu qui a toujours charmé les délicats. Ce serait la perfection de la nature, si la nature à elle seule pouvait jamais atteindre à cette élégante pureté; c'est le dernier effort d'un art d'autant plus exquis qu'il réussit à se faire oublier.

Dans les premiers temps, l'éloquence athénienne répugnait singulièrement à l'emploi du pathétique; elle ne s'y accoutumera que

par degrés, à mesure que le goût changera, et pour en trouver des exemples qui puissent être comparés à ceux que nous offre l'éloquence romaine, il nous faudra descendre jusqu'à la dernière génération des grands orateurs attiques, jusqu'à Lycurgue, Hypéride, Eschine et Démosthène. Au commencement du IVe siècle, de grands mouvemens d'indignation et de colère, d'impétueux élans de douleur ou de haine eussent surpris et choqué dans la bouche des particuliers qui venaient demander justice aux tribunaux; on y aurait soupçonné l'inspiration d'un rhéteur habile à remuer et à troubler l'âme humaine pour lui faire perdre de vue la vérité et la justice. Il faudrait pourtant se garder de croire que la passion manque à cette éloquence; seulement, au lieu d'y éclater à grand bruit, comme elle fait dans Cicéron, elle y reste toujours discrète et contenue. Dans certaines péroraisons de Lysias, la passion, longtemps comprimée, fait enfin explosion; mais c'est l'exception. D'ordinaire elle ne se révèle que par le mouvement de la démonstration, qui s'accélère, — par l'accent, qui devient plus bref, plus âpre, plus mordant, — par quelque brusque apostrophe ou quelque importune question qui va frapper l'adversaire au défaut de la cuirasse. L'orateur attique ressemble à ces hommes qui ont à la fois une âme ardente et un masque presque impassible : quand ils sont le plus irrités, ils n'ont ni un geste, ni un mot violent; mais leur teint pâlit, leurs dents se serrent et leur voix prend un timbre sec et dur où s'accuse une colère d'autant plus menaçante qu'elle est refoulée au dedans par la volonté.

Cette étude des conditions spéciales imposées au logographe par les lois et les mœurs athéniennes nous a montré quels dons variés il devait posséder pour être à la hauteur de sa tâche. Il lui faut une expérience, une connaissance des hommes qui l'éclaire tout d'abord sur le caractère, l'esprit et les habitudes du plaideur dont il va prendre le personnage; il lui faut une vive imagination qui le mette pour un temps à la place de son client, qui le fasse entrer dans ses sentimens et ses idées, qui lui représente, comme s'il les avait vus lui-même, tous les événemens qu'il est appelé à raconter. Ce n'est pas tout : il est nécessaire que la main d'un homme du métier ne se trahisse nulle part dans le discours, ni par un ordre trop artificiel et trop raide, ni par un style orné et qui sente l'écrivain, ni par un pathétique qui semblerait une attaque à la conscience des juges. Le rôle de l'avocat athénien était donc autrement difficile à soutenir que celui de l'avocat romain ou français; il y fallait une autre souplesse de talent et les recherches d'un art bien plus délicat et plus raffiné.

Ces rares qualités, qui ne devaient pas souvent se trouver réunies chez un même orateur, Lysias les possède au suprême degré.

Pour s'en convaincre, il suffirait de lire le discours par lequel s'ouvre notre recueil, et qui a pour titre : *Défense à propos du meurtre d'Ératosthène*. C'est le plaidoyer d'un mari qui a surpris dans sa propre maison sa femme en flagrant délit d'adultère; il a puni de mort le séducteur. Accusé de meurtre par les parens de la victime, il soutient que la justice et les lois l'autorisaient à agir comme il l'a fait. Dans ce genre tout particulier que nous avons essayé de définir, ce discours est un petit chef-d'œuvre. Il débute par un exorde simple et ferme où l'on sent chez le défendeur une telle conviction de son droit qu'il paraît impossible que les juges n'arrivent pas à la partager. Vient ensuite un récit qui est un modèle de vivacité et de vraisemblance. L'orateur y a groupé avec une singulière adresse beaucoup de menus détails dont chacun a sa signification et son importance; ils ont un caractère si intime, si familier, que l'on ne songe pas un instant à le soupçonner d'avoir rien inventé ni même rien arrangé. Cela vaut, dans un tout autre ton, la célèbre narration de la *Milonienne*. Il reste à prouver que la loi, en cas de flagrant délit, permettait ce meurtre; quelques mots, quelques citations de textes y suffisent. On accusait Euphilétos d'avoir tendu un guet-apens à Ératosthène; il fait attester par plusieurs témoins qu'il n'y a rien eu de pareil, que, brusquement prévenu au milieu de la nuit par sa servante de la présence d'Ératosthène dans sa maison, il a couru en toute hâte chercher des amis qui l'aidassent à surprendre et à châtier l'adultère. La péroraison est courte; mais elle a de la force et de l'élévation. Ce n'est pas seulement sa propre vengeance qu'a poursuivie le mari offensé; en frappant ce séducteur, il a voulu défendre l'honneur de tous les époux, la sainteté de tous les foyers domestiques : c'est un devoir qu'il a rempli, et, loin de le punir, la cité doit s'en montrer reconnaissante. Nous aimerions à faire lire ce discours tout entier, mais nous devons nous résoudre à n'en citer que la narration. On verra par cet échantillon que les tribunaux d'Athènes avaient aussi leurs causes « grasses, » et que les avocats savaient y grouper ces piquans détails, y tracer ces tableaux de la vie intime qui font sourire les juges et l'auditoire. Laissons la parole au meurtrier d'Ératosthène.

« Juges, dit-il, lorsque je me fus décidé à me marier et que j'eus mis une épouse dans ma maison, je m'arrangeai pendant les premiers temps pour ne pas ennuyer ma femme, mais pour ne pas la laisser non plus trop maîtresse de faire ce qu'elle voudrait. Je la surveillais de mon mieux, et, comme il était naturel, j'avais l'œil sur ses démarches; mais, quand il me fut né un enfant, je commençai, pensant qu'il y avait là le plus sacré de tous les liens, à lui témoigner une entière confiance, je lui remis même toutes mes affaires entre les mains. C'était d'abord la

meilleure des femmes, une merveilleuse ménagère, obstinée à l'épargne, et qui gouvernait avec grand soin toute la maison. Par malheur, ma mère mourut, et sa mort fut cause de toutes mes infortunes. Ma femme suivit le convoi; cet homme l'y aperçut, et avec le temps il la séduisit; il avait guetté la servante qui allait au marché, il l'avait chargée de porter ses paroles, et c'est ainsi qu'il perdit la maîtresse. Il me faut ici vous dire, ô juges, — car je suis obligé d'entrer dans ces explications, — que ma petite maison a deux étages. Le premier répond au rez-de-chaussée; l'un est l'appartement des femmes, l'autre celui des hommes. Après la naissance de notre enfant, la mère l'allaitait. Pour que, toutes les fois qu'il fallait le laver, elle ne risquât pas de tomber en descendant l'escalier dans l'obscurité, je vivais alors en haut, et les femmes en bas. L'habitude était si bien prise que souvent ma femme s'en allait dormir en bas auprès de l'enfant pour lui donner le sein et l'empêcher de crier. Cela fut ainsi pendant longtemps sans que j'eusse jamais le plus léger soupçon; j'étais si naïf que je croyais avoir épousé la plus sage de toutes les Athéniennes. Un peu plus tard, je revins un soir à l'improviste de la campagne; après le souper, l'enfant pleurait et faisait le méchant, c'était la servante qui l'agaçait tout exprès pour le faire crier. L'homme était en bas; je le sus par la suite. Pour moi, j'engageais ma femme à descendre et à donner le sein à l'enfant, afin qu'il cessât de geindre. Celle-ci tout d'abord s'y refusait, comme joyeuse de me revoir après mon absence; puis lorsque je me fâchai, et que j'insistais pour qu'elle descendît, « tu veux, me dit-elle, rester ici seul avec la petite servante, l'autre jour déjà tu étais gris, et tu l'as prise par la taille. » Je me mis à rire; ma femme se lève, s'en va, tire la porte, comme par manière de jeu, la ferme et prend la clé. Ne me doutant de rien, ne soupçonnant rien, je m'endormis comme un bienheureux, fatigué que j'étais de ma course. Quand il fit jour, elle revint, et elle ouvrit la porte. Je lui demandai pourquoi la nuit les portes avaient battu; elle me répondit que la lampe qui brûlait auprès de l'enfant s'était éteinte, et qu'elle était allée la rallumer chez nos voisins. Je me tus et pris cela pour argent comptant. Il me sembla bien, ô juges, qu'elle avait le visage fardé, quoiqu'il n'y eût pas trente jours que son frère fût mort; mais je ne m'y arrêtai pas, et je sortis sans rien dire. Quelque temps encore se passa, et j'étais bien loin de me douter de mon malheur, quand je me vis abordé par une vieille qui, comme je le sus plus tard, m'était envoyée par une femme dont ce séducteur avait été l'amant; celle-ci, irritée et voulant se venger de lui, parce que maintenant il la négligeait, l'avait surveillé jusqu'à ce qu'elle décrouvrît la cause de son abandon. La vieille donc, m'ayant attendu auprès de notre maison, s'approche et me dit : « Euphilète, ne crois point que ce soit par envie de me mêler des affaires d'autrui que je suis venue te trouver; c'est que l'homme qui

vous outrage, ta femme et toi, est aussi notre ennemi. Prends donc l'esclave qui va faire vos provisions au marché et qui vous sert; mets-la à la torture, et tu apprendras tout. Celui qui agit ainsi, c'est Ératosthène du dème d'Œa; ta femme n'est pas la seule qu'il ait séduite; il en a corrompu beaucoup d'autres; il en fait métier. » Ayant ainsi parlé, ô juges, elle s'éloigna. Quant à moi, j'étais là, bouleversé, et tout me revenait à l'esprit, tout me remplissait de soupçons. Je me rappelais comment j'avais été enfermé dans ma chambre, je me souvenais comment cette nuit-là, ce qui n'était jamais encore arrivé, les deux portes, celle de la maison et celle de la cour, avaient battu; je songeais au fard que j'avais cru voir sur la figure de ma femme... Je rentre donc à la maison, j'ordonne à la servante de m'accompagner au marché, et je la fais entrer chez un de mes amis; là je lui annonce que j'avais appris tout ce qui se passait à la maison. « Tu peux, lui dis-je, choisir de deux choses l'une : ou bien tu seras battue de verges, mise au moulin pour le faire tourner, et tu passeras tout le reste de ta vie dans les plus grands maux, ou, si tu veux m'avouer toute la vérité, il ne te sera fait aucun mal, et je te pardonnerai ta faute; mais, il ne faut pas mentir, ni me rien cacher de la vérité. » Elle niait d'abord et me disait de faire ce que je voudrais, qu'elle ne savait rien; mais quand j'eus nommé Ératosthène et dit que c'était lui qui fréquentait ma femme, elle perdit contenance en voyant que j'étais si bien informé. Alors elle se jette à mes genoux, et, lorsque je lui eus juré qu'elle ne serait point maltraitée, elle me raconte tout, comment cet homme, après l'enterrement, l'avait abordée, comment elle avait fini par se faire sa messagère, et comment ma femme, avec le temps, avait cédé, comment ils avaient ménagé leurs rendez-vous, comment aux Thesmophories, pendant que j'étais aux champs, elle avait été dans le temple avec la mère de son amant, enfin elle m'expose tout dans le dernier détail. Lorsqu'elle eut tout dit, « que personne au monde, lui répliquai-je, ne sache que tu as parlé; si tu dis un mot, je ne tiendrai rien de ce que je t'ai promis. Je veux que tu me les fasses prendre sur le fait; ce ne sont pas des paroles qu'il me faut. Je veux, si la chose est ainsi, la voir de mes yeux. » Elle s'engage à m'en donner l'occasion.

« Après cela, trois ou quatre jours se passèrent, comme je vous en fournirai la preuve formelle. Je veux d'abord vous raconter ce qui se passa le dernier jour. J'étais intimement lié avec Sostratos. Je le rencontrai après le coucher du soleil qui revenait des champs, et, pensant que, si tard dans la soirée, il ne trouverait chez lui rien de prêt, je l'engageai à souper avec moi : il m'accompagna donc à la maison; nous montâmes dans la chambre d'en haut, et nous y prîmes notre repas. Quand il fut rassasié, il se leva, et partit; pour moi, je m'endormis. Alors, juges, arrive Ératosthène; la servante monte m'éveiller, et me prévient qu'il est en bas. Je lui dis de veiller sur la porte; je descends sans bruit, je sors, et je vais chez celui-ci, chez celui-là, chez d'autres

encore de mes voisins. Les uns étaient absens, d'autres se trouvaient au logis. J'en emmène le plus que je puis de ceux que j'avais trouvés; nous prenons des torches dans une boutique tout près de la maison, et nous revenons. La porte sur la rue était ouverte, grâce à la servante, qui se tenait auprès; nous poussons celle de la chambre. Ceux qui entrèrent les premiers et moi, nous voyons Ératosthène encore couché près de la femme; les derniers venus l'aperçoivent qui se dresse nu sur le lit. Pour moi, je me jette sur lui, je le frappe, je le renverse, je lui ramène et je lui lie les bras derrière le dos; puis je lui demande pourquoi il a ainsi pénétré dans ma maison pour l'outrager. Il avoue qu'il est coupable, mais il m'implore, il me conjure de ne pas le tuer, d'exiger seulement une somme d'argent. Je lui réponds : « Ce n'est pas moi qui te tuerai, mais la loi de la cité, que tu n'as pas craint de transgresser pour aller à tes plaisirs; tu as mieux aimé commettre envers ma femme et mes enfans une telle faute que d'obéir aux lois et de te conduire en honnête homme. » C'est ainsi, ô juges! qu'il subit le sort que les lois réservent à ceux qui agissent comme il l'avait fait; mais ce n'est point après avoir été saisi et entraîné en pleine rue, ou, comme le disent mes adversaires, après s'être réfugié en suppliant au foyer. Comment l'aurait-il pu? Il était dans ma chambre, je l'ai tout de suite frappé et renversé à terre, je lui ai lié les bras derrière le dos. La pièce était d'ailleurs toute pleine d'hommes auxquels il ne pouvait échapper, n'ayant arme de fer ni de bois, ni aucun autre moyen de se défendre contre tous ceux qui s'étaient précipités dans la maison. »

On assurait que deux fois seulement il était arrivé à des plaidoyers écrits par Lysias de ne pas obtenir le succès désiré. Quelque soin que notre orateur pût apporter, comme les avocats qui se respectent, à bien choisir ses causes, quelle que fût la supériorité de son talent, il paraît difficile qu'il n'y ait point là quelque exagération. En tout cas, ce ne fut point le procès d'Euphilétos qu'il perdit. A lire ce discours, nous nous sentons entraînés à prendre parti pour le mari outragé; il nous paraît impossible que les Athéniens n'aient pas senti de même. La vie humaine est plus respectée chez nous qu'à Athènes, et pourtant aujourd'hui encore, si les faits allégués étaient confirmés par le dire des témoins, le plaidoyer de Lysias arracherait certainement à un jury français un verdict d'acquittement.

IV.

C'est surtout comme auteur de nombreux plaidoyers civils et criminels que l'antiquité admirait Lysias; ce fut là en effet le plus or-

dinaire emploi et la forme la plus brillante de son talent. On trouvait pourtant dans ses œuvres quelques exemples des deux autres genres que reconnaît la rhétorique, de la harangue politique et du discours d'apparat. Sa situation de métèque lui interdisait la tribune; mais on savait son sincère attachement aux institutions démocratiques, pour lesquelles il avait souffert et lutté; les hommes d'état qui les rétablirent à Athènes après l'expulsion des trente trouvèrent donc naturel de réclamer le secours de son éloquence pour les défendre par la parole dans les assemblées. Nous avons un curieux fragment d'un discours qui porte ce titre : *Qu'il ne faut pas abolir à Athènes l'ancienne constitution.* Il s'agissait de combattre une proposition présentée par un certain Phormisios, dont nous ne savons rien d'ailleurs. Celui-ci, en voulant réserver le suffrage aux propriétaires du sol, se trouvait dépouiller ainsi de leurs droits civiques environ 5,000 Athéniens; c'était, à peu de chose près, revenir au plan qu'avaient exposé en 411 Antiphon et ses amis. Or on avait vu le parti aristocratique à l'œuvre sous les quatre cents et sous les trente; on savait comment il entendait ce qu'il appelait « le gouvernement des bons, » comment il respectait la justice et la liberté; il était urgent de s'opposer à toute mesure qui lui permettrait de chercher à ressaisir le pouvoir. Pour qui Lysias écrivit-il ce discours? Fut-ce pour son ami et protecteur Thrasybule ou pour quelque autre de ceux qui, revenus avec lui de l'exil, travaillaient alors à rétablir l'ordre et à panser les blessures de la république? Nous l'ignorons. Le principal intérêt de ce fragment, c'est qu'il nous fait connaître des manœuvres et des projets dont l'histoire proprement dite ne nous avait pas gardé la trace; mais il nous sert en même temps à prouver que Lysias eut aussi par cette voie indirecte sa part d'influence sur la conduite des affaires publiques, et qu'il contribua par ses exemples aux progrès de l'éloquence politique.

Enfin Lysias, alors même qu'il eut renoncé à ces bagatelles laborieuses où s'était divertie sa jeunesse et où il avait manqué perdre tant d'heureux dons, en revint encore parfois, dans la pleine maturité de son talent, à ce genre qui lui avait été jadis si cher et que nous avons rapproché du discours académique des modernes; mais il y apporta un tout autre esprit qu'autrefois. Instruit par les épreuves qu'il avait subies, habitué par les luttes judiciaires à poursuivre, chaque fois qu'il prenait la parole, un but défini, un résultat utile, il s'efforça de mettre, même dans ces œuvres d'apparat, des sentimens élevés et des idées pratiques. C'est ce que nous prouve le *discours olympique* prononcé en 384 au milieu du concours de peuple attiré par les jeux sur les bords de l'Alphée, une année où Denys, le tyran de Syracuse, avait essayé d'éblouir la

Grèce par la magnificence de l'ambassade qu'il avait envoyée à Olympie et des sacrifices qu'elle y avait offerts en son nom (1). Nous n'avons malheureusement que l'exorde de cette harangue, dans laquelle Lysias engageait vivement les Grecs à protester, par une publique manifestation de leurs sentimens, contre l'insolente effronterie du prince qui ose ainsi braver l'opinion après avoir détruit la liberté de son pays et envoyé les meilleurs citoyens en exil. Cet exorde est un beau morceau, d'un caractère grave et patriotique; il fait regretter le reste de l'ouvrage. L'orateur débute, il est vrai, par l'éloge d'Hercule, fondateur des jeux olympiques. C'est que, dans de tels sujets, il y avait toujours une partie de convention consacrée aux antiques légendes, thèmes traditionnels que l'on ne pouvait guère se dispenser de reprendre, tant ils étaient chers à l'imagination grecque; mais quand on n'était point un simple rhéteur, quand on avait, comme Lysias, des convictions et des idées, ces vieilles fables ne servaient que d'entrée en matière : on savait, comme autrefois Pindare dans ses odes triomphales, se frayer une voie vers quelque chose de plus sérieux. C'est ce qui arrive ici. Après quelques phrases accordées à l'éloge d'Hercule, l'orateur entre dans son sujet. Il exhorte tous les Grecs encore libres à regarder autour d'eux et à s'unir dans un commun effort contre les dangers dont les menacent d'une part le roi de Perse, de l'autre Denys, le tyran de Sicile. Il leur montre la barbarie et le despotisme qui, de l'Orient à l'Occident, semblent se tendre la main afin de se concerter et d'étouffer dans leur étreinte ce qui reste de cités indépendantes et de liberté républicaine. Il se trompait, sinon sur le danger, au moins sur le côté d'où il devait venir. Artaxercès et Ochus étaient bien moins redoutables que ce Darius et ce Xerxès dont la Grèce, cent ans auparavant, était venue à bout en trois ou quatre batailles; affaiblis par les intrigues et la vie du harem, ils avaient bien assez à faire de soumettre leurs satrapes indociles et leurs provinces révoltées. Quant à Denys, malgré son perfide et cruel génie, il était trop loin de Sparte et d'Athènes pour songer à les asservir. C'était vers le nord qu'auraient dû tourner les yeux Lysias et d'autres esprits prévoyans qui sentaient vaguement peser sur l'avenir de la Grèce, épuisée par ses longues divisions, ce péril de l'invasion et de la conquête étrangère. Là s'agitaient, sur les frontières mêmes de la Grèce, autour de l'OEta, de l'Olympe et du Pinde, des populations belliqueuses, assez pauvres, assez peu civilisées pour avoir conservé toute leur séve et leur virilité, assez liées

(1) Nous suivons ici Grote (*History of Greece*, ch. 77), qui prouve par de très bonnes raisons que Diodore a dû se tromper de quatre ans quand il a placé en 388 cette scène et ce discours.

avec la Grèce par des rapports d'origine et par de longues relations pour pouvoir un jour lui emprunter et tourner contre elle toute une partie de ses arts, sa diplomatie, ses armes et sa tactique. Déjà en Thessalie Jason, prince actif et ambitieux, s'essayait à ce rôle de fondateur d'une grande monarchie militaire. Quand il tomba, avant d'avoir rien achevé, sous le poignard d'un assassin, la Macédoine avait donné naissance à ce Philippe qui devait tuer la liberté grecque.

Lorsque, à la veille de ce désastre, Démosthène essaiera de réveiller Athènes en l'entretenant de son ancienne gloire et de sa mission historique, lorsqu'il tentera de réunir, dans une action commune contre le Macédonien, Athènes, Thèbes et tant d'autres cités depuis longtemps jalouses les unes des autres, fera-t-il autre chose qu'évoquer avec une incomparable éloquence les souvenirs auxquels se reporte Lysias, et que répéter d'une voix plus retentissante cet appel à la concorde et à l'oubli des vieilles haines? Ainsi, par son amour de la grande patrie grecque comme par son dévoûment aux intérêts d'Athènes et à la cause de sa liberté et de ses institutions populaires, le fils de Képhalos, ce Sicilien, est le vrai précurseur de Démosthène. A cet égard, Lysias est bien plus près de lui qu'Isée, qui fut pourtant le prédécesseur immédiat et même le maître du grand orateur. Isée, très versé dans la connaissance des lois attiques, avocat habile et fécond, ne paraît point avoir été mêlé aux luttes des partis, ni avoir recherché autre chose que le succès et le gain. Ce n'est point à l'école de ce praticien que son élève aurait pris cette noble passion politique, ce culte de la patrie, de ses lois et de son honneur, qui est l'âme même de son éloquence. Lysias, ennemi des tyrans, ami fidèle de Thrasybule et des libérateurs d'Athènes, défenseur convaincu de la démocratie, est au contraire, avec Périclès et avec Thucydide, un de ces hommes du passé auxquels il déroba l'étincelle de cette flamme du patriotisme, de son temps déjà languissante, qui, avant de s'éteindre pour toujours, allait concentrer en lui, pour ranimer un instant la Grèce et pour illuminer ses funérailles, toute sa chaleur et toute sa lumière.

Que si on laisse de côté l'homme politique et son rôle public pour songer surtout au talent et à l'art de l'écrivain, Lysias est encore, dans cet âge intermédiaire, celui des orateurs auquel l'éloquence doit les progrès les plus marqués. Chez Antiphon, orateur, on avait toujours senti le maître de rhétorique. Andocide, dans sa vie agitée et décousue, n'avait eu que des accidens heureux, des éclairs de talent. Lysias est le premier qui renonce franchement à la sophistique et à ses jeux pour se consacrer tout entier aux luttes sérieuses de la tribune et du barreau. Grâce aux circonstances qui l'ont, au

péril de sa fortune et de sa vie, brusquement ramené dans le droit chemin alors qu'il faisait fausse route, la rhétorique n'a été pour lui, comme pour Démosthène et ses contemporains, que le moyen et non le but, qu'un exercice de jeunesse qui assouplit l'esprit. Du jour où il veut remuer par la parole l'âme des juges, il comprend que ce qui constitue l'éloquence, ce sont des idées claires, une imagination forte, une passion sincère. Ce sont là les qualités mêmes que Démosthène, avec bien autrement d'ampleur et de puissance, portera dans l'éloquence politique. Nous aurions toute l'œuvre de Lysias, tous les discours qu'il a composés pour la tribune et dont il ne nous reste qu'un court échantillon, que nous n'y trouverions rien qui approchât, même à distance, des *Olynthiennes* ou du discours *de la couronne*; mais, pour ce qui est de l'éloquence judiciaire proprement dite, telle que l'entendaient les Athéniens, et dans le cadre où ils l'enfermaient, je ne sais vraiment si personne a surpassé Lysias. Démosthène aussi a été logographe. Dans sa jeunesse et dans les heures de loisir que lui laissait son rôle d'orateur et de ministre du peuple, il a écrit, pour des amis qui le servaient ou des cliens qui le payaient, plus d'un plaidoyer consacré à des causes civiles ou criminelles. Plusieurs de ces discours, nous aurons plus tard l'occasion de le montrer, ont un rare mérite. Ce n'était cependant là pour Démosthène qu'une distraction et un lucratif accessoire; il n'y mettait pas tout son génie; il n'en soignait peut-être pas autant tous les détails qu'il l'eût fait pour une de ses *Philippiques*. Aussi, dans cette partie de son œuvre, ne peut-on voir de plaidoyer fait pour réussir auprès d'un jury athénien au même point que le discours *sur le meurtre d'Ératosthène*, le discours *contre Agoratos* et quelques autres de Lysias. Archinos, le rival de Thrasybule, était donc bien mal inspiré le jour où, cédant à je ne sais quelle basse jalousie, il décidait un tribunal à dépouiller Lysias de son titre de bourgeois d'Athènes. Jamais étranger ne se fit, plus que cet homme, une âme de citoyen, n'honora plus, par son caractère et par son talent, sa patrie d'adoption; personne ne lui eût mieux payé sa dette de reconnaissance. Plus juste pour Lysias que ses contemporains, la postérité restitue ce titre de fils légitime d'Athènes à celui qui tempéra ainsi la vivacité et la chaleur syracusaine par la solidité et la finesse du plus pur atticisme, et qui porta presque jusqu'à la perfection l'éloquence judiciaire.

GEORGE PERROT.

OU EN EST
LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

SIMPLES NOTES SUR LA SITUATION ACTUELLE

Il semble que ce qui coûte le plus au cœur de l'homme contemporain, c'est de se rendre à la vérité. De toutes nos infortunes, celle-là est peut-être la plus grande, car c'est celle qui les engendre toutes, qui en explique l'incessante renaissance et la désastreuse succession. Avant d'être détrompés par l'expérience, nos chimères pouvaient avoir pour nous la valeur de réalités, nous pouvions en vivre naïvement, et il était innocent autant que flatteur d'y croire : elles ne nous avaient pas encore faussé secours et raison au point où nous voyons qu'elles l'ont fait; mais à cette heure les dernières illusions sont tombées. A cette patience que n'avaient pu lasser trois et quatre douloureuses expériences, a succédé le plus profond désenchantement; nous voilà pour toujours sceptiques et défians, nous jusqu'à présent si obstinément crédules. Cependant ce mécompte ne nous rend pas plus accessibles à la vérité : comme nous n'avions pas cru en elle, elle nous est déplaisante; nous détournons les yeux pour ne la point voir, et nous gardons en sa présence le farouche silence des vaincus. Plutôt que de lui donner accès en nous, nous préférerons y loger le vide. Il nous en coûte autant de nous sauver que de périr, et c'est ce déplorable endurcissement, qu'il vaudrait mieux nommer dureté envers nous-mêmes, qui se révèle dans le singulier état d'opinion que nous traversons aujourd'hui et qui en fait le caractère.

Cet état d'opinion est unique. C'est, croyons-nous, la première fois qu'on aura vu mentir cette loi qui appartient au monde moral encore plus qu'au monde physique : la réaction est toujours égale à l'action. Il me souvient encore de l'année 1848. Quelle marée montante d'indignation après les tristes journées de juin! quel choc en retour après ce coup de foudre! quelle vigoureuse poussée de toutes les forces sociales! La réaction non-seulement suivit immédiatement l'action, mais encore la dépassa de beaucoup. Trois ans d'une colère inflécbissable répondirent à quelques heures d'alarmes, et il semblait qu'il n'y aurait jamais assez de fureurs pour venger cette agression. La menace d'un danger possible, voilà ce qui causa la réaction de 1848. — Nous sortons d'une bien autre secousse, la menace est devenue fait, le danger est devenu catastrophe. Une émeute non plus militante, mais triomphante, a pendant deux longs mois et demi déroulé son carnaval sinistre à travers la capitale, qu'on n'a pu lui arracher qu'au prix de flots de sang et par des ruines sans fin. Nos rues obstruées de décombres appellent notre pitié sur les malheurs privés de la foule anonyme de nos concitoyens engloutis sous les désastres d'une apocalypse burlesque autant que cruelle; nos monumens incendiés nous racontent les outrages qu'a subis la majesté nationale violée. Ce n'était pas assez que la catastrophe fût sanglante et ruineuse, les dieux pleins de malice ont encore voulu qu'elle fût humiliante à l'excès. Jamais grande civilisation ne fut souffletée par d'aussi petites mains. Ce qu'il y a eu de plus minuscule au monde depuis que l'histoire existe, ce sont les héros et les acteurs de la révolution de 1871. Lilliput a eu pouvoir d'opérer des ruines colossales qui d'ordinaire sont l'œuvre de Brodingnac en délire. Ce fameux bronze de la colonne, *deux fois impérissable* au dire de M. Hugo, fait qu'il était de gloire et d'airain, n'a pu tenir contre un paradoxe de rapin, et le vent du cabotinage a fait flamber comme paille la résidence de nos rois. Une farce des Bouffes-Parisiens s'épanouissant en mélodrame de la Porte-Saint-Martin, voilà quelle est exactement cette révolution de la commune qu'un artiste définissait encore assez bien devant nous en l'appelant la révolution des fruits secs. Eh bien! nulle réaction n'a suivi cet inqualifiable assaut. Les âmes n'ont eu ni sursaut, ni tressaillement; une sorte de stupeur où le désir du silence se combine avec la paralysie de l'effroi est le seul sentiment qu'elles semblent connaître. Quelques hochemens de tête accompagnés de quelques timides interjections de tristesse, voilà toute la réaction de 1871. Et ce sera tout, selon toute apparence. D'où vient cela? Est-ce que nous avons tellement dégénéré en vigueur morale dans ce court espace de vingt années

que nous ne sommes plus capables d'aucune indignation? Non, quelque chose de plus profond se cache sous cette stupeur silencieuse : c'est que nous n'avons plus foi en nos principes, et que les uns n'osent pas et les autres ne veulent pas avouer leur incrédulité. En 1848, nous avions encore assez de foi en nos principes pour éprouver colère et indignation contre les insensés qui les exposaient à de si grands dangers; en 1871, l'attachement qu'ils nous inspirent tient à l'embarras de les remplacer et à la honte d'avouer qu'ils nous ont trompés. Nous en voulons moins à la commune d'avoir détruit une confiance qui était fort mince que de la contrainte violente qu'elle a exercée sur notre orgueil. En d'autres temps, réagir c'était nous sauver sans nous condamner; dans les circonstances présentes, c'est nous sauver peut-être, mais en nous condamnant : aussi le respect humain politique cloue-t-il nos lèvres et fait-il hésiter notre décision, et voilà au vrai l'état d'opinion où nous sommes arrivés.

Mais si nous restons muets, les ruines parlent, et éloquemment. Dans le nombre, il en est deux dont le langage, plus saisissant encore que celui de toutes les autres, est fait pour tirer les larmes des yeux les plus secs et pour remuer les imaginations les plus lentes. Une tristesse glaciale remplit la belle place Vendôme, d'où l'on dirait que la vie s'est retirée depuis qu'elle est veuve de sa colonne. Ce piédestal séparé de son glorieux trophée est véritablement funèbre; on dirait un grand tombeau. Et c'est en toute réalité un tombeau avec ses bas-reliefs chargés d'uniformes vides, de drapeaux sans capitaines et d'armes sans combattans. La Prusse triomphante aurait voulu élever un monument en raillerie de nos défaites qu'elle n'aurait jamais aussi bien trouvé que cet étrange sarcophage sur lequel il semble qu'on lise écrit : « Ci-gît la gloire de la France. » Un tombeau involontairement élevé par le génie de la destruction, voilà pour la France moderne. Plus touchant encore peut-être est le vieil Hôtel de Ville, aussi gracieux encore sous ses ruines qu'il apparaissait grand lorsqu'il était debout. Avec ces légions d'évêques, de prévôts des marchands, d'hommes d'armes et de conseil qui se dressent encore sur sa façade, noircis, mutilés, décapités, il ressemble au spectre de l'ancienne France, dont la civilisation fut à la fois si majestueuse et si douce. Quinze siècles d'efforts, de travaux, de génie, sont là déshonorés par la flamme. La France ancienne, la France nouvelle, frappées également par des mains brutales qui ne distinguent pas, gisent couchées dans la même poussière.

Pourquoi serions-nons moins hardis que ces ruines? Pourquoi nous aussi ne parlerions-nous pas ouvertement, et ne dirions-nous pas tout haut ce que nous pensons tout bas, bien mieux ce que nous

avouons dans toute conversation où se rencontrent deux Français possédant le sentiment de l'histoire nationale et quelque peu soucieux des destinées futures de leur pays?

I.

Ce que nous pensons tout bas, les uns en se soumettant docilement à la vérité, les autres en rechignant contre les clartés de l'évidence, c'est que la banqueroute de la révolution française est désormais un fait accompli, irrévocable. Il n'est pas une seule de ses promesses que la révolution n'ait été impuissante à tenir, il n'est pas un seul de ses principes qui n'ait engendré le contraire de lui-même, et produit la conséquence qu'il voulait éviter. La liberté! elle n'a jamais pu nous la donner qu'avec intermittence, et elle nous l'a toujours donnée sans franchise. L'égalité! elle l'a compromise par une interprétation brutalement matérialiste qui, renversant les rôles, reconstruit au profit de la pauvreté et de l'ignorance les priviléges de la science et du rang. Pour toute fraternité, elle ne nous a fait connaître jusqu'à présent que celle de Caïn pour Abel, et il ne semble pas qu'elle se dispose à enchaîner prochainement nos cœurs de sympathies plus douces. Le règne de la loi, seule souveraine absolue selon ses doctrines! nous avons vu vingt fois la révolte l'interrompre. La souveraineté nationale! nous avons vu comment s'en jouent les minorités factieuses qui ont créé en leur faveur un nouveau droit tout aussi redoutable, mais beaucoup moins net et moins intelligible que le vieux droit à l'insurrection. Les droits de la conscience! nous savons avec quel respect ils ont été traités. L'unité nationale, cette œuvre patiente des siècles achevée par la convention, cette unité par laquelle la révolution française, quelle que fût l'étendue des gouffres creusés par elle, se rejoignait et se soudait sans effort à la tradition séculaire de la France, nous l'avons vu nier et menacer par cette doctrine soudainement sortie de terre sous le nom de commune, qui ne demandait rien moins que la désagrégation de toutes les molécules nationales. L'idée de patrie, naguère si puissante! la prédominance des nouveaux intérêts créés par la révolution, et qui sont d'ordre trop exclusivement économique, l'a singulièrement affaiblie, le cosmopolitisme des nouvelles doctrines populaires la nie, ou l'ignore, ou se tait sur son compte, ou n'a l'air d'y tenir que médiocrement. La suprématie politique de la France! la révolution l'a perdue pour avoir trop voulu l'étendre, tantôt par une propagande armée à outrance, tantôt en se proposant à l'imitation des peuples et en leur soufflant à l'oreille le mauvais conseil d'une funeste émulation. Prenez n'im-

porte laquelle de ses idées les meilleures, les plus célébrées, et vous trouverez qu'elle a produit des résultats infiniment plus désastreux que le mal qu'elle se proposait de guérir. Par exemple elle a voulu affranchir la personne humaine des servitudes de la condition et du despotisme de la famille, et elle a créé cet état monstrueux de l'individualisme où l'homme, atome égoïste autant que faible, libre, mais impuissant, sans autre loi que lui-même, mais sans secours contre lui-même, tourbillonne autour des autres atomes, ses frères, se heurtant fréquemment à eux, ne s'y agrégeant jamais qu'accidentellement ou passagèrement. Justement préoccupée d'empêcher que l'autorité dégénérât jamais en tyrannie individuelle, elle a voulu réserver à l'état la souveraineté entière, et elle a créé une hiérarchie mobile de fonctionnaires dont le déplacement perpétuel compromet la bonne administration du pays et ruine les moyens d'action du pouvoir. Jalouse de substituer les droits du mérite et du travail aux priviléges de la naissance, elle n'a voulu admettre que des fonctions salariées, et elle s'est créé une race de serviteurs tièdes ou calculateurs qui lui ont donné juste autant qu'ils recevaient, et dont le zèle a presque toujours été en proportion des espérances. Elle a voulu soumettre le pouvoir ecclésiastique au pouvoir civil, et son fameux concordat, vanté comme une œuvre de sagesse et d'habileté, n'a abouti qu'à nous donner une église soumise et tolérée, encore plus haïe du préjugé populaire que si elle était une église d'état. De quelque côté qu'on regarde, l'avortement est complet, et l'enfant qu'elle a mis au monde, allaité par des doctrines d'une santé si douteuse, suçant le pus avec le lait, meurt de ce qui le fait vivre et vit de ce qui le fait mourir.

Aucun de ses principes n'a tenu ce qu'il promettait; mais ce n'est encore là que la moitié de la banqueroute; le pire de la ruine le voici : c'est que nous sommes désormais incapables de satisfaire, au moyen de ses doctrines, aux exigences de notre peuple. Bons ou mauvais, ces principes ont aujourd'hui épuisé leurs dernières conséquences; on peut défier la tête pensante la plus ingénieuse d'en tirer le plus petit corollaire ayant quelque valeur. Disons en toute assurance que le cycle de doctrines ouvert par le XVIIIe siècle a maintenant accompli sa dernière évolution; une nouvelle période s'ouvre, dont les doctrines sont peut-être nées déjà, mais dont le souffle dirigeant est encore incertain. Les marges sont pleines, le texte a tout envahi; il n'y a plus place pour le moindre iota. Cela étant, comment ferons-nous pour parer aux exigences des situations, lorsque notre peuple, toujours docile aux habitudes que lui a données la révolution française, viendra nous demander réformes et progrès? Comment lui ferons-nous comprendre que les doc-

trines les plus fécondes ont leurs limites tout comme les plus maigres, que l'esprit humain atteint très vite ces limites, si lointaines qu'elles soient, et qu'une fois qu'elles sont atteintes, il faut de toute nécessité ou s'y tenir ou rétrograder, par conséquent qu'il n'y a plus de possible que le *statu quo* le plus immobile ou le voyage en sens inverse de celui qu'on a parcouru? Par exemple, quel est le progrès politique possible après le suffrage universel? Notre peuple aura beau venir nous demander des droits, nous serons bien forcés de lui répondre qu'il n'y en a plus, et que nous lui avons tout donné. Nous relevons tous de lui, nous dépendons tous de ses choix et de ses caprices; il peut remplir de ses enfans les siéges de la représentation nationale et les conseils de nos villes; le sort de la nation est à la merci de ses lubies. Quant à l'égalité sociale, je ne sais trop quel pas en avant on peut faire sans reconstituer sous de nouvelles formes l'ancienne inégalité. Il existait encore, il y a peu d'années, quelques lois de police sociale qu'on pouvait regarder comme restrictives de la liberté du travail; on se rappelle comment ces entraves furent écartées d'une main légère par un homme politique dont le cœur léger est devenu célèbre depuis. Tous peuvent donc librement défendre les conditions de leur existence, tous peuvent débattre librement les conditions de leur travail et faire triompher leurs prétentions, parfois contre la justice, souvent contre l'intérêt général, toujours contre l'ordre public. Qu'est-ce donc qu'on pourra bien promettre au peuple aux prochains mouvemens révolutionnaires, et si par malheur on lui promet quelque chose, qu'est-ce qu'on pourra bien lui tenir? Cette situation est extrêmement sérieuse, car la loi d'un état démocratique étant la mobilité et le changement, le jour où l'aliment manque à cette mobilité, où le changement ne trouve plus de prétexte, je ne dirai pas légitime, mais seulement spécieux, cet état doit, ou bien se fixer dans l'immobilité du *statu quo*, ce qui est contraire à sa nature, ou bien se précipiter dans une anarchie aveugle et furieuse qui est nécessairement sa fin. Ainsi non-seulement nous sommes engagés dans une voie que la vérité nous oblige à reconnaître mauvaise, mais nous ne pourrions, le voulussions-nous, faire un pas de plus dans cette voie, toute mauvaise qu'elle est. La révolution française est donc obligée de s'arrêter, non faute de désir, mais parce que le chemin lui manque, et qu'elle est allée jusqu'au bout d'elle-même.

Mais ce fait qui pour tout individu pensant est aujourd'hui irrévocable, nous parviendrons difficilement, si nous y parvenons jamais, à en persuader nos multitudes. La révolution, qui pour nous est lettre close, est à peine commencée selon elles. Comme pour nous,

la révolution est pour elles une déception; mais, tandis que cette grande expérience manquée nous a conduits par degrés à une sage désespérance et nous a placés en face des lois de l'inexorable nature, qui ne tient compte des illusions et des désirs de l'homme, les multitudes au contraire n'ont pas lâché prise et se sont raidies contre l'évidence qu'elles ne voient même pas et contre la force des choses dont elles ne veulent pas admettre l'inéluctabilité. Il en résulte un phénomène unique dans l'histoire du monde, c'est que l'irritation révolutionnaire grandit toujours davantage à mesure que la révolution a moins de raisons d'être. D'ordinaire les mouvemens politiques s'apaisent de plus en plus à mesure qu'ils s'éloignent de leur point de départ et qu'ils ont reçu satisfaction; mais nous semblons marcher au rebours de cette loi, car plus le temps s'écoule, et plus les colères bouillonnent; plus les satisfactions données sont complètes et plus les passions sont irréconciliables. Nous avons vu nos contemporains entasser en quelques jours plus de ruines que la révolution française n'en a fait en dix années, et cependant les meneurs de la commune n'avaient pas les excuses des hommes de 93: ils ne s'attaquaient pas à un ordre de choses séculaire; la société sur laquelle ils se sont rués avec une fureur qui leur a fait trouver le crime chose naturelle et légitime est une société ouverte de toutes parts, nivelée jusqu'au ras du sol, désarmée contre elle-même, sans distinctions de classes, sans magistratures puissantes, sans influences protectrices, sans lois rigoureuses, une société où le visage sévère de la religion n'a pas même le privilége du masque de croquemitaine sur les enfans, où la justice a consenti à émousser son âpreté, qui ne connaît aucun genre d'obéissance, où nulle domination n'a pu pousser la moindre racine. Quant aux prétentions qu'ils élevaient sur cette pauvre société, quant aux tyrannies qu'ils avaient à lui reprocher, aux bienfaisantes institutions qu'ils avaient à leur substituer, ils n'ont jamais pu s'en expliquer clairement, et il est douteux qu'ils eussent à cet égard une explication quelconque à donner. Ils sont montés à l'assaut de portes ouvertes avec la même force que s'il s'était agi d'emporter des tours d'airain. Ainsi voilà une société absolument démocratique qui est attaquée au nom de la démocratie comme aucune société aristocratique ne le fut jamais, et dans laquelle les mauvaises passions de l'envie, de la haine et de la colère se sont alimentées des satisfactions mêmes qui auraient dû les éteindre! Faut-il renoncer à chercher l'explication d'une situation si anormale dans des causes morales, pour s'adresser à la médecine, qui nous apprend que dans les maladies nerveuses l'agitation est d'autant plus extrême que le malade est plus près du terme fatal?

Cette situation relève en effet de la physiologie, car c'est un fait d'imagination, une véritable hallucination mystique qui nous conduit à l'abîme. Pour nous tous lettrés, la révolution française est chose d'ordre rationnel; pour le peuple, c'est un fait d'imagination, un mirage magique où il voit distinctement un nouveau ciel et une nouvelle terre qu'il salue de cris de joie dans ses bons jours, qu'il s'irrite de ne pouvoir atteindre dans ses jours de désespoir. C'est donc à l'imagination qu'il faut s'adresser, et non à la raison, si l'on veut avoir la clé véritable de notre périlleuse situation.

Nos philosophes du dernier siècle ont mal connu la nature de l'homme en général lorsqu'ils crurent qu'il suffisait de faire appel à la raison pour que l'empire de la vérité fût à jamais assuré. Hélas! la raison entre bien pour une partie dans la composition de l'homme moral; mais cette partie n'est tout au plus qu'un tiers de son être, et ce tiers même n'a quelque force que chez l'homme élevé au-dessus de sa nature originelle par la méditation, l'étude et la sagesse. Nos philosophes ne s'aperçurent jamais de ce fait si considérable et pourtant encore fort mal connu, c'est que les pensées et les sentimens, par conséquent l'âme morale de chacun de nous, sont déterminés par notre condition. Nous pensons selon le hasard de notre naissance; nous sentons selon notre profession; nous appelons vérité non ce qui est vrai en soi, mais ce qui flatte notre ambition; nous appelons erreur ce qui contrarie nos convoitises. Ce qui est juste, ce n'est pas pour nous ce qui est conforme à la nature générale des choses, c'est ce qui est conforme à la nature locale, qu'on me permette cette expression, des circonstances au milieu desquelles nous nous agitons; ce qui est injuste, ce n'est pas ce qui est contraire au bon ordre des sociétés, c'est ce qui est contraire à l'arrangement de notre petit monde. Presque tous nous avons un esprit de paroisse, de clocher, de métier, soit que nous soyons des ruminans ruraux, soit que nous soyons de beaux esprits urbains. Cette fatalité est tellement celle de notre nature, que les classes même qui ont le plus de puissance pour y échapper, les aristocraties par exemple, en portent elles-mêmes le poids. Les prétentions que les diverses catégories d'hommes mettent en avant sont de véritables préjugés qui ne relèvent que fort rarement de la raison, ou, pour parler plus nettement encore, ce sont autant d'erreurs qui sont filles de la passion ou de l'intérêt. Il est donc impossible d'amener les hommes à la raison et à la justice, à moins de supposer une humanité composée d'ascètes et de gymnosophistes qui se soient élevés au-dessus de toutes les circonstances où vivent enveloppés leurs frères plus charnels, parce que, lorsque ces mots adorables seront prononcés, chacun les entendra dans le sens des rêves que lui

aura suggérés sa condition, des ressentimens qu'il en aura gardés, des espérances qu'il y aura puisées, c'est-à-dire dans autant de sens erronés. C'était fort justement que les philosophes du dernier siècle prétendaient que les sociétés n'avaient jamais été fondées sur la raison. Si elles avaient dû attendre cette base, elles n'auraient jamais pris naissance; mais elles furent établies pour que toutes ces erreurs fissent bon ménage ensemble, pour qu'une vérité relative naquît de leur pondération et de leur équilibre, et que l'antagonisme forcé de ces sentimens pleins de partialité s'endormît dans un esprit d'amour, s'il était possible, ou sinon de paix contrainte et imposée par la force.

On a fait appel à la raison, et c'est la passion qui a répondu. Il n'en pouvait être autrement, puisque en vertu de sa nature l'homme ne pense que selon ce qu'il sent, et qu'il sent selon la tyrannie du sort et la fatalité de la condition. Les hommes n'ont pu se dépouiller d'eux-mêmes pour remplir l'attente de nos philosophes, et cependant les espérances de la révolution française étaient de telle sorte qu'elles ne pouvaient se réaliser que si la raison seule répondait à l'appel de la raison. La révolution ne voulait pas de l'homme imaginatif, dont elle se défiait comme du créateur de toutes les superstitions, elle voulait encore moins de l'homme des appétits, qu'elle rejetait comme le complice de tous les genres de despotisme; mais voyez la déception, ce sont les deux seuls hommes qui soient accourus, en sorte que l'imagination et l'intérêt se sont chargés comme devant de la besogne d'une société dont l'idéal premier les excluait absolument. Chaque condition a mis le bien public dans la satisfaction de ses intérêts propres, et toutes ont placé le but à atteindre dans l'accomplissement de leurs rêves.

Si les philosophes du dernier siècle se trompèrent sur la nature de l'homme en général, ils ne soupçonnèrent même pas celle du peuple. Comment d'ailleurs l'auraient-ils connue? Pendant les deux siècles qui séparent la révolution française des guerres de religion, cette âme populaire était restée profondément cachée, ensevelie qu'elle était sous les splendeurs de la monarchie. On avait oublié entièrement ce mélange effrayant et presque monstrueux de grandeurs et de faiblesses également dangereuses, de beauté parfois divine et de bestiale misère. On ne savait pas que le peuple fait une apocalypse de toutes les scènes où il est appelé à prendre part, et qu'il n'y a que ces spectacles gigantesques qui répondent à ses instincts. Quand je vois la légère sérénité avec laquelle ces hommes du XVIII[e] siècle, si éclairés, mais de lumières si froides, si humains, mais d'une humanité si purgée de tout atome du puissant limon dont nous fûmes formés, évoquèrent ce formidable élément, il me semble voir le génie de la prose correcte, méthodique, fille de l'abstraite

intelligence, solliciter imprudemment l'alliance de la plus redoutable poésie. Et la poésie frénétique eut bien vite noyé la prose raisonnable. Quelques mois ne s'étaient pas écoulés que les principes du XVIII[e] siècle étaient devenus absolument méconnaissables. Constitutionnels, girondins, philosophes, ne comprirent plus leurs propres paroles quand elles leur revinrent transformées par la puissante sonorité de l'écho populaire. Fidèle à sa nature éternelle, le peuple, dès le premier jour, accepta la révolution comme un *credo*, et fit une religion de la transformation politique qu'on le conviait à réaliser. Révolution, raison, fraternité, justice, furent autant de mots magiques, autant de *sésame ouvre toi*, autant de charmes contre la misère, de formules contre l'inégalité, qu'il se prit à réciter avec une sombre ferveur; il crut à cette seconde *bonne nouvelle* comme il avait cru dix-huit siècles auparavant à la première, avec la même ardeur naïve, la même foi parfaite, la même docilité à mouler son âme sur le patron de sa croyance. Il rejeta le christianisme avec le même esprit qui le lui avait fait aimer; il transporta à la révolution la même obéissance sans discussion qu'il avait accordée à la monarchie, et sa foi sans partage se plut à la revêtir de la même majesté sacro-sainte qu'avaient revêtue ses rois oints de la sainte ampoule. Quelque chose de terrible et de grand, qui dépassait de beaucoup les horizons du XVIII[e] siècle, apparut tout à coup aux hommes de cette époque, et les éblouit sans les éclairer. Ils furent surpris et irrités; ils ne comprirent pas. Un seul, le gai girondin Riouffe, dans les mémoires qu'il écrivit en attendant la mort, qui heureusement ne vint pas, eut assez de présence d'esprit au milieu de l'effroyable crise, assez de pénétration malgré la légèreté de ses principes, pour reconnaître, définir et nommer l'étrange phénomène, mais sans se rendre compte du jour soudain qu'il ouvrait sur l'éternelle nature humaine.

Il nous est arrivé d'écrire ici même, il y a quelques années, que le peuple était toujours de nature millénaire. En tout temps, en tout lieu, il l'a été, mais nulle part au degré où il l'est en France depuis 89. La révolution a été pour lui en toute réalité ce grand jugement des nations qui devait précéder le règne des mille années, et depuis lors il attend l'apparition du messie promis avec une constance que les plus cruels démentis n'ont pu ébranler. Comme les disciples de Papias, il prend toutes les figures dans le sens le plus strict et le plus charnel, et accepte toutes les promesses vagues qu'on lui fait comme des paroles données. Les droits métaphysiques le touchent peu, les bienfaits moraux portent un visage trop abstrait pour qu'il puisse les reconnaître; quand on lui annonce la liberté, il ouvre les yeux pour la voir ; quand on lui parle d'égalité, il étend

les bras pour l'étreindre; mais ses yeux n'ont rien vu, mais ses bras n'ont étreint qu'un air insubstantiel, et il se détourne en grondant sourdement. On lui a dit que le règne de la justice allait arriver, et il s'est mis sur le pas de sa porte pour attendre cet auguste avénement. La justice n'a point paru, et il est rentré déçu en criant qu'on la lui cachait. Cependant il ne perd point courage : sa confiance dans cet avénement promis est aussi robuste que son irritation contre les intrigans et les trompeurs qui l'empêchent de s'accomplir. Trois fois, quatre fois, la même scène se renouvelle; mais voyez la méchante aventure : il y a toujours là quelque magicien malfaisant qui retarde l'arrivée de la reine ou lui cache la vue de son peuple. Alors l'irritation grandit avec chaque déception. Ce fut d'abord un abattement taciturne et un mutisme soupçonneux, puis une scène de violens reproches mêlés de menace, puis une horrible crise nerveuse avec accompagnement de blasphèmes et de poings levés vers le ciel, puis la résolution furieuse d'un espoir *désespéré*, s'il nous est permis de nous exprimer ainsi, et c'est à cette dernière scène que nous venons d'assister. Voilà comment les années, loin de calmer cette agitation bientôt séculaire, ne font au contraire que lui ajouter de nouveaux vents et de nouvelles trombes, — voilà comment la révolution continue toujours alors qu'elle est depuis longtemps parachevée et complète. Elle ne peut plus être dans les faits, elle est toujours dans les cerveaux, et elle y est d'autant plus puissamment que la réalité se refuse davantage à ses exigences. L'imagination s'est éprise d'un mirage, et que peuvent, pour lutter contre les promesses de cette illusion, les biens acquis et les oasis découvertes? La terre de bénédiction est là, devant nos yeux; encore quelques heures, et nous y touchons. — Et l'on se met en marche par les déserts sans eau, à travers les plaines arides où blanchissent les ossemens des caravanes qui nous ont précédés, à travers les vallées solitaires où gisent les ruines des villes mortes et des nations disparues.

De cette disposition millénaire avait découlé tout naturellement cette croyance que la révolution était éternelle et invincible comme Dieu, dont elle avait pris la place. Elle avait vaincu définitivement tous ces monstres si froids, sans entrailles devant la souffrance, sans sympathie devant nos efforts et nos aspirations humaines, que nous, philosophes, nous nommons nécessité, force des choses, logique des idées, êtres en effet sans humanité, et qui s'inquiètent de nos misères à peu près comme la foudre s'inquiète du clocher sur lequel elle s'abat, ou la mer des continens qu'elle recouvre. Par un privilége tout divin, la révolution devait échapper à ces vicissitudes de la durée qui atteignent toutes les choses de ce monde; née tout

armée de la raison comme Minerve du cerveau de Jupiter, elle devait jouir d'une jeunesse éternelle que la lassitude n'atteindrait pas. Partout où elle serait attaquée, elle n'aurait qu'à se montrer, et ses ennemis seraient dispersés. Partout où on comploterait, elle n'aurait qu'à faire un geste pour changer en confusion les trames ourdies. Quant à sa beauté, il va sans dire qu'elle était irrésistible, et qu'en tous lieux les peuples, comme autant de Pâris, devaient tomber à ses pieds et la déclarer la seule souveraine digne de régner sur leurs cœurs. La force surhumaine de Pallas Athénée, la beauté de Vénus, l'acuité d'ouïe de la princesse Fine-Oreille, l'esprit délié du Petit-Poucet, s'unissaient dans cette personne incomparable. Hélas! il y a eu un moment où cette croyance si caressée a reçu des démentis terribles. Cette révolution qui ne devait pas connaître la défaite, elle était vaincue. Loin d'entendre l'herbe pousser comme la princesse Fine-Oreille, elle n'avait pas même entendu les coups de tonnerre redoublés qui lui annonçaient ses futurs désastres. Loin d'égaler le Petit-Poucet en dextérité, elle était venue se placer d'elle-même sous la dent de l'ogre. Loin de démêler ses ennemis, elle n'avait fait presque depuis son origine que leur prêter main-forte et frapper ses véritables amis. Enfin, dernière déception, la plus douloureuse de toutes, elle se croyait aimée, et il lui fallait reconnaître que les sentimens qu'elle inspirait universellement étaient fort différens de ceux de l'adoration. La déception a été douloureuse pour nous tous, mais elle a dû être terrible à un degré que nous ne soupçonnons pas dans ces régions où l'on vit de confiance, où l'on ignore les différens degrés de puissance et les limites des choses. Il faut être juste envers tous, même envers la triste commune, et on ne peut méconnaître que le sentiment qui a donné force et surtout appui à ce mouvement, c'est l'effarement produit par cette déception. Hélas! pitié au nom de la justice même : la révolution, ce n'est pour nous qu'une grande expérience politique manquée, mais pour le peuple c'est une religion qui tombe.

Pour résumer en quelques mots tout ce qui précède, voici l'exposé net de notre situation : une révolution qui ne peut plus avancer d'un seul pas et qui ne peut plus nous fournir aucune ressource pour nous protéger contre les fureurs qu'elle déchaîne; une constitution de société dont la mobilité est nécessairement la loi, puisqu'elle est démocratique, et qui ne peut plus rien accorder à la mobilité sous peine de se suicider violemment; enfin un peuple dont l'imagination est hantée par un fantôme, et qui nous demande avec frénésie de faire marcher cette révolution condamnée désormais à rester immobile. Une telle situation dans toutes les langues du monde s'appelle une impasse. Comment faire pour en sortir?

Plus triste que cette situation elle-même est l'état moral dans lequel elle nous laisse. La révolution n'était une religion que pour le peuple sans doute; cependant elle faisait une très grande partie de la vie morale de notre nation, même dans les classes les plus éclairées. Tous nous vivions partiellement de ses espérances : si les racines de l'arbre paraissaient à quelques-uns plonger dans un terrain aride et ingrat, ceux-là espéraient arriver à changer la nature de ce maigre sol par des transports de bonnes terres et de riches engrais; d'autres, sans rien espérer de l'arbre en lui-même, comptaient avec assurance sur le succès d'une opération de greffage intelligemment faite pour obtenir les fruits savoureux que la séve à la fois rare et corrosive du XVIII[e] siècle ne pourrait jamais à elle seule lui donner; d'autres enfin se raccrochaient à telle ou telle branche dont le feuillage plus touffu contrastait avec la stérilité des rameaux voisins. Celui-ci se consolait de voir rester si malingre le principe de liberté en contemplant la santé robuste du principe d'égalité; celui-là se contentait de ce certain esprit vague d'humanité qui nous distingue comme tenant lieu de la fraternité absente. J'accorde, — comme le veut une opinion inflexible chez quelques personnes et admise sans discussion par une foule trop affairée pour avoir le temps de peser la portée de ses négations, — que nous avons perdu sans retour toute foi en cette monarchie et en cette église dont les œuvres séculaires, tout entamées qu'elles sont, constituent néanmoins le meilleur de ce qui nous reste; mais au moins à défaut de cette foi nous avions la révolution française. Elle ne remplissait point, il est vrai, fort étroitement nos âmes, elle y laissait des vides assez nombreux pour que bien des hôtes pussent s'y loger; cependant elle suffisait pour occuper en partie nos intelligences et satisfaire nos imaginations. Si tout cela fait défaut, qui donc en France pourra se vanter de posséder une vie morale? qui, si ce n'est quelques milliers de chrétiens obstinés qui n'ont pas besoin de la révolution parce qu'ils la retrouvent dans la religion, et quelques centaines de philosophes, c'est-à-dire d'hommes dont les principes existaient longtemps avant que la révolution fût née, et subsisteront encore lorsque son nom sera depuis longtemps effacé de la mémoire humaine.

Ah! s'il est quelque part quelque révolutionnaire dont l'âme soit susceptible d'autres flammes que des flammes desséchantes de l'ambition, d'autres émotions que des fiévreuses émotions de la rauque dispute, il me semble que celui-là, dans ses heures de patriotique tristesse, peut s'écrier : « O heureux ceux qui sont morts en pleine restauration ou après juillet 1830! Ceux-là ont pu s'endormir en toute confiance et avec leurs illusions entières. Et heureux aussi

ceux qui sont morts après Waterloo! Le deuil dont leur âme fut assombrie ne flétrit pas leur foi, et ce deuil lui-même fut au moins consolé par la perspective d'une paix brillante et féconde et l'espoir d'une concorde durable. »

II.

Si le révolutionnaire mélancolique et sensible dont je viens de supposer l'existence joint à ces aimables qualités une toute petite dose de cette bonne foi qui est la mère des salutaires inquiétudes de conscience, il me semble qu'à ces deux interjections il pourrait encore ajouter celle-ci : « mais plus heureux que ces deux hommes est celui qui a pu s'endormir dans l'éternité en se disant : Je n'ai participé à février 1848 ni de fait ni d'intention; ah ! que la terre doit être légère à celui-là, et que ses os doivent mollement reposer ! »

La date à jamais néfaste de février 1848, voilà le point de départ véritable de nos malheurs; ce fut dans la plus stricte réalité le Waterloo intérieur de la France. Ce jour-là, la révolution française fut véritablement vaincue par son triomphe même, car ce jour commence l'ère de sa phase descendante et de ses déviations. Jusqu'alors l'histoire de la révolution française était claire et parfaitement intelligible. C'était bien toujours, il est vrai, un phénomène excessif; mais les phases de ce phénomène s'étaient déduites en droite ligne, avec logique, avec suite; la révolution tenait encore dans les grandes routes de la nature et du sens commun. A partir de février 1848 s'ouvre pour elle une carrière d'aventures excentriques où elle se lance sans pouvoir dire ni où elle va ni ce qu'elle veut, et en brisant le trône de juillet elle perd le seul moyen qui lui restât de se sauver, de durer et peut-être de grandir encore.

Les sociétés ne se comportent pas autrement que les individus. Il leur faut longtemps pour grandir, longtemps pour faire l'apprentissage de leurs forces et pour s'assurer qu'elles pourront vivre; seulement ce temps d'éducation et de croissance, qui se compte par années pour l'individu, se compte par siècles pour les sociétés. Que de soins, que de sollicitude prudente ne faut-il pas pour les conduire jusqu'à l'adolescence; quelles longues générations de précepteurs dévoués, ingénieux et savans pour faire leur éducation! Plus que toute autre, la jeune société issue de la révolution avait besoin de tous ces appuis. Sa naissance avait été sanglante et douloureuse à l'excès, l'enfant s'échappait avec peine des flancs d'une mère épuisée par une trop longue fécondité; alors un chirurgien de génie l'avait délivré en renouvelant la célèbre opération césarienne, et

au risque de tuer la mère, qui dut en partie la vie à la sollicitude bienveillante qu'elle inspirait aux voisins parmi lesquels elle avait si longtemps vécu. L'enfant ainsi sauvé par miracle avait beaucoup à faire pour dissiper les préventions qu'inspirait sa physionomie ardente, mais farouche : on le trouvait taquin, exigeant, méchant à l'occasion, et on ne se gênait pas pour le dire; mais la protection de sa mère le couvrait encore; elle avait répandu tant d'éclat, semé tant de bienfaits, reçu tant d'hommages, elle était si riche de nobles souvenirs, elle tenait une si grande place dans la mémoire des hommes, qu'on pardonnait aisément à son rejeton. Cette société acceptée avec tant de peine et après de si violentes disputes avait à prouver qu'elle pouvait vivre, que les pronostics fâcheux de sa naissance étaient de pures superstitions, que les dangers menaçans qu'elle avait fait courir à l'ordre politique européen, que les outrages qu'elle avait fait subir à l'ordre moral de nos antiques civilisations n'étaient après tout que les brusqueries légitimes d'un enfant qui croit qu'on veut lui ravir la lumière et l'air, et qui joue des poings pour ne pas se laisser priver de ces biens précieux, mais qui, une fois rassuré, retrouvera le calme et le sang-froid. Il lui fallait vivre avec sagesse pour dissiper ces préventions, rassembler et développer ses forces, fonder sa richesse future et ses futurs moyens de défense, surtout pour se créer ce bénéfice du temps, plus précieux que les plus belles conquêtes, et sans lequel il n'est point d'établissement définitif. Une société qui a vécu deux ou trois siècles sans que son existence ait été sérieusement mise en question est une société à peu près inébranlable, l'habitude lui crée des titres au respect que toutes les ambitions du monde n'oseront jamais violer ouvertement : mais lorsqu'une société se remet périodiquement en question, à de courtes distances, l'habitude ne peut se fonder, parce que, l'espèce de prescription par laquelle elle s'acquiert ne pouvant jamais être atteinte, cette interruption périodique laisse toujours l'avenir incertain. Enfin une société n'est fondée réellement que lorsqu'elle s'est créé des mœurs conformes à ses principes, parce qu'alors elle a pris corps et chair, que ses désirs sont devenus faits, et que ses idées, après avoir triomphé de tous les dissolvans de la discussion et de la critique, se sont incarnées en coutumes. Pour s'établir d'une manière inattaquable, il fallait donc la durée à la révolution, et la durée elle ne pouvait l'obtenir qu'en consentant à se fixer dans un moyen terme où elle trouverait son équilibre; sa politique pendant un siècle au moins devait être le repos à outrance, la paix à outrance. — Condition impossible, nous dira-t-on peut-être; comment obtenir d'un peuple aussi mobile et aussi re-

belle que le peuple français ce long repos d'un siècle? A cela nous répondrons que la nature n'a nul souci de savoir si le peuple français est ou n'est pas mobile, et que la logique des choses veut que ses lois soient exécutées, que ces lois nous plaisent ou non. La sagesse d'une nation consiste précisément à reconnaître quelles sont les conditions qui lui sont nécessairement imposées par les circonstances de son origine et de son âge, le caractère de ses élémens, et à s'y conformer; mais, si par hasard elle refuse d'obéir à ces lois parce qu'elles contrarient ses passions et qu'elle préfère en établir d'arbitraires qui flatteront davantage ses caprices, ces lois nécessaires n'en recevront pas moins leur exécution, dût tout un peuple leur être contraire. Les puissances métaphysiques qui gouvernent le monde n'ont rien à craindre des multitudes hostiles : il n'y a pas de minorité factieuse qui puisse les intimider, ni de majorité dont l'ordre leur fasse suspendre leurs résolutions.

En renversant le trône de juillet, la révolution française se retira donc à la fois toute sécurité et tout moyen d'affermissement. Elle agit à peu près avec la prudence d'un homme qui, pour assurer à son action plus de liberté, commencerait par se retrancher le toit qui abrite sa tête et le plancher qui soutient ses pieds. Elle avait cause gagnée aux yeux du monde, elle se remit volontairement en question; les hostilités qu'elle avait soulevées étaient les unes éteintes, les autres endormies, elle ressuscita les premières et réveilla les secondes; les contradictions et les critiques qu'elle avait eu à subir s'étaient usées à force de se répéter ou s'étaient tues à force d'être démenties, elle leur donna raison rétrospectivement et leur rendit une valeur en quelque sorte posthume. Dans la vie réelle, nous taxerions d'insensé l'homme qui, sous prétexte de rester fidèle à son origine, voudrait revenir à son point de départ en se privant de tous les bénéfices acquis depuis le moment où il se serait mis en route; c'est cependant à peu près ainsi qu'agit la révolution française lorsque pour la seconde fois elle proclama la république, morte jadis sans avoir éveillé un seul regret. Cette origine, dont elle se rapprocha tout à coup si violemment, la prudence cependant lui aurait conseillé de laisser au temps le soin de l'embellir par ces procédés de transformation dont il partage le secret avec la distance. Le temps aurait adouci de ses teintes délicates les couleurs trop crues, attendri ce qui était trop violent, changé en mélancolie ce qui était amertume; tout ce qui était crime, il l'aurait effacé; tout ce qui était vertu, il l'aurait au contraire fait resplendir. Ajoutez enfin que toute société issue d'une révolution a le plus grand intérêt non-seulement à faire oublier ses origines, mais à s'en éloigner le plus possible, car pendant qu'elle en est encore

trop près, elle est toujours menacée par les passions mêmes qui lui ont donné naissance; elle se sent à leur merci, sans autorité légitime pour les réprimer, sans logique pour leur répondre. Une société révolutionnaire doit être immanquablement renversée par la révolution, si elle ne manœuvre pas de façon à se rendre légitime à son tour, et elle ne peut se rendre légitime que par le bénéfice de la durée. S'il eût été dans l'essence de la révolution française de posséder quelque sagesse, son instinct lui aurait dit que la conservation devait être son unique souci, et le parti républicain n'aurait jamais existé en France.

Même à l'heure où nous sommes, il peut sembler paradoxal de dire que le moyen terme de juillet 1830 était la dernière planche de salut pour la révolution française, et cependant rien n'est plus vrai. C'était la dernière planche de salut, car l'établissement de juillet méritait à peine le nom de moyen terme, tant il confinait au radicalisme. Au fond, qu'avait fait la révolution en 1830? Elle avait rompu cet équilibre qui doit toujours exister entre les différentes parties d'une société, cet équilibre que la restauration avait merveilleusement représenté dans ses bons jours, et qu'elle seule était capable de maintenir. Elle avait porté la société tout entière sur un seul point d'elle-même, comme un conquérant qui transporterait tous les habitans d'un royaume dans une seule province. Elle avait éliminé tous les élémens qui n'étaient pas strictement siens, et s'était réduite à ses propres ressources. La substitution de la république à la monarchie ne changeait rien aux conditions essentielles qu'elle s'était créées en juillet 1830. Qu'était cette substitution en effet? Un changement dans le nom de la forme, non dans les choses. En passant de la restauration à la monarchie de juillet, la société française avait subi un changement considérable, aussi considérable qu'il y en ait dans l'histoire d'aucun peuple; mais en passant de la monarchie de juillet à la république elle se retrouvait dans la même situation que la veille; il n'y avait rien de changé en France, sinon qu'elle contenait quelques Français de moins. La monarchie constitutionnelle de 1830, n'ayant pouvoir et action que par les parties démocratiques de la société, n'était donc autre chose que la république avec un frêle garde-fou pour préserver contre l'abîme. Le mot de Lafayette montrant Louis-Philippe au peuple : « voilà la meilleure des républiques, » était mieux qu'un mot de politique désireux de dorer la pilule pour faire accepter ses projets; c'était un mot de philosophe qui constate le caractère vrai d'une situation. Substituer la république au gouvernement de Louis-Philippe, ce n'était rien faire absolument qu'une puérile simplification de forme. Le bon sens populaire ne s'y trompa point, et refusa de

croire qu'une pareille conquête valût le jeu si sérieux d'une révolution. Puisqu'on s'est décidé à renverser un gouvernement, il faut qu'il y ait à cela une cause importante, pensa-t-il, et cette cause importante, ce doit nécessairement être nous. Si les mêmes élémens doivent gouverner, à quoi bon une révolution, puisqu'ils gouvernaient déjà? J'oserai dire qu'il y eut un certain degré de force dans la logique instinctive qui poussa le peuple à l'insurrection.

Eh quoi! me dira-t-on, pourrez-vous nier que février 1848 ne soit un développement nouveau de la révolution? et le suffrage universel, n'est-ce donc pas une conquête de la démocratie? Le suffrage universel, voilà en effet la grande innovation de 1848; elle est précieuse, car c'est ce que la révolution française pouvait inventer de plus efficace pour se détruire. En proclamant le suffrage universel, elle a fait l'action la plus impolitique ou la plus généreuse du monde, car ou bien elle a placé des armes entre les mains de ses ennemis sans savoir ce qu'elle faisait, ou bien elle a eu l'intention d'abdiquer en faveur de la nation et de s'en remettre enfin à ses décisions. L'action généreuse n'ayant point été dans ses intentions, reste l'action impolitique; mais, impolitique ou généreuse, cette action n'en devait pas moins tourner contre elle; c'était son suicide qu'elle décidait. Elle détruisait ainsi la domination exclusive qu'elle s'était assurée en juillet 1830, puisqu'elle reconnaissait des droits à tout ce qui n'était pas elle, et qu'en conséquence elle déclarait apte à la renverser ou à lui succéder tout élément qui pourrait s'assurer du nombre. Ce n'est point ce qu'elle voulait faire, mais la logique est inexorable, et les faits se chargèrent bientôt de le lui démontrer. Chacun des élémens qui composent la société parla non plus pour les intérêts de la république, mais pour les siens qu'il avait seul mission de défendre. Les déceptions se multiplièrent, et alors on vit ce spectacle étrange, le suffrage universel attaqué et nié par le seul parti qui l'ait jamais réclamé. Tardives récriminations! *patere legem quam ipse fecisti,* c'est l'axiome irréfutable par lequel on répondra toujours aux partis qui auront forgé des armes qui se retourneront contre eux-mêmes. Vous aviez mis en avant le suffrage universel, non parce que vous lui reconnaissiez la valeur d'un principe, mais parce qu'il vous paraissait la plus meurtrière des machines de guerre; votre bélier sape votre propre forteresse et vous punit de votre tactique en la retournant contre vous, cela est toute équité et justifie la Providence. C'était le gouvernement de juillet qui était révolutionnaire en ne s'adressant pas au suffrage universel, et c'est vous qui avez été réactionnaires sans le savoir en le proclamant. Ainsi même dans ce qu'il a fait de plus favorable en apparence à la révolution, 1848 l'a fait encore dévier

de sa ligne de conduite logique, et l'a remise à la protection du hasard.

Cependant la déviation la plus énorme fut dans la manière dont le mot démocratie devait être entendu en France. On sait comment le second empire sortit du suffrage universel inauguré par la république. Rien n'était plus logique, et je n'ai jamais bien pu comprendre l'opposition violente des républicains au gouvernement de Napoléon III. Il nous aurait semblé au contraire que la démocratie entendue à la façon impériale devait être le but de leurs désirs, car sans cela à quel propos renverser le gouvernement de Louis-Philippe? Je ne connais en effet que deux manières d'entendre la démocratie : ou bien la démocratie est constituée par la direction perpétuellement changeante des classes moyennes, ou bien elle est constituée par le pouvoir d'un souverain qui pèse également sur tous. Il y a bien une troisième forme de démocratie, le pouvoir théocratique, la république telle qu'elle exista chez les Juifs de Moïse à Saül, telle qu'elle fut instituée par Calvin, méditée par Knox, appliquée par les fondateurs de la Nouvelle-Angleterre, c'est-à-dire l'homme libre sous la monarchie invisible de Dieu; mais par ce temps de Caussidière et de Sobrier ce n'était pas cette démocratie qui préoccupait les esprits, pas plus qu'elle ne les préoccupe par ces jours de Raoul Rigault et de Ferré. Il faut donc s'en tenir aux deux premières : or nous venons de voir que la monarchie de juillet était aussi près de la république que possible, si elle n'était pas la république même. Le peuple français conclut avec raison que, puisqu'on n'avait pas voulu du pouvoir de Louis-Philippe, on ne pouvait pas vouloir davantage de la république, les deux gouvernemens ayant exactement la même manière de comprendre la démocratie. Il fallait donc de toute nécessité avoir recours à la seconde interprétation, à celle qui fut autrefois inventée par le plus intelligent de tous les hommes, Jules César, et ressuscitée dix-huit siècles plus tard par un homme de race italienne qui en avait le secret dans le sang, et qui sut la fondre avec génie dans les traditions monarchiques de la France.

Je sais bien que le peuple en général, surtout le peuple socialiste, ne l'entendait ni de cette manière, ni de cette autre; mais c'est tant pis pour les docteurs qui se sont chargés de faire son éducation politique, et qui lui ont donné des idées si peu nettes des choses. Pauvre peuple! l'éducation politique qu'il reçoit ne vaut pas mieux la plupart du temps que l'éducation d'un chimiste qui serait faite de nos jours par un chercheur de la pierre philosophale, ou l'éducation d'un astronome par un partisan de l'astrologie. Qu'on lui enseigne que la société française est une société essentiellement démocratique, on lui enseignera un fait de toute évidence; mais

qu'on lui enseigne que la république est le gouvernement naturel de la démocratie, on lui enseignera un fait de toute fausseté. Ce n'est pas la république, c'est bien plutôt la monarchie qui est le gouvernement naturel aux démocraties. La république est une des plus nobles formes de gouvernement qui existent, peut-être la plus noble; mais elle est par excellence la forme politique propice aux aristocraties. Elle est d'essence tellement aristocratique qu'on peut prédire que dans tout pays démocratique où elle s'établira, ou bien elle aboutira au bout d'un temps plus ou moins long à une oligarchie très sévèrement exclusive, ou bien elle sera renversée par le peuple, qui lui substituera la monarchie. Ce double fait, qui se reproduit invariablement dans l'histoire des républiques, et qui ne peut pas ne point se reproduire, car il est dans la nature fatale des choses, se laisse lire surtout en caractères d'une précision toute classique dans la double histoire de Venise et de Florence. A Venise, la république a reposé longtemps sur des bases toutes démocratiques; cependant, par le seul jeu des institutions, cette démocratie s'usa de siècle en siècle, et finit par aboutir au coup d'état nocturne qui élimina des magistratures de la république les trois quarts des citoyens. A Florence, le fait contraire a lieu, le peuple, soupçonneux comme l'est le nôtre, ne croit jamais la démocratie assez protégée, et procède par larges voies d'exclusion; il use trois ou quatre couches successives d'aristocraties afin de rapprocher de plus en plus la république de ses rangs; il use et proscrit d'abord l'aristocratie militaire d'origine germanique, puis la noblesse citoyenne d'origine plus strictement florentine, puis celle des hautes classes moyennes, les Albizzi. Quand il a successivement tout éliminé, comme il ne reste plus rien que lui, alors il s'élimine à son tour, et, embarrassé qu'il est de lui-même, il remet le poids de son propre fardeau sur les épaules des Médicis. Dans les Provinces-Unies, société démocratique s'il en fut, le peuple n'a jamais pu supporter la république, et toutes les fois qu'elle y a dominé, il a toujours conspiré pour remettre le pouvoir aux héritiers de la maison d'Orange. En Angleterre, le parti républicain ne fut jamais populaire; c'est le parti whig, exclusivement composé des élémens les plus oligarchiques de la nation. L'exemple le plus frappant peut-être de l'antipathie naturelle au peuple pour la république, c'est un des plus anciens, celui de Rome. La république romaine n'était point exclusivement aristocratique : c'était un véritable gouvernement mixte où les divers élémens sociaux avaient été pondérés avec une sagesse admirable. Ce fut dans l'ordre des républiques ce que le gouvernement anglais est dans l'ordre des monarchies; pourtant, même sous cette forme mixte, où tous ses droits étaient garantis, où il pos-

sédait ses magistratures propres, la république fut toujours pesante au peuple, et il n'eut de soulagement à l'antipathie qu'elle lui inspirait que lorsqu'il eut créé l'*imperator*. Je n'insiste pas sur le caractère à la fois théocratique et oligarchique de la Genève de Calvin. Restent les États-Unis, le grand argument des théoriciens qui voient dans la république la forme naturelle à la démocratie. Je pourrais faire remarquer d'abord que cet exemple, fût-il heureusement choisi, ne détruirait aucun des précédens; mais il se trouve que cet exemple lui-même confirme l'universelle expérience de l'histoire. Dans les états du sud, jusqu'à nos jours, la république a été une aristocratie aussi véritable qu'il y en ait eu chez aucun peuple, aristocratie d'origine, de fait, de principe et de mœurs. Les états du nord sont démocratiques, mais cette démocratie a eu pour fondement le terrible élément du calvinisme, et qui ne sait ce que cet élément a donné de régularité méthodique et de discipline volontaire au peuple américain? Une seconde cause s'est unie à cette première pour assurer l'avenir de la démocratie du nord : la prédominance exercée pendant deux siècles par les populations rurales aux mœurs simples et fortes sur les populations des villes encore dans leur enfance. Eh bien! malgré des conditions si avantageuses, qui oserait dire que la république aux États-Unis ait traversé toute sa période d'épreuves? Les États-Unis n'ont que quatre-vingts ans d'existence, et qu'est-ce qu'un laps de temps si court dans la vie d'une nation? Ce qui est certain déjà, c'est que la grande république n'est plus ce qu'elle était il y a seulement vingt ans; nous l'avons vue s'altérer sous nos yeux mêmes. Ceux qui vivront dans cinquante ans pourront dire si elle a démenti la loi établie par l'expérience historique, et qui peut se formuler à peu près ainsi : lorsque la république sera la forme politique d'une société de substance démocratique, il arrivera invariablement un de ces deux phénomènes : ou bien la république disciplinera cette société, et alors elle engendrera l'aristocratie, ou bien la substance de cette société fera éclater sa forme, et on verra la démocratie aboutir à la monarchie.

République et démocratie ne sont pas deux termes nécessairement corrélatifs; voilà ce qu'on aurait dû enseigner au peuple, et c'est le contraire qu'on lui a prêché. De cette fatale confusion viennent une grande partie de nos désastres. Le peuple s'est habitué à prononcer avec amour un mot qui exprime précisément toutes les choses dont il ne veut pas chez nous, toutes les choses qui l'indignent et l'effarent, c'est-à-dire le règne de l'individualité humaine, le triomphe légitime des privilégiés de la nature, les droits de l'intelligence et de la science, le jeu libre des influences sociales, le pouvoir inflexible et presque cruel de la loi, en sorte

que, lorsqu'il crie *vive la république*, il faut entendre tout le contraire de ce qu'implique ce mot. Vive la république, pour lui cela signifie *à bas les bourgeois*, tandis que pour tout homme sensé ce même mot signifie *vivent les bourgeois* et tout ce qui leur ressemble de près ou de loin.

Cette singularité nous conduit à poser cette question : voici quatre-vingts ans que la révolution française est venue au monde, et cependant le peuple ne connaît pas encore la valeur exacte des termes qu'elle emploie. A qui la faute en revient-elle? n'est-ce pas au parti qui s'est toujours posé comme le représentant exclusif de la révolution, et qui s'est toujours réservé le monopole de l'éducation politique du peuple? Comment le peuple est-il si mal instruit, et d'où sortent toutes les formules fausses qu'il a engrangées dans son cerveau comme la plus précieuse des moissons? Par exemple, lorsqu'il prononce le mot de démocratie, le peuple entend par là un gouvernement issu des couches inférieures de la nation, fait par elles toutes seules et à leur profit exclusif, interprétation puérile encore plus qu'erronée, car elle repose sur une équivoque. Il s'agit de s'entendre sur le sens qu'on doit donner au mot peuple. Comment se fait-il que ses docteurs jurés ne lui aient pas encore expliqué que ce mot peuple doit s'entendre dans le sens de *populus* et non dans le sens de *plebs*, et par conséquent que souveraineté du peuple signifie souveraineté de la nation et non pas souveraineté des couches inférieures de la population? S'ils le lui ont dit, comment se fait-il qu'après quatre-vingts ans d'éducation le peuple n'ait pas encore compris un principe aussi évident? Et s'il l'a compris, comment expliquer des révoltes comme celles de mai et de juin 1848, comme celle de la commune de 1871? Si au contraire ils ne lui ont pas expliqué ce principe, quel jeu jouent-ils donc, et quel but poursuivent-ils? Nous avons bien le droit de le demander, car certainement ce but ne peut être la démocratie; mais, s'il consiste à précipiter les citoyens les uns contre les autres et à les faire s'égorger, nul moyen n'est mieux trouvé qu'un tel absurde malentendu. Nous savons combien les querelles de mots sont terribles, que de disputes peut soulever une diphthongue, et que de flots de sang peuvent couler pour la différence qui sépare *omousios* d'*omoiousios*. Rien qu'une pareille erreur suffit pour perdre à jamais une doctrine. Comment veut-on que la révolution française engendre autre chose que des ruines lorsque ceux qui se prétendent ses dépositaires en expliquent si bien le sens aux multitudes?

Autre exemple de formule fausse et encore plus dangereuse que la précédente. La révolution jusqu'à présent accomplie n'est qu'une première étape. Les classes moyennes sont *arrivées* par cette révo-

lution, le peuple doit *arriver* à son tour. Parmi les sottises sans nombre dont on a bourré les oreilles du peuple, il n'y en a pas qui ait pénétré dans son cerveau avec plus de force, et qui s'y soit logée avec plus de ténacité. Si par *arriver* le peuple entendait la conquête de droits politiques, la formule qui l'enivre pourrait se soutenir; mais comme il entend surtout par là la conquête des biens sociaux, l'exercice du pouvoir et les avantages qui en résultent, la prise de possession soudaine d'une vie morale supérieure et des voluptés qui en découlent, il faut bien lui dire qu'il n'y a jamais eu de classe qui soit *arrivée* dans le sens qu'il donne à ce mot, pas plus les classes moyennes que d'autres. Ce sont les individus qui arrivent à ces avantages sociaux que sous-entend la formule, et non les classes en bloc. Sous ce rapport, le peuple n'a pas à porter envie aux classes moyennes, ces dernières prises en masse n'étant pas et ne pouvant pas être plus avancées que lui. Çà et là, grâce aux étoiles propices, on voit par exemple un teinturier devenir riche; cet homme pourra se dire *arrivé*, mais tous les teinturiers en bloc resteront comme devant dans la médiocrité de fortune. De temps à autre il se trouve qu'un épicier est un très bel esprit; s'ensuit-il que le corps général des épiciers soit arrivé au bel esprit, puisse y arriver ou ait la prétention d'y arriver? Faut-il au contraire donner à ce mot *arriver* un sens plus modeste, l'entendre dans le sens de la conquête des droits politiques, de l'égalité sociale, alors le peuple est aussi avancé que les classes moyennes, car il est arrivé à ces biens le même jour qu'elles et à la même heure, et dès lors sa formule reste sans objet. Et puis ce mot de *classes moyennes,* qui présente un sens dans une société aristocratique, n'en a plus aucun dans une société démocratique, et si on continue à l'employer, c'est plutôt par habitude que pour toute autre cause. Les classes moyennes désignent non une caste, mais une collection numérique d'unités humaines : c'est une expression en quelque sorte arithmétique. Aucun des caractères qui constituent la caste ne distingue cette collection d'individus venus de tous les points de l'horizon, sortis des conditions les plus différentes, divers d'aptitudes et d'inclination, d'inégale éducation, sans mœurs communes, sans liens étroits. Les classes moyennes ne connaissent pas la stabilité, car aucune loi ne leur confère le privilége d'immobiliser les biens qu'elles ont acquis; elles ne connaissent pas davantage la solidarité, chacun est responsable de ses propres actes, s'élève par son mérite, tombe par ses fautes. Parfois on voit un individu se détacher du groupe d'hommes dont il fait partie, parvenir à la richesse, au renom, à l'influence; quelquefois son éclat dure de longues années, d'autres fois il ne fait que briller un instant et disparaît de nouveau

dans la nuit : voilà le bourgeois. Or d'où sort-il à l'origine? Du peuple, et où rentrera-t-il à la fin? Dans le peuple. Ce que le peuple oppose à la démocratie, c'est la démocratie même.

La république serait à jamais fondée parmi nous, si le peuple était disposé à admettre cette doctrine qui s'impose avec la clarté de l'évidence : la démocratie, ce sont les classes moyennes. Qu'est-ce que les classes moyennes en effet, sinon la végétation naturelle du peuple, sinon le peuple trié, classé, arrivé à éclosion et à floraison? Ces végétations populaires établissent des différences considérables entre les citoyens, mais aucune inégalité essentielle; il y a bien des degrés entre le cèdre superbe qui peut fournir à lui seul la matière de tout un vaisseau et l'humble graminée qui pousse à ses pieds, mais l'un et l'autre appartiennent également au même règne de la nature. Il y a bien des différences entre un savant magistrat et l'artisan dont il juge les procès; appartiennent-ils pour cela à deux classes séparées? Évidemment non, à moins qu'on n'admette que l'inégalité résulte de la différence des occupations. La révolution française croyait assez justement avoir fondé l'égalité lorsqu'elle avait dit que tous les citoyens étaient également aptes à remplir les fonctions publiques, et elle pensait que ces mots se comprenaient assez d'eux-mêmes. Tous les Français sont également aptes à remplir les fonctions publiques, cela veut-il dire que tout Français pris à tort et à travers doit être porté à n'importe quelle charge, qu'un maçon peut administrer, quoique maçon, ou un charpentier rendre la justice, quoique charpentier? Non, cela veut dire que, s'il se rencontre dans les rangs des maçons ou des charpentiers un homme que ses études personnelles, son mérite, son grand sens, rendent apte à exercer de telles fonctions, sa naissance et sa profession ne lui seront point des obstacles insurmontables. Cet homme ainsi séparé de la foule sera une de ces végétations populaires dont je parlais; mais en quoi différera-t-il du peuple? Tous ceux qui se trouveront dans le même cas que lui arriveront bien peut-être, par suite de la nature de leurs fonctions et des habitudes qu'elles engendreront, à faire bande à part, mais on peut les défier de faire jamais caste à part. De tels hommes ne seront-ils pas le peuple même, jugeant, administrant, gouvernant? Et si cela est, en quoi l'état de choses que je décris diffère-t-il de l'état même de notre société? Dans les démocraties les plus absolues, la partie du peuple à qui reviendra la direction des affaires générales ne pourra donc jamais être d'autre nature, le bon sens le dit assez. J'ai presque honte d'insister sur des choses si évidentes par elles-mêmes; mais puisque notre peuple n'admet qu'avec peine ces vérités trop vraies, et même qu'il les nie,

il faut bien en conclure que sa manière d'entendre la démocratie n'est rien moins que républicaine, et se tourner pour la comprendre du côté de la monarchie.

Si la direction de la démocratie n'appartient pas aux classes moyennes, il faut de toute nécessité qu'elle appartienne à la dictature monarchique. Or c'est là, il faut bien nous l'avouer, la forme de gouvernement qui se rapproche le plus du triste idéal démocratique rêvé par notre peuple, et qui lui donne satisfaction dans une assez juste mesure sans offenser la justice et le sens commun. Ce peuple en effet est profondément monarchique même dans ses erreurs et ses folies, surtout dans ses erreurs et ses folies. La monarchie est toujours en lui à son insu, sinon comme un élément de santé, au moins comme une maladie; elle fait partie de son sang, et il ne peut pas s'en débarrasser; il a voulu l'expulser hors de lui comme principe de vie, et elle y est restée comme principe de mort. Il n'en a plus voulu comme inspiration de ses vertus et de sa raison, elle s'en est vengée en se dissimulant pour inspirer ses dérèglemens et ses fièvres. Examinez l'une après l'autre ses pires erreurs, et dans toutes vous trouverez l'esprit de l'antique monarchie et de l'antique église, mais leur esprit dépouillé de tout ce qui l'ennoblissait, leur esprit dégénéré et tombé en putréfaction, ou réduit à ses élémens d'ordre inférieur. Il crache sur l'autorité, mais il adore la force, qui est l'élément terrestre de l'autorité. Il prétend rejeter toute hiérarchie, mais il marche au commandement d'un obscur sectaire avec une obéissance passive dont les armées les plus disciplinées n'offrent pas d'exemple. Il refuse sa croyance à l'église, mais il n'a pas abdiqué pour cela son aptitude à la foi aveugle, et il ne refuse rien de sa raison au plus infime prédicateur de clubs. Il pense sur l'individualité humaine et la liberté comme pensait l'église : l'église s'en méfiait comme d'élémens d'orgueil et de révolte; il les redoute et les hait comme germes possibles d'aristocratie et comme élémens d'usurpation. Tout lui porte ombrage, il regrette le pouvoir qu'il est obligé de déléguer, et à peine l'a-t-il délégué, qu'il croit l'avoir perdu, et qu'il lui semble s'être donné des maîtres. Pour être partisan effréné d'une chimérique égalité, ne croyez pas qu'il soit ennemi des gouvernements de faveur et de privilége; il veut bien de l'égalité pour le reste de la nation, mais à la condition que le pouvoir soit constitué par lui seul et pour lui seul. Un gouvernement de prolétaires qui dicterait des lois à la nation tout entière ne lui semble un rêve ni trop audacieux, ni trop monstrueux. C'est à ces instincts d'absolutisme que répond la dictature monarchique. Nous avons ap-

pris par une expérience récente et prolongée ce qu'est cette dictature. Le souverain élu par le vote populaire concentre en lui les pouvoirs de la nation entière, en sorte qu'il peut agir au nom de cette délégation contre toute fraction opposante, quelque nombreuse qu'elle soit. Ce que le pouvoir général de la loi est dans une république, le pouvoir du souverain l'est dans cette forme de monarchie, mais avec plus de force encore. Cette dictature est nécessairement démocratique, même avec excès, car, le souverain pouvant peser également sur tous, cette pression générale a pour conséquence une égalité presque absolue, et comme il est toujours forcé de se souvenir qu'il est la créature du plus grand nombre, il se trouve par nécessité encore plus que par politique le protecteur des petits. Eh bien! cette seconde manière d'entendre la démocratie, nous en sortons à peine, et nous n'avons qu'à consulter nos souvenirs pour dire si elle a mieux réussi que la première.

Ainsi voilà maintenant quatre-vingts ans que dure la révolution française, et nous savons moins qu'au premier jour où il faut placer la démocratie et quelle forme politique lui convient naturellement. Les deux grandes manières de l'entendre et de la pratiquer tour à tour essayées n'ont pas mieux réussi l'une que l'autre à fixer un mouvement qui paraît être indisciplinable. On s'est efforcé de faire vivre la révolution française en bonne intelligence avec les parties de la société qui se réclamaient d'une autre origine qu'elle; ce fut l'entreprise de la restauration : on sait combien elle fut laborieuse et comment elle échoua. En juillet 1830, la révolution prit le parti de vivre sans compromis et sans alliance embarrassante, elle s'interdit de chercher désormais appui ailleurs qu'en elle-même, et cette hardiesse n'a pas eu un meilleur sort que la prudente entreprise qui l'avait précédée. La république fut proclamée, mais la république, qui n'était autre chose qu'une dangereuse extension du gouvernement qu'elle venait de renverser, succomba bien vite à son tour, en partie sous l'effroi que son nom a toujours inspiré en France, en partie sous l'action de la même antipathie mal raisonnée qui avait armé le peuple contre la monarchie de juillet. Le gouvernement mixte de la restauration ayant sombré, la démocratie par les classes moyennes ayant échoué sous ses deux formes, le gouvernement constitutionnel et la république, restait la démocratie par la dictature monarchique. Nous l'avons vue s'effondrer à son tour en ne nous laissant que des ruines. Ainsi, de quelque côté que nous nous tournions, nous n'apercevons que des mécomptes : aussi hésitons-nous à espérer pour l'avenir dans les moyens de salut qui nous ont si mal réussi dans le passé. Voici donc

qu'aujourd'hui la sagesse consiste pour nous à vivre au jour le jour, à nous interdire de penser trop sévèrement au lendemain, à ne pas retourner la tête en arrière par crainte d'effaroucher les passions ombrageuses, à ne pas regarder trop en avant par crainte d'enflammer des espoirs trop présomptueux. Si la démocratie nous avait réduits simplement à ne vouloir qu'elle-même, tout serait bien encore; mais elle nous a conduits à ce point, que nous ne savons quelle forme lui donner, et que même nous n'osons pas lui en choisir une, toutes les formes connues ayant été essayées sans succès. Nous voilà forcés de faire halte dans le provisoire tout en sachant qu'il ne peut être définitif, amenés à redouter une solution définitive, comme une nouvelle aventure dont les désastres possibles nous effraient à bon droit. L'honnêteté autant que la prudence nous commande de prendre l'empirisme pour guide, sans prévoir ni regretter, de ne vouloir que pour l'heure présente. Tenons donc, même sans grande confiance, la république pour fondée; mais la révolution va-t-elle s'arrêter là, et se fixera-t-elle par hasard dans le provisoire, elle qui n'a pu se fixer dans aucune des solutions qu'on avait tenues pour définitives? Est-ce cette surprise qu'elle nous réserve? L'équilibre si longtemps cherché va-t-il enfin sortir de ce qui ne semblait devoir être d'abord qu'un temps d'arrêt? S'il en était ainsi, la dernière de ses aventures en serait aussi la plus originale et la plus bienfaisante : notre devoir est de l'espérer sans y compter, et d'y travailler comme si la réalisation en devait être infaillible.

ÉMILE MONTÉGUT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 août 1871.

Non certes, nous le savions bien depuis longtemps, les gouvernemens libres ne sont pas une tente dressée pour le sommeil. Le repos absolu n'est fait ni pour les monarchies constitutionnelles, ni pour les républiques. Qu'est-ce donc lorsqu'il s'agit d'un état qui n'est ni la république définitive ni la monarchie, et dont on pourrait dire, comme Frédéric II disait de la Prusse, qu'il y aurait à « décider cet être? » Pour tous les régimes, et plus encore assurément pour celui dont « l'être » n'est pas « décidé, » la vie de tous les jours a des conditions laborieuses. Les passions commencent par se heurter avant d'en venir à se réconcilier, si elles se réconcilient jamais. Tous les intérêts s'agitent et tourbillonnent avant d'être ramenés par la force des choses à la mesure d'un intérêt public supérieur. Les pouvoirs eux-mêmes portent leurs différends devant l'opinion. La paix, la sécurité qu'on poursuit sont le prix d'un effort permanent et de transactions incessantes, quelquefois péniblement préparés. Il faut en prendre son parti, c'est la condition inévitable; on n'a pas le temps de dormir et de se livrer à de longs rêves de quiétude, quand on vit avec la liberté, la souveraineté nationale et le suffrage universel, lorsqu'on est au lendemain des plus formidables crises nationales, en face des problèmes qui naissent de cet ébranlement, qui passionnent et divisent nécessairement tous les esprits. La politique est toujours un combat, elle l'est plus que jamais aujourd'hui, à cette heure étrange et indécise où rien n'est défini, où tout est en question, où les impatiences, les impétuosités particulières, les mouvemens irréfléchis n'ont d'autre correctif et d'autre frein que le sentiment de la nécessité des choses. Notre vie actuelle est ainsi faite, et il ne faut ni s'en étonner ni s'en alarmer, à la condition pourtant qu'on ne se livre pas avec trop de complaisance à l'imprévu et à l'inconnu, pourvu qu'on veuille garder jusqu'au bout, avec quelque sang-froid, un peu de

cette bonne volonté et de ce patriotisme qui ont dénoué jusqu'ici bien des difficultés.

Qu'est-ce que notre histoire depuis quelques semaines? C'est en définitive l'histoire d'une série de conflits qu'il ne faut ni exagérer ni diminuer, qui ne sont point assurément sans gravité par eux-mêmes et qui s'aggravent encore de toutes les incertitudes d'une situation précaire, des efforts un peu impatiens qu'on tente aujourd'hui pour sortir de ces perplexités au risque d'un conflit de plus venant couronner tous ces conflits et d'une crise nouvelle ajoutée à tant d'autres crises. Le fait est qu'il y a eu un moment où tout est devenu occasion de débats entre certaines fractions de l'assemblée, ou, si l'on veut, entre un certain esprit régnant dans l'assemblée et le gouvernement, on avait tout l'air de ne plus être d'accord sur rien et d'aller un peu au hasard. On ne s'entendait pas sur le principe de l'indemnité demandée pour les départemens qui ont le plus cruellement souffert de l'invasion; on ne s'entendait pas sur la décentralisation, au dernier instant on se heurtait sur cette loi des conseils-généraux, menacée tout à coup d'être arrêtée au passage avant de recevoir la consécration définitive de la troisième lecture. Les questions d'organisation militaire suscitaient d'intimes et sérieuses divergences. On était encore moins d'accord sur les affaires de finances, dont la commission du budget s'occupe avec une laborieuse et persévérante fermeté. Les nouveaux impôts proposés par le gouvernement sur les matières premières ont été dès l'abord la plus grosse difficulté, de sorte que, tout compte fait, il y avait autant de dissentimens que de questions agitées dans l'assemblée ou les commissions. Oui, sans doute, c'est une situation singulière, un peu irritante peut-être par momens, moins grave cependant au fond que dans les apparences, par cette raison bien simple que, si on différait sur des détails, même sur des questions de direction, on s'entendait toujours sur le point essentiel, sur ce qui domine tout le reste; on s'entendait sur la nécessité de ne pas se brouiller, de ne pas laisser dégénérer des différends d'opinion en rupture politique ouverte. A vrai dire, chacun était dans son rôle, l'assemblée en maintenant son autorité et en défendant ses œuvres sans avoir la moindre envie d'affaiblir le gouvernement, le pouvoir exécutif en cherchant à sauvegarder ce qu'il croyait juste et utile sans prétendre imposer à l'assemblée le désaveu de ce qu'elle avait fait ou de ce qu'elle pensait. Au-dessus de toutes les divergences secondaires, il y avait de part et d'autre le sentiment d'une solidarité supérieure que les circonstances imposent plus que jamais, et qu'on ne peut abandonner à la merci des incidens. C'est ce qui sauvait tout, et en réalité qu'est-il advenu déjà de quelques-uns de ces conflits? Il a suffi d'un peu de bonne volonté pour les dénouer. On ne s'est point encore entendu, il est vrai, sur l'article essentiel des propositions finan-

cières du gouvernement, ni même sur les conditions de l'organisation militaire; on a du moins déblayé à demi le terrain en se mettant d'accord sur l'indemnité des départemens envahis, sur la loi des conseils-généraux. C'est un commencement. Maintenant cette union laborieusement maintenue en détail va-t-elle être reperdue et compromise d'un seul coup par la motion qui vient de se produire, et qui propose une sorte de constitution sommaire avec le chef actuel du pouvoir exécutif comme « président de la république » pour trois ans? Ce qu'on a fait pour des questions relativement secondaires sans doute, mais encore assez sérieuses, hésiterait-on à le faire dans une circonstance où plus que jamais l'esprit de conciliation doit avoir le dernier mot? Voilà ce qui s'agite depuis trois jours au milieu des émotions les plus vives suscitées par cette proposition qui devait venir, que tout le monde pressentait plus ou moins depuis quelque temps, et qui a eu l'étrange fortune de ressembler à un coup de théâtre inattendu.

Cette prorogation ou cette transformation du pouvoir exécutif domine tout aujourd'hui évidemment. D'ici à très peu de jours, la question sera décidée souverainement par l'assemblée nationale, qui a prononcé l'urgence, et ce qu'il y a de singulier, ce n'est pas cette idée même de fixer des pouvoirs mieux définis entre les mains de celui qui depuis six mois est l'illustre personnification de la France, c'est qu'on en soit arrivé là par le chemin qu'on a suivi. La vérité est que la proposition Rivet, puisque c'est M. Rivet qui lui a donné son nom, a eu l'air de sortir de ce fourré de conflits qui se sont multipliés depuis quelque temps, qui en dépit de toutes les métamorphoses constitutionnelles restent l'exacte et vive expression des rapports de l'assemblée et du gouvernement. Où en sont aujourd'hui tous ces conflits? Quelques-uns sont heureusement dénoués, disions-nous, d'autres sont encore en suspens, tous ont été soutenus avec une certaine vivacité. Et d'abord un des premiers points sur lesquels on a fini par s'entendre, c'est la question de l'indemnité aux départemens qui ont souffert, qui souffrent encore de l'invasion prussienne.

Cette question douloureuse, aussi délicate que douloureuse, un des représentans des Vosges l'avait soulevée, l'assemblée l'avait visiblement prise à cœur, la commission nommée par l'assemblée se prononçait pour le principe absolu de l'indemnité, et au dernier moment M. Buffet, qui ne se prodigue pas d'habitude, mettait au service d'une cause faite pour exciter un intérêt universel une parole serrée et habile. Le gouvernement résistait cependant, il ne déclinait pas pour l'état l'obligation de venir en aide à ceux qui ont porté plus que tous les autres le poids des luttes nationales, à ceux qui ont été les premières victimes de l'invasion; il refusait seulement de reconnaître, même au malheur, un droit qui pourrait avoir les plus étranges conséquences. Les défenseurs de la

cause des départemens envahis avaient le beau rôle, nous n'en disconvenons pas, puisqu'ils plaidaient pour le malheur; le gouvernement avait le rôle ingrat en paraissant disputer des dédommagemens trop justifiés, et pourtant, faut-il le dire? c'est le gouvernement qui avait raison. M. Thiers possède entre tous cet immense et précieux mérite d'avoir le sentiment le plus vif du bien de l'état; il se regarde comme le représentant de l'intérêt public, de cet « intérêt profond et silencieux » qui ne crie pas, qui ne fait pas de bruit, et il le défend avec cette opiniâtreté qu'il appelait un jour d'un autre nom en la recommandant aux ministres des finances. M. Thiers, en paraissant dur cette fois, n'était pas moins dans la vérité et dans les devoirs de son rôle.

Au fond, que demandait-on? S'agissait-il de secourir libéralement, surtout prochainement, ceux qui ont souffert, tout le monde était prêt, M. Thiers était le premier à offrir les moyens d'alléger les infortunes accumulées par l'invasion. S'agissait-il de donner à ce secours, aussi large que possible, aussi immédiat que possible, le caractère d'une dette revendiquée au nom de la solidarité nationale, comme on le disait, ici on allait sans y prendre garde au-devant des difficultés les plus épineuses, on soulevait des problèmes qu'on semblait ne pas même soupçonner. Rien n'est assurément plus facile que de remuer les âmes au spectacle de toutes les misères des populations foulées par l'étranger, de faire vibrer tous les sentimens de sympathie et de solidarité nationale en racontant ces scènes navrantes de malheureux qui voient leurs enfans fusillés par l'ennemi, leur foyer incendié, leurs champs ravagés. Qui donc resterait insensible à ces cruelles infortunes, et voudrait affaiblir le devoir de ceux qui n'ont pas été atteints envers ceux qui ont plus particulièrement souffert de la guerre? Seulement il faudrait y songer un peu plus avant de fomenter les divisions entre les départemens qui ont eu le mauvais sort d'être envahis et ceux qui ne l'ont pas été. Il y a un danger auquel on ne prend pas garde : c'est le danger de tout confondre, d'invoquer des raisons de sympathie que personne ne peut contester à l'appui d'un droit devant lequel on est obligé de s'arrêter, et M. Buffet lui-même, avec ses habiles subtilités, avec ses distinctions entre ce qui serait acceptable comme indemnité nationale et ce qui ne le serait plus comme secours national, M. Buffet n'a pas pu arriver à une conclusion sérieusement politique. Il a plaidé avec chaleur une cause gagnée d'avance; il n'a pas indiqué un moyen pratique de résoudre cette question douloureuse.

Si c'est une dette stricte et légale qu'on réclame de l'état, qui lui aussi aujourd'hui peut certainement compter parmi les pauvres, comme le dit M. Thiers, cette dette n'existe pas seulement au profit de ceux que la guerre a laissés dans la détresse, elle existe aussi au profit des riches, qui n'ont pas besoin d'une indemnité; mais ce n'est point encore

ce qu'il y a de plus grave. Si l'état est responsable de tout, sait-on où l'on va? On fait une véritable révolution dans le droit public et dans les conditions de la guerre; on excuse d'avance tous les ravages des envahisseurs. A leurs yeux, les particuliers ne sont plus rien et n'ont plus aucun droit, puisqu'ils sont sûrs d'être indemnisés, puisque c'est l'état qui doit payer les dommages. Et comme à la guerre l'objet essentiel est d'affaiblir la puissance ennemie, on peut tout se permettre : plus on aura détruit de biens particuliers, plus on aura affaibli l'état lui-même, sur qui retombe toute la responsabilité. A ce compte, les Prussiens auraient eu raison dans leurs exactions, ils auraient pu en faire encore davantage en se disant qu'ils allaient laisser un ou deux milliards de plus à la charge du budget de la France. Le malheur de telles questions, c'est d'être portées devant le public, lorsqu'elles devraient rester sous un voile, être résolues dans un sentiment d'équité nationale et de prudence supérieure. On n'a point discuté le droit, il est vrai, on en a trop dit encore, et on aurait bien mieux fait de commencer par où l'on a fini, par une transaction. Puisqu'on était d'accord sur la nécessité d'apporter un soulagement aussi efficace que possible aux départemens envahis, à quoi bon tout le reste? Pourquoi ces discussions au moins bizarres pour savoir si on appellerait cela une « indemnité » ou un « secours » ou une « somme? » Les malheureux en sont bien plus avancés! On a fini fort heureusement par laisser de côté toutes ces subtilités, on a voté 100 millions pour les départemens envahis, et voilà du moins une question réglée sans que les rapports de l'assemblée et du gouvernement en restent atteints.

Un autre conflit très pacifiquement dénoué, c'est celui qui s'est élevé un peu tard au sujet de la loi des conseils-généraux, qui n'avait plus qu'à subir l'épreuve de la troisième lecture. — Que le gouvernement n'eût qu'une médiocre sympathie pour cette loi, on aurait bien pu s'en douter. M. Thiers n'est point un décentralisateur, il ne l'a jamais été, il ne le sera jamais, et il ne s'en cache pas. M. Lambrecht, de son côté, n'a pas montré, comme ministre de l'intérieur, un enthousiasme des plus vifs pour une réforme que l'initiative parlementaire peut revendiquer tout entière. Jusqu'au dernier moment néanmoins on s'était borné à des objections de détail, à l'expression de quelques scrupules, lorsque tout à coup, à la veille de la troisième lecture, scrupules et objections ont pris une forme plus accentuée. On a failli presque se brouiller à propos de décentralisation. Le sentiment de la chambre était trop prononcé et s'était trop obstinément attesté par une série de votes pour qu'on pût espérer l'arrêter. On a négocié, on s'en est tenu aux moyens diplomatiques, et ici encore fort heureusement l'esprit de conciliation a eu raison de toutes les divergences. Le pouvoir exécutif a eu le bon goût de ne pas trop demander à l'assemblée, l'assemblée à son tour a eu le bon

goût de ne pas tout refuser au pouvoir exécutif, et en fin de compte la loi a été enlevée à une majorité considérable, bien entendu sans le concours de la vieille gauche, qui a soin de se tenir en garde contre toute témérité de libéralisme.

En quoi consistent les modifications qui ont été le gage de la paix entre l'assemblée nationale et le gouvernement? Elles atténuent peut-être la loi dans quelques-unes de ses dispositions sans en altérer l'esprit. La présidence des commissions départementales sera déférée au doyen d'âge au lieu d'être dévolue à l'élection. Les préfets ne sont point entièrement étrangers aux délibérations de ces commissions : ils gardent une part de la tutelle administrative; ils interviennent dans le concert qui peut s'établir entre plusieurs départemens pour certaines mesures d'intérêt commun. Qu'on ne s'effraie pas trop, les préfets restent et resteront encore les préfets beaucoup plus qu'on ne le croit, et, si hardie que paraisse au premier abord cette réforme si contestée, elle n'ira pas de si tôt jusqu'à transformer les mœurs administratives françaises. Si quelque chose peut altérer ces mœurs, déjà singulièrement faibles, ce serait beaucoup moins la loi nouvelle que des motions comme celle qui s'est produite, et qui proposait de faire des commissions départementales des corps rétribués. Il y a une école qui a trouvé jusque dans la chambre un étrange organe, un député radical de Toulon, et dont l'idéal est une démocratie salariée; à ses yeux, le salaire est la condition essentielle de l'égalité politique. Quand les commissions départementales seront payées, on ne tardera pas sans doute à réclamer une rémunération pour les conseils-généraux eux-mêmes. Après les conseils-généraux, il faudra aussi que les conseils municipaux aient bientôt leur salaire, et nous ne savons pas en vérité si le démocratique conseil municipal de Lyon n'a pas déjà pris les devans. Puis enfin nous tous, citoyens électeurs, qui avons à nous déranger pour porter notre vote, nous demanderons à être payés pour remplir nos fonctions : il faut bien que tout le monde vive. Et c'est ainsi qu'on prétend arriver à former des mœurs libres, c'est-à-dire des mœurs viriles, façonnées par le dévoûment aux intérêts publics, par l'active et indépendante énergie de l'initiative individuelle! Pour nous, toute réflexion faite, nous ne pouvons réussir à voir dans le salariat des fonctions électives ni une condition d'égalité, ni un signe de virilité, ni même une garantie d'indépendance; nous n'y voyons qu'un acheminement direct vers la servilité, une satisfaction grossière jetée aux ambitions subalternes et besoigneuses. La loi nouvelle de décentralisation a refusé de consacrer ce progrès tout césarien; ce n'est point apparemment pour cela qu'elle aura une bien fâcheuse influence sur nos destinées! A la dernière heure, un des plus honorables membres de l'assemblée, M. de Treveneuc, aurait voulu ajouter à la loi un supplément tout politique, et il a développé son projet dans

le meilleur langage, d'un accent net et loyal, en homme qui se souvenait du 2 décembre. M. de Treveneuc proposait d'insérer dans la loi que, si la représentation nationale venait à être dissoute par un acte de violence, les présidens des commissions départementales se réuniraient aussitôt pour prendre en main la direction des affaires publiques. Hélas! notre histoire est remplie des attentats de la force, bien faits pour justifier de telles propositions. Des violences, il y en a eu dans tous les temps, et il est certain qu'elles n'auraient pas eu toujours un succès si facile, s'il avait existé des pouvoirs désignés pour relever sur un point quelconque la légalité humiliée. Seulement la proposition de M. de Treveneuc avait un caractère tout politique, elle a été réservée, et la loi est restée de son côté avec son caractère essentiellement administratif.

Voilà donc encore une question réglée et une difficulté de moins. Malheureusement il en reste toujours assez de ces conflits pour entretenir l'humeur militante dans les sphères parlementaires et officielles, pour faire une vie laborieuse au gouvernement et à l'assemblée. Ces conflits existent, soit; mais enfin, puisque d'autres conflits ont été pacifiquement dénoués avec un peu de bonne volonté, pourquoi ceux-ci ne finiraient-ils pas de la même façon? Cette œuvre perpétuelle de transaction nécessaire, qu'est-ce autre chose après tout que la pratique de la liberté, avec ses embarras et ses fatigues, si l'on veut, mais aussi avec ses sûretés et ses garanties, que gouvernement et assemblée ont aujourd'hui un égal intérêt à maintenir?

Le danger de ces conflits est moins dans ce qu'ils sont par eux-mêmes que dans l'impression de maladive incertitude qu'ils entretiennent, qu'ils propagent, et qui finit par créer autour des pouvoirs publics une sorte d'atmosphère de crise. Dès qu'on aperçoit à l'horizon un nuage, une mésintelligence, on croit voir un orage menaçant près d'éclater, et c'est là sans doute ce qui a donné naissance à cette dernière et décisive proposition qui a reparu tout à coup comme pour résumer toutes les questions dans une seule question, toutes les crises dans une seule crise. Cette motion de prorogation des pouvoirs de M. Thiers, que M. Rivet a présentée à l'assemblée, et devant laquelle tout s'efface momentanément, elle a fait déjà beaucoup de bruit, elle en fera encore, elle soulèvera toutes les contradictions, et on finira cependant par trouver une combinaison faite pour rallier une majorité suffisante, parce que personne ne peut songer à ébranler ce qui existe, parce que, s'il y a des nuances diverses d'une même pensée, tout le monde est d'accord pour reconnaître en M. Thiers la haute et nécessaire personnification de la situation actuelle. S'il ne s'agissait que de donner une confirmation nouvelle, toute personnelle, à l'autorité de celui qui est depuis six mois sur la brèche pour défendre le pays contre tous les dangers, la question n'existerait même pas, ou elle serait déjà tranchée. La difficulté est dans la manière dont tout cela se présente. Au fond, de quoi s'agit-il? en quoi consiste

cette proposition Rivet, qui a jeté l'émoi dans le monde parlementaire? Elle peut se résumer en quelques traits. Les pouvoirs de M. Thiers sont prorogés pour trois ans avec le titre nouveau de président de la république. Si d'ici à trois ans l'assemblée décidait qu'elle doit se dissoudre, M. Thiers conserverait la présidence jusqu'à la constitution d'une assemblée nouvelle, qui à son tour aurait à prononcer sur l'organisation du pouvoir. Jusque-là, M. Thiers exerce toutes les prérogatives essentielles du gouvernement, choix des fonctionnaires, représentation diplomatique, nomination et révocation des ministres, qui restent responsables devant l'assemblée. C'est une ébauche ou un commencement de constitution; mais ce n'est pas tout. A peine M. Rivet avait-il présenté son projet que d'un autre coin de l'assemblée partait une seconde motion qui propose d'attester la confiance que la chambre et le pays mettent toujours dans la sagesse et le patriotisme de M. Thiers en confirmant et en renouvelant les pouvoirs qui lui ont été confiés à Bordeaux. Voilà la question telle qu'elle s'est posée devant l'assemblée, telle qu'elle reste encore. Le travail de la commission qui sera nommée consistera évidemment à fondre ces nuances diverses de la proposition Rivet et de la proposition Adnet pour arriver à un vote qui exprime à peu près la pensée générale en donnant une certaine fixité au pouvoir, en l'entourant de quelques garanties de plus.

Puisque la question a été soulevée, il n'y a plus qu'à la résoudre en donnant aux intérêts, au travail, au crédit, la satisfaction qu'ils demandent, en évitant surtout de laisser ouvrir une crise nouvelle qui ne pourrait que mettre le pays en péril. Il ne faut pas cependant se faire illusion et se hâter de croire qu'on remédie à tout par un vote, qu'il y a une grande différence entre l'état actuel dont M. Adnet demande le maintien et l'ordre nouveau que M. Rivet propose de créer. Oui sans doute, trois ans de pouvoir, c'est de la stabilité, c'est le provisoire fixé, si l'on veut; mais enfin qu'y a-t-il de changé essentiellement dans notre situation? Elle est à peu près la même; elle n'est pas plus à l'abri des petites tempêtes de tous les jours et de l'imprévu des événemens. Les conflits mêmes qui ont peut-être suggéré ou encouragé la pensée d'une prorogation de pouvoirs, ces conflits n'existent pas moins, et se reproduiront évidemment plus d'une fois encore parce qu'ils sont dans la nature des choses, parce qu'il n'y a pas moyen d'éviter ces chocs d'opinions sur les questions les plus difficiles d'administration ou de gouvernement. Allons plus loin : l'assemblée, en donnant des pouvoirs pour trois ans, ne se dessaisit en aucune façon de sa souveraineté; qui peut l'empêcher d'user de cette souveraineté? qui peut enchaîner ses résolutions? Elle n'est liée après tout que par des considérations d'intérêt public qui peuvent toujours changer, ou par le respect de sa propre volonté. Tout cela veut dire qu'en dehors de toutes les conditions de fixité qu'on peut imaginer pour se créer l'impression de la durée et de la stabilité, la meil-

leure garantie est encore dans cette bonne volonté mutuelle, dans cet esprit de conciliation qu'il faut toujours invoquer. Tout tient à cette bonne intelligence nécessaire que rien au fond n'a pu affaiblir jusqu'ici, qu'il serait plus que jamais dangereux de rompre. On peut trouver à la rigueur qu'il était inutile de donner à la prorogation une espèce de caractère constitutionnel; puisque c'est fait, il est bien évident qu'il faudrait un certain courage pour prendre la responsabilité d'un refus qui nous rejetterait dans l'inconnu. S'il est dans l'assemblée quelqu'un qui ose tenter l'aventure, il y regardera à deux fois à l'heure suprême et décisive du vote, et la droite elle-même fera sûrement œuvre de raison en ne refusant pas son concours à la prorogation d'un régime dont l'existence après tout est liée à l'existence de l'assemblée.

Ce qu'il y a d'étrange en cette affaire, c'est que tout le monde en vérité paraît se mouvoir en dehors de la sphère de ses opinions et de ses tendances. Au premier abord, c'est le parti conservateur qui aurait dû être le plus favorable à la prorogation, et c'est dans les rangs du parti conservateur qu'il a semblé se manifester le plus d'hésitation. C'est la gauche qui aurait dû hésiter, et c'est elle qui a montré le plus d'impatience, qui soutient le plus vivement la prorogation après l'avoir appelée de ses vœux. En réalité, la gauche n'a vu qu'une chose, c'est qu'on allait faire un pas de plus vers la république définitive, que le chef du pouvoir exécutif s'appellerait désormais le président de la république. C'est fort bien; seulement la gauche n'a point vu qu'en donnant le signal d'une apparence de dérogation au pacte de Bordeaux, en faisant un pas en dehors de cette convention de paix entre les partis, elle risquait d'ouvrir de ses propres mains la porte à des entreprises constituantes d'un autre genre. L'assemblée ne la suivra pas sans doute dans cette voie, elle ne cherchera pas à profiter de la circonstance pour reconstituer le pays à sa manière; mais, si elle le tentait, que pourrait dire la gauche? La vérité est que cette question de la prorogation ou de la consolidation temporaire des pouvoirs actuels a été engagée un peu au hasard; elle n'a point été prise dans son vrai sens et pour ce qu'elle devait être. Il y avait, ce nous semble, un point de départ nécessaire de toute combinaison. De quelque façon qu'on juge les choses, nous sommes dans le provisoire, et dans ce provisoire ce qui domine tout, ce qui devrait être la raison de tout, c'est la présence de l'ennemi sur notre sol, c'est l'occupation étrangère. Tout devait découler de là; il devait être entendu que, tant qu'il y aurait l'ennemi dans nos provinces, rien de définitif ne pourrait être fait, que M. Thiers et l'assemblée, unis par la plus noble des solidarités, restaient chargés de la grande œuvre de la délivrance du pays, et que le jour où le dernier soldat allemand serait parti, la France, rendue à sa pleine et souveraine liberté, prononcerait sur ses destinées définitives. Alors la prorogation prenait une sorte de grandeur, elle devenait le mandat du péril public

et de la délivrance nationale. Ce n'était plus un provisoire ordinaire, c'était le gouvernement de la nécessité, trouvant dans les circonstances mêmes qui l'avaient produit sa légitimité, sa raison d'être et sa limite. On aurait pu agir ainsi, on ne l'a point fait; l'essentiel aujourd'hui est de ne point laisser traîner ces discussions irritantes, de ne point prolonger le provisoire dans le provisoire, et surtout de se dépouiller de toute prévention pour donner à ce pouvoir transformé ou prorogé qui va s'établir la base libérale et conservatrice sur laquelle il doit s'appuyer, s'il veut gouverner utilement.

Qu'on la tranche donc au plus vite cette question de pouvoir, qui depuis quelque temps se traîne dans le demi-jour des combinaisons des partis, et qui, par la façon dont elle a fait explosion au dernier instant, a eu un peu l'air de venir jeter un défi à l'imprévu; qu'on la tranche une bonne fois aussi bien qu'on le pourra, et qu'on revienne à ce travail patient et pratique qui reste après tout la vraie mission de l'assemblée et du gouvernement. Si cette crise qui vient d'éclater doit avoir pour conséquence de simplifier la situation, il n'y a rien à dire, tout sera pour le mieux; assemblée et gouvernement n'auront plus qu'à reprendre leur œuvre interrompue, qui n'en sera pas plus facile, mais qui dans tous les cas sera débarrassée de ces incertitudes dont on se faisait un fantôme. Après comme avant la crise, il n'y a pas moins à réorganiser le pays, à recomposer l'équilibre de ses finances aussi bien que ses forces militaires, sa puissance morale aussi bien que sa fortune matérielle. C'est une reconstitution précédée d'une liquidation nécessaire, et cette liquidation, ce sont les commissions parlementaires qui la font par l'enquête qu'elles poursuivent sur les événemens de la dernière année. Autant qu'on en puisse juger par les premières révélations qu'on a laissées échapper, elle sera utile, instructive, cette enquête, conduite jusqu'ici avec une impartiale sévérité. Nous avons besoin de tout savoir sur les hommes et sur les choses; nous avons besoin de voir clair dans cet effroyable gâchis de nos affaires au temps du siége, dans nos malheurs, dans ces opérations où ont été englouties des armées. Ce qui s'est passé à Metz, à Sedan, à Paris, sur la Loire, dans l'est, à Tours, à Bordeaux, c'est tout cela qui doit être exposé avec une énergique et inflexible sincérité, non certes pour alimenter une curiosité vulgaire, mais pour montrer au pays ce qu'il lui en coûte de se livrer à ceux qui le perdent par une coupable impéritie, et à ceux qui viennent le perdre un peu plus encore en prétendant le sauver. Déjà les documens se multiplient, surtout pour les affaires militaires, et le livre que vient de publier M. le général Chanzy, sur *la deuxième armée de la Loire,* est certes un des plus intéressans, un des plus précieux de ces documens.

On peut suivre maintenant la marche de cette campagne des armées de province, qui s'ouvrait avec un éclat modeste, quoique réel, à Coulmiers, pour finir si tristement dans l'est et sur la Mayenne. Ce n'est pas

tant la faute des chefs militaires, quoiqu'ils n'eussent pas tous certainement le même feu, la même expérience; ce n'est pas trop non plus la faute des soldats, quoiqu'ils fussent bien peu organisés, bien peu disciplinés. Il faut en venir à la vraie cause de nos désastres en province. Cette cause éclate dans les pages du général Chanzy, qui s'est montré, quant à lui, un si énergique et si habile capitaine. Que voulez-vous? les chefs militaires n'étaient rien, M. Gambetta était tout; c'est lui qui commandait et qui prétendait décréter la victoire. Vainement les généraux lui représentaient qu'il était dangereux d'aller se jeter sur toute l'armée allemande en avant d'Orléans; l'ordre était formel, on se battait, et l'armée de la Loire était coupée en deux. Le général Chanzy, livré à lui-même et se battant avec la plus héroïque opiniâtreté pendant quatre jours, avait beau demander qu'on fît au moins une démonstration sur la Loire, on lui répondait que c'était impossible. Lorsque, tardivement informé de la marche de Bourbaki sur l'est, il démontrait le danger de ce mouvement et suggérait d'autres opérations qui auraient porté toutes les armées sur Paris, on lui répondait en vantant beaucoup son plan, mais en se faisant un mérite d'en avoir un meilleur. Lorsque enfin le général Chanzy rappelait que le général Trochu avait fixé la date du 20 janvier comme dernière limite de la résistance de Paris, on lui disait, et ceci est grave, qu'il ne fallait pas tenir compte des indications du général Trochu, qu'on avait d'autres renseignemens. Et le grand stratégiste qui prétendait ainsi conduire nos armées était homme à prendre Épinay sur la route d'Étampes pour Épinay près Saint-Denis, tout comme dans une autre circonstance il prenait Bar-sur-Seine pour Bar-le-Duc! Voilà où nous en étions. Si M. Gambetta conduit ses campagnes parlementaires comme il a conduit ses campagnes militaires, la gauche peut se mettre sous ses ordres pour marcher à la victoire.

M. Gambetta ne nous croirait pas, si nous lui disions un mot bien vrai, bien sincère, et cependant ce serait son intérêt de nous croire. L'ancien et éphémère dictateur de Bordeaux n'est point à coup sûr dénué d'un certain souffle, d'une certaine ardeur entraînante, d'une assez grande vigueur d'imagination. Malheureusement, il l'a bien montré, il ne sait des affaires que ce qu'en sait un avocat qui a feuilleté son dossier; il est trop souvent exposé, en politique comme dans les affaires militaires, à prendre Bar-le-Duc pour Bar-sur-Seine, et, puisqu'il avait récemment la bonne fortune d'être à Saint-Sébastien, il aurait dû y rester encore, il aurait dû y passer un an pour apprendre ce qu'il ne sait pas et mettre ses connaissances au niveau du rôle qu'il ambitionne. S'il ne se livre pas à ce travail, il risque fort d'être un agitateur vulgaire, — un type assez réussi et infécond d'une certaine médiocrité bruyante et prétentieuse. Il est peut-être fait pour un autre rôle, s'il le veut. Ah! quand on regarde derrière soi au courant de cette terrible

année, comme on s'aperçoit vite de l'immense part que la médiocrité et l'incapacité ont eue dans nos malheureuses affaires, depuis ce jeune dictateur qui veut conduire des armées jusqu'à tous ces préfets de la dictature, complices de toutes les factions! La médiocrité, elle est partout dans ce triste monde révolutionnaire, elle se montre en vérité jusque dans le crime. Voyez ces procès qui se déroulent devant les conseils de guerre de Versailles : ils sont là quelques-uns, tout heureux d'avoir été des personnages, et qui semblent ne pas même soupçonner la portée de leurs actions. Ce sont des criminels vulgaires qui ont tenté l'incendie de Paris, qui ont massacré des otages, et ils en sont à discuter sur des banalités de procédure. C'est à laisser croire qu'ils ne se doutaient pas de ce qu'ils faisaient. L'intelligence chez eux semble au niveau du sens moral. Et voilà le monde dont Paris a subi un instant la domination! Il est bien temps, on en conviendra, d'effacer les traces de ces médiocres et lugubres exhibitions, de remettre de l'ordre dans les esprits comme dans les rues, de raviver partout le sentiment d'un idéal supérieur, afin de pouvoir de nouveau montrer au monde la France, la vraie France, telle qu'elle a été, telle qu'elle doit être.

Oui franchement, il est temps que dans ce malheureux pays si éprouvé tout reprenne enfin un caractère sérieux, et c'est pour cela qu'il est utile d'en finir avec toutes ces discussions qui mettent le pouvoir en doute, afin que M. Thiers, mieux affermi aux affaires, puisse organiser avec autorité, avec efficacité, le gouvernement qui convient à la France. Le chef du pouvoir exécutif avait déjà commencé, même avant la dernière crise, en appelant au ministère des affaires étrangères M. de Rémusat, qui depuis la révolution s'était dérobé à la vie publique. Certes nul n'est mieux fait pour représenter le pays que cet homme d'élite, qui réunit la supériorité de l'esprit et l'honneur du caractère. Pour la France et pour l'Europe elle-même, M. de Rémusat est l'écrivain éminent, l'ancien député toujours fidèle à ses convictions libérales, l'homme familier dès longtemps, par une sorte de tradition, avec tous les intérêts publics. Il prend assurément dans une heure difficile la direction des affaires extérieures de notre pays; il recueille un lourd et cruel héritage. Il était, comme M. Thiers, d'un temps où la France était prospère et heureuse entre les nations; il la retrouve humiliée, démembrée et réduite à se relever des plus horribles désastres, à refaire ses relations diplomatiques avec tout le reste; mais, dans cette œuvre difficile, il porte ce qui peut le mieux aider au succès : un patriotisme inviolable et la certitude de faire honorer la France dans sa personne.

CH. DE MAZADE.

C. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUATRE-VINGT-QUATORZIÈME VOLUME

SECONDE PÉRIODE. — XLIe ANNÉE.

JUILLET — AOUT 1871

Livraison du 1er Juillet.

Livraison du 15 Juillet.

Livraison du 1er Août.

Livraison du 15 Août.

Paris. — J. CLAYE, Imprimeur, 7, rue Saint-Benoît.